CENT RÉCITS

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

PAR

GUSTAVE DUCOUDRAY

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^ie^

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

Library of

Wellesley College.

Presented by

Prof. E. N. Horsford,
Camb., Mass.

No 25562

CENT RÉCITS

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

CORBEIL. — TYP. ET STER. CRÉTÉ.

CENT RÉCITS
D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

PAR

GUSTAVE DUCOUDRAY

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1885

25562

CENT RÉCITS

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

I. — LA RESTAURATION DE 1815. — RETOUR DE LOUIS XVIII

La France, pendant vingt ans victorieuse de l'Europe, avait fini par succomber et allait payer cher l'ambition que Napoléon avait eue de créer un empire plus vaste que celui de Charlemagne. Après avoir envahi successivement tous les pays de l'Europe, elle se voyait à son tour, en 1815, envahie pour la seconde fois par les armées coalisées. Vaincu à Waterloo le 18 juin, Napoléon avait vite compris qu'il ne pourrait recommencer sa campagne de France de 1814 et abdiquait le 22, au palais de l'Élysée ; son nouveau règne avait à peine duré cent jours.

Une commission de gouvernement fut formée et les Chambres renoncèrent bientôt à proclamer le fils de Napoléon, encore enfant et retenu en Autriche. Elles ne voulaient point non plus rappeler les Bourbons chassés depuis si peu de temps. Elles consumaient des jours précieux en discussions inutiles et n'arrivaient point à s'entendre sur la forme de gouvernement ; l'armée restait sans direction, les troupes alliées hâtaient leur marche. Blücher avec ses régiments prenait les devants, ne s'inquiétait point des places fortes et poussait droit sur Paris. Les Prussiens apparaissaient dans les environs de la capitale et leurs attaques du côté de Saint-Germain déterminèrent le brusque départ de Napoléon qui, retiré à la Malmaison, offrait encore ses services comme général au gouvernement provisoire. L'ennemi s'était même tellement aventuré sur la rive gauche de la Seine que Davout, commandant en chef de l'armée française, envoya le général Excelmans qui se porta sur Versailles et mit en fuite un corps de cavalerie prussienne (1er juillet).

Mais Fouché, président de la commission de gouvernement, négociait secrètement avec M. de Vitrolles, agent de Louis XVIII et, connaissant bien la lassitude de la plupart des généraux, s'appliqua à étouffer les manifestations du sentiment national. Il fit déclarer, quoique la France eût encore une armée considérable, la défense de Paris impossible et paralysa ainsi les efforts des patriotes. Trompant ses collègues, se défendant avec énergie de songer au retour des Bourbons qu'il paraissait de son intérêt à lui, conventionnel et régicide, d'écarter, il prétendait que les alliés n'interviendraient point dans les affaires intérieures de la France. Il abusa Carnot qui ne pensait qu'à réveiller l'élan de 1792, et bientôt décida la commission exécutive à donner pleins pouvoirs au maréchal Davout pour traiter avec Blücher et le duc de Wellington qui avait rejoint les Prussiens avec l'armée anglaise. Une convention militaire fut signée le 3 juillet qui livrait Paris aux alliés et obligeait l'armée française à se retirer au delà de la Loire.

Le 6 juillet, les Anglais et les Prussiens, ayant occupé toutes les localités voisines de Paris, parurent devant les barrières de la capitale que l'armée avait évacuée en frémissant et non sans des protestations que l'ascendant des chefs les plus populaires avait pu seul arrêter. Ce jour-là les députés continuaient la discussion d'une longue *Déclaration des droits du peuple* et cette discussion ne fut pas même interrompue par l'annonce de l'entrée des troupes étrangères. Les Anglais cependant venaient de prendre possession de la barrière de l'Étoile. Le 7 les Prussiens entrèrent par la barrière de l'École Militaire et de Grenelle et traversèrent Paris tout entier. Les députés continuaient à discuter une Constitution et l'hérédité de la pairie. La veille au soir, Fouché, heureux du succès de ses intrigues, avait été reçu, à Saint-Denis, par Louis XVIII qui venait d'arriver, et nommé par lui son ministre de la police.

Poursuivant son jeu indigne, Fouché n'en présidait pas moins, le matin du 7, aux Tuileries, la dernière séance du gouvernement provisoire, lorsqu'un officier supérieur prussien ouvrit brusquement les portes de la salle et annonça qu'il avait ordre de faire évacuer les appartements du Palais. Fouché joignit ses protestations aux récriminations violentes de ses collègues. Puis comme l'officier présentait, au nom de Blücher, une demande d'une contribution de guerre de cent millions, Fouché, poussant l'hypocrisie jusqu'au dernier degré de l'audace, jeta le papier sur la table et, quittant la salle, s'écria : « Voilà un legs que nous laissons au bon roi Louis XVIII. » Puis il alla droit au ministère de la police, en prit possession, et, le soir, tandis que les feux des bivacs ennemis s'allumaient sur les places et dans les jardins publics, il s'en allait dîner à l'hôtel de Talleyrand pour régler avec les nouveaux ministres de Louis XVIII l'entrée du roi fixée au lendemain 8 juillet. La Chambre des députés avait, durant toute cette journée, poursuivi ses discussions théoriques, mais le 8 au matin les députés trouvèrent portes closes. Ils avaient cru naïvement que les vainqueurs de Waterloo respecteraient les droits et l'indépendance de la France. Or les alliés ne se souciaient même pas du roi qu'ils ramenaient.

LA RESTAURATION DE 1815

La commission du gouvernement provisoire chassée des Tuileries par un officier prussien

II. — LES ALLIÉS A PARIS (1815)

En 1814, les alliés avaient respecté la capitale et les grands établissements. Étourdis par leur victoire, heureux d'être délivrés de vingt ans de guerre, craignant encore cette fière nation qui les avait fait si longtemps trembler, ils n'avaient voulu réclamer rien en dehors de la restitution des territoires conquis par les Français. Mais lorsque après Waterloo, ils eurent compris jusqu'à quel point la France était devenue impuissante et combien leur alliance étroite leur permettait de tout oser, ils ne gardèrent plus aucun ménagement. Saisissant avec joie le prétexte que leur offrait la guerre renouvelée en 1815, ils ne parlaient de vengeance que pour mieux satisfaire leur avidité.

Les Anglais campaient au bois de Boulogne et abattaient une partie du bois pour les besoins de leur cuisine et leur chauffage. Les Prussiens qui occupaient Paris, voulurent être logés chez les habitants. Blücher fixa, en outre, la ration des hommes et des chevaux : pour chaque soldat, outre une literie complète, il fallait deux livres de pain de froment, une livre de viande, une bouteille de vin, sans parler du beurre, du riz, de l'eau-de-vie et du tabac ; pour les chevaux, neuf litres d'avoine, six livres de foin, et six livres de paille. La contribution, primitivement demandée de cent millions, fut réduite à dix, mais réclamée immédiatement de la municipalité. Un officier et cent soldats furent installés comme garnisaires à l'Hôtel-de-Ville jusqu'à complet paiement. Encore cette réquisition en argent ne dispensa-t-elle pas des réquisitions en nature pour les vêtements, les chaussures des soldats.

Les excès de toute sorte auxquels se livraient les étrangers amenaient des conflits et bientôt ceux-ci durent prendre dans les maisons des mesures de précaution : la nuit ils se réunissaient dans une seule pièce avec les armes chargées et un factionnaire veillait à la porte. Les généraux même ne tardèrent pas à retirer leurs troupes des quartiers populeux, sans pour cela consentir à les loger dans les casernes vides. Il fallut, à grands frais, construire des baraquements dans le jardin du Luxembourg et sur les quais les plus larges.

Louis XVIII, rentré aux Tuileries, était obligé de voir, sous ses fenêtres, dans le jardin, un camp prussien, et l'arc-de-triomphe du Carrousel transformé en abattoir. C'est à grand'peine qu'il put sauver de la destruction le pont d'Iéna, quoiqu'il eût changé son nom odieux aux Prussiens. Le pont d'Iéna devait prendre le nom de pont des Invalides, et le pont d'Austerlitz, celui de pont du Jardin-du-roi. Louis XVIII ne menaça point de se faire porter, comme on l'a dit, sur le pont d'Iéna, si les mineurs prussiens continuaient leur travail. Mais ses protestations énergiques, jointes aux actives démarches des ministres auprès des princes alliés, arrêtèrent enfin cette œuvre barbare. Deux mines néanmoins éclatèrent et deux des piles furent disloquées dans leurs parties basses. La capitulation du 3 juillet avait pourtant promis le respect des propriétés particulières et publiques. Paris n'en était pas moins traité comme une ville conquise. Le gouverneur prussien qu'on y avait placé, Müffling, alla jusqu'à prescrire aux sentinelles de faire feu au moindre geste de bravade. Le comte Decazes, préfet de police, eut heureusement le courage de faire arracher des murs ce barbare ordre du jour.

Les tableaux et objets d'art que la victoire et des traités réguliers nous avaient assurés, devinrent l'objet de réclamations sans fin de la part des généraux alliés qui employèrent la force et mirent véritablement le musée au pillage. Le directeur du musée, Denon, qui avait lutté jusqu'au dernier moment, aima mieux donner sa démission, que d'autoriser l'enlèvement d'un seul tableau. Il n'y eut plus là personne capable de diriger même cette spoliation, et les soldats étrangers enlevèrent non seulement les toiles réclamées, mais beaucoup de tableaux acquis par le gouvernement français et dont la propriété ne lui pouvait être contestée. Les bibliothèques, comme les musées, furent mises au pillage, et aujourd'hui nos historiens sont obligés, pour consulter certaines collections de documents français, d'aller les chercher à Londres, à Berlin, à Vienne, à Saint-Pétersbourg. Rien ne pouvait être plus sensible au cœur de la population parisienne, et même les classes les plus indifférentes aux questions de science et d'art furent attristées de cette perte de nos trésors intellectuels et artistiques, patrimoine glorieux de la patrie tout entière.

Quoique la guerre fût, en réalité, terminée, l'invasion continuait. Les armées anglaise et hollandaise tenaient les départements entre Paris et la Belgique. Les Prussiens s'étendirent de Paris à la Loire. Dans la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphiné s'établirent les Autrichiens ; les Russes couvraient la Champagne et la Lorraine. Tous les peuples accouraient à la curée, et bientôt la France se vit foulée aux pieds de 1,200,000 étrangers.

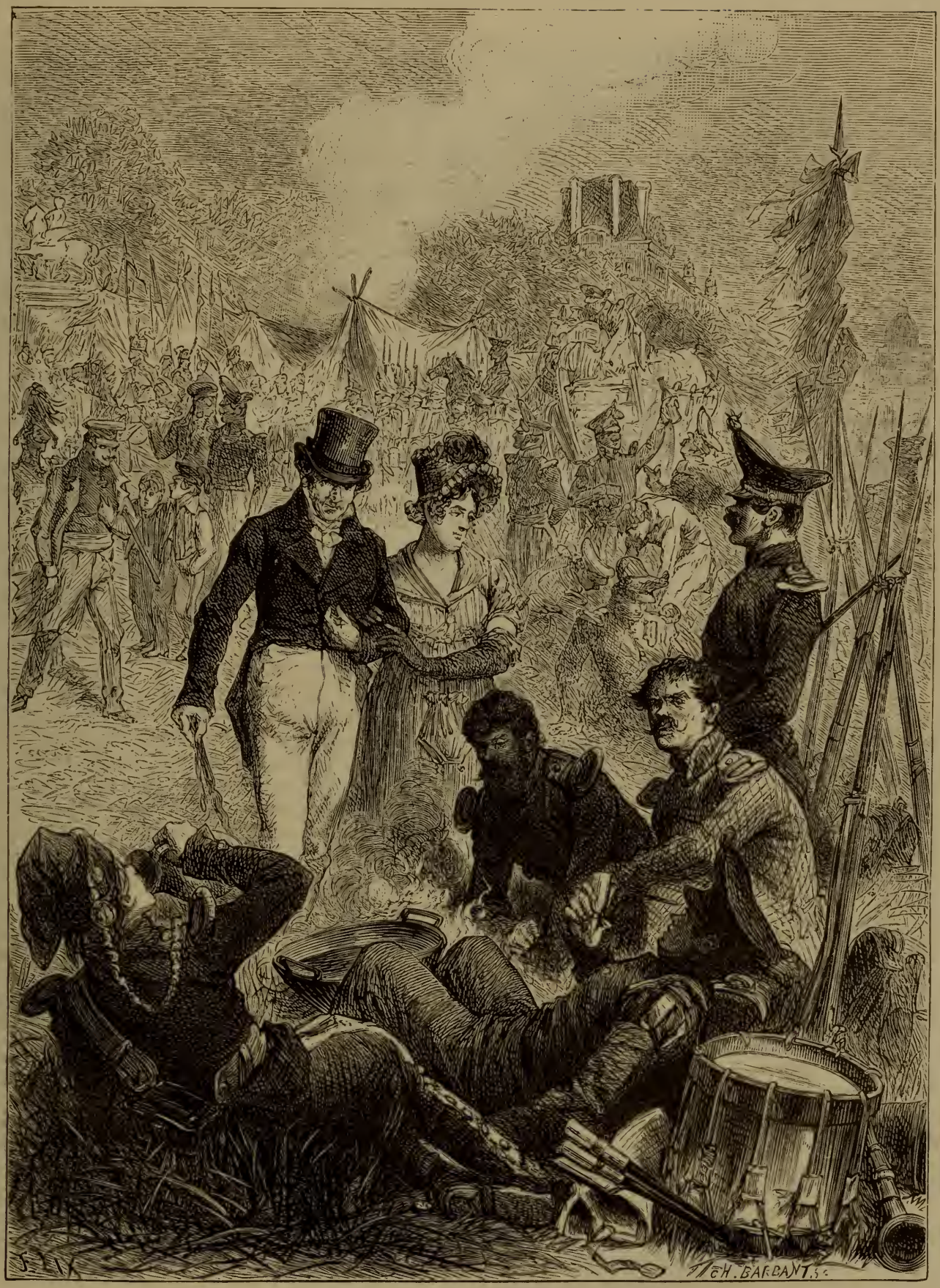

LES ALLIÉS A PARIS (1815)

III. — LA DÉFENSE D'HUNINGUE (1815)

Alors même que les armées alliées occupaient la France et la réduisaient à l'impuissance, des résistances isolées démontraient que l'énergie n'était point lassée partout. La défense d'Huningue par Barbanègre est restée comme une preuve de ce que peuvent quelques hommes de cœur, et comme une consolation au milieu de nos désastres. Barbanègre, le héros de cette défense, est devenu, à juste titre, populaire.

C'était un vieux soldat qui avait fait presque toutes les campagnes de la République et de l'Empire. Entré au service en 1793, il avait été nommé colonel en 1804, et, après avoir combattu à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, était devenu général à Eckmühl. On retrouve son nom cité parmi ceux des braves à Wagram, pendant la retraite de Moscou, à Krasnoé. Après 1814, il rentra dans ses foyers; mais lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, Barbanègre reprit son épée et fut chargé de la défense d'Huningue.

A la nouvelle du désastre de Waterloo, il réunit sa petite garnison, composée d'une centaine d'artilleurs, de cinq gendarmes, d'une quarantaine de soldats provenant de différents régiments de ligne, d'une vingtaine de douaniers, de quelques militaires retraités et enfin de cent cinquante gardes nationaux.

Déjà en 1796, la place commandée par le général Abatucci, âgé seulement de 26 ans, avait opposé une résistance héroïque aux Autrichiens. Le général avait péri glorieusement et un monument avait été élevé en son honneur. Barbanègre résolut de continuer ces nobles traditions de la ville. Ses soldats jurèrent de conserver Huningue à la France ou de s'ensevelir sous ses ruines.

Après quelques escarmouches contre les habitants de Bâle qui étaient venus ravager les villages voisins, Barbanègre vit approcher une véritable armée, conduite par un prince autrichien, l'archiduc Jean. Huningue se trouva complètement investie le 14 août et les Autrichiens ouvrirent la tranchée. La guerre était terminée depuis longtemps et l'ennemi eût pu attendre la signature du traité définitif. Mais la résistance de cette petite ville blessait l'orgueil des alliés, et bientôt 130 bouches à feu tonnèrent, lançant des bombes qui détruisirent la plupart des maisons. Barbanègre ne s'émut point. Il avait fait blinder avec soin une caserne qui servit de refuge aux blessés, aux vieillards, aux femmes et aux enfants. Les habitants valides secondaient la garnison et travaillaient soit à éteindre les incendies, soit à porter les munitions. Un dépôt de munitions sauta dans une redoute qui fut bouleversée ; mais les Autrichiens ne purent s'établir dans l'ouvrage. L'archiduc fit encore une fois sommer la place de se rendre. Barbanègre répondit qu'il consentait bien à reconnaître Louis XVIII, mais qu'il ne se rendrait pas. Le bombardement recommença. La petite garnison se multipliait et la place répondait de son mieux au feu terrible des Autrichiens. Enfin le 26, on conclut un armistice, et Barbanègre profita de ce répit pour réunir tous ses hommes et calculer ce qui lui restait de ressources. Ayant à peine trouvé cinquante soldats valides, il consentit alors à traiter. Il signa une capitulation des plus honorables : la garnison devait sortir avec les honneurs de la guerre et rejoindre l'armée française réunie derrière la Loire.

L'armée autrichienne prit position, le 27, pour assister au défilé de la garnison qu'elle croyait nombreuse, à en juger par la résistance qu'elle avait rencontrée. La population des villages voisins et de Bâle était accourue pour assister à ce spectacle qui fut un des plus curieux que l'histoire ait eus à enregistrer. Bientôt parurent deux tambours, puis un petit peloton d'infanterie de ligne; ensuite s'avançait le général avec quelques officiers d'état-major. Enfin deux pelotons de canonniers et cinq gendarmes fermaient la marche; en tout une cinquantaine d'hommes presque tous blessés, tous amaigris par les privations et noircis par la poudre. Les Autrichiens demeurèrent stupéfaits : une armée de vingt-cinq mille hommes avait été arrêtée pendant onze jours par une poignée de braves. L'archiduc Jean ne put s'empêcher de témoigner son admiration, il s'approcha de Barbanègre et l'embrassa.

Cette résistance fut l'arrêt de mort d'Huningue. Les alliés ne voulurent point laisser subsister une telle place, qui avait joué toujours un rôle important dans la vallée du Rhin. Aussi, dans le second traité de Paris, du 20 novembre, exigèrent-ils la démolition des fortifications de cette ville, qui dut subir cette humiliation et perdit, depuis cette époque, le rang qu'elle occupait parmi nos places de guerre. Elle demeurait au moins française. Elle ne l'est plus aujourd'hui, sinon de cœur, depuis la fatale guerre de 1870, qui nous a enlevé la province si belliqueuse et si patriotique de l'Alsace

LE DÉFILÉ DES DÉFENSEURS D'HUNINGUE

IV. — LA RÉACTION ROYALISTE. — MORT DU MARÉCHAL BRUNE

Louis XVIII arrivait au pouvoir à l'âge du repos et la situation dans laquelle il se trouvait, à son retour en 1815, était, il faut bien le dire, trop profondément troublée, pour que ce prince pût la dominer. Il se laissa dominer par elle. D'un côté les souverains alliés qui, pour la seconde fois, venaient de le rétablir sur le trône, de l'autre les royalistes, irrités de la révolution de 1815, pressaient Louis XVIII de satisfaire leurs exigences. Il dut payer cher le bon vouloir de ses amis les alliés et céder à une réaction qui dépassait certainement ses rancunes.

Les débris de l'armée française qui s'étaient retirés derrière la Loire inquiétaient encore les souverains alliés : ceux-ci exigèrent de Louis XVIII le licenciement de l'armée. Ce licenciement fut prononcé par une ordonnance du 16 juillet, rendue publique le 12 août, et l'on vit les vétérans des guerres de la République et de l'Empire se disperser, regagnant tristement leurs foyers, obligés de cacher leur cocarde tricolore, mais emportant dans leur cœur le ressentiment de leur humiliation.

En même temps Louis XVIII cédait aux colères de son parti. Malgré la capitulation du 3 juillet, qui, en livrant Paris aux alliés, avait garanti l'oubli du passé, malgré la proclamation datée de Cambrai, le 28 juin, par laquelle le roi avait promis de n'excepter du pardon que les personnes désignées par les deux Chambres, Louis XVIII, sans attendre l'ouverture des Chambres et par simple ordonnance du 24 juillet, proscrivit cinquante-sept personnes. C'était Fouché, ce ministre de l'Empire et des Cent-Jours, devenu, quoique régicide, ministre du frère même de Louis XVI, qui les avait désignées comme coupables d'avoir abandonné le roi avant le 23 mars 1815, c'est-à-dire avant sa sortie du royaume. Dix-neuf devaient être traduites devant des conseils de guerre, trente-huit étaient bannies.

Le colonel Labédoyère, dont le régiment avait, le premier, acclamé Napoléon à Grenoble, et qui figurait sur l'ordonnance du 24 juillet, ne voulut point s'éloigner sans revoir sa famille : il revint à Paris. Découvert, il fut traduit devant un conseil de guerre, condamné à mort et fusillé, le 19 août, dans la plaine de Grenelle. Il avait vingt-neuf ans. Le jour même où Labédoyère marchait au supplice, on amenait à Paris le maréchal Ney.

Ce n'était pas en mettant la proscription à l'ordre du jour qu'on pouvait calmer les violentes passions du Midi, à ce moment surexcitées. Des bandes royalistes, à peine dispersées pendant les Cent-Jours, y entretenaient l'agitation. Le 25 juin, à la nouvelle du désastre de Waterloo, une émeute éclata à Marseille et une colonie de Mamelucks, ramenée d'Égypte par Napoléon, fut massacrée. Le général Verdier, qui occupait la ville, se retira sur Toulon, près du maréchal Brune. Celui-ci, envoyé par l'empereur pour contenir le Midi, avait accompli sa mission sans rigueur, et lorsque Louis XVIII fut rétabli sur le trône, il remit son commandement au marquis de Rivière. Mais on avait répandu l'accusation fausse que le vainqueur de Bergen avait trempé dans les excès de la Révolution et pris part aux massacres de septembre en 1792. Or Brune n'était point à Paris à l'époque de ces massacres. Quand le maréchal passa à Avignon, le 2 août, il dut s'arrêter pour les relais de la chaise de poste. La nouvelle de son arrivée excita une vive émotion, des attroupements se formèrent. Le maréchal néanmoins allait échapper, lorsqu'à la porte de la ville, un piquet de garde nationale le retint imprudemment pour vérifier son passeport. La foule empêcha le départ et ramena la voiture à l'hôtel des Postes. Le maréchal se barricada dans l'hôtel, mais tandis que les autorités faisaient de vains efforts pour calmer la foule, des forcenés pénétrèrent par les toits des maisons voisines, et l'un d'eux tua le maréchal d'un coup de pistolet. Traîné dans les rues d'Avignon, le corps de la victime fut jeté dans le Rhône.

Le corps ne fut retrouvé qu'à plus de dix-huit lieues d'Avignon et enseveli par un pauvre garde champêtre, puis transporté dans le domaine de Mas-des-Tours, appartenant à M. de Chartrouse. Celui-ci garda le secret pendant deux ans et ce ne fut qu'au bout de ce temps que la veuve du maréchal put connaître l'endroit où reposait son mari. Elle fit ramener ses restes à Paris, dans son hôtel, dont toutes les pièces furent, pour ce jour-là, tendues de noir. Elle garda le cercueil, disant : « Il restera là jusqu'au jour où j'aurai vengé sa mémoire. Je demande uniquement à Dieu de me laisser vivre assez pour qu'il me soit permis d'enfermer l'arrêt vengeur dans sa tombe. » Elle n'eut point de repos qu'elle n'eût obtenu le droit de poursuivre les assassins. Mais les coupables n'avaient pas été arrêtés : la cour de Riom rendit, en 1819, un jugement par contumace. Encore la veuve dut-elle en payer les frais.

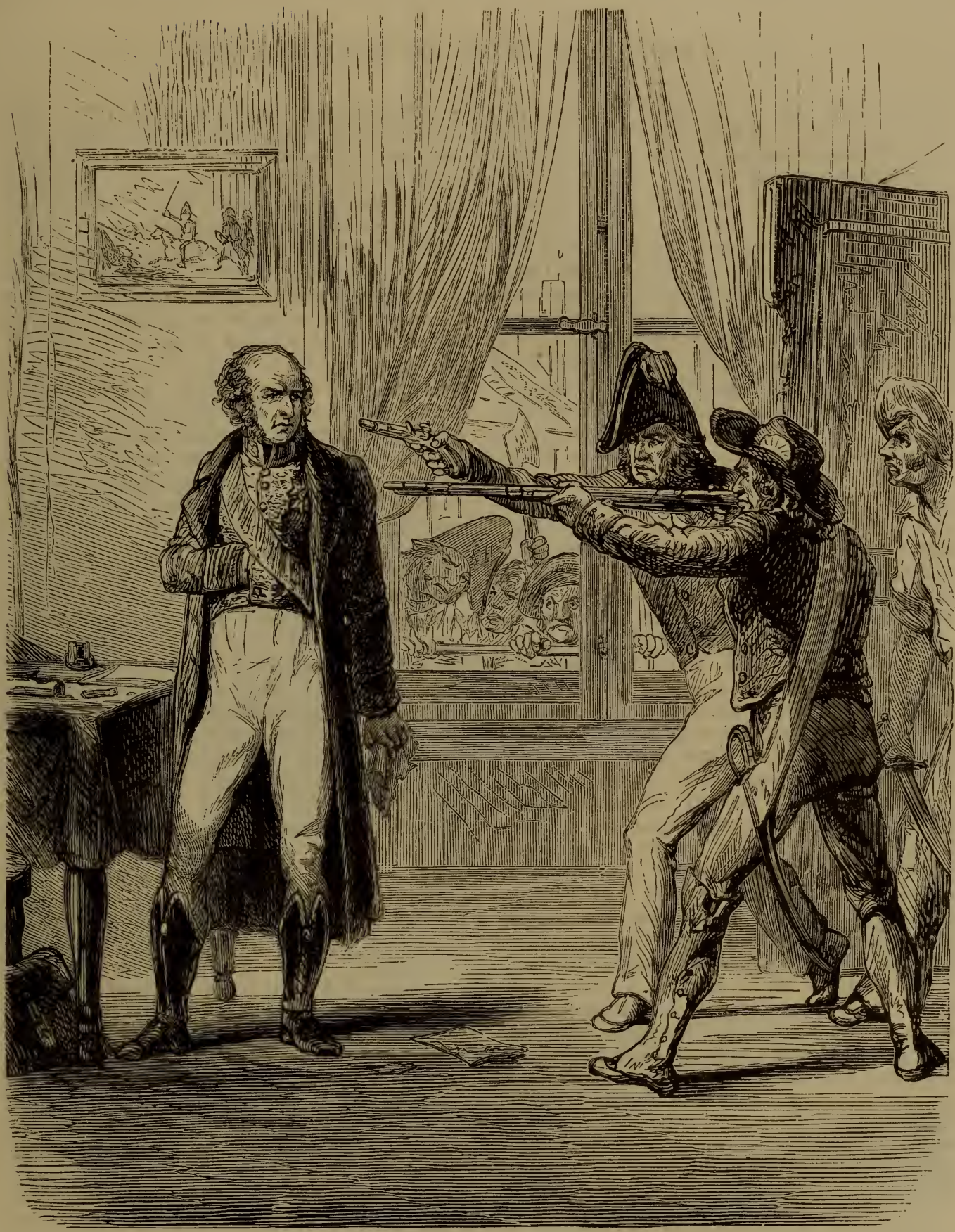

MORT DU MARÉCHAL BRUNE

V. — PROCÈS ET MORT DU MARÉCHAL NEY.

L'irritation était vive chez les royalistes contre le maréchal Ney, et ils disaient tout haut qu'il fallait un éclatant exemple. Son cas était particulièrement grave, puisque, mis à la tête d'une armée chargée de combattre Napoléon, il avait passé de son côté. En vain Ney protestait-il de la sincérité de ses intentions au moment de son départ et rejetait-il sa faute sur la crainte qu'il avait eue d'engager la guerre civile, alors que cette guerre même semblait folle. Le maréchal fut traduit devant un conseil de guerre que refusa de présider le doyen des maréchaux, Moncey. Une ordonnance royale destitua Moncey et le condamna à un emprisonnement de trois mois. Le maréchal Jourdan fut alors désigné avec les maréchaux Masséna, Augereau, Mortier, les généraux Gazan, Claparède et Villate. Ces vieux guerriers traînèrent en longueur, près de trois mois, l'instruction du procès et accueillirent avec empressement le système de défense adopté par les avocats du maréchal, Berryer (père) et Dupin. Ceux-ci crurent sauver leur client en déclinant la compétence du conseil de guerre. Le maréchal Ney, pair de France, n'était justiciable que de la Chambre des Pairs. Certes, le moyen eût été excellent, si Ney avait dû être jugé par la Chambre des Pairs dont il avait fait partie. Mais cette Chambre venait précisément d'être renouvelée et remplie des royalistes les plus dévoués ; les émigrés les plus ardents y figuraient, et c'était livrer, en réalité, le maréchal à ses ennemis politiques. Le duc de Richelieu, président du conseil des ministres, avait dit le mot de la situation, en pressant la Chambre des pairs de statuer sur le sort du maréchal Ney. « Ce n'est pas seulement au nom du roi, au nom de la France, avait-il dit, c'est même *au nom de l'Europe* que nous venons vous conjurer et vous requérir à la fois de juger le maréchal Ney. »

Parmi les personnages étrangers qui s'empressaient de garnir les tribunes de la Chambre des Pairs, on remarquait le prince royal de Wurtemberg, M. de Metternich, des diplomates, des généraux russes et anglais. Les défenseurs du maréchal crurent trouver un moyen de salut dans le traité du 20 novembre qui cédait à la Prusse la ville de Sarrelouis, lieu de naissance du maréchal. Ney ne voulut point accepter ce singulier moyen de défense. « Non, non, s'écria-t-il, je suis Français, je mourrai Français ! »

Le 6 décembre, les plaidoiries étaient terminées, la sentence capitale fut prononcée par 139 voix. A trois heures du matin, le 7 décembre, l'arrêt était rendu et signé, après une séance qui n'avait pas duré moins de quinze heures. Le maréchal s'était couché tout habillé et on vint le réveiller à trois heures et demie pour lui lire l'arrêt. Il ne laissa pas continuer l'énumération de ses longs titres : « Dites Michel Ney et bientôt un peu de poussière. » Il demanda ensuite l'heure de l'exécution et on lui indiqua neuf heures. Il se rendormit, en attendant l'arrivée de la maréchale et de ses enfants qu'il avait fait prévenir. La dernière entrevue fut attendrissante et Ney, pour y mettre fin, dit que la maréchale aurait peut-être le temps d'arriver jusqu'au roi. La pauvre femme saisit avidement cet espoir et s'éloigna. Tandis que la maréchale courait aux Tuileries et attendait dans les antichambres, une voiture venait prendre Ney au petit Luxembourg. Le curé de Saint-Sulpice, qui accompagnait le maréchal, faisait difficulté de monter avant lui : « Montez le premier, dit celui-ci, monsieur l'abbé, je serai plus vite que vous là-haut. » Ney croyait être conduit à la plaine de Grenelle, mais la voiture, arrivée au bout du jardin, s'arrêta dans la grande allée qui mène à l'Observatoire. Le maréchal manifesta quelque surprise, puis se dirigea près du mur qu'on lui indiqua, remit sa tabatière d'or au curé de Saint-Sulpice pour la maréchale, lui laissa pour ses pauvres l'argent qui lui restait et se plaça en face du peloton de vétérans. Un officier proposa de lui bander les yeux. « Ignorez-vous, s'écria-t-il, que depuis vingt-cinq ans j'ai l'habitude de regarder en face les boulets et les balles. » Puis il ajouta : « Je proteste devant Dieu et la patrie contre le jugement qui me condamne ! J'en appelle aux hommes, à la postérité, à Dieu ! vive la France ! » ôtant ensuite son chapeau de la main gauche et indiquant sa poitrine de la main droite, il s'écria d'une voix forte : « Soldats, droit au cœur ! » Le maréchal Ney tomba frappé à mort et son corps resta un quart d'heure exposé sur le lieu d'exécution. Mais, à cette heure matinale, en ce quartier alors très désert, l'assistance fut peu considérable. Sitôt qu'on fut averti au château, le duc de Duras éconduisit la maréchale, en lui déclarant « que le roi ne pouvait lui accorder son audience, cette audience devenant sans objet ». Ce fut ainsi qu'elle apprit la cruelle vérité.

Une statue a été dressée, en 1852, sur la place même où le héros de la Moskowa est tombé sous des balles françaises.

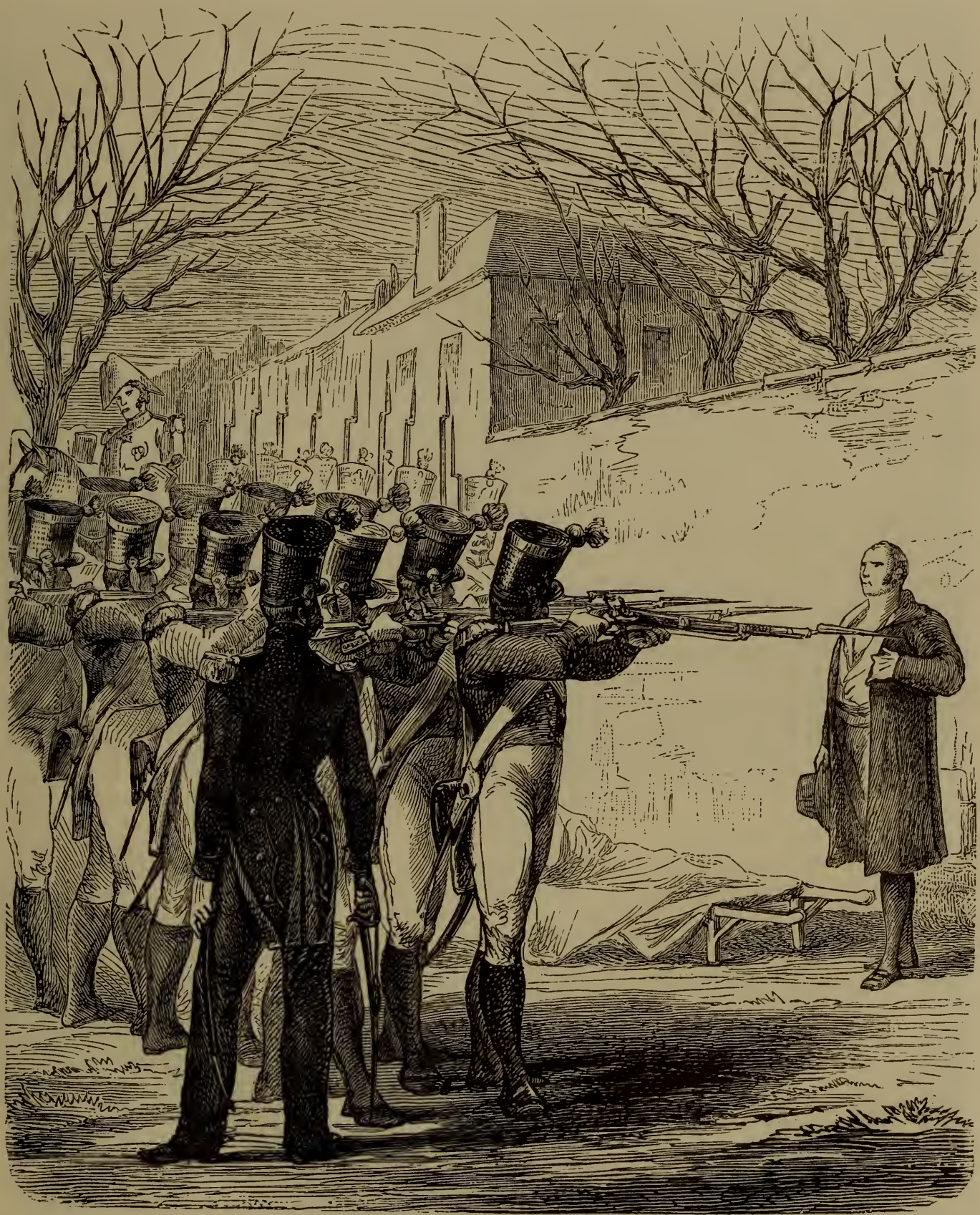

PROCÈS ET MORT DU MARÉCHAL NEY (IL S'ÉCRIA D'UNE VOIX FORTE : « SOLDATS, DROIT AU CŒUR! »)

VI. — ÉVASION DE M. DE LAVALETTE

M. de Lavalette avait, dans sa jeunesse, été l'aide-de-camp de Bonaparte en Italie. Celui-ci lui avait fait épouser une parente de Joséphine de Beauharnais, et, devenu empereur, lui confia la direction générale des postes, que Lavalette garda pendant tout le règne de Napoléon. Il tomba avec son maître et demeura à l'écart durant la première Restauration. Le 20 mars, au matin, apprenant la prochaine arrivée de Napoléon, il reprit, sans trouver la moindre résistance, la direction de l'administration des postes. Louis XVIII avait quitté Paris; le désordre était partout. M. de Lavalette reprit l'exercice de ses anciennes fonctions et assura la régularité d'un des services les plus importants. Il n'avait point conspiré et se croyait à l'abri de toute poursuite; mais le parti royaliste s'acharna contre lui, et il fut une des victimes désignées pour satisfaire les désirs de vengeance qui troublaient alors toutes les têtes. Lavalette avait refusé de fuir, mais bientôt il se vit saisi et traduit, non devant un conseil de guerre, mais devant la cour d'assises (24 novembre).

Condamné à mort, malgré les plaidoiries éloquentes de ses défenseurs, Lavalette se pourvut en cassation et le délai qui en résulta donna le temps à ses amis de faire d'actives démarches pour obtenir sa grâce. Les plus hauts personnages, le maréchal Marmont, le duc de Richelieu lui-même intercédèrent en vain.

Le roi n'avait pas même voulu changer le mode de supplice et accorder que Lavalette fût fusillé. L'échafaud se dressait donc et Marmont se vit obligé de détruire les dernières illusions qui restaient à madame de Lavalette. Il l'engagea, si elle le pouvait, à donner suite à un projet d'évasion dont elle avait parlé. Il n'y avait plus de temps à perdre et le 20 décembre, la veille même de l'exécution, madame de Lavalette résolut de se dévouer. Elle venait tous les jours, à cinq heures, partager le dîner de son mari. Faible et maladive, elle arrivait dans une chaise à porteurs. Elle vint donc, comme à l'habitude, et se fit accompagner de sa fille et d'une vieille gouvernante. Elle s'était revêtue par dessus sa robe ordinaire d'une large robe doublée de fourrures. Après le dîner, après les embrassements qui avaient ému les gardiens, informés déjà que c'était la dernière entrevue, M. de Lavalette se couvrit à la hâte, derrière un paravent, de la robe fourrée, d'un chapeau de femme, et sortit de la chambre, s'appuyant sur le bras de sa fille, se tenant courbé et se cachant la figure dans un mouchoir comme pour cacher ses larmes. A la faveur d'une demi-obscurité et d'un attendrissement général, il put traverser un corridor, la salle du greffe, une cour gardée par un poste nombreux de gendarmerie. A l'intérieur madame de Lavalette faisait du bruit derrière le paravent, pour faire croire à la présence de son mari. Celui-ci avait pu enfin gagner la chaise à porteurs, mais n'avait pas tardé à la quitter, près de la rue de Harlay, pour monter dans un cabriolet qui l'attendait. Encore quelques minutes, il était perdu. En effet, on n'avait pas tardé à s'apercevoir dans la chambre de la disparition du prisonnier. Madame de Lavalette s'était en vain jetée sur le geôlier pour l'empêcher d'appeler et avait lutté pour gagner du temps. Mais les cris mirent tout le monde en éveil. On se jeta à la poursuite des porteurs de la chaise, on les rejoignit, mais on n'y trouva plus que la fille du fugitif.

Les barrières furent immédiatement fermées, les voitures publiques arrêtées, un grand nombre de maisons fouillées. Une ordonnance sévère enjoignit aux habitants de faire déclaration des personnes logées chez eux. Ces recherches n'aboutirent qu'à exciter de plus en plus les sarcasmes contre le ministère qui renouvelait les mesures de la Terreur, pour retrouver une victime. Des discussions passionnées s'engagèrent à la Chambre des députés.

Le ministère n'était certainement pas coupable d'avoir favorisé la fuite du prisonnier, et cependant celui-ci était caché dans l'hôtel même du ministre des affaires étrangères, à quelques pas de la demeure du président du conseil. M. de Lavalette y avait été amené par des amis sûrs et caché dans l'appartement du chef de la comptabilité, M. Bresson qui, jadis conventionnel et proscrit, ne demandait pas mieux que de sauver un proscrit. M. de Lavalette demeura dans cet asile, que n'aurait jamais pu soupçonner la police, une quinzaine de jours. Puis on se préoccupa de le faire sortir de Paris. Un général anglais, sir Robert Wilson, prêta son concours et emmena Lavalette comme son officier. Le fugitif put gagner ainsi la Belgique, puis la Bavière, où il dut vivre dans l'isolement, pour ne pas exciter les réclamations du gouvernement français. Madame de Lavalette avait subi des épreuves trop terribles : elle resta quelque temps prisonnière et sans nouvelles de son mari ; sa raison s'égara.

ÉVASION DE M. DE LAVALETTE

VII. — LA CHAMBRE INTROUVABLE (1815-1816)

La Chambre des députés, sortie des élections faites sous la pression des baïonnettes étrangères, se composait des royalistes les plus exaltés. « Les hommes que le roi ramenait avec lui, dit Beugnot, n'avaient pas pu prendre une idée des changements survenus depuis un quart de siècle dans notre droit public et dans nos mœurs. De la meilleure foi du monde, ils ne voyaient dans Louis XVIII qu'un roi qui continuait Louis XV et Louis XVI ; c'était les blesser que d'essayer de les convertir ; il semblait qu'on profanât le sanctuaire de la fidélité. »

Dans le premier transport de sa joie, Louis XVIII s'était félicité d'avoir *trouvé* une *Chambre introuvable*. Cet éloge, l'opinion et l'histoire l'ont changé en flétrissure. Les premières lois votées par la Chambre suspendaient la liberté individuelle et la liberté de la presse. C'est à peine si dix membres s'opposèrent à l'établissement des *Cours prévôtales*. Ces Cours, instituées pour trois ans, par une loi du 4 décembre 1815, prononçaient des sentences sans appel, pouvaient supprimer même le droit de grâce du souverain et ordonner l'exécution immédiate. Ces tribunaux exceptionnels, par la rapidité de leurs instructions, leur mépris des droits de la défense, la cruauté de leurs arrêts, s'attirèrent bientôt une sinistre renommée. Les députés de la Chambre introuvable étouffèrent par leurs clameurs la voix de Voyer-d'Argenson, qui osait appeler l'attention sur les massacres du Midi. Une loi d'amnistie faillit devenir, grâce aux amendements, une nouvelle loi de proscription. La Bourdonnaie dressa des catégories qu'il voulait faire excepter de l'amnistie.

Les catégories furent rejetées, mais on bannit les régicides qui avaient adopté l'Acte additionnel aux constitutions de l'empire. Carnot et David allèrent mourir en exil. Avec les biens du clergé non aliénés, la Chambre songeait à reconstituer la dotation territoriale de l'Église. Elle réclamait aussi, avec instance, que la tenue des registres de l'état civil fût rendue aux ministres du culte, et demandait la révision de quatorze articles de la Charte, dont elle condamnait les dispositions libérales. Presque toutes les propositions de lois venaient des députés ; et le cabinet, au lieu de diriger la Chambre, la suivait malgré lui. « Questions constitutionnelles, questions religieuses, questions financières, dit un écrivain qui n'est point hostile à la Restauration, tout provoquait des débats où les passions monarchiques empruntaient aux passions révolutionnaires et leur langage et leurs allures. Il y avait je ne sais quoi d'étrange et de dépaysé dans l'attitude de ce parti de gentilshommes, devenus tribuns par dévouement et presque factieux par fidélité. La Chambre engageait chaque jour contre la couronne, par ses propositions législatives, la lutte la plus acharnée comme la plus inconstitutionnelle, puisque le principe de l'initiative royale était formellement consacré par la charte de 1814. »

Le gouvernement se préoccupait de modifier cette situation et proposait un système électoral qui, en renouvelant par séries la Chambre, ne devait pas tarder à en modifier l'esprit. Le projet était, d'ailleurs, calculé de manière à assurer partout le triomphe des candidats agréables au gouvernement. La Chambre rejeta presque toutes les dispositions du projet ministériel, qui étaient dirigées contre elle et notamment le renouvellement partiel. Les discussions vives, animées, témoignèrent une fois de plus de l'hostilité des députés contre le ministère. Même le président de la Chambre introuvable, *Lainé*, ne tarda pas à se trouver débordé par des passions qu'il avait en vain tâché de contenir, tout en les partageant. A la séance du 8 avril 1816, sur une simple question de forme s'éleva un incident, futile en apparence et qui ne tarda pas à devenir une tempête. Une discussion s'étant engagée entre le président et M. de Villèle, sur le dépôt d'un rapport et la date à laquelle devait commencer le débat, le marquis Forbin des Issarts intervint avec vivacité et fut rappelé à l'ordre. M. Forbin des Issarts protesta et déclara que la Chambre pouvait seule prononcer un rappel à l'ordre. Il demanda en même temps que la Chambre donnât raison à M. de Villèle, et obtint un vote conforme à ses désirs. Aussitôt M. Lainé descendit du fauteuil présidentiel et envoya au roi sa démission de président. Le roi ne l'accepta point et M. Lainé continua de diriger les travaux d'une Chambre plus royaliste que le roi et qui se rendit bientôt insupportable à Louis XVIII.

Enfin, Louis XVIII, cédant aux conseils de son principal ministre, le duc de Richelieu, et surtout de son favori, le ministre de la police, le comte Decazes, rendit la fameuse ordonnance de dissolution, du 5 septembre 1816. Les députés poussèrent des cris de colère, mais la plupart ne furent pas réélus. Chateaubriand publia son pamphlet de la *Monarchie selon la Charte*. Il perdit son titre de ministre d'État et ne put empêcher le gouvernement de passer des hommes du côté droit aux royalistes modérés.

LA CHAMBRE INTROUVABLE (LE PRÉSIDENT LAINÉ, BLESSÉ D'UN VOTE DE LA CHAMBRE DONNE SA DÉMISSION)

VIII. — LE DUC DE RICHELIEU. — LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE (1818)

Parmi les hommes investis du pouvoir dans les temps si troublés de la seconde Restauration, l'un de ceux qui surent le mieux garder la modération et la dignité du caractère au milieu des passions déchaînées, fut le duc de *Richelieu*, petit-fils du maréchal si célèbre au dix-huitième siècle et arrière-petit-neveu du redoutable cardinal.

Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie de Vignerod, duc de Richelieu, avait, dès sa jeunesse, parcouru l'Europe pour s'instruire; la Révolution étant survenue, il ne rentra point en France et prit du service en Russie, où il combattit dans les guerres contre les Turcs. Il signala sa bravoure à l'assaut terrible d'Ismaïl, et son humanité, plus utile encore que son courage, dans une guerre conduite par le farouche Souwaroff. Puis, sous le czar Alexandre Ier, au lieu de prendre part, comme tant d'autres émigrés, aux guerres contre la France, il accepta le poste de gouverneur de la Crimée où son administration intelligente initia un peuple encore à demi sauvage et nomade à la vie sédentaire et industrieuse.

Il avait d'abord refusé d'entrer, dès le retour du roi, au conseil où siégeait Fouché. M. de Talleyrand, qui avait, dès le premier jour, obtenu et comptait garder la présidence du conseil, affectait de ne pas redouter la concurrence du duc de Richelieu, indiqué à Louis XVIII comme l'homme le plus capable de lui concilier la Russie. « M. le duc de Richelieu, disait Talleyrand, est l'homme de France qui connaît le mieux la Crimée. » Le duc de Richelieu n'en fut pas moins appelé à remplacer Talleyrand, le 25 septembre 1815, et à continuer les négociations avec les souverains alliés pour le traité définitif. Ce traité réduisait le territoire à des limites qui restaient bien en deçà des limites de 1789. Richelieu s'adressa à l'empereur Alexandre : « Ne portez pas, lui dit-il, au désespoir une grande nation. Je serai le premier à conseiller ce noble désespoir à mon roi et à mon pays, si on ne revient pas à un système de modération, aussi conforme à la saine politique qu'à la justice et à l'honneur. » Alexandre intervint et obtint que les alliés renonçassent à leurs exigences. Il remit ensuite au duc la carte sur laquelle les plénipotentiaires allemands avaient tracé la ligne qui enlevait à la France Lille, Strasbourg, avec deux lieues de territoire, depuis la Flandre jusqu'à l'Alsace. L'empereur lui dit : « Conservez cette carte que je ne rétablis que pour vous seul : elle sera, dans l'avenir, le témoignage de vos services, de mon amitié pour la France et le plus beau titre de noblesse de votre maison. »

Malgré ce succès, le traité du 20 novembre n'en restait pas moins bien lourd, bien onéreux, et le duc se résigna à grand'peine à y attacher son nom. « Tout est consommé, écrivait-il à la marquise de Montcalm, j'ai apposé, plus mort que vif, mon nom à ce fatal traité. »

Du moins se hâta-t-il d'en atténuer les plus douloureuses conséquences, en cherchant à diminuer la durée de l'occupation militaire d'une partie du territoire, fixée à sept ans. Au bout de deux ans, par suite d'habiles mesures financières et le prompt acquittement des premiers termes de l'indemnité de guerre, il avait réduit la durée de l'occupation à cinq ans, le chiffre de l'armée d'occupation de trente mille hommes et, par conséquent, allégé les charges qui pesaient sur le trésor. En 1818 le duc de Richelieu crut le moment favorable pour entreprendre la grande négociation qui était devenue sa préoccupation presque unique.

Au congrès d'*Aix-la-Chapelle* (septembre 1818) le duc parla de la délivrance du territoire français. Le czar lui dit : « Votre nation est brave et loyale, elle supporte ses infortunes avec une résignation courageuse : me répondez-vous d'elle ? pensez-vous que son gouvernement soit solidement établi ? Parlez-moi franchement, je suis l'admirateur et l'ami de votre nation, *je ne demande que votre parole.* » Le duc répondit : « Sire, je vous donne ma parole que la France est tranquille et pacifiée : trois années écoulées en sont le témoignage manifeste. Vous nous avez demandé sept cents millions, je vous les apporte. » L'évacuation du territoire fut décidée et un réel soulagement apporté au pays, rendu enfin à l'indépendance.

Toutefois, au moment où le duc de Richelieu rendait ce service signalé à la France, il tombait du pouvoir. Effrayé par les progrès des libéraux dans les élections de 1817 et de 1818, il sollicitait de Louis XVIII un retour en arrière dans la politique intérieure et voulait se rapprocher des ultra-royalistes. Le ministre de la police, le comte *Decazes*, tout-puissant sur l'esprit du roi, encourageait au contraire Louis XVIII à persister dans la politique libérale. Le duc de Richelieu quitta le ministère des affaires étrangères (29 décembre 1818). La Chambre lui vota une récompense nationale, mais le duc l'abandonna aux hospices de Bordeaux.

MINISTÈRE DU DUC DE RICHELIEU. — LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE D'APRÈS MARLET (1818)

IX. — L'ASSASSINAT DU DUC DE BERRY (1820)

Après la retraite du duc de Richelieu, le comte Decazes ne tarda pas à devenir président du conseil (17 novembre 1819). Il s'opposait à la réaction, sans adhérer toutefois au programme des libéraux : il rejetait l'ancien régime, sans admettre sincèrement le nouveau. Aussi les ultras l'accusèrent-ils de pactiser avec la Révolution, les libéraux de servir la contre-révolution. Impuissant à maintenir l'équilibre entre les deux principes, dont la lutte agitait encore l'Europe, il fut victime de ce qu'il appelait *son jeu de bascule*.

De graves agitations en Allemagne et en Italie effrayaient alors les royalistes. Le 22 mars, le ministère proposa une loi qui rendait à la presse une certaine liberté et soumettait les délits à l'appréciation du jury : elle ne fut votée qu'après les plus vifs débats (17-26 mai).

Aux élections de 1819, pour le renouvellement du cinquième de la Chambre, les libéraux gagnèrent 28 sièges, ce qui porta le chiffre de leur groupe à 90 sur 257 députés. L'élection d'un ancien conventionnel, l'abbé Grégoire, qui n'avait pas voté la mort de Louis XVI, mais qui s'était associé à ce vote par une lettre postérieure, excita une clameur générale dans les rangs de tous les royalistes et la Chambre annula l'élection. Le comte Decazes ouvrit les yeux et tenta un rapprochement avec le côté droit. Il résolut de modifier la loi électorale, qu'il avait, l'année précédente, voulu maintenir à tout prix. Ce fut en vain : un déplorable événement hâta sa chute.

Le dimanche 13 février (1820), le dimanche gras, le duc et la duchesse de Berry étaient allés à l'Opéra. Ce théâtre était alors situé dans la rue de Richelieu (où se trouve aujourd'hui le square Louvois). La duchesse de Berry, se trouvant fatiguée, voulut se retirer avant la fin du spectacle, vers onze heures. Le duc la reconduisit à sa voiture, comptant rentrer ensuite. Le factionnaire présentait les armes et tournait le dos à la rue de Richelieu. Le comte de Choiseul, le comte de Mesnard, le comte de Clermont-Lodève accompagnaient le duc et la duchesse. Tout à coup, un homme, venant du côté de la rue de Richelieu, passe rapidement entre le factionnaire et un valet de pied qui relevait le marche-pied du carrosse. Il heurte ce dernier, se jette sur le prince, au moment où celui-ci se retournant pour rentrer à l'Opéra, disait à la duchesse : « Adieu, nous nous reverrons bientôt. » L'assassin, appuyant la main gauche sur l'épaule gauche du prince, le frappa de la main droite au côté droit. Le comte de Choiseul, prenant ce misérable pour un homme qui en rencontre un autre en courant, le repoussa, en lui disant : « Prenez donc garde à ce que vous faites. » Le prince dit aussitôt : « Je suis assassiné, cet homme m'a tué, je tiens le poignard. » Au premier cri du prince, MM. de Clermont et de Choiseul, le factionnaire, plusieurs autres personnes avaient couru après l'assassin qui s'était enfui par la rue de Richelieu. La duchesse de Berry, dont le carrosse n'était pas encore parti, entend la voix de son mari et veut se précipiter par la portière qu'on entr'ouvre. Malgré les efforts que font ses dames pour la retenir, elle s'élance et rejoint le duc qu'on asseoit sur un banc, dans le passage où se tenait la garde. La blessure rendait beaucoup de sang : des médecins accoururent et on transporta le prince dans le petit salon de sa loge. Les chants et les danses continuaient dans la salle.

Bientôt la famille royale accourut éplorée; le duc d'Angoulême, frère aîné du duc de Berry, le comte d'Artois son père. Le célèbre chirurgien Dupuytren, mandé, arriva en toute hâte, mais la blessure était mortelle. Le couteau, dont le prince avait été frappé, avait six à sept pouces de longueur, la lame en était plate, étroite, à deux tranchants. Dans son agonie, le duc de Berry dit à sa femme : « Mon amie, ne vous laissez pas accabler par la douleur, ménagez-vous pour l'enfant que vous portez dans votre sein. »

Louis XVIII arriva à cinq heures du matin. Le duc de Berry lui demanda la grâce de « l'homme ». Le roi, ému, répondit : « Mon neveu, vous n'êtes pas aussi mal que vous le pensez, nous en reparlerons. » Bientôt le duc perdit connaissance et mourut. Le roi tint à lui fermer les yeux et se retira sans prononcer une parole.

L'assassin, qu'on avait pu arrêter, déclara qu'il n'avait été poussé à ce crime par aucune société, mais par sa haine contre les Bourbons; qu'il n'avait point de complices et qu'il avait frappé le duc de Berry pour tarir à sa dernière source le sang des Bourbons. Louvel, c'était le nom de ce misérable, était un garçon sellier; il n'avait pas plus de vingt-six ans. Il persista dans ses déclarations devant la Chambre des Pairs qui lui fit son procès (juin 1820); il y persista jusque sur l'échafaud.

LE DUC DE BERRY

ASSASSINAT DU DUC DE BERRY (13 FÉVRIER 1820)

X. — LE CARBONARISME.

Le parti libéral fut rendu responsable du crime isolé de Louvel, et la politique de modération condamnée. « Le poignard qui a tué le duc de Berry, disait-on, c'est une idée libérale. » Le roi ne put faire autrement que de consentir à la retraite du comte Decazes, auquel il donna le titre de duc (20 février).

Un nouveau ministère fut formé par le duc de Richelieu, qui reçut des ultra-royalistes et du comte d'Artois une promesse formelle d'appui. Aussitôt le nouveau cabinet suspendit la liberté individuelle, la liberté de la presse. Il présenta une nouvelle loi électorale, connue sous le nom de loi du *double vote* (1820). Deux collèges électoraux étaient créés par département : le collège d'arrondissement et le collège de département, formé par les électeurs du premier, payant au-dessus de mille francs de contributions directes. Les collèges départementaux nommaient 172 députés; les collèges d'arrondissements, 258. Les grands propriétaires, après avoir voté avec leurs collègues moins imposés à l'arrondissement, se trouvaient donc investis du privilège de voter encore au département et de choisir des députés tenant leur mandat de l'aristocratie foncière.

Le 29 septembre, la duchesse de Berry, enceinte lors de la mort de son mari, mit au monde un fils, le duc de Bordeaux. Cette naissance semblait promettre à la dynastie des Bourbons un nouvel avenir, et Lamartine la célébra dans une de ses *Méditations*. L'enfant, présenté au peuple par sa mère du haut du balcon des Tuileries, reçut les noms d'*enfant du miracle,* d'*enfant de l'Europe*, et fut baptisé avec de l'eau du Jourdain que Chateaubriand avait rapportée de la Terre-Sainte. Une souscription fut ouverte pour racheter le magnifique château de Chambord, qui fut donné au jeune duc de Bordeaux et qui demeura plus tard le seul patrimoine de ce prince, si fêté à sa naissance et destiné à vivre en exil jusqu'à sa mort en 1883.

Les ultra-royalistes se sentaient réconfortés par cet événement et se montraient plus intraitables. Les élections de 1820, faites sous l'influence de la loi du double vote, ramenèrent à la Chambre 76 membres de la Chambre introuvable. Le nombre des députés avait été augmenté et porté à 430 : les libéraux purent à peine compter sur 75 à 80 voix. Les chefs de l'extrême droite s'approchèrent enfin du pouvoir : de Villèle, Corbière et Lainé devinrent ministres d'État sans portefeuille.

A chaque renouvellement du cinquième de la Chambre, le parti libéral voyait les rangs de ses députés s'éclaircir et la majorité royaliste se fortifier. Manuel, Benjamin Constant, le général Foy tentaient de suppléer au nombre par le courage. Mais leurs voix étaient sans cesse couvertes par les clameurs, quand ils défendaient contre la calomnie les œuvres de l'Assemblée constituante, ou quand ils glorifiaient la cocarde tricolore. Les royalistes bientôt trouvèrent le cabinet de Richelieu trop peu zélé à les satisfaire. Le gouvernement ne participait point aux congrès que tenait la Sainte-Alliance, pour aviser aux moyens d'arrêter le mouvement libéral. Une phrase de l'*adresse* de 1821, qui blâmait la politique extérieure, renversa le second cabinet du duc de Richelieu. Alors le côté droit, le parti qui ne voulait des principes de 1789, ni au dedans ni au dehors, arriva au pouvoir. La victoire des hommes de 1815 était complète (décembre 1821).

L'homme le plus important de ce cabinet, qu'on avait en quelque sorte imposé au roi, fut l'habile financier M. *de Villèle*, devenu, l'année suivante, président du conseil. Louis XVIII, affaibli par les infirmités, ne voulut point recommencer la lutte et laissa son frère le comte d'Artois gouverner véritablement sous son nom.

Ne pouvant plus résister par la force ouverte, les classes populaires s'organisèrent secrètement, les conspirations naquirent des conspirations. Napoléon, prisonnier sur le rocher de Sainte-Hélène, paraissait plus grand qu'au temps où il régnait. Sa mort même (5 mai 1821) accrut le prestige de son souvenir. Déjà, au mois d'août 1820, une conspiration militaire, celle du capitaine Nantil, avait été découverte dans la garde royale. Le 1er janvier 1822, une vaste conspiration, à laquelle Lafayette n'était pas resté étranger, reçut un commencement d'exécution à Belfort. C'était la première apparition du *Carbonarisme*.

Des conspirateurs, réfugiés en Italie, en avaient apporté les statuts et la discipline des carbonari italiens. Il se forma à Paris une société, dans laquelle vinrent se fondre toutes les anciennes sociétés. Le comité supérieur reçut le nom de *Haute-Vente;* au-dessous se trouvaient des *ventes centrales* et des *ventes particulières*. Toutes les ventes correspondaient avec leur vente supérieure, sans correspondre entre elles et ignoraient l'existence de leurs voisines. Seul le comité supérieur savait les forces de la Société.

LE CARBONARISME. — UNE SÉANCE DE VENTE

XI. — LES CONSPIRATIONS. — LES QUATRE SERGENTS DE LA ROCHELLE

La conspiration de Belfort causa la perte du colonel Caron, qui entreprit de délivrer des prisonniers, puis essaya de séduire un escadron de lanciers. Les lanciers reçurent l'ordre de suivre le colonel, se promenèrent avec lui dans plusieurs villages, en proclamant Napoléon II, l'arrêtèrent ensuite et le livrèrent à l'autorité qui le fit fusiller (octobre 1822). Le 10 juin, dans le Midi, le capitaine Vallé avait été condamné à mort pour un simple programme lu dans un repas. A Saumur, cette même année, on vit trois conspirations. Au mois de février, le général Berton avait soulevé la petite ville de Thouars et marché sur Saumur; mais sa troupe fut dispersée et lui-même obligé de s'enfuir. Le Carbonarisme s'introduisit ensuite dans l'école de cavalerie et coûta la vie à un maréchal des logis. Enfin, au mois de juillet, Berton reparut et renoua les fils brisés des précédentes conjurations. Il fut livré par un lieutenant de carabiniers qui n'avait feint d'entrer dans ses vues que pour le trahir. Berton fut envoyé au supplice le 6 octobre.

Les victimes les plus intéressantes de ces nouvelles agitations furent quatre sous-officiers du 45e de ligne. Ce régiment, récemment arrivé à la Rochelle, comptait des Carbonari qui furent invités à seconder les mouvements préparés dans l'Ouest par le général Berton. Quatre sergents, Pommier, Raoulx, Gobin et surtout Bories cherchaient à gagner d'autres sous-officiers à la Charbonnerie; mais leurs réunions secrètes éveillèrent les soupçons : ils furent trahis par un sergent-major qu'ils venaient d'affilier à leur Vente particulière et qui dévoila à l'autorité tout ce qu'il avait appris sur cette organisation mystérieuse, dont le gouvernement ignorait le secret. Arrêtés, puis conduits à Paris, les quatre sergents furent traduits devant la cour d'assises de la Seine. Le procureur général de Marchangy s'acharna après ces hommes qui ne pouvaient être réellement accusés que de participation à une société secrète, mais dans la personne desquels on voulait frapper la *Charbonnerie* tout entière. Effrayant les jurés par un tableau imaginaire de la puissance et des projets destructeurs du Carbonarisme, Marchangy, dans un réquisitoire violent, demanda la peine de mort contre les accusés. Parmi les défenseurs des quatre sergents et des nombreux complices qu'on leur avait adjoints, se trouvaient les noms d'avocats qui devaient presque tous devenir l'honneur du barreau français ou arriver aux plus hautes fonctions publiques : Mérilhou, Barthe, Boulay de la Meurthe, Plougoulm, Delangle, Boinvilliers, Chaix d'Est-Ange, etc. En dépit de tous leurs efforts coalisés et de tout leur talent, ils ne purent sauver leurs clients. Bories, qui s'était offert pour satisfaire par sa mort la vengeance du gouvernement et sauver ses compagnons, ne fut pas écouté et ne put empêcher ses camarades Raoulx, Pommier et Gobin d'être condamnés avec lui.

La sentence est prononcée au milieu d'une émotion indicible. Les quatre sergents seuls sont calmes et remercient leurs défenseurs de leur dévouement. En vain tous les affiliés à la Charbonnerie cherchent-ils à faire évader les condamnés : ils n'y réussirent point. Les quatre sergents avaient pourtant eu, à la Rochelle, l'occasion de fuir. La concierge de la prison les avait laissés sortir plusieurs fois sur parole, mais ils n'avaient jamais voulu abuser de la confiance placée en eux par une pauvre femme.

Le 21 septembre, à quatre heures de l'après-midi, les condamnés sortirent de la Conciergerie et montèrent chacun dans une charrette. On les avait en vain adjurés de sauver leur vie, en révélant l'organisation de la Haute Vente et les noms des vrais chefs du Carbonarisme. Ils avaient refusé et parurent dignes, comme des hommes qui meurent pour une cause à laquelle ils sont profondément attachés. La foule était immense, la sympathie générale : aussi le gouvernement avait-il déployé des forces militaires qui déconcertèrent les Carbonari prêts à tenter un coup de force pour délivrer leurs camarades. On raconte qu'un ancien émigré, un fervent royaliste, témoin de la mort courageuse de ces sous-officiers qui, après s'être embrassés, montèrent l'un après l'autre, d'un pas ferme, sur l'échafaud, ne put s'empêcher de dire : « Ces malheureux jeunes gens semblaient mourir avec joie; leur seul cri était : « Vive la liberté! » Ils le poussaient même lorsque leur tête, placée sous le couteau, était près de tomber. Cet amour de la liberté, ajoutait-il avec l'accent de la surprise, est donc un sentiment bien puissant, bien profond, pour inspirer un aussi fanatique dévouement. »

Le souvenir des quatre sergents de la Rochelle est resté populaire et, malgré le temps écoulé, la petite colonne qui marque au cimetière du Montparnasse leur sépulture, n'a cessé d'être, chaque année, l'objet de la curiosité empressée d'une foule sympathique.

LES CONSPIRATIONS DE 1822 (ARRESTATION DU COLONEL CARON A BELFORT)

XII. — EXPULSION DU DÉPUTÉ MANUEL (1823)

Une révolution avait renversé en Espagne le roi Ferdinand VII, et les souverains de l'Europe voulaient intervenir en sa faveur. Les royalistes français déclarèrent qu'il appartenait à un Bourbon de secourir un Bourbon. Chateaubriand, qui venait du congrès de Vérone où cette question avait été débattue, remplaça le duc de Montmorency aux affaires étrangères. Le président du conseil, Villèle, se vit pressé par le parti royaliste et menacé de perdre sa position; il se résolut à la guerre, malgré ses répugnances personnelles. Les députés libéraux s'élevèrent avec force contre l'expédition projetée. Chateaubriand la défendit : « Ferdinand, dit-il, n'est encore qu'un prisonnier dans son palais, comme Louis XVI l'était dans le sien avant d'aller au Temple et de là à l'échafaud. La France révolutionnaire enfanta une Convention, pourquoi l'Espagne ne produirait-elle pas la sienne? » Répondant à ce discours, le député Manuel fit observer que les malheurs dont on parlait avaient été précisément causés par l'intervention étrangère. Ces mots soulevèrent une violente tempête; on accusa Manuel de se faire l'apologiste du régicide et on demanda son exclusion. Elle fut votée, mais, au sortir de la Chambre, la foule fit une ovation à Manuel et le désordre faillit tourner à l'émeute.

Le lendemain (4 mars 1823), Manuel entre néanmoins à la Chambre, en costume de député et suivi de tous les membres de l'opposition, revêtus également de leur costume officiel. Le président Ravez invite Manuel à se retirer et alors commence une des scènes les plus fameuses dans les annales parlementaires.

Manuel, assis au deuxième banc de l'extrême gauche, entre MM. de Girardin et Teisseyre, se lève et dit : « Monsieur le président, hier j'ai annoncé que je ne cèderais qu'à la force; aujourd'hui je tiendrai ma parole. »

Les gardes nationaux, commandés par un capitaine et par un sergent, s'avancent les premiers; derrière eux se rangent des soldats de ligne, des vétérans. — A la vue des gardes nationaux, la plupart des membres de la gauche se lèvent en protestant : « Quoi! la garde nationale! C'est elle que l'on choisit pour violer le sanctuaire de la représentation nationale. On veut la déshonorer! »

MM. de La Fayette, de Girardin, Leseigneur et Labbey de Pompières se font remarquer par leur véhémence. Soldats et chefs, étonnés, troublés par les apostrophes de la gauche, restent immobiles. Le commandant des vétérans s'avance alors et donne l'ordre au capitaine de la garde nationale de faire avancer ses hommes. Personne ne bouge. Des bancs de la gauche et des tribunes publiques partent des applaudissements.

Au moment où le commandant quitte la salle, effaré, entre un détachement de trente gendarmes, armés de sabres et de carabines, commandés par le colonel vicomte de Foucault qui, s'adressant à l'extrême gauche :

— Messieurs, dit-il, je viens de recevoir de M. le président l'ordre formel de faire sortir M. Manuel, puisqu'il a résisté aux injonctions qui lui ont été faites et aux efforts de la garde nationale.

Plusieurs voix. — Emmenez-nous tous à la fois! Oui, oui, tous!

M. de Girardin. — Prenez garde à ce que vous allez faire.

M. de Foucault. — J'exécute mes ordres. Gendarmes, *empoignez-moi* M. Manuel.

Des gendarmes, le colonel en tête, envahissent les deux premiers bancs de la gauche. M. de Foucault invite Manuel à se lever et à le suivre. Manuel refuse; il est saisi au bras par le colonel, et au collet par deux gendarmes, qui s'efforcent de l'entraîner. Tous ses amis se précipitent vers lui, l'entourent, et cherchent à le délivrer de l'étreinte des gendarmes. Durant quelques instants, gendarmes et députés, confondus dans un seul groupe, se débattent dans une sorte de pêle-mêle.

Enfin Manuel, dont le sang-froid ne s'est pas démenti un seul instant, est amené au bas des gradins; là, il s'arrête, fait signe à ses amis qu'ils n'ont plus rien à tenter, que tous les moyens de résistance ont été épuisés, et se laisse enfin conduire hors de la salle.

Tous les membres de la gauche sortent en même temps que lui, et l'accompagnent jusque dans la cour d'honneur.

Les députés de la gauche, en quittant le Palais Législatif, rédigèrent une protestation qu'ils remirent au président de la Chambre le lendemain 5 mars.

M. Ravez en refusa la lecture. Les députés de la gauche se levèrent et sortirent de la salle ayant à leur tête le général Foy. Les membres de la gauche ne reparurent plus aux séances jusqu'à la fin de la session.

EXPULSION DU DÉPUTÉ MANUEL (1823)

XIII. — EXPÉDITION D'ESPAGNE. — PRISE DU TROCADÉRO (1823)

L'armée française franchit, le 7 avril, la Bidassoa, sous le commandement du duc d'Angoulême, qui avait sous ses ordres les maréchaux Oudinot et Moncey, le général Molitor et le prince de Hohenlohe. Une conspiration, ourdie pour faire revenir l'armée sur Paris, échoua, et une fois sur le territoire étranger, les soldats ne songèrent qu'à trouver des occasions de combattre; elles furent rares.

L'armée ne rencontra point cette résistance opiniâtre qui l'avait arrêtée sous l'Empire. C'est qu'elle se trouvait dans des circonstances différentes et qu'elle n'eut point les mêmes ennemis. Elle venait défendre une dynastie espagnole, non imposer une dynastie nouvelle. Les moines qui avaient autrefois maudi ces mêmes soldats, ne pouvaient que les accueillir avec joie, puisqu'ils voyaient en eux les protecteurs de leur gouvernement. Les réactions royalistes éclataient partout sur le passage de l'armée et affligèrent les soldats français, spectateurs impuissants et indignés des vengeances des partis, que le duc d'Angoulême pourtant s'efforçait d'empêcher.

La marche sur Madrid s'accomplit sans difficulté et le duc d'Angoulême entra, le 24 mai, dans cette capitale. Il la trouva abandonnée par le gouvernement insurrectionnel, qui s'était transporté à Séville, puis à Cadix. Ferdinand VII, heureux de voir les Français accourir à sa délivrance, n'avait pas sans peine consenti à cet éloignement. Mais il était au pouvoir des Cortès et la peur, son unique sentiment, le déterminait à subir toutes les exigences. Les Français occupaient Madrid, mais aucune place forte, même dans le nord de l'Espagne, n'avait ouvert ses portes. Le duc d'Angoulême, confiant à des corps détachés la poursuite des sièges entrepris, marcha droit sur Cadix, pour terminer la guerre d'un seul coup (19 août). Le blocus de la place était déjà commencé depuis six semaines. L'arrivée du prince fut le signal des opérations décisives.

Les généraux avaient résolu d'emporter d'assaut le *Trocadéro*, petite presqu'île fortifiée qui s'avançait dans la baie de Puntalès, en face de Cadix. La garnison avait pratiqué une large coupure pour la séparer du continent : 50 bouches à feu et 1700 hommes défendaient les retranchements qu'on y avait élevés.

Les Français poussèrent activement les travaux des tranchées (19-30 août), et le matin du 31 le feu des batteries avait déjà bouleversé les ouvrages des Espagnols. Aussi, un peu avant le jour, une colonne d'assaut, formée de soldats de la garde et de soldats de ligne, appuyée par une section d'artillerie et un détachement du génie, s'élança sur les retranchements. Pas un cri, pas un coup de fusil. Les soldats purent ainsi surprendre les Espagnols et franchir le canal, quoiqu'ils eussent de l'eau jusqu'aux épaules. Réveillés par cette brusque attaque, les Espagnols courent à leurs pièces, mais les Français sont déjà dans l'ouvrage et, ne pouvant faire usage de leurs cartouches mouillées, se servent de l'arme qui est si terrible entre leurs mains, la baïonnette. Une lutte corps à corps s'engage. Pendant ce temps, le génie établit un pont volant; les bataillons se succèdent et leur feu régulier rend toute résistance inutile de la part des défenseurs de la presqu'île : ils mettent bas les armes. La position du Trocadéro était considérée par les habitants de Cadix comme imprenable; aussi furent-ils effrayés en voyant les Français s'y établir et demandèrent un armistice. Le duc d'Angoulême réclama, avant tout pourparler, la mise en liberté de Ferdinand VII. Les Français attaquèrent le fort Santi-Petri, élevé à l'opposé de Cadix, sur un rocher : bombardé du côté de la mer et du côté de la terre, ce fort fut rendu le 20 septembre.

Le 28 et le 29 septembre, d'actives négociations s'ouvrirent, les Cortès se déclarèrent dissoutes et Ferdinand VII put venir dans le camp français où il reprit l'exercice de son autorité absolue. Au nord, Pampelune avait capitulé le 27 septembre; la Catalogne seule prolongea sa résistance. Le maréchal Moncey termina, dans le mois de novembre, la soumission de cette importante province, si ardente à toutes les époques dans la défense de sa liberté.

Ferdinand VII, protégé pendant cinq ans par nos baïonnettes, fit du pouvoir qu'on lui avait rendu, le plus triste usage. Il déclara nuls et non avenus, malgré ses promesses, tous les actes du gouvernement constitutionnel et commença à se venger de tous ceux devant lesquels il avait tremblé pendant trois ans. Des conseils de guerre prononcèrent de nombreuses condamnations, les prisons se remplirent et la Péninsule, loin de retrouver la paix, se vit livrée à toutes les fureurs d'une réaction sanglante. Ce qui caractérisa surtout les résultats de l'intervention de la France, c'est que notre influence, loin de se fortifier en Espagne, s'y affaiblit car Ferdinand VII fut aussi peu reconnaissant envers nous qu'envers ses sujets.

VUE DE CADIX

XIV. — LE ROI CHARLES X (1824-1830)

La guerre d'Espagne avait affermi le parti ultra-royaliste. « Nous devons faire la guerre contre la révolution des deux côtés des Pyrénées, » écrivaient les journaux ministériels. La suppression de la Faculté de droit de Grenoble ; le licenciement de l'École normale supérieure; la suspension du cours d'histoire de M. Guizot à la Sorbonne, prononcée bien que M. Guizot eût été secrétaire général du ministère de la Justice en 1815 ; la réunion de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques sous la direction de l'évêque d'Hermopolis, M. de Frayssinous, révélaient l'intention du ministère Villèle de ralentir le mouvement des esprits et d'étendre l'influence politique du clergé. Les règlements pour l'observation stricte du dimanche se multiplièrent et le préfet de l'Aisne alla jusqu'à interdire les danses et les jeux, même après la célébration des offices. Cet arrêté donna lieu à un célèbre pamphlet de Paul-Louis Courrier, sous le titre de : *Pétition de villageois que l'on empêche de danser.*

Afin de mieux assurer son pouvoir, le ministère voulut se constituer dans la Chambre des députés une majorité plus stable. On substitua au renouvellement partiel le renouvellement intégral et on donna au mandat de député une durée de sept ans. Le 24 décembre 1823, la Chambre fut dissoute. Les nouvelles élections répondirent aux espérances ministérielles : presque tous les députés de 1815 revinrent siéger au Palais-Bourbon, et on qualifia la Chambre nouvelle de *Chambre retrouvée.* Cette assemblée vota, le 8 juin 1824, la septennalité de son mandat. Tout le monde prévoyait l'avènement prochain d'un roi plus favorable aux projets réactionnaires et on ne fatigua pas de discussions irritantes les oreilles d'un roi mourant. Louis XVIII ne régnait déjà plus que de nom; mais il surmontait ses douleurs pour jouer son rôle de représentation. Le 25 août, fête de Saint-Louis, il recevait les hommages des grands corps de l'État; le 16 septembre il avait cessé de vivre (1824). La part personnelle de ce prince dans les évènements de son règne est fort restreinte. Il suivit les évènements plus qu'il ne les dirigea ; mais sa modération naturelle, le soin qu'il prenait de son repos, la liberté de son esprit, l'empêchaient de se faire le serviteur d'un parti. Il savait avancer ou reculer, quelquefois mal à propos, mais il ne s'enfermait pas dans cette obstination qui devait perdre son frère.

Nul mouvement, nulle conspiration ne troubla la transmission régulière du pouvoir. Le nouveau roi Charles X, pouvait, en donnant satisfaction aux légitimes aspirations du peuple, faire oublier son origine et ses antécédents; il ne sut que conduire la France à une nouvelle révolution.

« Il n'y a que M. de Lafayette et moi qui n'ayons pas changé depuis 1789, » disait-il un jour, et il disait vrai. A travers les vicissitudes de sa vie, il était resté celui qu'on avait connu, dit Guizot, « à la cour de Versailles et dans la société aristocratique du dix-huitième siècle, sincère et léger, confiant en lui-même et dans ses entours, peu observateur et peu réfléchi, quoique d'un esprit actif, attaché à ses idées et à ses amis de l'ancien régime, comme à sa foi et à son drapeau. Sous le règne de son frère Louis XVIII, et dans la scission du parti monarchique, il avait été le patron et l'espérance de cette opposition royaliste qui fit hardiment usage des libertés constitutionnelles, et il s'était fait alors en lui un singulier mélange d'intimité persévérante avec ses anciens compagnons et de goût pour la popularité nouvelle d'une physionomie libérale. Monté sur le trône, il fit à cette faveur populaire plus d'une coquetterie royale et se flatta sincèrement qu'il gouvernerait selon la Charte, avec ses idées et ses amis d'autrefois. »

D'une belle prestance, se tenant droit et ferme à cheval, Charles X avait sur son frère l'avantage de pouvoir se montrer au peuple et passer des revues. Aussi, dès le 30 septembre, le nouveau roi ordonna-t-il une revue de la garde nationale au Champ-de-Mars. Le matin, une ordonnance avait supprimé la censure et rétabli la liberté de la presse. La foule se porta nombreuse au Champ-de-Mars et son enthousiasme fut redoublé par un de ces mots heureux qui, en France, dispensent souvent des idées et des actes. Serré de près par des groupes de jeunes gens qui l'acclamaient, un moment confondu au milieu d'eux, Charles X commanda à son escorte de ne faire aucune résistance : « Point de hallebardes! » s'écria-t-il. Le roi se montrait affable, accueillait les solliciteurs, accordait des grâces, si bien qu'on croyait à un changement total de la politique du règne précédent.

Les illusions durèrent peu. Le 1er décembre, une ordonnance mettait à la retraite cent soixante-sept généraux de la République et de l'Empire. Puis M. de Villèle fit porter aux Chambres des projets de loi impopulaires, qui trahissaient la pensée du gouvernement et marquaient les premières étapes sur la route où il devait rencontrer un abîme.

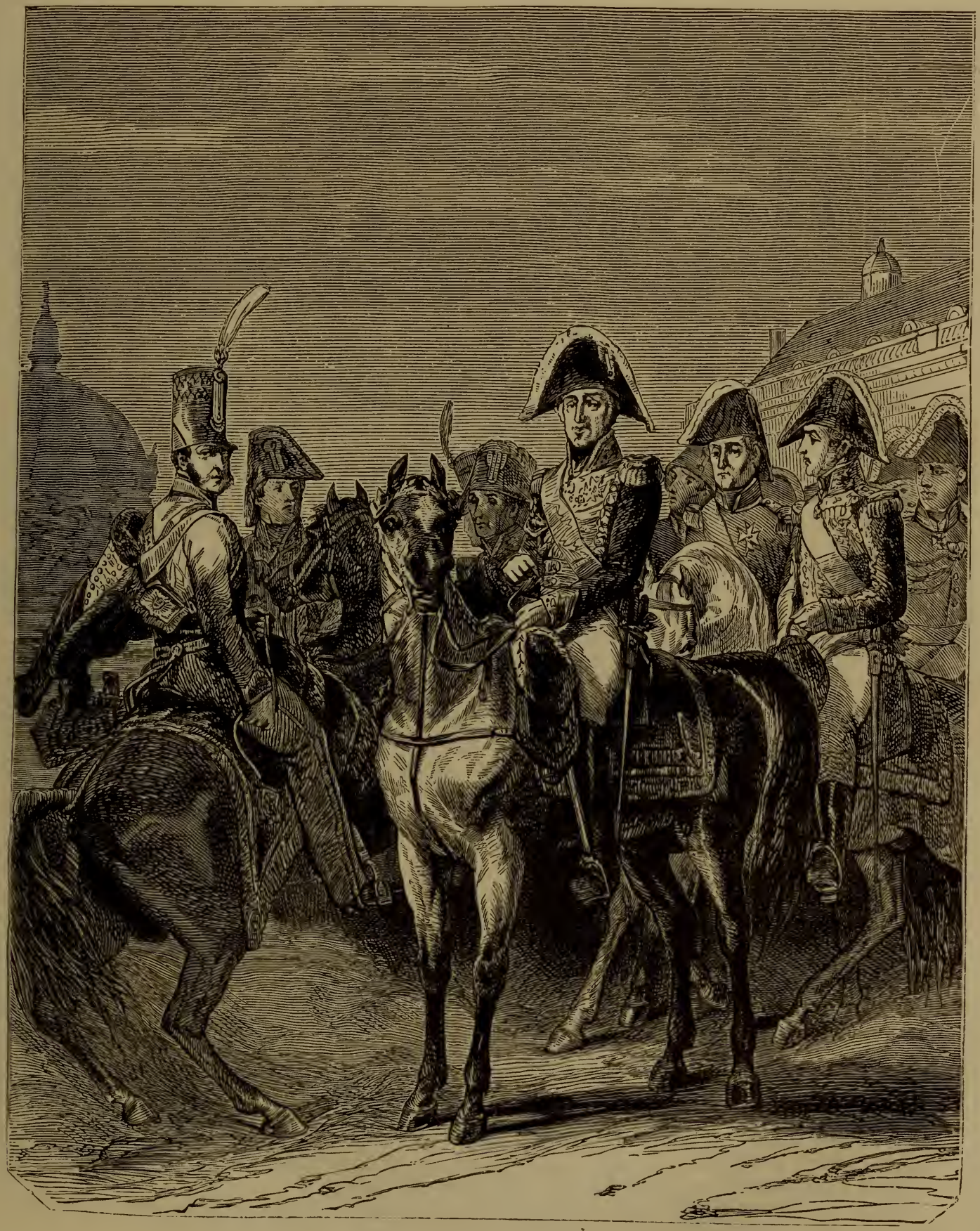

LE ROI CHARLES X (1824-1830)

XV. — LOIS IMPOPULAIRES. — LE GÉNÉRAL FOY

Charles X avait, dès les premiers mois, perdu le bénéfice de l'aisance aimable avec laquelle il avait pris possession du pouvoir. Il avait tout de suite fait voter par les deux Chambres (15 mars-20 avril) une indemnité d'un *milliard* aux émigrés, ses anciens compagnons. Cette mesure a depuis été estimée comme ayant mis fin aux plaintes sans cesse renouvelées contre les confiscations de la Révolution, mais elle était célébrée comme une revanche, quoiqu'elle parût une insuffisante réparation aux émigrés, responsables pourtant des dommages qu'ils avaient subis, puisque l'émigration en avait été la première cause.

Bientôt s'ouvrit la discussion sur la loi du *sacrilège* qui, mêlant encore le spirituel et le temporel, l'Église et l'État, faisait tomber sous l'action de la justice humaine les atteintes à la foi. La profanation des vases sacrés, le vol dans une église avec effraction étaient punis de mort; la profanation des hosties emportait la peine des parricides. La loi rencontra une vive opposition dans les deux Chambres, de la part de tous les hommes éclairés. « L'homme sacrilège, s'écria Chateaubriand, devra marcher seul à l'échafaud et sans l'assistance d'un prêtre. » Celui-ci lui dira sans doute : « Jésus-Christ vous pardonne. » Et que lui répondra le criminel? « Mais la loi me condamne au nom de Jésus-Christ! » La Chambre des pairs vota la loi du sacrilège le 18 février, la Chambre des députés le 15 avril 1825.

La session, du reste, fut close de bonne heure. Les députés et les pairs devaient assister au sacre de Charles X, qui s'accomplit le 29 mai, dans la cathédrale de Reims, avec toute la pompe de l'ancien cérémonial. Charles X chercha à éblouir la foule par son faste, mais les générations nouvelles, moins naïves, tournèrent en raillerie les minutieuses formalités exhumées du moyen âge (29 mai). Le lendemain du sacre, Charles X, faisant encore revivre de vieux usages, tint, dans la cathédrale, un chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit. L'éclat des fêtes, qui se prolongèrent pendant plusieurs jours à Reims et à Paris, aurait pu faire illusion aux royalistes, si les sentiments de la population ne se fussent point, quelques mois plus tard, révélés par une manifestation imposante et spontanée.

Le général Foy mourut le 29 novembre. Après avoir pris part aux guerres de la République et de l'Empire, surtout en Espagne dans les campagnes de 1812 et de 1813, le général Foy, loin de se reposer malgré les blessures qu'il avait reçues, avait consacré la dernière moitié de sa carrière à lutter, dans la Chambre des députés, avec une rare énergie et une véritable éloquence, contre la réaction royaliste. Il avait surtout défendu l'armée et les souvenirs glorieux du drapeau tricolore. « C'était, dit M. de Barante (1), une sorte de religion qu'il professait avec un enthousiasme sincère et désintéressé ; en lui, elle se confondait avec l'amour de la liberté, avec la défense du territoire, avec le sentiment profond de l'indépendance nationale. Dans sa bouche, un tel langage n'avait rien de rhéteur ni de déclamatoire ; il ne blessait personne, en exprimant avec chaleur ce qu'il sentait avec vérité. D'ailleurs, il avait quelque chose de franc, d'ouvert, de généreux, qui n'excitait pas les haines politiques et calmait les irritations passagères de la discussion. »

Villemain, à une leçon duquel le général Foy avait voulu assister, en trace à son tour un beau portrait : « Ayant, dit-il, à peine dépassé le milieu de la vie, quoique d'apparence moins jeune que son âge, non pas fatigué ou refroidi, mais cicatrisé par la guerre, le général Foy, avec son front large et chauve, où retombaient de loin quelques mèches de cheveux blanchis, son profil ouvert et martial, et surtout le feu incessamment mobile de ses regards, portait en lui une sorte de fascination, de séduction impérieuse, donnée bien rarement à l'homme de tribune, et sous laquelle j'avais vu souvent s'incliner l'esprit de parti et se courber, en frémissant, l'intolérance politique (2). »

Malgré une froide pluie de novembre, cent mille personnes accompagnèrent au cimetière du Père-Lachaise les restes de l'homme qui s'était fait l'interprète de toutes leurs plaintes, l'écho de leurs douleurs, le vengeur de leurs insultes. Des jeunes gens s'emparèrent du cercueil et le portèrent sur leurs épaules. L'immense cortège se déroula tout le long de la ligne des boulevards et on n'arriva au Père-Lachaise qu'à la nuit ; les torches rendirent encore plus saisissant le tableau de ces funérailles, dont le caractère lugubre s'effaçait devant le triomphe décerné à l'orateur libéral. Le cimetière ne put contenir toute la foule. Casimir Périer ayant, dans son discours, annoncé que le général Foy laissait sa veuve et ses cinq enfants sans fortune, une voix s'écria : « La France les adoptera! » Des applaudissements répondirent et, dès le lendemain, des listes de souscription furent ouvertes; un million fut recueilli.

(1) *Études historiques et biographiques*, tome I, p. 320.
(2) Villemain, *Souvenirs contemporains*.

FUNÉRAILLES DU GÉNÉRAL FOY (1825)

XVI. — LA CONGRÉGATION. — LA LOI SUR LA PRESSE

Dans la session de 1826, une loi fut proposée, qui faisait revivre le *droit d'aînesse* dans les familles payant 300 francs d'impôt foncier. On revenait ainsi à la formation d'une classe privilégiée, on ruinait l'égalité civile, consacrée par le Code Napoléon et qui est une des conquêtes de 1789. Après de longues discussions, la Chambre des Pairs rejeta l'article qui rétablissait le droit d'aînesse. Ce vote excita une vive allégresse à Paris : toutes les maisons des quartiers commerçants s'illuminèrent.

A la même époque, un écrivain royaliste et religieux, M. de Montlosier, attaquait une association redoutable, la *Congrégation*, et publiait un ouvrage intitulé : *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique, tendant à renverser la religion, la société et le trône.* Sous la République, des fidèles se réunissaient secrètement pour célébrer les cérémonies du culte proscrit. Une de ces réunions, qui se tenait à l'ancien séminaire des Missions Étrangères, rue du Bac, subsista, lors même que la persécution fut passée. De là se forma une assemblée séculière telle que les Jésuites en organisent sous le nom de *Congrégation*. Elle s'étendit en 1814; quelques-uns de ses membres, élus députés, la mêlèrent à la politique : on y discutait d'avance les propositions à faire à la Chambre. Sous la direction du P. Ronsin, elle se développa rapidement, les princes s'y associèrent et la Congrégation devint le vrai gouvernement, lorsqu'un de ses affidés, le comte d'Artois, monta sur le trône. Elle multiplia son influence par la création d'une multitude de sociétés indépendantes, mais subissant et répandant son esprit.

On ne pouvait plus nier l'existence de cette puissance occulte, et le ministre des affaires ecclésiastiques, l'évêque d'Hermopolis, Frayssinous, l'avoua à la tribune, tout en la défendant (25 mai 1826). Le lendemain, il fit un pas de plus, en avouant aussi qu'on tolérait les établissements des Jésuites, bien que leur retour n'eût pas été autorisé. Le comte de Montlosier, déposa aussi contre la société de Jésus une dénonciation formelle. La Cour royale se déclara incompétente, mais les considérants de son arrêt proclamèrent les principes de cette société « incompatibles avec l'indépendance de tout gouvernement et bien plus incompatibles encore avec la Charte constitutionnelle. » Dans plusieurs départements, il y eut des troubles à l'occasion des missions que le clergé multipliait : à Rouen, le 18 mai; à Brest les 14, 17 octobre; à Lyon, le 31 octobre.

La liberté de la presse avait favorisé la réaction contre le parti qui compromettait la religion en l'associant à la politique : aussi ce parti sut-il obtenir du ministère, dans la session de 1827, un projet de loi qui ne permettait la publication d'aucun ouvrage que cinq jours après le dépôt; augmentait considérablement le prix des livres en frappant les feuilles d'un droit de timbre; limitait à cinq le nombre des propriétaires d'un journal et rendait ces propriétaires responsables de la conduite du journal; graduait de 2,000 à 20,000 francs les amendes et multipliait les délits. En un mot, Casimir Périer n'exagéra nullement, quand il traduisit ainsi ce projet : « L'imprimerie est supprimée en France et transportée en Belgique, au profit de l'étranger et des pays libres. »

De nombreuses pétitions d'imprimeurs furent soumises à la Chambre des députés; l'Académie française adressa au roi une respectueuse supplique que Charles X ne voulut point recevoir et dont les rédacteurs furent destitués de leurs emplois. La discussion s'ouvrit à la Chambre des députés le 14 février et fournit à Royer-Collard l'occasion de prononcer un de ses plus beaux discours. « Dans la pensée intime de la loi, dit-il, il y a eu de l'imprudence, au grand jour de la création, à laisser l'homme s'échapper libre et intelligent au milieu de l'univers. » La Chambre, après de vifs débats, n'en adopta pas moins le projet ministériel. La résistance devait venir d'ailleurs.

La Chambre des pairs s'inquiétait de la marche du ministère. Elle n'était point aussi dévouée à Villèle que la Chambre des députés, où le ministre perdait même du terrain. Un outrage fait aux restes d'un des membres les plus illustres de leur assemblée indigna encore les Pairs. Le duc de La Rochefoucault-Liancourt avait fondé un grand nombre d'établissements utiles. A ses funérailles, des jeunes gens de l'école de Châlons demandèrent à porter le cercueil : la famille le leur permit. Mais le duc était disgracié depuis longtemps, à cause de sa franchise; la police intervint; une rixe s'engagea et le cercueil roula dans la boue. L'impression profonde produite par ce scandale durait encore, lorsque le projet de loi si fatal aux livres et aux journaux fut présenté à la Chambre des Pairs. Une vive opposition éclata. Le ministère se vit obligé de retirer le projet de loi. La population parisienne manifesta sa joie par des illuminations brillantes et célébra cet événement comme une victoire (17 avril 1827).

FUNÉRAILLES DU DUC DE LAROCHEFOUCAULT-LIANCOURT (LE CERCUEIL ROULA DANS LA BOUE)

XVII. — LICENCIEMENT DE LA GARDE NATIONALE (1827)

Les fautes succédaient aux fautes ; à une parade militaire, dans la cour du château des Tuileries, Charles X avait été, le 16 avril, accueilli par la garde nationale d'une manière qui l'avait flatté. Aussitôt les officiers courtisans proposèrent une revue générale de la garde nationale, afin de contrebalancer l'effet déplorable produit par les mesures impopulaires des ministres qu'on prenait toujours soin de séparer du roi. Charles X indiqua cette revue pour le dimanche 29 avril et trois cent mille spectateurs se pressèrent, ce jour-là, sur les gradins qui entouraient alors le Champ-de-Mars. Cette revue excitait d'autant plus la gaieté parisienne, que chacun voulait voir ses parents et amis ornés de l'uniforme. La fête militaire fut splendide, grâce à un beau soleil de printemps. Mais les gardes nationaux, tout en évitant des manifestations blessantes, voulurent faire comprendre à Charles X qu'ils ne le laisseraient point attenter aux libertés publiques. Les cris de : *Vive la Charte !* dominèrent les cris de : *Vive le roi !* surtout devant le front de la 7ème légion. Comme le mécontentement du roi était visible, un garde national quitta les rangs et lui dit : « Votre Majesté trouve-t-elle donc mauvais que sa garde nationale crie : Vive la Charte ! » — « Je suis venu ici, répondit Charles X, pour recevoir des hommages et non des leçons. » La revue n'en continua pas moins, sans autre incident. Le défilé s'accomplit avec ordre et les cris de : *Vive le roi !* furent assez nombreux pour que Charles X dit, en rentrant aux Tuileries : « Cela aurait pu se passer mieux, il y a eu quelques brouillons, mais la masse est bonne et, au total, je suis satisfait. »

Les bataillons, en regagnant leurs quartiers, purent exprimer plus librement leurs sentiments et leur animosité contre la politique du ministère. En passant devant les hôtels du ministre des finances et du ministre de la justice, les gardes nationaux firent entendre les cris : A bas Villèle ! à bas Peyronnet ! Les ministres irrités se réunirent et résolurent de profiter de l'occasion pour décider le roi à prononcer la dissolution de la milice parisienne. Cette milice était pourtant composée presque exclusivement de la bourgeoisie et s'était plus d'une fois interposée entre la royauté et le peuple. Charles X ne demandait pas mieux que d'effacer encore un des souvenirs de 1789, et l'ordonnance de dissolution fut rendue le soir même. Dès le lendemain, la garde nationale cessa un service qui lui paraissait gênant et onéreux, mais dont elle ne vit plus que l'honneur, dès que cet honneur lui fut ravi. L'irritation fut extrême.

Quelques années plus tard, les uniformes de cette garde nationale, si imprudemment dissoute, reparaîtront tout à coup, mais sur les barricades ; les hommes qui, au jour d'une crise, se seraient peut-être interposés entre le peuple et les troupes, loin d'arrêter la lutte, y prendront part pour le peuple et à la tête du peuple.

Villèle ne pouvait plus gouverner avec une Chambre héréditaire nettement opposante et une Chambre élective où chancelait la majorité sur laquelle il s'appuyait. Une telle situation aurait dû déterminer sa retraite. Loin de là, elle lui inspira le désir d'assurer réellement sa domination. Le 5 novembre, la Chambre des députés fut dissoute et le *Moniteur* enregistra la création de 76 Pairs nouveaux. Les ministres espéraient, par cette fournée, briser la majorité opposante de la Chambre du Luxembourg et comptaient se rendre maîtres des prochaines élections. Ils se faisaient illusion sur les sentiments de la France.

« On ne conspirait plus, dit Guizot dans ses Mémoires, mais on discutait, on critiquait, on combattait avec ardeur dans l'arène légale. Ce n'étaient plus les sociétés secrètes, c'étaient les esprits qui fermentaient et éclataient de toutes parts. » Si les salons avaient leurs discussions passionnées, le peuple avait ses chansons. *Béranger* aiguisait contre les ministres et contre le fanatisme religieux ses épigrammes, d'autant plus mordantes qu'elles semblaient plus naïves. Les écrivains même les plus dévoués aux Bourbons avaient fini par se rallier au parti libéral. Les élections fixées au 17 novembre révélèrent assez clairement l'état des esprits. L'opposition royaliste s'allia à l'opposition libérale : on vit des hommes qui jusqu'alors s'étaient opiniâtrement combattus, se tendre la main. Le résultat fut presque entièrement favorable aux ennemis du ministère. Le dimanche 18, des illuminations dans plusieurs quartiers de Paris célébrèrent ce triomphe de l'opposition. Le lendemain, les manifestations devinrent plus bruyantes, des désordres eurent lieu et même des essais de barricades. Villèle ne se résignait pas encore à abandonner le pouvoir. Il comptait rompre la coalition, mais tous les côtés de la nouvelle Assemblée repoussèrent ses avances. Alors se forma le ministère Martignac, qui devait essayer une conciliation des doctrines libérales et des doctrines monarchiques (5 janvier 1828).

LICENCIEMENT DE LA GARDE NATIONALE (1827)

XVIII. — M. DE MARTIGNAC. — SON MINISTÈRE (janvier 1823-août 1829)

L'homme en qui se personnifiait le nouveau ministère et qui semblait appelé à opérer la réconciliation entre le parti libéral et la famille des Bourbons, s'était déjà fait remarquer à la tribune par son éloquence et l'élévation de ses idées. Né à Bordeaux en 1776, il avait été successivement avocat au barreau de Bordeaux, puis magistrat, conseiller d'État, directeur de l'enregistrement. « C'était, dit Guizot, un caractère facile, aimable, généreux, un esprit droit, prompt, fin, à la fois tranquille et libre ; il avait une éloquence naturelle et habile, lumineuse, élégante, persuasive ; il plaisait à ceux mêmes qu'il combattait. J'ai entendu M. Dupont de l'Eure lui crier doucement de sa place, en l'écoutant : « Tais-toi, sirène. » En temps ordinaire et pour un régime constitutionnel bien établi, c'eût été un aussi utile qu'agréable ministre ; mais il avait dans la parole comme dans la conduite plus de séduction que d'autorité, plus de charme que de puissance. » M. de Martignac, devenu ministre de l'Intérieur, avait fait partie de l'administration sous M. de Villèle, dont il gardait même quelques collègues. Le nouveau cabinet ne comptait guère que deux hommes qui se fussent distingués par leur opposition, Portalis et Roy, le ministre de la justice et le ministre des finances. Et cependant le roi, regardant ce ministère comme imposé, le subissait sans l'accepter. Aucun de ses membres ne possédait sa confiance. Ce ministère eut donc tout d'abord la cour contre lui.

Ce changement amena la création de deux portefeuilles qui ne furent point seulement une satisfaction donnée à deux ambitions, mais qui répondaient à des besoins véritables. La réunion de l'Université et des Affaires ecclésiastiques sous une même direction et sous l'autorité d'un évêque avait paru avec raison une subordination à l'Église. On créa donc, pour l'instruction publique, un ministère spécial : c'était lui assurer, en principe, l'indépendance (1er février 1828). Le premier ministre de l'instruction publique fut Vatisménil. De Saint-Cricq devint ministre du commerce et des manufactures. C'était là un signe de l'importance que depuis quelques années avait prise le mouvement commercial et industriel de la France.

Le nouveau ministère fit nommer par le roi, comme président de la Chambre, un des orateurs les plus distingués, un des chefs du parti constitutionnel, Royer-Collard. L'adresse qualifia de *déplorable* le système suivi par Villèle. Un député déposa même contre ce ministre une demande de mise en accusation. Un projet de loi sur la révision des listes électorales et du jury fut conçu dans l'esprit le plus sage et on apprit bientôt qu'un des premiers soins de M. de Martignac avait été de supprimer le *cabinet noir*. C'était un service organisé pour violer le secret des correspondances : l'ancien régime en avait fait une vraie institution. Sous Louis XV les secrets des lettres étaient livrés aux favorites, et le vieux roi Louis XVIII trouvait plaisir à se faire lire les correspondances plus ou moins galantes des personnages qu'il connaissait. M. de Martignac, en supprimant cette inquisition déloyale, avait fait acte d'honnêteté et de courage. Enfin, il présenta un projet de loi favorable à la presse.

Malheureusement, les députés de la gauche, qui peut-être auraient dû tenir compte au ministère des difficultés de sa position, le harcelèrent de leurs exigences ; ils trouvèrent le projet de loi encore trop rigoureux, les députés de la droite l'accusèrent d'imprudence. On le vota néanmoins le 19 juin (1828), sans que ce vote affermît la nouvelle administration.

Cependant M. de Martignac s'efforçait de distinguer le plus possible son administration de l'administration précédente. Des ordonnances du 16 juin décidèrent que la direction d'un établissement d'instruction ne pourrait être donnée à des membres de congrégations non autorisées, forcèrent les ecclésiastiques chargés de cette direction à affirmer par écrit qu'ils ne faisaient point partie d'une de ces congrégations, obligèrent les évêques à soumettre à l'agrément royal les choix des directeurs des écoles ecclésiastiques et limitèrent le nombre des élèves, en instituant, par compensation, 8,000 demi-bourses. Le parti religieux accueillit ces ordonnances avec des cris d'indignation et le ministre dut faire intervenir la cour de Rome pour amener la soumission des évêques.

M. de Martignac avait rouvert à la Sorbonne les cours de Guizot, de Cousin et de Villemain, où se pressait une foule avide d'entendre les considérations élevées de l'historien, les théories brillantes du philosophe et les analyses pénétrantes du critique littéraire, tous trois, d'ailleurs, émules par la science, l'autorité, la perfection académique du langage et la puissance oratoire. Enfin, une expédition en faveur de la Grèce, depuis longtemps réclamée par l'opinion, acheva de donner à l'administration de M. de Martignac un caractère libéral.

MINISTÈRE MARTIGNAC. — SUPPRESSION DU CABINET NOIR

XIX. — L'AFFRANCHISSEMENT DE LA GRÈCE

Antique berceau de la civilisation européenne, la Grèce, dans les temps modernes, était, sous la barbare oppression des Turcs, descendue à la condition la plus misérable. La vie et l'intelligence semblaient s'être retirées de son peuple : personne n'aurait reconnu dans les *rayas,* avilis et courbés sous le bâton, les descendants de Thémistocle, de Périclès et de Démosthène. La Révolution française sembla ranimer la malheureuse Grèce. Au bruit du canon français éveillant les échos des Pyramides, tonnant devant Saint-Jean-d'Acre et détruisant une armée turque à Aboukir, les Grecs prêtent l'oreille. Est-ce un libérateur qui leur vient ? Le canon gronde sur le Danube, les Russes s'avancent dans la Valachie et la Moldavie. Les Grecs tressaillent. Le chef de leur religion, le czar, marche-t-il à leur secours ? Chaque fois leurs espérances s'évanouissent. Mais, entrevue un instant, l'idée de la liberté les poursuivra sans cesse et une noble association, l'*Hétérie* se forme, dont les membres confondent dans un même amour la religion et la patrie et jurent de se sacrifier pour le triomphe de la foi et de la liberté grecques.

Ce fut de Janina que partit le signal, donné par Ali-Pacha, le bourreau des Grecs de Souli en 1803. Ce redoutable pacha avait réduit l'une après l'autre toutes les peuplades grecques de l'Épire. Il avait, en 1803, poursuivi les habitants de Souli jusque dans les montagnes les plus inaccessibles. Les Souliotes se défendirent jusqu'à la mort, et leurs femmes, plutôt que de tomber entre les mains des Musulmans, se jetèrent avec leurs enfants dans les précipices. Ali ne voulut point reconnaître l'autorité du sultan Mahmoud. Une armée turque vint l'assiéger dans sa capitale, en 1820 ; il repoussa toutes les attaques, mais bientôt serré de près, il apprit l'existence de l'Hétérie et, malgré le mal qu'aux jours de sa puissance il avait causé aux Grecs, il se fit admettre dans cette association, dès lors obligée de le défendre. Ypsilanti, aide-de-camp du czar Alexandre, proclama l'insurrection à Jassy, capitale de la Moldavie ; il échoua. Mais dans l'ancienne Grèce, un archevêque plante sur les murs de Calavitra le drapeau de l'indépendance (21 mars 1821). La Morée tout entière se lève. A Constantinople, on lui répond par un odieux massacre de la population grecque. Partout la dévastation et l'incendie accompagnent la marche des Turcs ; on dirait une guerre du moyen âge, et, à voir l'héroïsme des Grecs, une guerre antique.

Les Grecs n'ont point de flotte ; ils transforment leurs petits bâtiments en brûlots. Napoli, Navarin, Tripolitza tombent successivement entre leurs mains. L'insurrection a ses forteresses. Le 1er janvier 1822, elle se donne un gouvernement. A ce même moment, le pacha de Janina succombait, et les Turcs, débarquant à Chios, massacraient la population de cette grande île.

Cependant les peuples applaudissaient aux exploits de Canaris et de Botzaris et n'allaient point tarder à forcer la main aux gouvernements. Le poète anglais Byron, le colonel français Fabvier allaient combattre avec les insurgés. Pour dompter la Grèce, le sultan Mahmoud avait déjà presque épuisé les ressources de son empire : il appela à son aide son vassal, le vice-roi d'Égypte, Mohammed-Ali. Dans l'été de 1824, une flotte partit d'Alexandrie, portant une armée de 16,000 hommes ; la flotte grecque lui barra le passage ; mais au mois de février 1825, elle ne put empêcher l'armée égyptienne de débarquer à Modon. Le fils du pacha, Ibrahim, la commandait. Navarin, Tripolitza, capitale de la Morée, furent emportées ; Arcadie, Kalamata incendiées. Les Grecs ne pouvaient résister en bataille rangée ; retranchés dans les montagnes qui rendent d'un accès difficile le centre de la Morée, ils interceptèrent les convois et détruisirent en détail l'armée d'Ibrahim.

Las de son inaction, celui-ci répondit avec joie à l'appel des Albanais, qui assiégeaient en vain *Missolonghi* (dans l'ancienne Étolie, à l'entrée du golfe de Patras). Bloquée depuis les derniers jours de 1825, Missolonghi avait repoussé toutes les attaques. Elle allait céder à la famine, lorsque Miaoulis, dispersant la flotte turque, ravitailla la place. Le chef des Albanais, Rachy, dut recommencer tous les travaux. Ibrahim vint à son aide et lui amena 10,000 Égyptiens (1826). Bientôt les malheureux habitants, réduits de nouveau à la plus horrible famine, résolurent, dans la nuit du 12 avril, de quitter la ville et de se frayer un chemin à travers l'armée ennemie ; mais les Turcs avertis se tenaient sur leurs gardes. Rejetés dans la place qu'ils avaient minée, les Grecs se défendirent avec le courage du désespoir. Femmes, vieillards, enfants, prirent part au combat ou s'ensevelirent sous les ruines de leurs maisons. Personne ne demanda grâce. Quand l'ennemi approcha, ce qui restait de la population se réfugia dans le magasin des poudres ; l'évêque la bénit, s'écria une dernière fois : « Souvenez-vous de nous, Seigneur, » et mit le feu aux poudres. La ville fut détruite par cette explosion et l'incendie.

AFFRANCHISSEMENT DE LA GRÈCE. — HÉROÏSME DES HABITANTS DE MISSOLONGHI.

XX. — BATAILLE DE NAVARIN (1827). — EXPÉDITION DE MORÉE (1828)

La chute de l'héroïque Missolonghi retentit douloureusement en Europe. La Grèce, à bout de forces, était encore affaiblie par de funestes divisions politiques : les chefs du gouvernement se disputaient une ombre d'autorité. La Grèce périssait, si les puissances s'obstinaient à ne point lui tendre la main. Il était facile de prévoir que si l'Occident n'intervenait pas, la Russie interviendrait seule et profiterait de l'occasion pour s'emparer de Constantinople. Alarmée de ces dangers, pressée par l'opinion, l'Angleterre résolut d'enchaîner le czar dans les liens d'une action commune : elle l'amena à signer, en même temps que Charles X, le traité de Londres du 6 juillet 1827. Les trois cours alliées de Russie, d'Angleterre et de France se portaient comme médiatrices entre la Turquie et la Grèce, imposaient un armistice et, sans réclamer pour la Grèce une complète indépendance, demandaient sa séparation administrative Le sultan refusa. Les trois puissances réunirent leurs escadres pour imposer l'armistice aux parties belligérantes. Les Grecs l'acceptèrent ; les Turcs promirent de l'observer et n'en tinrent compte. Les escadres alliées, qui croisaient devant *Navarin*, entrèrent dans la rade pour intimider la flotte turque.

Le 20 octobre, 4 navires anglais, 4 français et 8 vaisseaux russes, sans compter les goëlettes, se présentèrent dans un ordre imposant devant la flotte turco-égyptienne, rangée en demi-cercle dans la rade également semi-circulaire de Navarin que protégeaient plusieurs forts. Les trois escadres alliées étaient sous les ordres de l'amiral anglais sir Édouard Codrington. La flotte turco-égyptienne comptait 3 vaisseaux de ligne, 16 frégates, 27 corvettes et autant de bricks. Les navires anglais franchirent la passe sans obstacle et les amiraux crurent qu'ils ne s'étaient pas trompés en pensant que la seule apparition de la flotte alliée suffirait pour amener la flotte turque à accéder à l'armistice. Mais bientôt une fusillade partie d'un bâtiment turc fait des victimes sur un canot de la frégate anglaise le *Darmouth*. La frégate s'approche et riposte. La frégate française la *Sirène*, qui porte le pavillon de l'amiral de Rigny, reçoit à son tour un boulet et l'amiral répond par toute une bordée de tribord. Toute la baie se couvre alors de feux. C'est un combat sans ordre, une canonnade furieuse. Les navires se foudroient presque à bout portant, malgré la fumée qui dérobait souvent la vue des adversaires. L'habileté des canonniers européens, l'excellent armement des navires anglais, français, russes, assurèrent bientôt, malgré le désavantage de la position, la victoire aux alliés que les Turcs, plus adroits, plus maîtres d'eux-mêmes, auraient pu détruire par l'action combinée des feux de la flotte et des forts. La flotte turque fut entièrement détruite ; car les équipages coulèrent bas ou incendièrent leurs navires plutôt que de les rendre. Les alliés ne perdirent pas une chaloupe.

En France, on accueillit avec plaisir la nouvelle de la victoire de Navarin. En Angleterre, ce glorieux combat fut qualifié par le ministère d'*événement sinistre*. Les Anglais, en effet, y virent autre chose que la délivrance de la Grèce : la ruine de la marine turque, profitable à la Russie. Celle-ci, jugeant l'empire ottoman assez affaibli, et de plus jouissant d'une grande popularité en Grèce, crut l'heure venue d'accomplir ses projets. Depuis six ans, elle tenait 100,000 hommes prêts à envahir la Turquie. L'empereur Nicolas, le 26 avril 1828, ordonnait à son armée de passer le Pruth, après avoir déclaré qu'il entendait rester d'accord avec ses alliés et maintenir le traité de Londres. L'Angleterre s'effraya. Elle résolut de précipiter la délivrance de la Grèce. Les flottes avaient triomphé à Navarin ; mais les puissances n'avaient aucun moyen d'action sur l'intérieur de la Morée. Il fallait un corps d'armée ; la France l'offrit. La Chambre des députés s'associa à la politique du ministère Martignac et vota les fonds nécessaires à l'expédition. Vingt mille Français, commandés par le général *Maison*, descendirent en Morée, le 27 août 1828, près de Navarin. L'Angleterre, aussi jalouse de la France qu'inquiète des progrès de la Russie, avait eu soin d'aplanir les difficultés de notre tâche, en forçant le pacha d'Égypte à rappeler Ibrahim. Le général Maison n'eut donc qu'à assister à l'embarquement des Égyptiens. Il s'occupa ensuite de reprendre toutes les villes occupées par les Turcs. La Grèce était sauvée et ne tarda pas à former, quelques années plus tard, un royaume indépendant. Cette expédition de Morée, entreprise pour l'affranchissement d'un peuple, contrastait avec l'expédition d'Espagne entreprise sous Louis XVIII en faveur du pouvoir absolu. Elle concordait avec la politique libérale du cabinet Martignac et Charles X eût pu en recueillir de grands avantages si, dans son aveuglement, il ne se fût pas hâté de se séparer d'un ministère que les libéraux trouvaient encore trop dévoué à la prérogative royale.

BATAILLE DE NAVARIN (1827)

XXI. MINISTÈRE DU PRINCE DE POLIGNAC. — L'ADRESSE DES 221

Le 9 août 1829, *le Moniteur* annonçait un nouveau ministère. Le prince Jules de Polignac recevait le portefeuille des affaires étrangères, le comte de Bourmont celui de la guerre, la Bourdonnaie celui de l'intérieur. Ces trois noms donnaient au cabinet une signification menaçante. Le prince de Polignac, ancien complice de Georges Cadoudal, personnifiait les préjugés de l'émigration. Le comte de Bourmont avait quitté les rangs de l'armée française la veille même de Waterloo. Si aucun souvenir fâcheux n'indisposait contre la Bourdonnaie, ses discours depuis quinze ans l'avaient assez fait connaître comme un des plus fougueux royalistes.

Les journaux ultra-monarchiques s'écriaient: « Plus de concessions! le combat est rétabli entre la royauté et la révolution. » Le président de la Chambre, l'éminent philosophe et orateur Royer-Collard donna le vrai mot de la situation: « Allons, dit-il, Charles X est toujours le comte d'Artois de 1789. »

L'opposition devint si générale que des hommes sincèrement dévoués à la monarchie se jetèrent dans la lutte: des conseillers d'État et l'ambassadeur à Rome, Chateaubriand, donnèrent leur démission. Une société s'organisa au grand jour sous le titre de: *Aide-toi, le ciel t'aidera.* Les royalistes y siégeaient à côté des libéraux. L'ancien secrétaire du ministère de la justice en 1815, Guizot, y donnait la main à Béranger. Les journaux publièrent des actes de sociétés bretonnes qui s'engageaient à refuser l'impôt si on sortait des voies légales. Au milieu de ce déchaînement universel, les ministres ne semblaient pas comprendre cette animosité à laquelle ils prenaient garde de fournir le moindre prétexte. Ils ne faisaient rien, ce qui alarmait davantage en permettant de croire qu'ils attendaient pour agir la lassitude générale. La Bourdonnaie se retira parce qu'on ne voulait point lui accorder la présidence du conseil. Les modifications auxquelles donna lieu ce changement n'altérèrent en rien la composition du cabinet et le choix du prince de Polignac pour la présidence augmenta les craintes.

Le 2 mars 1830, Charles X, en ouvrant la session législative, annonça une expédition contre Alger, parla de la prospérité financière et demanda aux Chambres « leur concours pour le bien qu'il voulait faire ». « *Si de coupables manœuvres*, ajoutait-il, *suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne peux prévoir ici, que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique,* dans la juste confiance des Français, et dans l'amour qu'ils ont toujours montré pour leur roi. » Quelques minutes après, Charles X laissa tomber son chapeau : le duc d'Orléans le releva et le lui rendit en pliant respectueusement le genou. Futile incident qu'après la révolution de juillet tout le monde se rappela et dans lequel on voulut voir un singulier pronostic.

L'Adresse de la Chambre des Pairs enveloppa des formules habituelles de dévouement le blâme de toute tentative inconstitutionnelle. Elle déclara à Charles X « que les droits de sa couronne étaient inséparables des libertés nationales ». L'Adresse de la Chambre élective, plus hardie, est demeurée célèbre sous le nom de l'*Adresse des* 221 parce que 221 voix l'adoptèrent contre 181. Elle tranchait la question dans le vif. « Sire, disait-elle, la Charte que nous devons à votre prédécesseur et dont Votre Majesté a la ferme résolution de consolider le bienfait, a consacré comme un droit l'intervention du pays dans la délibération des intérêts publics. Cette intervention devait être, elle est en effet indirecte, sagement mesurée, circonscrite dans des limites exactement tracées et nous ne souffrirons jamais qu'on ose tenter de les franchir ; *mais elle est positive dans son résultat, car elle fait du concours permanent des vues politiques de votre gouvernement avec les vœux de votre peuple, la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement nous condamnent à vous dire que ce concours n'existe pas.* »

Le 18 mars, Charles X entendit la lecture de cette Adresse. Sa réponse sèche et brève fit entrevoir ses projets : « Messieurs, j'ai annoncé mes résolutions dans mon discours d'ouverture de la session : ces résolutions sont immuables: l'intérêt de mon peuple me défend de m'en écarter. » Le lendemain, une ordonnance prorogeait la Chambre au 3 septembre. Personne ne s'y trompa : cette prorogation cachait une prochaine dissolution. L'opposition, comme le ministère, se prépara à une lutte vive, ardente sur le terrain électoral. Des banquets, de nombreuses réunions libérales entretinrent dans le pays une fermentation inusitée.

Toutefois le ministère espérait détourner l'attention publique vers une expédition dont il achevait les préparatifs. Il comptait apaiser le mécontentement par une satisfaction donnée au patriotisme et par une guerre plus sérieuse que les guerres d'Espagne et de Morée. Il envoyait une armée contre Alger.

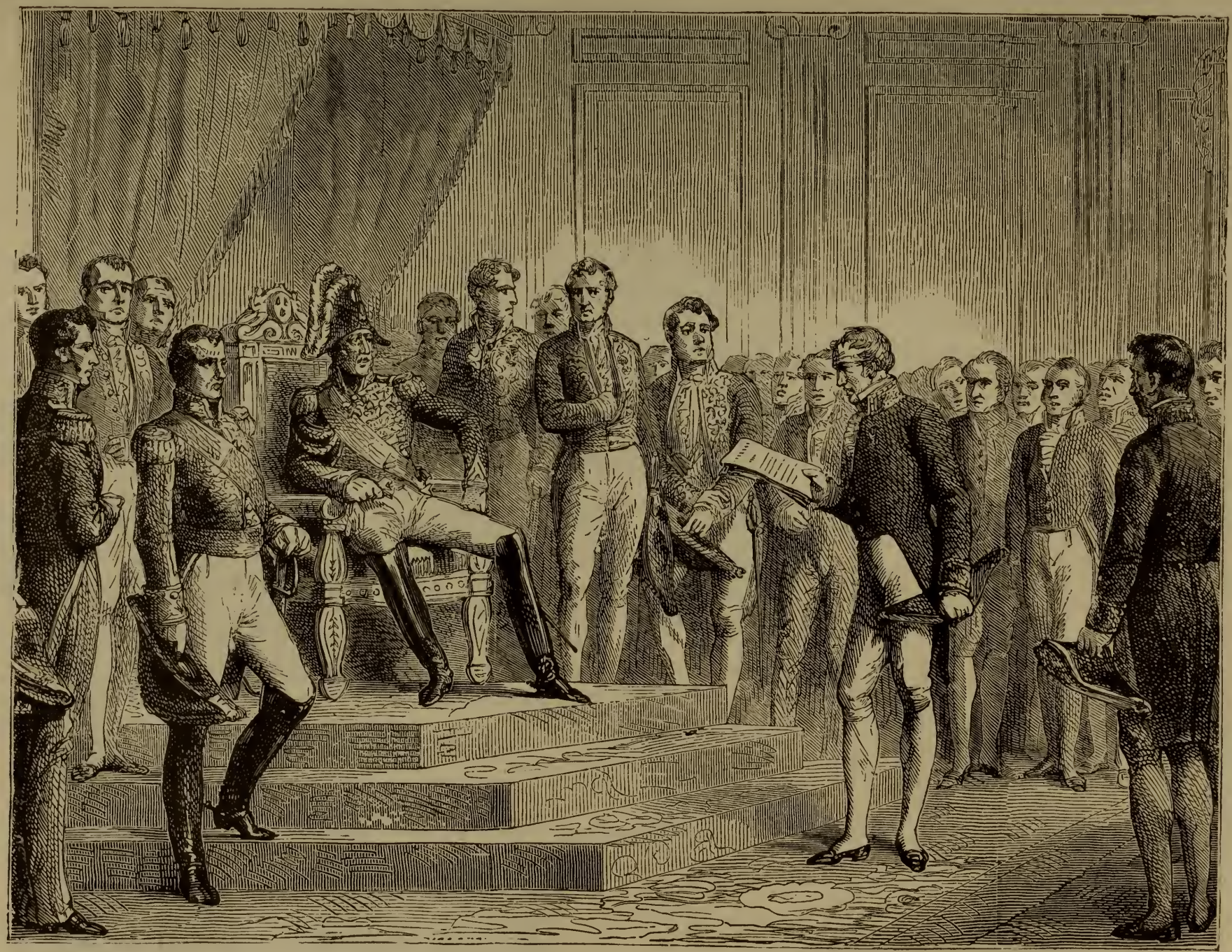

M. ROYER-COLLARD LISANT A CHARLES X L'ADRESSE DES 221.

XXII. — PRISE D'ALGER (5 juillet 1830)

Depuis quinze ans, la France recevait d'un chef de pirates, le dey d'Alger, de continuels outrages. Nous avions dans la province de Bône de vieilles concessions et le privilège de la pêche du corail sur les côtes. La France ne les conservait qu'en satisfaisant aux exigences du dey Hussein. La liquidation de créances de sujets algériens devenait aussi le prétexte d'insolentes réclamations. Violant tous les traités qu'on signait avec lui, Hussein capturait des vaisseaux romains placés sous la protection de la France. En 1827, notre consul ayant adressé au dey une réponse assez fière, celui-ci plein de colère, se leva et frappa le représentant de la France d'un chasse-mouche en plumes de paon. Charles X envoya une escadre bloquer Alger, mais le blocus ne put être effectif. Le dey, par représailles, ravagea nos concessions et détruisit nos établissements. Avant d'entreprendre une expédition, on voulut tenter encore une conciliation. Une nouvelle insulte, un nouveau mépris du droit des gens accueillirent ces ouvertures. L'envoyé chargé de cette mission se retirait sans avoir réussi, lorsque son vaisseau, au sortir du port d'Alger, fut salué d'une pluie de boulets. Ce dernier outrage hâta la formation et le départ du corps d'armée qui devait châtier les Barbaresques.

Une réunion d'officiers généraux de la marine (6 avril 1830) avait déclaré le projet du débarquement d'une armée impraticable. Le vice-amiral Duperré, même lorsqu'il eut reçu le commandement de la flotte, ne cessait de qualifier d'absurde l'expédition. Mais d'Haussez, ministre de la marine, tint bon et, loin d'éloigner Duperré qui le ménageait si peu, il le défendit en plein conseil des ministres : « C'est un excellent officier, dit-il, brave comme son épée, jouissant de la confiance des marins et la méritant à tous égards ; il est d'un caractère difficile et essentiellement contrariant ; cela ne l'empêchera pas d'agir franchement quand il y sera, et, comme je le lui ai dit à lui-même, il *fera mieux qu'il ne dit.* »

L'Angleterre faisait des objections, témoignait des inquiétudes. Charles X fit répondre « qu'il n'entendait avoir besoin du consentement de personne au monde pour venger une insulte faite à son pavillon ». Dans les pourparlers les ministres furent plus vifs : « Nous ne nous mêlons point des affaires des Anglais, disaient-ils, qu'ils ne se mêlent point des nôtres. » M. de Polignac refusa de répondre à une note de l'Angleterre : « Dites, répondit-il à l'ambassadeur, que vous m'avez présenté une note et que je ne l'ai pas lue. »

Une armée de 40000 hommes fut embarquée à Toulon sous les ordres du comte de Bourmont. L'amiral Duperré conduisait la flotte composée de 11 vaisseaux de ligne, 23 frégates, et comprenant au total 103 bâtiments de guerre ; 27000 marins montaient ces bâtiments et depuis longtemps pareil armement n'était sorti des ports de France. La flotte partit de Toulon le 25 mai. Un navire turc avait tenté de forcer le blocus d'Alger pour conduire dans cette ville un ministre ottoman qui devait, suivant les conseils de l'Angleterre, provoquer la déposition du dey Hussein et enlever tout prétexte à notre expédition. L'envoyé turc se vit obligé de rebrousser chemin, escorté par une frégate française.

La flotte défila le 13 juin devant les forts d'Alger et se dirigea vers la presqu'île de Sidi-Ferruch, à cinq lieues à l'ouest. Le débarquement s'effectua du 14 au 20 sans que cette opération, plus difficile sur la côte africaine que partout ailleurs et pour laquelle les amiraux avaient demandé vingt-sept jours, fût troublée par l'ennemi. Le 19 juin l'armée de Hussein, comptant plus de 45000 hommes, s'avança contre les troupes françaises qui avaient à peine eu le temps de s'organiser : il espérait les jeter dans la mer, mais son armée, complètement battue près de Staouéli, fut dispersée dans les montagnes. Le 24 les Algériens ralliés revinrent à la charge sans plus de succès. Le 28 les bataillons français couronnaient les hauteurs qui s'élèvent autour d'Alger.

Le 30 juin les Français ouvraient la tranchée devant le fort principal qui dominait Alger et occupèrent les mamelons voisins. Ce fort remontait à l'époque de Charles-Quint et s'appelait le *château de l'Empereur* parce qu'il avait été construit, dit-on, sur le lieu même où Charles-Quint avait dressé sa tente, en 1541, dans une expédition qui avait échoué et dont l'issue avait plus tard découragé les puissances européennes. Enfin, le 4 juillet, cette forteresse était détruite par l'artillerie française et Hussein ordonnait qu'on la fît sauter, espérant engloutir nos soldats dans l'explosion au moment où ils escaladeraient les murailles. Mais l'explosion eut lieu avant l'escalade et les Français purent s'établir au milieu des ruines pour bombarder Alger qui capitula immédiatement. Le 5 juillet, les Français entraient dans la ville. Cette expédition qui détruisait à jamais la piraterie, nous donnait un nouveau port sur la Méditerranée et nous ouvrait l'Afrique où nos armes, jointes à notre civilisation, allaient nous conquérir une riche et belle colonie.

ALGER. — LA CASBAH

XXIII. — RÉVOLUTION DE 1830. — LES ORDONNANCES

La nouvelle de la prise d'Alger arriva à Paris le 9 juillet. Charles X songea tout de suite à profiter de cette victoire pour ressaisir ce qu'il appelait les prérogatives de sa couronne. Les élections, défavorables au ministère, élevaient le chiffre des députés de l'opposition à 270. Les 221 signataires de l'Adresse avaient tous été réélus. Aussi le ministère ne crut-il pas devoir affronter la nouvelle Chambre, convoquée cependant pour le 3 août, et Charles X, s'appuyant sur la Charte elle-même pour la détruire, prétendit trouver dans l'article 14 qui autorisait le roi à rendre des ordonnances pour le salut de l'État, le droit d'accomplir les changements qu'il méditait.

Un de ses ministres, Guernon-Ranville, qui commit la faute et l'expia, d'avoir travaillé à ce coup d'État, raconte ainsi dans son journal la signature de ces fameuses ordonnances qui allaient amener l'explosion de toutes les colères amassées contre la Restauration. « Dimanche 25 juillet. A Saint-Cloud. *Consummatum est.* Le roi a signé ce matin les ordonnances, reste à les exécuter... Au retour de la messe, le conseil s'est ouvert. M. Chantelauze a lu son rapport qui a été unanimement loué. Les ordonnances, au nombre de quatre, ont ensuite été lues, puis nous avons tous signé le rapport. Avant de signer, le roi a paru absorbé par une profonde réflexion ; il s'est tenu pendant plusieurs minutes la tête appuyée sur sa main et la plume à deux pouces du papier ; puis il dit : « Plus j'y pense, plus je demeure convaincu qu'il est impossible de faire autrement », et il a signé. Nous avons ensuite tous contresigné dans le plus profond silence, et pendant ce temps M. de Peyronnet a présenté à la signature du roi l'ordonnance de dissolution de la Chambre élue et celle de convocation d'une nouvelle Chambre au 28 septembre prochain. »

Ces ordonnances parurent, précédées d'un long exposé de motifs, au *Moniteur* le lundi 26. La première suspendait la liberté de la presse. Les livres eux-mêmes n'échappaient pas à la nécessité de l'autorisation. La seconde ordonnance déclarait encore la Chambre des députés dissoute. La troisième changeait le *système électoral* (qui ne pouvait être modifié que par une loi), en le restreignant principalement par l'exclusion des patentés, c'est-à-dire des commerçants ; elle portait atteinte à la liberté des votes en forçant les électeurs à les écrire sur le bureau. La quatrième convoquait les collèges électoraux pour le 13 septembre et la nouvelle Chambre pour le 28 du même mois. On ne pouvait se dissimuler les intentions du roi. Il voulait, au moyen de nouvelles élections faites presque exclusivement par les grands propriétaires et à l'aide d'un silence complet de la presse, obtenir une Chambre favorable à sa politique de roi absolutiste. Ce coup d'État, tant redouté, n'était pas une chimère.

Les journalistes s'émurent les premiers et se réunirent dans les bureaux du *National* pour rédiger une protestation contre les ordonnances qui fut l'œuvre presque exclusive de M. Thiers. Au Palais-Royal des groupes se formèrent. Une foule inquiète et tumultueuse se pressait à la Bourse où les fonds publics subirent une dépréciation considérable. Les ministres toutefois vaquèrent avec confiance aux affaires courantes. Pendant toute la journée du 26, Charles X chassa à Rambouillet.

Le mardi 27 l'agitation de Paris prit un caractère menaçant. Les ouvriers imprimeurs, que les ordonnances frappaient dans leur industrie, parcoururent les principaux quartiers et y répandirent leur mécontentement. La foule s'opposa à ce que la police brisât les presses du *National*. Le tribunal de commerce, présidé par Ganneron, déclara solennellement les ordonnances contraires à la Charte.

Le mercredi 28, Paris se hérissa de barricades. Il ne s'agissait plus ni des ordonnances, ni du ministère, mais de la chute du trône. Les emblèmes royaux étaient foulés aux pieds.

Le ministère avait fait donner le commandement des troupes au maréchal Marmont parce que celui-ci, impopulaire, ne pouvait trouver de sécurité que dans le triomphe de la royauté. Mais le duc de Raguse, obligé de défendre des ordonnances qu'il n'approuvait point, ne disposait pas non plus de forces suffisantes pour triompher d'une capitale comme Paris. Les troupes comptaient à peine dix-huit mille hommes et l'imprévoyance du ministère avait été égale à son infatuation.

L'hôtel de ville était à peine gardé. Les groupes nombreux qui remplissaient la place (alors fort petite), s'enhardissent, enfoncent les portes et bientôt au sommet de l'édifice flotte le drapeau qui indiquait la portée de la Révolution : le drapeau tricolore. Ce drapeau, proscrit depuis quinze ans, ne peut être vu que d'une très petite partie de Paris ; d'autres groupes se dirigent vers Notre-Dame, et arborent au haut de la vieille basilique un immense étendard. Le drapeau de 1789 était relevé et ne devait plus être abattu.

RÉVOLUTION DE 1830. — LE DRAPEAU TRICOLORE ARBORÉ SUR L'HOTEL DE VILLE

XXIV. — LES JOURNÉES DE JUILLET 1830. — LE COMBAT DU 28

Le mercredi 28 fut le grand jour de combat. Marmont, qui jusqu'alors n'avait pas voulu compromettre un accord qu'il espérait, se décida enfin à prendre l'offensive. Solidement appuyé au Louvre et aux Tuileries, il dirigea quatre colonnes ; l'une sur la Madeleine (dont les constructions n'étaient pas terminées) l'autre par les boulevards sur la place de la Bastille, la troisième par les quais sur l'hôtel de ville, la quatrième par la rue Saint-Denis. Il voulait ainsi resserrer l'insurrection dans un arc de cercle dessiné par les boulevards et dont la rue Saint-Honoré formait la corde, puis la couper par son centre.

Les soldats parvinrent à franchir toutes les barricades ; mais les colonnes ne comprenaient que quelques bataillons. A mesure qu'elles avançaient, l'insurrection se reformait derrière elles et bientôt trois de ces colonnes furent cernées, l'une à la place de Grève, l'autre à la Bastille, la troisième au Marché des Innocents.

C'était surtout cette dernière, commandée par le général Quinsonas, qui avait à souffrir. Enfermée dans un quartier populeux, elle éprouvait des pertes considérables. Marmont envoya pour la dégager un bataillon suisse et deux pièces d'artillerie. Ce bataillon dut faire un bon détour et ne délivra le général Quinsonas que le soir, au prix de nombreux sacrifices. La colonne qui, après avoir occupé la place de la Bastille en venant par le boulevard, avait essayé de se rabattre d'un côté sur la rue du faubourg Saint-Antoine et de l'autre sur la rue Saint-Antoine, avait rencontré une résistance opiniâtre.

Ce qui rendait l'insurrection si forte, quoiqu'elle n'eût aucune direction supérieure, c'était l'unanimité de la population. Toutes les classes se mêlaient au combat ; des balles partaient des croisées, des caves ; des pierres, des tuiles, des meubles étaient lancés sur les troupes découragées par cette lutte implacable. Des gardes nationaux en uniforme, les élèves de l'École polytechnique se faisaient remarquer à la tête des insurgés. Les anciens officiers et les vieux soldats de l'empire dirigeaient le feu. Des femmes, des enfants apportaient sans cesse des cartouches. Un jeune homme, s'élançant presque seul sur un pont suspendu que balayait le feu des soldats placés à la Grève, tombe en prononçant le mot d'*Arcole*. Était-ce son nom ou le souvenir du pont d'Arcole ? Le nom resta dès lors au pont, même lorsqu'il fut reconstruit plus solidement. Isolées au milieu d'une population acharnée à la lutte, les troupes qui d'ailleurs n'avaient pas eu de distributions régulières, souffraient de la faim et surtout de la soif. Une chaleur tropicale (le thermomètre marquait, durant ces journées, 35 degrés) embrasait l'air.

Aussi, malgré la bravoure de la garde royale qui se défendit avec énergie, malgré l'acharnement des Suisses dont la vue irritait davantage le peuple, partout le soir du mercredi, les troupes épuisées avaient abandonné leurs positions. Celles de la place de Grève durent même attendre la nuit complète pour opérer leur retraite.

Pendant que se livraient ces combats inégaux et sanglants, les députés cherchaient à se concerter sur les suites de cette révolution dont la plupart s'effrayaient. Ils ne purent s'entendre ; toutefois une députation composée du banquier Laffitte, des généraux Gérard et Lobau, etc., alla au plus fort de l'action, prier Marmont d'arrêter l'effusion du sang. Pendant que ces députés discutaient avec Marmont, le savant Arago, qui les avait accompagnés comme ami du maréchal dont il ne partageait pourtant point les idées politiques, s'entretenait avec un aide de camp. Il parla de l'attitude de la troupe qui finirait par passer tout entière du côté du peuple. L'aide de camp, vivement ému, pria Arago de communiquer ces craintes à M. de Polignac. Arago refusa de voir le prince, mais l'aide de camp alla parler à M. de Polignac. Il revint quelques minutes après tout abattu et s'écria : « Nous sommes perdus ! notre premier ministre n'entend pas même le français. Lorsque je lui ai dit que la troupe fraternisait avec le peuple, il m'a répondu : « Eh bien, il faut tirer aussi sur la troupe ! » Ces paroles ont été rapportées par Arago dans son témoignage lors du procès des ministres de Charles X.

Marmont, cédant au vœu des députés, écrivit encore à Charles X, le priant de retirer les ordonnances. Mais les nouvelles les plus contradictoires arrivaient à Saint-Cloud. Tandis que les envoyés de Marmont se hâtaient, ils étaient encore devancés par M. de Polignac lui-même, dont la voiture les précédait et qui confirmait le roi dans ses illusions en déclarant exagérées les craintes du maréchal. Charles X, ne voulant pas croire d'ailleurs que la troupe pût être vaincue, continuait à se montrer sans inquiétude. Le soir il prit place, comme à l'ordinaire, à sa table de whist et s'étonnait même des distractions du duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre.

RÉVOLUTION DE 1830. — COMBAT DANS LA RUE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE

XXV. — LES JOURNÉES DE JUILLET 1830. — PRISE DU LOUVRE

Le jeudi 29 au matin, l'insurrection était maîtresse de Paris et les ministres hésitaient encore à conseiller au roi le retrait des ordonnances. Deux membres de la Chambre des pairs, de Sémonville et d'Argout, les pressaient pourtant de prendre une résolution. Les ministres crurent qu'ils avaient le loisir d'aller tenir une conférence à Saint-Cloud avec le roi. D'ailleurs, dit Guernon-Ranville, au moment de partir nous désirâmes savoir du maréchal ce qu'il pensait de sa position militaire; après nous avoir donné le détail des troupes qui occupaient le Louvre, le Carrousel, la rue Saint-Honoré, celle de Rivoli et les quais, depuis Saint-Germain-l'Auxerrois jusqu'au pont Louis XVI, ainsi que toute la ligne des Tuileries à Saint-Cloud, il finit par ces mots que la suite a rendus remarquables: « Vous pouvez assurer au roi que, quoi qu'il arrive, et sans avoir besoin de nouveaux renforts, la population tout entière de Paris s'armât-elle contre moi, je puis tenir ici pendant quinze jours... Oui, cette position est inexpugnable et j'y tiendrais contre tout Paris pendant quinze jours. »

Il parlait au point de vue militaire mais oubliait qu'il ne faisait point une guerre ordinaire, car les troupes sur lesquelles il comptait ne tardèrent pas à lui manquer. Le 53e régiment de ligne, le 5e léger qui gardaient la place Vendôme, se laissèrent facilement circonvenir par la foule et firent défection à la condition qu'on ne les obligerait pas à tirer sur les autres troupes. Marmont dut à la hâte combler ce vide: il appela un des deux bataillons suisses qui défendaient le Louvre et lui prescrivit de se porter au débouché de la rue de Castiglione. M. de Salis, qui commandait l'autre bataillon, reçut un ordre de concentration qu'il interpréta comme un ordre de retraite. Bientôt les citoyens qui bloquaient le Louvre, ne voyant plus de soldats aux fenêtres, s'enhardissent, montent, envahissent les galeries. Un cri retentit: « Le peuple est dans le Louvre ». Les Suisses s'enfuient dans la cour du Carrousel: ils jettent le désordre dans les autres troupes; la panique est générale. Marmont essaye en vain de retenir les fuyards, de rétablir le combat: il est entraîné: le château est abandonné, puis le jardin des Tuileries. Les groupes nombreux qui, depuis le matin, tiraient de la rive gauche sur le pavillon de Flore, franchissent le pont Royal, pénètrent dans les Tuileries et le drapeau tricolore flotte au sommet du pavillon central de l'Horloge. La victoire est complète.

A midi les troupes étaient en pleine retraite sur le bois de Boulogne. Cette bataille, dite des trois journées, avait coûté à la population 5208 tués, et 781 à l'armée. Elle se prolongea pourtant encore sur la rive gauche de la Seine où des groupes, conduits par des élèves des Écoles, attaquèrent la caserne de la rue de Babylone occupée par des Suisses : c'est là que fut tué Vaneau, élève de l'École polytechnique.

La population ne souilla point sa victoire par le pillage. On ne vit pas se reproduire le massacre des Suisses du 10 août 1792. Tout soldat désarmé était respecté et les maisons s'ouvraient aussi bien pour les soldats blessés que pour les citoyens. Maîtresse des établissements publics, des palais, du trésor, la foule les protégea au lieu de les dépouiller. De pauvres ouvriers montaient la garde dans les musées, aux portes des appartements royaux. Noble désintéressement qui démontrait les progrès de la moralité publique.

A Saint-Cloud les ministres allaient se réunir en conseil lorsqu'on apporta les désastreuses nouvelles de la prise du Louvre et des Tuileries. Le conseil fut un peu retardé par l'arrivée du duc de Raguse qui entra sur-le-champ chez le roi. « Sire, dit-il, c'est une campagne manquée; j'ai la douleur d'annoncer à Votre Majesté que je n'ai pu maintenir son autorité dans Paris ; les Suisses que j'avais chargés de la défense du Louvre, saisis d'une terreur panique, ont abandonné ce poste important: entraîné moi-même dans une déroute générale, je n'ai pu rallier mes bataillons qu'à l'Étoile et j'ai donné l'ordre de continuer le mouvement de retraite sur Saint-Cloud. Une balle dirigée contre moi a tué le cheval d'un officier à mes côtés ; je regrette qu'elle ne m'ait pas traversé la tête, la mort me serait moins affreuse que le triste spectacle dont je viens d'être témoin. »

Charles X avait perdu sa capitale mais non ses illusions. M. de Polignac ne cessait de prêcher la résistance. Le commandement supérieur des troupes fut donné au Dauphin, le duc d'Angoulême. En vain les personnages les plus dévoués à la monarchie priaient-ils le roi de céder, de ne plus perdre de temps. L'après-midi du jeudi se consuma en délibérations vaines. Enfin, vers cinq heures, le roi se rendant un compte plus exact de la situation, consentit à charger deux pairs de France, MM. de Sémonville et d'Argout qui étaient venus de Paris, à porter à la capitale la nouvelle du retrait des ordonnances.

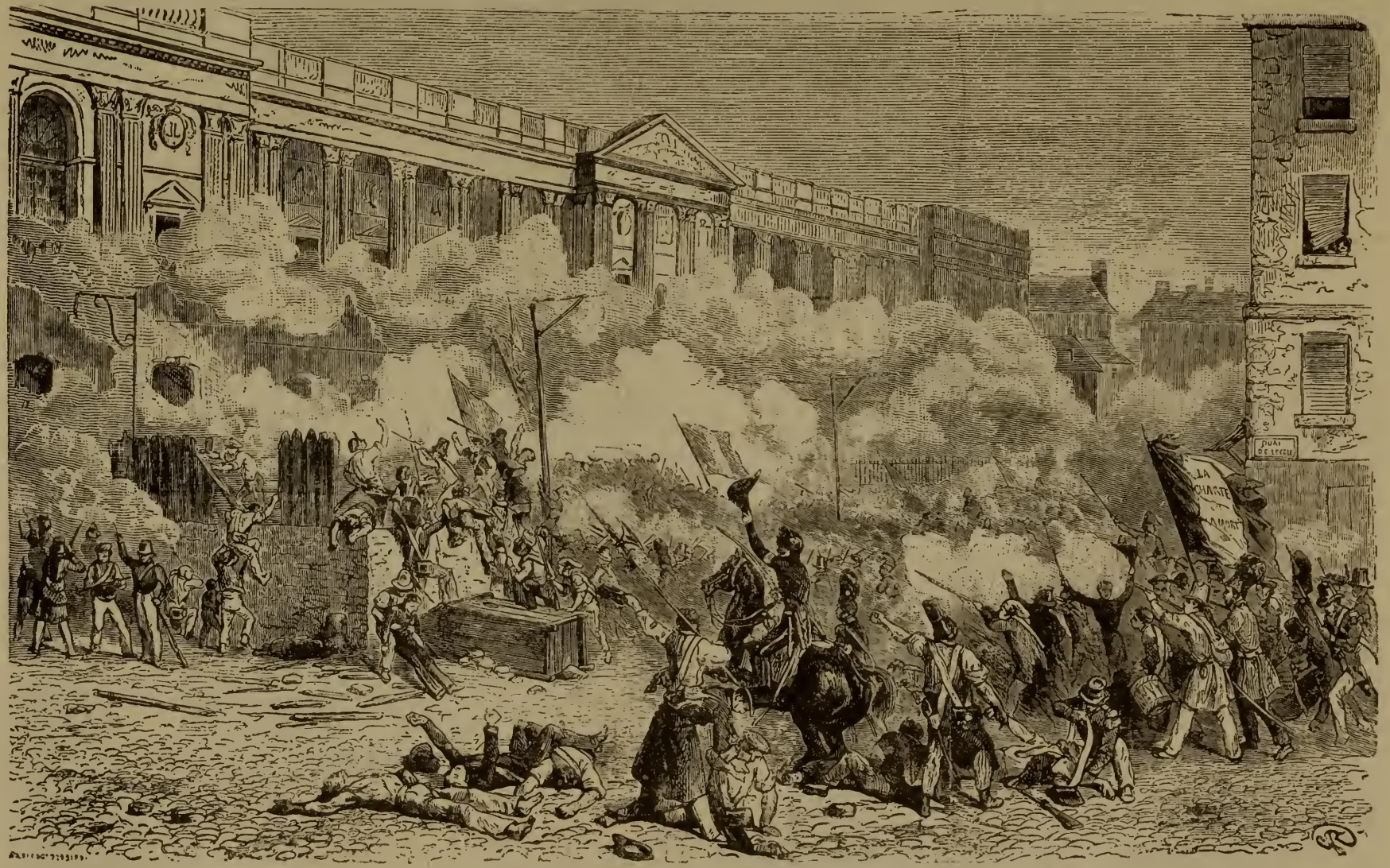

ATTAQUE ET PRISE DU LOUVRE (29 JUILLET 1830)

XXVI. — ABDICATION DE CHARLES X

Les concessions venaient trop tard. Les députés qui avaient pris le pouvoir en main et qui avaient nommé une commission municipale, se demandaient si le peuple, accepterait, pour prix de tant de sang versé, un changement de ministère. Ils craignaient encore le roi qui pouvait disposer de forces considérables à Saint-Cloud, et peut-être auraient-ils, à cette heure, accepté de conserver la dynastie avec le jeune duc de Bordeaux, mais la cour demeurait inerte et la journée du vendredi devait achever la ruine des espérances royales. Les partisans du duc d'Orléans, à la tête desquels se trouvait Laffitte, en avaient profité pour faire déclarer le duc d'Orléans lieutenant général du royaume.

A Saint-Cloud, quoique les négociations fussent entamées, on se préparait à recommencer la lutte. Les ministres démissionnaires se tenaient toujours près du roi et faisaient des plans. Le Dauphin passait la revue des nouvelles troupes qui arrivaient mais sur lesquelles on ne pouvait guère compter, car les défections continuaient. Marmont, pour arrêter ces défections, rédigea un ordre du jour par lequel il annonçait aux troupes le retrait des ordonnances et les négociations engagées. Sans s'inquiéter du Dauphin, devenu le général en chef, il fit lire cet ordre du jour. A ce moment, au contraire, le duc d'Angoulême, hostile à toute concession, faisait rédiger une proclamation pour encourager les troupes à la résistance. Apprenant la publication de l'ordre du jour du duc de Raguse, il entre dans une violente colère et fait appeler le maréchal.

Ils étaient seuls tous deux dans le salon vert. Après quelques paroles vives, le dauphin s'écria : « Est-ce que vous voulez nous trahir aussi...? » A ce mot, le maréchal porte la main à son épée; le prince, qui voit le mouvement, s'élance, arrache l'épée du fourreau, en se blessant légèrement à la main, et, la jetant sur le parquet, il saisit le maréchal au collet et le renverse sur un canapé en appelant à lui les gardes qui se trouvaient dans la pièce voisine. A ce même moment, l'officier de service, accouru au bruit, ouvrait la porte du salon. Le prince lâcha le maréchal, et ordonna à l'officier de l'arrêter et de le conduire aux arrêts forcés dans sa chambre. Le roi, instruit de cette étrange scène, en fit quelques reproches au Dauphin et exigea qu'il se réconciliât avec Marmont ; ce dernier fut immédiatement appelé et fit quelques excuses au Dauphin, qui lui pardonna aisément et lui dit : « J'ai quelques torts moi-même, j'ai été trop vif, mais votre épée m'a tiré du sang; ainsi nous sommes quittes. » Et il lui tendit la main [1].

C'est au milieu de ces scènes déplorables que se consumaient les dernières heures pendant lesquelles Charles X aurait pu au moins sauver la couronne de son petit-fils. Dans la nuit du vendredi au samedi 31 juillet, une panique se produisit. La duchesse de Berry demanda qu'on partît pour Versailles ; le roi, réveillé, quitta en toute hâte le château de Saint-Cloud et se dirigea sur Trianon.

Dans la journée du samedi, le Dauphin est témoin lui-même de la défection des soldats qui gardaient le pont de Sèvres. Le roi quitte Trianon et se dirige sur Rambouillet. Il arriva vers dix heures du soir à ce château où il était venu, le lundi précédent, avec tant d'insouciance. On apprenait que la révolution était acceptée partout. Charles X, faisant un pas de plus, consentit à reconnaître le duc d'Orléans comme lieutenant-général du royaume : il voulait paraître l'avoir désigné lui-même.

Le lundi 2 août, trois régiments de grosse cavalerie et le 2ème régiment de grenadiers à cheval de la garde retournèrent dans leurs garnisons. Charles X alors se résigna à abdiquer en faveur du duc de Bordeaux, son petit-fils. Le duc d'Angoulême, héritier du trône, mais n'ayant point d'enfant, et sachant d'ailleurs qu'il ne serait pas accepté parce qu'il représentait avec plus d'obstination encore que Charles X, les idées rétrogrades, renonça lui-même à ses droits et reconnut son neveu. Le duc d'Orléans devait gouverner pendant la minorité du jeune Henri V, alors âgé de dix ans.

Cette concession arrivait encore trop tard et les Parisiens y répondirent en se mettant en marche sur Rambouillet. Six mille hommes de la garde nationale, suivis d'une foule désordonnée, partirent le 3 août dans la direction de Rambouillet. C'était une cohue joyeuse et peu redoutable qui avait réquisitionné tous les moyens de transports. Des hommes de tout âge et de tout costume, étaient perchés sur des voitures de toute sorte, calèches, cabriolets, charrettes; cette masse confuse et triomphante s'avançait au milieu de quelques bataillons réguliers de garde nationale et arriva exténuée à une lieue de Rambouillet. Son approche décida enfin Charles X à écouter les propositions des commissaires envoyés par le duc d'Orléans et à partir pour Maintenon.

1. Journal de Guernon-Ranville.

LES PARISIENS EN MARCHE SUR RAMBOUILLET (1830)

XXVII. — AVÈNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE Ier (9 août 1830)

Le combat de juillet s'était terminé avant que les chefs de l'opposition eussent pu se mettre d'accord sur les conséquences de la révolution. La Fayette, considéré, dès le premier moment, comme le chef naturel de ce grand mouvement populaire qui venait d'assurer le triomphe des principes de 1789, avait été désigné par une acclamation unanime comme le commandant de la garde nationale reconstituée. Il inclinait vers la République, mais, ne se voyant pas soutenu par les journalistes et les députés qui avaient donné le signal de l'insurrection, il se contentait de maintenir un peu d'ordre dans la capitale si profondément troublée par une lutte de trois jours. Les députés les plus hostiles à Charles X entendaient borner le changement à une substitution de dynastie. Amis du duc d'Orléans, ils avaient pressé celui-ci de venir à Paris.

Le duc d'Orléans s'était, aux premières nouvelles du combat, gardé d'aller à Saint-Cloud où il craignait d'être arrêté. Il n'avait pas non plus voulu aller à Paris et s'était confiné dans une retraite prudente, au Raincy. Sûr de la victoire du peuple, il écouta la proposition de ses amis, mais se montra fort perplexe car sa parenté avec Charles X lui créait une situation des plus délicates. Il ne se décida à rentrer à Paris, au Palais-Royal, que le vendredi 30 juillet, dans la nuit, lorsqu'on l'eut nommé lieutenant-général du royaume. Les députés qui craignaient, si l'on perdait plus de temps la proclamation de la République, engagèrent le duc à se présenter hardiment à l'Hôtel de Ville où s'était installé un gouvernement, sous le nom de commission municipale. Une proclamation est répandue le samedi 31 juillet annonçant la nomination du duc d'Orléans comme lieutenant-général du royaume et se terminant par ces mots : « Les Chambres vont se réunir ; elles aviseront aux moyens d'assurer le règne des lois et le maintien des droits de la nation. *La charte sera désormais une vérité.* » Les députés partisans du duc d'Orléans viennent le chercher au Palais-Royal et le conduisent à l'Hôtel de Ville. Le duc d'Orléans était à cheval et avançait difficilement dans les rues dépavées et encore hérissées de barricades qui n'étaient qu'à moitié détruites. Les cris favorables dominaient, mais ils diminuèrent lorsqu'on entra dans les quartiers populeux qui entouraient l'Hôtel de Ville. Enfin le duc arriva au perron : « Vous voyez, dit-il, un ancien garde national de 89 qui vient rendre visite à son ancien général. » La Fayette remet au duc d'Orléans un drapeau tricolore et le conduit à une des fenêtres qui donnent sur la place. Une immense acclamation s'élève et redouble quand on voit le duc embrasser La Fayette. Dès ce moment le duc d'Orléans put se considérer comme accepté de la population, mais La Fayette entendait poser des conditions : « Ce qu'il faut aujourd'hui au peuple français, disait-il, c'est un trône populaire entouré d'institutions républicaines. » On lui prête encore ce mot qu'il n'a pas prononcé : « Prenez-le (en parlant du duc d'Orléans), c'est la meilleure des républiques. »

Bientôt l'abdication de Charles X et du Dauphin augmentèrent les espérances du duc d'Orléans. Le 3 août, le jour même où les Parisiens marchaient sur Rambouillet, il ouvrait les séances de la Chambre que le roi avait voulu dissoudre et les 221 se montrèrent disposés à franchir le dernier pas en conférant la couronne au duc d'Orléans. Quoique fort diminuée par l'éloignement des députés légitimistes, la Chambre qui ne comptait plus que 252 membres au lieu de 406, ne s'en mit pas moins en devoir de réviser la Charte et de constituer un gouvernement définitif. Après de vives discussions on s'accorda pour faire à la Charte de 1814 les modifications suivantes :

Suppression du préambule « comme blessant la dignité de la nation et paraissant octroyer aux Français des droits qui leur appartiennent essentiellement ». Suppression de l'article 6 qui reconnaissait une religion de l'État ; on le remplaça par un article qui établissait l'égalité des cultes. Abolition de la censure ; suppression de l'article 14 dont s'était autorisé Charles X pour rédiger les ordonnances. On se hâta d'ajouter à la Charte des dispositions particulières qui promettaient l'application du jury aux délits de la presse et aux délits politiques, la responsabilité des ministres et des autres agents du pouvoir, la réélection des députés promus à des fonctions publiques, le vote annuel du contingent de l'armée. La Chambre vota ensuite sur la proposition qui demandait la transmission de la couronne au duc d'Orléans : 250 députés étaient présents, 210 voix contre 33 adoptèrent la proposition. Le soir, une députation de la Chambre porta ce vote au Palais-Royal ; le 9 août le duc d'Orléans se rendit au Palais-Bourbon où il accepta le titre de *roi des Français*. Charles X n'était pas encore sorti de France que le règne de Louis-Philippe Ier était commencé.

RÉVOLUTION DE 1830. — LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS SE RENDANT A L'HOTEL DE VILLE

XXVIII. — LE ROI LOUIS-PHILIPPE Ier.

Le nouveau roi avait alors cinquante-sept ans. Né à Paris le 6 octobre 1773, il avait été témoin du mouvement de 1789 et y avait pris part. En 1792, jeune duc de Chartres, il avait couru aux frontières et s'était distingué à la bataille de Valmy et à celle de Jemmapes. Sauvé de France après le 21 janvier 1793, il s'était d'abord arrêté dans la petite ville de Zug, en Suisse. « Mais, en butte au magistrat de cette ville, qui se montrait fort mécontent d'avoir à réfugier un proscrit de la République française, il reprit une vie errante à travers la Suisse, souvent rebuté, souvent menacé de la misère, jusqu'au commencement d'octobre, que, venu à Lucerne, il se trouva tout heureux d'obtenir sous un nom étranger, après examen de capacité parfaitement soutenu, une place de professeur de mathématiques et de langues modernes, dans le pensionnat établi au village de Reichenau. Ce fut dans cet asile, qu'avec 1400 francs de salaires laborieusement gagnés, il passa quinze mois, et devint duc d'Orléans par la mort cruelle de son père, mais duc d'Orléans proscrit, ruiné, séparé du monde et ayant tout à faire pour remonter de degrés en degrés jusqu'au point d'où sa famille était si effroyablement déchue [1]. » Après un voyage aux États-Unis, il avait fixé sa résidence en Angleterre où il s'était réconcilié avec la branche aînée de sa famille.

De retour en France, en 1814, il avait blâmé la politique de Louis XVIII et n'avait pas voulu le suivre à Gand pendant les Cent-jours. En 1815 il avait, dans la Chambre des Pairs, protesté contre les rigueurs politiques. Aussi Louis XVIII le tint-il à l'écart. Moins défiant, Charles X ne s'offensa point des relations du duc d'Orléans avec les députés de l'opposition : il conseilla même au duc de Bourbon, le dernier des Condés, de laisser tous ses biens à la maison d'Orléans.

Sur le trône, Louis-Philippe conserva les mœurs simples, graves et modestes qui l'avaient déjà signalé au respect de tous comme prince. Uni à une femme pieuse et douce, Marie-Amélie de Sicile, qu'il avait épousée en 1809, il se plaisait dans la vie de famille pour laquelle il semblait plutôt né. Fier de ses nombreux enfants [2], il leur avait fait donner une éducation populaire, les envoyant dans les lycées. Il affectait la familiarité dans ses manières, mais sa bonhomie apparente cachait une grande finesse. Tel était le souverain qui allait, pendant dix-huit ans, régner sur la France.

Le premier ministère constitué en toute hâte par Louis-Philippe, le 11 août 1830, ne put se mettre d'accord sur la politique à suivre. Laffitte, Dupont (de l'Eure), le maréchal Gérard et le baron Bignon voulaient qu'on tînt compte des sentiments démocratiques et qu'on rétablît l'ordre en donnant plus de satisfactions aux combattants de Juillet. Hors du ministère, ils avaient l'appui du général Lafayette. Le comte Molé, le baron Louis, le général Sébastiani, Casimir Périer, MM. Guizot, Dupin et de Broglie, voulaient au contraire séparer la royauté nouvelle des circonstances d'où elle était sortie, lui faire en quelque sorte renier son origine, réduire le changement à la substitution d'une dynastie et à quelques garanties qui n'amélioraient nullement la situation des classes inférieures.

On ne s'aperçut pas tout d'abord de l'incohérence du cabinet. L'attention publique était distraite par les prestations et les refus de serment, les ordonnances qui rendaient le Panthéon à la sépulture des grands hommes, les pensions accordées aux veuves et aux orphelins des combattants de juillet, les députations qui venaient féliciter le nouveau roi. Puis la mort mystérieuse du prince de Condé qu'on trouva pendu à l'espagnolette d'une fenêtre de sa chambre, frappa vivement les imaginations et donna cours aux suppositions les plus malveillantes (27 août). L'agitation des ouvriers sans travail soulevait des problèmes inquiétants. Enfin on observait l'attitude des rois de l'Europe.

L'Angleterre avait reconnu le nouveau gouvernement. L'Autriche et la Prusse se montraient disposées à nouer des relations avec le nouveau roi des Français. Mais Louis-Philippe trouvait dans la Russie une hostilité qui devait durer pendant tout son règne, et Ferdinand VII d'Espagne affectait de traiter l'ambassadeur de Charles X comme le véritable ambassadeur français. Les rois avaient peur de la révolution de Juillet, mais les peuples s'en réjouissaient, et, dans tous les pays voisins, de sourdes rumeurs annonçaient une prochaine explosion. A l'extérieur aussi, la politique de Louis-Philipe devait avoir bientôt à se prononcer pour le mouvement ou pour la résistance.

1. Villemain.

2. C'étaient : le duc de Chartres, né à Palerme (1810) ; à l'avènement de son père, il prit le nom de duc d'Orléans ; le duc de Nemours, né à Paris (1814) ; le prince de Joinville, né à Neuilly (1818) ; le duc d'Aumale, né à Paris (1822) ; le duc de Montpensier, né à Neuilly (1824) ; Louise-Marie d'Orléans, née à Palerme (1812) ; Christine-Marie-Adélaïde de Valois, née en 1813 ; Marie-Clémentine, née en 1817.

LE ROI LOUIS-PHILIPPE 1er

XXIX. — LE PROCÈS DES MINISTRES DE CHARLES X

Durant les premiers mois, Louis-Philippe qui aimait les théories de ceux qu'on appelait les *doctrinaires,* Guizot et le duc de Broglie, favorables à l'autorité royale, ménagea pourtant les libéraux. La popularité des ministres qu'il avait choisis à la première heure lui permit d'affronter le périlleux procès des ministres de Charles X.

Les anciens ministres de Charles X étaient en effet enfermés à Vincennes. Louis-Philippe qui ne voulait pas imiter les rigueurs de la Restauration, redoutait pour eux une condamnation capitale. La Chambre des députés, sur la proposition de M. de Tracy, vota une adresse au roi et le pria de présenter le plus tôt possible un projet de loi supprimant la peine de mort. Le roi reçut l'adresse et promit le projet de loi (9 octobre). La foule, désireuse de se venger du sang versé en juillet, interpréta ces démonstrations comme un gage d'impunité pour les ministres signataires des ordonnances. Le 18 octobre, des attroupements tumultueux se portèrent au Palais-Royal, poussant des cris sinistres. Refoulée, elle se dirigea sur Vincennes, où elle fut maintenue par la fermeté du général Daumesnil, mais elle revint encore sur le Palais-Royal et ne fut dissipée qu'avec peine. M. Odilon Barrot, préfet de la Seine, rejeta, dans une proclamation, la responsabilité de ces désordres sur l'adresse présentée au roi. Les doctrinaires exigèrent la destitution de M. Odilon Barrot. Cette destitution leur ayant été refusée, ils quittèrent les affaires (2 novembre), laissant Laffitte recomposer un ministère dominé par Dupont de l'Eure dont le libéralisme était bien connu.

Deux jours après la mort de Benjamin Constant, qui avait encore réveillé l'agitation, les ministres de Charles X furent transférés de Vincennes à la prison du Luxembourg (10 décembre). Le 15 décembre, le prince de Polignac, Peyronnet, Chantelauze, Guernon de Ranville comparurent devant la Chambre des Pairs. L'interrogatoire et les dépositions des témoins ne furent qu'une longue enquête sur les causes, le développement, les épisodes de la révolution de juillet. Guernon de Ranville affirma qu'il avait toujours combattu les ordonnances. Alors pourquoi les avait-il signées ? La Cour des Pairs, dans la nuit du 21 décembre, condamna les accusés à la détention perpétuelle. Avant que l'arrêt fût prononcé, les prisonniers avaient été ramenés à Vincennes, sous bonne escorte.

Pendant toute la durée du procès, le Luxembourg avait été entouré de groupes menaçants que contenait à grand'peine la garde nationale, animée à peu près des mêmes sentiments. Le 21 décembre, on put craindre que l'artillerie de la garde nationale établie au Louvre ne fît cause commune avec le peuple. Le 22, lorsque l'arrêt de la Cour des Pairs fut répandu, des rassemblements se formèrent, les écoles se réunirent sur la place du Panthéon. La garde nationale semblait peu disposée à réprimer l'émeute. C'est alors que l'intervention des ministres de Louis-Philippe lui fut utile et que la popularité de la Fayette prévint les plus grands malheurs. Celui-ci ne put ramener l'ordre qu'en promettant de faire rectifier la marche du gouvernement.

Mais le roi délivré du péril, ne songea qu'à écarter la Fayette, dont la dictature populaire lui portait ombrage. On l'éconduisit par un vote de la Chambre qui supprimait le commandement général des gardes nationales du royaume (24 décembre). La Fayette, sans attendre que la loi fût portée à la Chambre des Pairs, donna sa démission. Dupont de l'Eure quitta aussitôt le ministère (27 décembre). Laffitte, moins hardi que ses deux amis, ne crut pas devoir abandonner la présidence du conseil. Mais son indécision allait bientôt le mettre dans une position fausse.

Les carlistes, on donnait alors ce nom aux partisans du duc de Bordeaux, profitaient des embarras du gouvernement pour se réorganiser. Le 14 février 1831, ils célébrèrent dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois un service funèbre pour l'anniversaire de la mort du duc de Berry. Cette cérémonie excita une vive fermentation. Une foule irritée saccagea le presbytère et l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, puis se porta vers l'archevêché qu'elle bouleversa de fond en comble. Des scènes semblables éclatèrent dans les provinces. On poursuivit tout ce qui rappelait le règne de la branche aînée des Bourbons. Le roi effaça les fleurs de lis des armes de sa maison.

Les hésitations perpétuelles du gouvernement le frappaient d'impuissance. A la fin de février 1831, l'anarchie était réelle. Le peuple, mécontent de la politique intérieure, l'était encore plus de la politique extérieure. A ce moment le roi refusait la couronne de Belgique pour le duc de Nemours (17 février). Il ne faisait rien pour aider à la délivrance de la Pologne. Il ne voulait pas intervenir en faveur des Italiens, malgré les instances de Laffitte. Laffitte se retira.

PROCÈS DES MINISTRES DE CHARLES X

XXX. — LA RÉVOLUTION EUROPÉENNE EN 1830. — LA POLOGNE

De la Révolution de Juillet était sortie une véritable révolution européenne. De Paris le feu gagna Bruxelles où les Belges supportaient impatiemment la domination du roi de Hollande. Le 25 août, on représentait au théâtre de Bruxelles le célèbre opéra de la *Muette de Portici,* dont le sujet est la révolte de Masaniello à Naples et où le compositeur français, Auber, a réussi à exprimer, par une musique vive et entraînante, les sentiments de liberté et de patriotisme. Au sortir du théâtre, la foule enthousiaste se répandit dans les rues, alla assaillir les maisons des journalistes hostiles et le palais du principal ministre, Van Maanen. Le 26 août, c'était une véritable insurrection; quelques jours après une révolution. Bientôt les exilés rentrent et organisent un gouvernement provisoire. Le 25 septembre, le second fils de Guillaume, le prince Frédéric, paraît devant Bruxelles avec des troupes hollandaises. Une lutte sanglante s'engage qui dure cinq jours. Retranchés derrière les barricades, les habitants de Bruxelles repoussent toutes les attaques. Le 5 octobre, ils proclament l'indépendance de leur pays. Un parti demandait la réunion à la France, mais l'intention, nettement formulée par Louis-Philippe, de refuser cette réunion déconcerta le parti français.

La Pologne surtout essayait de se délivrer de l'étreinte douloureuse de la Russie. Les institutions accordées par Alexandre et garanties par l'Europe, en 1815, étaient tombées une à une sous l'incessante attaque de l'administration russe. Les continuelles violations de la liberté individuelle avaient ôté aux Polonais toute illusion et les avaient rejetés dans la voie de la résistance. Bientôt les journées de Juillet, le soulèvement de la Belgique, les agitations de l'Allemagne retentirent dans la malheureuse Pologne. Le czar Nicolas s'effraya de l'état révolutionnaire de l'Europe. Il semblait disposé à reprendre contre la France les projets de la Sainte-Alliance. Le soulèvement de la Pologne l'obligea à détourner son attention de l'Occident. L'avant-garde, suivant une expression de La Fayette, s'était retournée contre le corps de bataille.

Dans la soirée du 29 novembre 1830, au signal donné par deux incendies, l'insurrection éclate à Varsovie. Assailli à l'improviste dans le château du Belvédère, le grand-duc Constantin fut obligé de s'enfuir. Bientôt maîtresse d'elle-même, Varsovie négocia avec lui la retraite des troupes russes. Mais dès lors reparut le mal qui avait causé la ruine de la Pologne : les divisions intestines. L'empereur de Russie mit à profit le temps perdu par les Polonais. Une bataille acharnée, qui dura deux jours, se livra à Grochow (19-20 février 1831). Les Russes, malgré la supériorité du nombre, ne purent ébranler les Polonais qui néanmoins se virent, plusieurs jours plus tard, obligés de battre en retraite et de livrer une seconde bataille, non moins meurtrière, à *Praga* (25 février).

Des succès à Wavre, à Dembé, à Iganie (mars-avril) rétablirent néanmoins leurs affaires et un secours de l'Occident, à cette époque, les eût sauvés. Les Polonais imploraient, attendaient ce secours : ils négociaient, tandis que les armées russes se reformaient. Sur les bords de la Narew, affluent de la Vistule, s'engage une nouvelle bataille plus sanglante encore que les précédentes, la journée d'*Ostrolenka*, où les Polonais, sans être vaincus, firent des pertes considérables (12 mai) ; ils reculèrent de nouveau jusqu'à Varsovie. Ils tournèrent encore, mais en vain, leurs regards vers la France. Ce fut l'armée russe qui arriva commandée par le prince Paskiewitch.

Alors le parti exalté à Varsovie reprocha à l'aristocratie d'avoir paralysé les efforts du pays ; les clubs retentirent de motions menaçantes. Paskiewitch franchit la Vistule et marcha sur Varsovie. Dans la nuit du 15 août, une foule furieuse, résolue à une défense désespérée, renversa le gouvernement, massacra ceux qu'elle appelait les traîtres. De tels excès ne sauvent pas une ville. Le 6 septembre, la formidable artillerie des Russes tonna contre le fort de Wola que, malgré leur énergique résistance, les Polonais se virent obligés d'abandonner. Le 8 septembre 1831, les Russes occupaient la capitale.

Une autre contrée tournait alors vers la France ses regards et ses espérances : l'Italie. Elle aussi devait être déçue dans son attente. Le 2 février 1831, le conclave avait proclamé souverain-pontife Grégoire XVI, hostile à l'esprit du temps. Une insurrection éclata dans les Romagnes (4 février). Les princes autrichiens de Modène et de Parme abandonnèrent leurs États. L'archiduchesse de Toscane, Marie-Louise, transporta son gouvernement à Plaisance. Dans les Légations, Urbin, Pesaro, Fano, Senigaglia se déclarèrent. Ancône adhéra à la révolution, l'Ombrie suivit l'exemple de la Romagne et le gouvernement pontifical fut déclaré aboli à Pérouse, Spolète, Foligno, Narni.

RÉVOLUTION DE POLOGNE (1831)

XXXI. — LE MINISTÈRE DE CASIMIR PÉRIER (13 mars 1831 — 16 mai 1832)

Le gouvernement de Louis-Philippe avait réagi jusque-là contre la Révolution dont il était sorti, mais en sauvant les apparences : en 1831 il ne garda même plus ces apparences. Le président de la Chambre, un des libéraux de la Restauration, *Casimir Périer*, préoccupé du danger que faisaient courir à l'institution monarchique les progrès de la démocratie, constitua un nouveau ministère (13 mars 1831).

Homme d'une rare fermeté, Casimir Périer avait dicté à Louis-Philippe ses conditions. Témoin de l'impuissance des cabinets précédents, qui manquaient de cohésion, il concentra réellement l'autorité entre ses mains. Dominant ses collègues, s'imposant au roi, subjuguant la Chambre des députés, il donna libre cours à son caractère altier. Il prit la royauté en main, l'anima de sa vigueur, et pratiqua, non sans quelque grandeur, une politique souvent étroite et presque toujours impopulaire.

Le nouveau ministre trouvait l'émeute presque continuelle dans les rues, et l'Europe en feu. Il ne voulut prêter à aucun peuple l'appui de la France. Il posa hautement le principe de la paix et de la non-intervention, déclara qu'il n'interviendrait dans les affaires d'aucune nation, mais en même temps qu'il ne souffrirait pas que personne y intervînt. Il annonça en outre la ferme intention de rétablir au dedans l'ordre légal.

Le 20 mars, Casimir Périer décida Louis-Philippe, qui n'avait pas quitté le Palais-Royal, à aller habiter les Tuileries. Puis il fit opérer de nombreuses destitutions, rappela les fonctionnaires de tout rang à la stricte observation des lois et veilla à la rigoureuse répression des émeutes.

Bien qu'il eût l'appui de la Chambre, Casimir Périer, avait voulu donner satisfaction à l'opinion en provoquant de nouvelles élections. Avec la loi d'élection, qui, pour tout progrès, avait abaissé le *cens électoral* à 200 francs, on ne pouvait compter sur des députés animés d'un esprit différent. Presque tous les membres de l'ancienne Chambre furent réélus. L'opposition cependant disputa vivement au candidat ministériel la présidence de la Chambre, et Casimir Périer parla de se retirer. Mais les Hollandais envahissaient à ce moment la Belgique, dont la France avait reconnu l'indépendance. Casimir Périer resta au pouvoir et envoya en Belgique une armée française conduite par le maréchal Gérard.

Casimir Périer venait du reste d'étonner l'Europe par un acte énergique. Des négociants français avaient été, à Lisbonne, où régnait un usurpateur, don Miguel, victimes des plus indignes traitements. Une escadre, sous les ordres du contre-amiral Roussin, força les passes du Tage, réputées infranchissables, éteignit le feu des forts, qui essayèrent de l'arrêter, fit prisonnière l'escadre portugaise et vint ranger ses vaisseaux devant les quais de Lisbonne (14 juillet 1831).

Le 27 août, un projet de loi qui abolissait l'hérédité de la pairie fut adopté par les députés ; mais pour le faire adopter par la Chambre haute dont il ruinait le privilège, Louis-Philippe créa trente-six nouveaux Pairs. Dans les derniers mois de l'année 1831, les désordres qui éclatèrent dans le royaume semblèrent défier tous les efforts de Casimir Périer. Dans le Midi, les légitimistes reparaissaient. A Paris, le 15 septembre, arriva la nouvelle de la prise de Varsovie par les Russes. Le 16, une émeute éclata. Casimir Périer et son collègue le général Sébastiani, entourés par la foule sur la place Vendôme, n'échappèrent à sa colère que par leur ferme contenance. Le député Mauguin attaqua avec véhémence la politique extérieure du ministère, et Sébastiani eut le malheur de prononcer à la tribune cette phrase cruelle : « Aux dernières nouvelles, la tranquillité régnait à Varsovie. » On a fait de cette phrase le mot célèbre : « L'ordre règne à Varsovie. » L'ordre y régnait, en effet, mais par la terreur.

A Lyon, une formidable insurrection de la population ouvrière effraya toute la France. Le 21 novembre, les ouvriers descendent en masse de la Croix-Rousse, portant un drapeau sur lequel étaient écrits ces mots : *Vivre en travaillant, ou mourir en combattant !* Une lutte sanglante s'engage qui dure deux jours ; les troupes sont obligées d'évacuer la ville ; l'insurrection reste maîtresse de Lyon pendant dix jours. Casimir Périer concentre aussitôt autour de Lyon une armée de 36,000 hommes. Le maréchal Soult et le jeune duc d'Orléans entrent sans résistance dans la ville ; la garde nationale, dont une partie avait sympathisé avec les insurgés, est dissoute ; on n'inquiète point les ouvriers qui avaient pris les armes, on distribue des secours abondants et on rétablit l'ordre, sans toutefois modifier l'organisation industrielle, cause première de ces troubles aussi funestes pour les ouvriers que pour les patrons.

VUE DE LYON

XXXII. — EXPÉDITION D'ANCONE. — LE CHOLÉRA A PARIS (1832)

Tandis que Casimir Périer avait à faire face à tant de périls intérieurs, les complications extérieures recommençaient. Les édits que le pape Grégoire XVI avait publiés pour satisfaire les aspirations libérales, avaient paru aux populations des États de l'Église une déception. L'insurrection éclata de nouveau. Aussitôt Grégoire XVI appela les Autrichiens qui se hâtèrent d'accourir. Ici la question changeait de face. L'Autriche, en se faisant l'instrument de la répression matérielle, violait le principe de non-intervention en même temps qu'elle étendait de plus en plus son action sur l'Italie. Or la France ne pouvait abdiquer toute influence sur la péninsule. Casimir Périer protesta par un acte qui aurait pu amener la guerre avec l'Autriche. Il fit occuper *Ancône*. Le 7 février, une escadre française, portant un régiment de ligne, partit de Toulon et arriva le 22 en vue d'Ancône. Le débarquement s'effectua pendant la nuit, les soldats enfoncèrent les portes et le lendemain faisaient le service de la ville, concurremment avec les soldats du pape.

Effrayé de l'apparition du drapeau tricolore dans la Péninsule, Grégoire XVI protesta contre l'occupation d'Ancône. Les ministres étrangers se rendirent chez Casimir Périer, pour lui demander des explications. Ils parlèrent du droit public : « Le droit public européen, s'écria Casimir Périer, c'est moi qui le défends ; croyez-vous qu'il soit facile de maintenir les traités et la paix ? Il faut que l'honneur de la France aussi soit maintenu. » Les ministres étrangers n'insistèrent pas. Le pape ne tarda pas non plus à adhérer à l'occupation d'Ancône et l'Autriche ne releva pas le défi qu'on lui avait réellement jeté.

Bientôt un mal mystérieux et cruel, le choléra, vint dominer toutes les préoccupations. Ce fléau, sorti de l'Inde, avait déjà parcouru tout l'ancien continent, depuis la Chine et la Russie jusqu'à l'Angleterre ; il sautait de ville en ville, de capitale en capitale, sans que les cordons sanitaires pussent l'arrêter. Paris ne s'en préoccupait point et les plaisirs du carnaval furent plus bruyants que de coutume. Mais le 22 mars, le fléau éclata dans la capitale. Les premiers jours, l'augmentation de la mortalité passa presque inaperçue ; mais bientôt le nombre croissant des victimes jeta partout l'inquiétude. Des bruits sinistres furent répandus : les vieux récits d'empoisonnement qui, au moyen âge, se reproduisaient périodiquement avec la peste, furent renouvelés. La foule ignorante s'ameuta dans certains quartiers : un jeune homme, employé au ministère de l'intérieur, parent d'un avoué, fut massacré rue Saint-Denis, près le passage du Caire, parce qu'on l'accusait d'avoir voulu jeter du poison dans les brocs d'un marchand de vin. Un homme fut mis en lambeaux sous le même prétexte, dans le quartier des Halles ; une autre victime fut tuée sur la place de Grève et jetée dans la Seine. Des placards qui excitaient la population contre le gouvernement étaient affichés. Toutefois ces excitations ne tardèrent pas à tomber, et ces scènes du moyen âge furent peu nombreuses.

« Je ne trouve pas, dit Guizot dans ses Mémoires, que les écrivains qui ont raconté ce temps, aient peint avec vérité et justice l'état de Paris, gouvernement et peuple, pendant cette lugubre crise. Aussi absurdes qu'odieux, les emportements populaires furent peu nombreux, limités à quelques rues encombrées d'une population pauvre et grossière, et ils cessèrent promptement.

» L'aspect général de la ville était morne, mais point troublé ; on ne voyait nulle part cette agitation désordonnée ou cette immobilité stupide qui caractérisent la peur ; les habitants passaient dans les rues, silencieux, le pas pressé, la physionomie un peu tendue et crispée, sous l'influence de l'air froid et sec qu'ils respiraient. Les Chambres, les tribunaux, les fonctionnaires de toute sorte continuèrent régulièrement leurs travaux. Les prêtres, les administrateurs, les médecins, les employés des établissements pieux et charitables firent leur devoir, beaucoup avec ardeur, presque tous sans hésitation. Le roi et sa famille, les ministres, tous les chefs des services publics donnèrent l'exemple du courage et du dévouement. Le comte d'Argout, dans les attributions duquel se trouvait la police sanitaire, parcourait les quartiers les plus malades, aidant de sa propre main à placer les morts dans les voitures qui les recueillaient de maison en maison pour les porter aux cimetières. La charité chrétienne, la sympathie libérale et le zèle administratif unissaient leurs efforts pour lutter contre le mal ou en atténuer les résultats. On se sentait au milieu d'une population en qui dominait le sentiment du devoir ou de l'honneur, et sous la main d'un gouvernement régulier, intelligent, vigilant, résolu et capable d'accomplir, dans les limites de la science et de la puissance humaines tout ce qu'exigeait de lui le périlleux service de la société confié à ses soins[1] ! »

1. Mémoires de Guizot, t. 2.

LE CHOLÉRA A PARIS (1832)

XXXIII. — MORT DE CASIMIR PÉRIER (1832)

Le fléau qui désolait Paris parcourut vingt-sept départements. Dans le département de la Seine il fit plus de 20,000 victimes parmi lesquelles *Cuvier*, le célèbre naturaliste qui a reconstitué, à force de science, le monde antédiluvien.

Le 1er avril 1832, Casimir Périer dont la santé était depuis longtemps ébranlée et qu'épuisait son activité dévorante, accompagna le jeune duc d'Orléans dans la visite que ce prince fit à l'Hôtel-Dieu pour raffermir la population. Trois jours après, le ministre tomba malade. M. de Montalivet, un de ses collègues, vint le voir le 5 avril, dans la soirée : « Je le trouvai seul, écrivait-il, étendu sur un canapé ; les meurtres accomplis la veille par une foule furieuse et stupide sur de prétendus empoisonneurs, avaient fait sur son esprit une impression navrante. Il me fit, sur la France et sur lui-même, les plus tristes prédictions : « Je vous l'ai déjà dit : je sortirai de ce ministère les pieds en avant. » C'étaient en effet les termes dont il s'était servi avec moi le jour même où il s'installa au ministère de l'intérieur, le 14 mars 1831. Il m'entretint ensuite, avec calme et tristesse, d'un article à insérer le lendemain dans *le Moniteur*. Le préfet de police arriva. Je le quittai en lui disant un adieu qui devait être le dernier. Je ne l'ai plus revu. » M. de Montalivet écrivait ces détails en 1858 à M. Guizot qui lui demandait des renseignements pour la composition de ses *Mémoires* et on voit quelle vivacité d'impressions lui avait causée cette dernière visite. M. Guizot, ami de Casimir Périer, et qui s'efforça plus tard de reprendre sa politique, décrit ainsi, d'après des lettres qu'il reçut de différents témoins, les phases diverses de l'agonie du célèbre ministre :

« Le mal éclata, chez Casimir Périer, avec une grande violence : « Des spasmes nerveux, m'a raconté son médecin, soulevaient ce grand corps dans son lit, par une sorte de mouvement mécanique dont la puissance irrésistible était effrayante. C'était un douloureux spectacle que celui de cette intelligence et de cette volonté si énergique luttant en vain contre la matière. Quelques-uns des médecins appelés doutaient que ce fût le choléra ; la plupart, et les principaux, l'affirmaient et tout semble indiquer qu'ils avaient raison. A côté de M. Périer, dans le ministère de l'intérieur, onze personnes en étaient en même temps attaquées, et son collègue M. d'Argout, qui l'avait accompagné dans sa visite à l'Hôtel-Dieu, était frappé comme lui et presque en un aussi grand danger. Au bout de quelques jours, une amélioration sensible donna quelques espérances ; ce fut, entre les médecins, le moment des doutes, des discussions et des essais divers ; pendant six semaines ils luttèrent de toute leur science et le malade de toute la force de son âme contre le mal toujours renaissant et croissant ; mais tous les efforts étaient vains ; la fièvre devenait de jour en jour plus ardente ; l'extrême susceptibilité nerveuse de Casimir Périer allait souvent jusqu'au délire. Quand son esprit se portait sur les affaires de l'intérieur, il exprimait pour l'ordre social les plus vives alarmes, ne se faisant aucune illusion sur la valeur de ses succès contre l'anarchie, et sachant bien que s'il avait arrêté la ruine de l'ordre, il n'avait pas assuré sa victoire : « J'ai les ailes coupées, disait-il, je suis bien malade, mais le pays est encore plus malade que moi [1]. »

Le 16 mai, il expirait après cette longue et douloureuse agonie. Cette mort causa en France, au milieu du trouble universel, une profonde impression. Malgré la différence des jugements que les partis formulaient sur sa politique, tous s'accordaient à reconnaître son talent, sa belle intelligence. Casimir Périer avait eu au moins un rare mérite, il avait poursuivi un plan que tout le monde comprenait, et il est certain que s'il n'avait pas eu le temps de rétablir l'ordre, il avait du moins restauré l'autorité.

Malgré la tristesse des temps, ses funérailles furent célébrées, avec une grande pompe, au milieu d'un concours empressé de toutes les classes, et ses ennemis eux-mêmes s'associèrent aux hommages rendus à sa mémoire. M. Royer-Collard prononça ces paroles sur sa tombe : « La gloire de M. Périer est pure et inattaquable ; sortie comme un météore de ces jours nébuleux où il semble qu'autour de nous tout s'obscurcisse et s'affaisse, elle sera durable, car elle n'est point l'œuvre artificielle et passagère d'un parti qu'il ait servi, il n'a servi que la cause de la justice, de la civilisation, de la vraie liberté dans le monde entier. Il a succombé trop tôt. Que les bons citoyens, que les amis de l'humanité qu'il avait ralliés, achèvent son ouvrage. Élevons sur sa tombe le drapeau de l'ordre, ce sera le plus digne témoignage que nous puissions rendre à sa mémoire. »

1. *Mémoires de M. Guizot* t. II.

CASIMIR PÉRIER

XXXIV. — LE CONVOI DU GÉNÉRAL LAMARQUE (1832)

Le gouvernement de Louis-Philippe ne tarda pas à s'apercevoir du vide produit par la mort de Casimir Périer. Les partis, reprenant confiance, relevaient la tête. La duchesse de Berry débarquait secrètement en France et allait soulever la Vendée. Le parti républicain, qui avait commencé à s'organiser et avait formé plusieurs sociétés, se déterminait à l'action et engagea sa première bataille dans les journées des 5 et 6 juin.

Le général Lamarque, vétéran des guerres de la République et de l'Empire, et député de l'opposition (département des Landes) venait de mourir le 2 juin. Il avait presque atteint, par ses discours à la Chambre, la popularité, quoi qu'il n'en eût pas l'éloquence, du général Foy. Il avait surtout plaidé la cause de la Pologne et des réfugiés. Aussi son convoi devint-il l'occasion d'une immense manifestation à laquelle prirent part plus de vingt mille gardes nationaux, les écoles, et un grand nombre de corporations. En dépit de cette affluence, le cortège put traverser Paris pour se rendre au pont d'Austerlitz où les chefs de l'opposition, la Fayette, Laffitte, devaient adresser les derniers adieux à leur collègue dont le corps devait être mis ensuite dans une voiture pour être transporté à Saint-Sever. Bientôt l'animation de la foule croissant amène quelques rixes avec la garde municipale à cheval et avec des escadrons de dragons sortis de la caserne des Célestins. Le désordre devient extrême, des charges de cavalerie augmentent la colère du peuple. Des barricades sont construites dans le faubourg Saint-Antoine et dans le centre de Paris. Le soir du 5 juin, on peut se croire à la veille d'une révolution. Mais aucune direction ne préside à ce mouvement : Louis-Philippe averti accourt de Saint-Cloud et ranime le courage des troupes et des gardes nationaux qui sont massés aux Tuileries. Le maréchal de Lobau reçoit le commandement supérieur des troupes et le lendemain 6 juin le faubourg Saint-Antoine est repris.

La résistance se maintient cependant dans la rue Saint-Martin où les rues étroites qui environnent l'église et l'ancien cloître de Saint-Merry, ont été fortifiées. La troupe et la garde nationale s'épuisent en attaques incessantes contre ces barricades que défendent une poignée d'hommes résolus : parmi eux on remarque un jeune homme, nommé Jeanne, qui dirige le combat avec intrépidité. Mais les cartouches manquent bientôt, la troupe enlève la barricade et les combattants du cloître Saint-Merry, non soutenus, succombent ou sont faits prisonniers. Paris fut mis en état de siège.

A quelque temps de là, au mois de juillet, s'éteignait à Schœnnbrun, à l'âge de vingt et un ans, le fils de Napoléon Ier, le duc de Reichstadt. Cette mort semblait ruiner les espérances du parti napoléonien. En même temps le gouvernement de Louis-Philippe triomphait des derniers efforts du parti légitimiste.

Le 28 avril, la duchesse de Berry avait débarqué près de Marseille, mais le mouvement sur lequel elle avait compté échoua. La duchesse alors n'hésita pas à traverser la France pour se rendre dans la Vendée. La Vendée de 1832 n'était plus celle de 1793 : ce pays, sillonné de tous côtés par des routes, avait été enfin ouvert aux idées nouvelles ; et si la fidélité à l'antique monarchie y demeurait une religion, elle n'inspirait plus de fanatisme. Ce fut surtout dans les châteaux et dans les campagnes qu'on songea à une prise d'armes. Un contre-ordre qui la retarda donna le temps au gouvernement de la prévenir : quatre départements furent mis en état de siège (mai). Errant de ferme en ferme, la duchesse eut grand'peine à se dérober aux poursuites : elle parvint cependant à atteindre Nantes, où elle demeura cachée cinq mois entiers. Un juif converti, nommé Deutz, la vendit.

La maison des demoiselles Dubigny, où résidait la duchesse, fut investie, mais les perquisitions les plus minutieuses ne pouvaient faire découvrir sa retraite. La maison n'en demeura pas moins occupée militairement : deux gendarmes, ayant froid, firent du feu dans la cheminée de la chambre où ils se tenaient. Ce feu devint si vif que bientôt des voix se firent entendre : « Nous nous rendons ! » c'étaient la duchesse et ses compagnons qui se trouvaient, dans leur cachette située derrière la plaque de la cheminée, menacés d'être brûlés ou asphyxiés. On éteignit le feu ; la plaque fut écartée et la duchesse de Berry se montra la première. La princesse fut conduite au château de Blaye où le gouvernement la retint prisonnière jusqu'à ce que la naissance de l'enfant qu'elle portait alors dans son sein, eût divulgué le mariage secret que la veuve du duc de Berry avait contracté avec le comte Luchesi Palli, et qu'elle déclara devant les autorités françaises.

LE CONVOI DU GÉNÉRAL LAMARQUE (1832). — INSURRECTION DU CLOITRE SAINT-MERRY

XXXV. — PRISE D'ANVERS (23 déc. 1832)

Le gouvernement put dès lors sans trop d'effroi envisager l'avenir. Le 11 octobre 1832. Louis-Philippe organisa un ministère sous la présidence du maréchal Soult. Guizot à l'instruction publique, Thiers à l'intérieur, de Broglie aux affaires étrangères en furent les chefs véritables. « C'est au cabinet du 11 octobre 1832, dit Guizot dans ses *Mémoires,* qu'on rapporte, en général, le premier essai de ce qu'on a appelé depuis le *gouvernement parlementaire.* Ce fut, effectivement, en vue du Parlement, ou, pour mieux dire, des Chambres et dans leur sein que le conseil fut choisi. » Ce ministère déclara qu'il continuerait la politique de résistance, mais sans pratiquer une politique stérile, et chercha à donner satisfaction aux intérêts moraux et matériels. C'est l'époque de la loi de l'*instruction primaire* (1833), d'importants travaux publics, de la prise d'Anvers, qui assura l'indépendance de la Belgique (20 nov.-23 déc. 1832), du traité de la Quadruple-Alliance (22 avril 1834), pour la protection de l'Espagne constitutionnelle.

La France avait reconnu l'indépendance de la Belgique et Louis-Philippe avait refusé la couronne que les Belges offraient à son fils le duc de Nemours. A la suite d'une conférence tenue à Londres, le prince de Saxe-Cobourg, Léopold, veuf d'une princesse anglaise fut reconnu roi, des Belges. Il était à peine entré à Bruxelles que le roi Guillaume de Hollande avait recommencé la guerre. Ses troupes s'étaient emparées de la ville de Diest et avaient battu (12 août 1831) sous les murs de Louvain, l'armée où se trouvait Léopold. C'est alors que Casimir Périer avait envoyé une armée française sous les ordres du maréchal Gérard. L'Angleterre s'alarma, mais elle applaudit bientôt quand elle vit les Hollandais s'arrêter et les Français évacuer de leur côté la Belgique sans renverser même le lion érigé à Waterloo.

La conférence de Londres reprit le cours de ses travaux pour régler toutes les questions soulevées par l'affranchissement de la Belgique. Le roi Guillaume refusa d'accéder au traité qu'on lui imposait : il n'abandonna point les places que ses troupes occupaient. L'obstination de ce petit roi qui résistait à cinq grandes puissances, faillit rompre la conférence de Londres. Cependant l'Angleterre et la France tombèrent d'accord pour fixer un délai au delà duquel on emploierait la force pour réduire le roi Guillaume. Une convention du 22 octobre 1822 le fixa au 12 novembre.

Le 12 novembre, pas un soldat hollandais n'avait quitté Angers. Le 15 novembre, une armée française de 70,000 hommes entra en Belgique pendant qu'une flotte anglaise bloquait l'Escaut.

Le maréchal Gérard et le général du génie Haxo dirigèrent avec science et vigueur le siège de la citadelle d'*Anvers,* dont nous-mêmes, sous l'Empire, avions accru la force. Le 29 novembre, on ouvrit la tranchée : le feu commença le 4 décembre ; le 14, une large brèche fut ouverte, et nos soldats se lançant à l'assaut enlevèrent avec vigueur plusieurs ouvrages avancés. Le bombardement continua, et le 23 décembre, le commandant de la citadelle, le général Chassé, convaincu qu'il ne pourrait résister à un assaut, capitula. Toute la garnison sortit et déposa les armes. Le maréchal Gérard alla rendre visite, avec les ducs d'Orléans et de Nemours, au général Chassé, qui les reçut dans une casemate à moitié défoncée par les bombes et les obus. « Général, lui dit le maréchal Gérard, votre belle défense vous a mérité pour toujours l'estime de mon pays. » Le même jour, 600 Français culbutaient 2,000 Hollandais sur la digue de Doel.

La prise d'Anvers releva notre situation en Europe, mais on se demanda, puisqu'il avait toujours fallu faire la guerre, s'il n'aurait pas mieux valu la faire pour placer sur le trône de Belgique un prince français. Louis-Philippe avait, le 9 avril de la même année, accordé une de ses filles, la princesse Louise d'Orléans, au roi Léopold. Ce mariage n'atténua en rien la victoire de l'Angleterre, et si l'indépendance de la Belgique était pour nous un avantage, ce n'était pas celui que la nation avait espéré. D'ailleurs le Luxembourg restait au roi de Hollande et laissait notre frontière de l'Est découverte. La Belgique ne fut définitivement constituée qu'en 1838, par le traité des trente-quatre articles.

Le Congrès national de Bruxelles avait, dès ses premières réunions, doté le pays d'une constitution fondée sur les principes français, qui furent appliqués avec une hardiesse favorisée par l'étendue restreinte du nouveau royaume. Le roi Léopold Ier se montra, durant son long règne de trente-quatre ans (1831-1865), le modèle des souverains constitutionnels, et mérita une réputation du prince le plus sage, comme du plus modeste qu'on eût vu depuis longtemps.

VUE GÉNÉRALE D'ANVERS

XXXVI. — PREMIÈRES CONQUÊTES EN ALGÉRIE. — PRISE DE BONE

L'Algérie est bornée au nord par la Méditerranée, à l'ouest par le Maroc, au sud par le Sahara, et à l'est par la régence de Tunis. « Qu'on se figure un bloc immense de plus de 800 kilomètres d'étendue sortant de la mer pour s'élever vers le ciel en; douces collines, puis en rudes montagnes (l'Atlas) présentant au nord ses vastes flancs sillonnés par d'innombrables vallées, par des plaines majestueusement déployées entre deux chaînes onduleuses, criblées de déchirures et d'enfoncements, de ravins à la fraîche verdure, aux sources abondantes, de coupures abruptes et sauvages, servant de lits à de rapides torrents; ici une végétation vigoureuse et puissante résistant aux ardeurs du oleil, là des rochers, noirs rougeâtres, aux reflets brillants et nuancés : voilà la terre d'Afrique dont les armées françaises ont fait la moderne Algérie [1]. »

La nature a divisé l'Algérie en deux régions bien distinctes : le *Tell* et le *Sahara*. Rafraîchi par les brises de la Méditerranée, arrosé par de nombreux cours d'eau, abrité contre les vents brûlants du sud par les montagnes, le Tell est le pays des terres fertiles, des forêts, des pâturages, des cultures variées. Dans le Sahara, au contraire, sont d'immenses steppes traversées plutôt que baignées par de rares torrents. C'est le pays des innombrables troupeaux de chameaux et de moutons, la patrie privilégiée du cheval, la région des chasses à l'autruche et à la gazelle. Dans le Tell, sont les villes, les villages. Dans le Sahara c'est au contraire la vie errante. Mais partout l'amour de l'indépendance était puissant, et ce n'est qu'au prix d'une longue lutte que nous avons pu arracher ce pays à la barbarie.

Composée de Maures, de Turcs, de Juifs, la population de l'Algérie était surtout formée, pour la plus grande partie, de deux races différentes, les Kabyles et les Arabes. Les Berbères ou Kabyles, habitants des régions montagneuses, descendent de la plus ancienne race du pays : bruns, noirâtres, maigres, belliqueux et opiniâtres, mais aussi travailleurs et industrieux, ils s'attachent au sol qu'ils cultivent et fécondent. Ils vivent en tribus groupées par un lien fédératif, très jaloux de leur liberté, très amis de l'égalité. Le Kabyle est voyageur : il descend parfois de ses montagnes pour travailler dans les villes, mais c'est pour amasser un petit pécule, qui lui permette d'acheter un champ autour de son village.

L'Arabe n'a point les qualités du Kabyle, qu'il n'aime point. Voyageur, pasteur, nomade, dédaignant de s'enchaîner à une maison de boue, l'Arabe parcourt à cheval ses verts pâturages et promène d'un champ à l'autre sa charrue, sans sortir toutefois d'une circonscription qui constitue le domaine propre de chaque tribu. L'Arabe du Sahara conserve seul avec fidélité le type poétique du caractère national ; ennemi du travail, dont il abandonne aux femmes la part inévitable, amoureux des chevaux, des courses, des vers, des fêtes, de l'éclat, du mouvement, de toutes les joies qui se résument en un seul mot, synonyme du bonheur suprême : la fantasia[1]. »

En arrivant au trône, Louis-Philippe trouvait notre drapeau planté sur les murs d'Alger. Mais nous ne possédions que cette ville : on ne songea d'abord qu'à la conserver sans s'étendre au delà de sa banlieue. Dans les premières années on délibérait même s'il ne vaudrait pas mieux abandonner l'Afrique. Toutefois, l'avantage de posséder un port de plus sur la Méditerranée et d'ouvrir un nouveau champ à l'activité française, détermina le gouvernement à garder la nouvelle colonie, si précieuse par son voisinage et sa fertilité. Le général Clauzel, envoyé comme gouverneur, établit une ferme-modèle et prépara plusieurs projets d'assainissement pour la plaine de la Mitidja. Au général Clauzel, succédèrent le général Berthezène, puis le duc de Rovigo, qui entoura une partie des massifs d'Alger par des camps appelés *blockhaus* et agrandit notre territoire. La ville de *Bône* avait d'abord, dès les premiers jours, été occupée sans difficulté comme celle d'Oran. Mais elle était retombée au pouvoir d'un chef turc et la garnison de zouaves avait même été massacrée. Mais en 1832, profitant du désordre qui régnait dans cette ville en réalité sans maître, deux capitaines, d'Armandy et Yousouf, réussirent, avec trente marins de la *Béarnaise,* à s'introduire dans la citadelle de Bône (25 mars) ; ils gagnèrent les soldats turcs à la cause française et firent flotter notre drapeau sur la ville que se préparait à attaquer un lieutenant du bey de Constantine. Les Français arrivèrent bientôt en nombre et l'antique Hippone resta décidément en notre pouvoir.

1. Duval, *Tableau de l'Algérie.*

1. Broussais, *Aperçu physique de l'Algérie.*

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE. — PRISE DE BONE (1832)

XXXVII. — PREMIÈRE EXPÉDITION DE CONSTANTINE (1836)

En 1834 commença contre Abd-el-Kader, bey de *Mascara*, la longue lutte qui devait durer plus de douze ans. Les premières rencontres du général Trezel et d'Abd-el-Kader dans la province d'Oran ne furent pas heureuses pour nos armes. Mais le maréchal Clauzel, nommé de nouveau gouverneur le 8 juillet 1835, fit, accompagné du duc d'Orléans, une brillante expédition contre Mascara. En 1836 il s'empara de *Tlemcen*.

Abd-el-Kader avait, à l'ouest, essuyé une série de défaites qui le mirent pendant quelque temps dans l'impuissance de rien tenter contre nous. Le maréchal Clausel voulut profiter de ce répit pour étendre nos possessions d'un autre côté, vers l'est. La province de Constantine (qui répondait à l'ancienne Numidie), devait accroître notre colonie d'un vaste et riche territoire.

L'expédition semblait facile. Une intrigue ourdie promettait la prompte reddition de la place. Le maréchal Clausel partit le 9 novembre, malgré un temps affreux. La pluie, loin de diminuer, redoublait chaque jour de violence : les ruisseaux devenaient des torrents et la petite armée dut accomplir de longues marches en souffrant beaucoup.

Lorsqu'on arriva sur les plateaux voisins de Constantine, les soldats furent assaillis par des vents froids et la neige. En dépit de tous ces obstacles les troupes atteignirent enfin Constantine. Cette ville est assise ou plutôt perchée sur un plateau rocailleux entouré de trois côtés par un ravin profond. Dans ce ravin bouillonne, durant la mauvaise saison, le Rummel, torrent qui est presque à sec en été. Aucune position n'est plus forte puisque la ville ne peut être attaquée que d'un côté. Les troupes françaises furent accueillies par une vive canonnade : une nombreuse cavalerie arabe tenait la campagne. Un chef kabyle hardi et renommé, Ben-Aïssa, dirigeait la résistance.

Le maréchal Clauzel n'avait pas assez de monde pour cerner la ville : il n'était pourvu ni de vivres, ni de munitions, car il avait d'abord cru partir pour un coup de main. Il tenta un assaut contre les deux portes d'El-Kantara et de Coudiat-Alti. Ni l'une ni l'autre de ces attaques ne réussit (24 novembre). Il fallait donc un siège en règle, mais la petite armée n'avait pas amené de parc de siège. Le maréchal profita de la nuit pour replier toutes ses troupes, les concentrer, et commencer sa retraite.

Dès que le jour parut, la garnison de Constantine sortit pour atteindre nos dernières colonnes. Le commandant Changarnier, qui couvrait avec son bataillon la marche de la division commandée par le général de Rigny, aperçut trente ou quarante soldats courant à travers les Arabes pour tâcher de rejoindre la colonne française. C'était un poste qu'on avait oublié. Faisant sur-le-champ face en arrière, le commandant Changarnier mena au pas de charge son bataillon au secours de ces soldats éperdus et les recueillit presque tous, non sans perdre quelques-uns des siens. Puis, s'arrêtant de distance en distance à la faveur des plis de terrain, il contint à plusieurs reprises les Arabes acharnés à la poursuite, et donna ainsi aux divers corps le temps de se rejoindre et de s'organiser, selon les instructions du maréchal, en colonne de retraite. Vers onze heures, la marche d'ensemble commençait ; le bataillon du 2e léger continuait à la couvrir ; on aperçut la cavalerie arabe d'Achmet-Bey se disposant à faire une charge générale. Dès qu'il la vit s'approcher, le commandant Changarnier forma son bataillon en carré, en s'écriant : « Soldats, regardez ces gens-là, ils sont 6,000 et vous êtes 300, vous voyez bien que la partie est égale. » Puis, quand la nuée des cavaliers arabes fut à vingt pas, il commanda un feu de deux rangs à bout portant et sa troupe joncha le sol d'hommes et de chevaux. Les Arabes se replièrent en toute hâte. La garnison turque qui était sortie de Constantine sans prendre le temps de se pourvoir de vivres, y retourna pour prendre son premier repas. La colonne française continua sa marche en bon ordre. A la fin de ce jour, 24 novembre, quand le bataillon du 2e léger alla prendre sa place au bivac, il fut accueilli par les longs applaudissements de toutes les troupes, et le maréchal Clauzel vint porter lui-même au commandant Changarnier ses cordiales félicitations.

Le lendemain, 25 novembre, on se remit en route et, pendant cinq jours, la retraite s'opéra, incessamment harcelée par les Kabyles, troublée par la pénurie des vivres, attristée par des accidents fâcheux et des pertes déplorables. Les chasseurs d'Afrique n'étaient plus qu'un régiment d'infanterie. Le maréchal Clauzel dirigea la retraite avec cette activité forte et cette fermeté d'âme qui inspiraient aux troupes la confiance dans leurs chefs, la résignation dans la souffrance et l'ardeur dans le péril. Le 1er décembre, la petite armée était de retour à Bône, bien diminuée, et cet échec causa en France une douloureuse surprise.

RETRAITE DE CONSTANTINE. — LE COMMANDANT CHANGARNIER

XXXVIII. — COMBAT DE LA SIKKAH (1836). — TRAITÉ DE LA TAFNA (1837)

Les Français étaient plus heureux dans la province d'Oran, où ils contenaient Abd-el-Kader. Celui-ci avait sans doute repris Mascara, mais le maréchal Clauzel, au début de l'année 1836, l'avait empêché de reprendre Tlemcen. Cette position toutefois se trouva, au milieu de l'été, fort compromise. Profitant de la rentrée en France de plusieurs régiments, car l'incertitude la plus grande régnait encore dans les conseils du gouvernement sur l'extension à donner à nos conquêtes en Algérie. Abd-el-Kader reparut plus hardi. Un camp français établi à l'embouchure de la Tafna se trouva bientôt assailli par plus de dix mille cavaliers. Une insurrection des tribus qui environnaient Tlemcen compliqua la situation, mais on envoya de ce côté le général Bugeaud qui avait déjà révélé de hautes qualités militaires, et une vive intelligence du genre de guerre qu'il fallait faire en Afrique.

Le général Bugeaud partit avec quelques régiments et se trouva bientôt presque enveloppé par les contingents d'Abd-el-Kader. Sans se déconcerter, il adopta une disposition de combat qui lui permit d'envelopper à son tour l'infanterie arabe et de l'acculer à des gorges où coulait la Sikkah, affluent de la Tafna (6 juillet 1836). Les chasseurs d'Afrique pressèrent les Arabes et les précipitèrent dans ces gorges affreuses au milieu desquelles, se cramponnant aux rochers, ces malheureux cherchaient en vain à fuir. Les Arabes périrent en grand nombre et laissèrent aux mains des Français de beaux trophées. Cette victoire facilita au général Bugeaud le ravitaillement de la place de Tlemcen.

Le maréchal Clauzel, au lieu de porter de ce côté son attention, crut devoir, à la fin de l'année 1836, entreprendre l'expédition de Constantine. Le malheureux dénouement de cette expédition ne pouvait manquer d'avoir son contre-coup dans la province d'Oran. Aussi le successeur du maréchal Clauzel, le général Damrémont, confia-t-il de ce côté le commandement au général Bugeaud qui reçut des pouvoirs très étendus. Abd-el-Kader occupait avec son armée les rives de la Tafna. Il semblait qu'une lutte décisive allait s'engager. Mais on apprit bientôt qu'au lieu d'une bataille une entrevue avait eu lieu entre les deux adversaires.

Le 29 mai, le général Bugeaud s'était porté à trois lieues de son camp, avec six bataillons, quelques pièces d'artillerie et un peu de cavalerie. Il attendit cinq heures l'émir qui avait promis de venir. Abd-el-Kader parut enfin, se détacha du gros de son armée et s'avança n'ayant avec lui que 150 ou 200 cavaliers richement vêtus. Le général Bugeaud mit son cheval au galop, tendit la main à l'émir et l'invita à descendre de cheval pour la conférence. Après une courte conversation par interprète, le général et l'émir tombèrent d'accord. D'après le traité qui a gardé dans l'histoire le nom de traité de la Tafna, l'émir reconnaissait la souveraineté de la France à Alger et à Oran, mais dans la province d'Oran ne lui laissait que Mostaganem, Arzen et quelques points du littoral. Dans la province d'Alger, la France gardait Alger, le Sahel, la Mitidja, Blidah, Coléah. L'émir était reconnu comme gouverneur du reste de la province. Le général Bugeaud, en quittant Abd-el-Kader, lui adressa les paroles suivantes : Sais-tu qu'il y a peu de généraux qui eussent osé faire le traité que j'ai conclu avec toi ? Je n'ai pas craint de te grandir et d'ajouter à ta puissance, parce que je suis assuré que tu n'useras de la grande existence que nous te donnons, que pour améliorer le sort de la nation arabe et la maintenir en paix et bonne intelligence avec la France. — Je te remercie de tes bons sentiments pour moi, répondit Abd-el-Kader ; si Dieu le veut, je ferai le bonheur des Arabes, et si la paix est jamais rompue, ce ne sera pas de ma faute. »

Ce traité fut blâmé par le général Damrémont, par le ministre de la guerre, par les Chambres. Il souleva une polémique violente en France et il était en effet bizarre et singulier. « Cette convention, écrivait le général Damrémont, rend l'émir souverain de fait de toute l'ancienne régence d'Alger, moins la province de Constantine et l'espace étroit qu'il lui a plu de nous laisser sur le littoral autour d'Alger et d'Oran. Elle le rend souverain indépendant, puisqu'il est affranchi de tout tribut, et qu'il entretiendra des agents diplomatiques chez nous, comme nous en entretiendrons chez lui. Et c'est lorsqu'on a réuni à Oran 15,000 hommes de bonnes troupes, bien commandées, abondamment pourvues de toutes choses, lorsque des dépenses considérables ont été faites, lorsqu'une guerre terrible, une guerre d'extermination a été annoncée avec éclat, que, sans sortir l'épée du fourreau, au moment où tout était prêt pour que la campagne s'ouvrît avec vigueur, à Oran, comme à Alger, c'est alors, dis-je, que tout à coup on apprend la conclusion d'un traité plus favorable à l'émir que s'il avait remporté les plus brillants avantages. » Mais le roi Louis-Philippe était favorable au traité qui fut ratifié.

COMBAT DE LA SIKKAH

XXXIX. — PRISE DE CONSTANTINE. (1837)

Délivrée, pour un moment, d'Abd-el-Kader, la France, en 1837, reprit sur un plus vaste plan l'expédition de Constantine. Le général Damrémont prépara avec activité et prudence cette seconde expédition (1er octobre-3 novembre). Constantine fut investie, la tranchée ouverte, une brèche pratiquée dans les remparts, l'assaut fixé au 13 octobre.

« La matinée du 12 s'annonça tristement par la mort du gouverneur. Le général Damrémont fut frappé d'un boulet au moment où, dans la batterie, il examinait les progrès qu'avait faits l'ouverture pratiquée dans le mur par nos canons. L'artillerie française redoubla d'efforts. Une canonnade formidable répondit au malheureux boulet qui avait privé l'armée de son chef. En prenant le commandement de l'armée, le général Valée annonça en même temps qu'on eût à se préparer à donner l'assaut. La position de l'armée d'ailleurs était critique : les hommes, les chevaux mouraient de faim et de fatigue. La dyssenterie, la fièvre faisaient plus de victimes que les Arabes.

« Toutes les dispositions furent prises dans la soirée du 12, les corps et les officiers désignés. Chaque régiment devait fournir ses compagnies d'élite. La colonne d'assaut devait se subdiviser en trois colonnes, sous les ordres des colonels Lamoricière, Combes, et du commandant Clerc. Tout le reste de l'armée, gardant les positions, était prêt à se porter partout où les circonstances l'exigeraient; mais les Arabes qui cherchaient à faire diversion et attaquaient de toutes parts, donnaient à chacun de l'occupation. Le général Valée avait voulu rendre la brèche encore plus praticable et notre artillerie foudroyait sans relâche la muraille pour nous préparer un passage. Vingt-cinq hommes de front pouvaient se présenter à la brèche.

Enfin, le signal est donné, la charge bat de toutes parts, la canonnade de 24 se tait comme par enchantement, elle est remplacée par des obus de 12 que l'on jette sans discontinuer dans la place. Le brave Lamoricière s'élance avec ses zouaves. Lui et le commandant Vieux, du génie, suivis du capitaine Garderens qui porte un drapeau, gravissent la brèche, où les couleurs françaises flottent glorieuses. En quelques minutes, la première colonne couronne la brèche. La deuxième est prête à s'élancer quand la brèche sera débarrassée par la première colonne qui pénétrera dans la ville. Mais en arrivant sur la brèche, au lieu de pouvoir pénétrer dans la ville comme on le croyait, la colonne est arrêtée par un deuxième mur d'enceinte. Toutes les murailles, toutes les maisons, toutes les fenêtres sont garnies de turbans. C'est un mur de feu que l'on a devant soi. Les Français tombent mais ne reculent pas. A ce nouvel obstacle, le cri : *Des échelles ! des échelles !* est partout répété. Le génie dirige ses braves soldats sur la brèche; ils sont pourvus d'échelles, de haches, de cordes, de sacs à poudre. Alors seulement, et il s'est écoulé un grand quart d'heure depuis que la première colonne est partie, le général donne l'ordre à la deuxième colonne de faire son mouvement.

Pendant que cette colonne gravissait la brèche, les Français qui étaient entrés dans la ville, sont arrêtés court par une mitraillade infernale. Les Turcs, beaucoup plus nombreux, s'élancent de toutes parts sur nos soldats que la mitraillade a surpris et arrêtés ; et, malgré les cris et les menaces des officiers qu'ils entraînent eux-mêmes, nos soldats sont ramenés aussi vivement qu'ils étaient entrés. Puis, au moment où la brèche n'est pas encore entièrement franchie par les troupes de renfort, une terrible explosion retentit. Un silence de mort succède un instant au tumulte. Ceux qui restent debout, repoussés par la force de l'explosion, cherchent un point d'appui sur leurs sabres, leurs voisins ou le mur à gauche. Les plus près du haut de la brèche essuient leurs yeux pleins de terre, de poussière et de poudre, et sont un moment suffoqués. Mais alors s'offre à tous les yeux le plus horrible spectacle. Les malheureux qui ont conservé leurs membres et qui ont pu sortir des décombres, fuient vers la batterie et descendent la brèche en courant et en criant : « Sauvez-vous, mes amis, nous sommes tous perdus, tout est miné. » Combes et Bedeau étaient sur le haut de la position. D'un commun accord ils élèvent leurs épées en l'air, aux cris de : *En avant ! en avant !* L'explosion avait, dans son désastre, eu ce côté avantageux pour nous qu'elle avait arrêté les Turcs et facilité l'entrée de la ville ; une porte, une voûte et plusieurs maisons avaient sauté. Environ cent hommes des nôtres dormaient sous les décombres. Lamoricière blessé était emporté par les zouaves. Alors les Français se jetèrent dans la ville qui fut prise maison par maison, rue par rue, et ce massacre de part et d'autre dura trois heures. Le colonel Combes, mortellement blessé, dit au général Valée : « Ceux qui seront assez heureux pour revenir de cet assaut-là pourront dire qu'ils auront vu une belle et glorieuse journée ».

VUE DE CONSTANTINE

XL. — L'ATTENTAT DE FIESCHI

A l'intérieur, le gouvernement de Louis-Philippe ne cessait d'être en butte à des conspirations, des insurrections et même à des attentats dirigés contre la personne du roi. Le ministère du 11 octobre 1832, l'un des plus heureusement composés, s'était sans doute donné pour mission de continuer la politique de résistance contre les aspirations libérales du peuple, mais il avait cherché à donner satisfaction aux intérêts moraux et matériels. Puis ce ministère s'était divisé en 1834 et des combinaisons diverses l'avaient prolongé tout en l'affaiblissant. Le duc de Broglie était devenu président du conseil en 1835 et Thiers, qui visait à la première place, avait gardé le ministère de l'intérieur.

Les partis s'enhardissaient. Au mois d'avril 1834, une seconde insurrection, plus sanglante que la première, avait éclaté à Lyon. Cette fois, la querelle des ouvriers en soieries avec leurs patrons ne fut qu'une occasion ; la guerre avait été organisée par les républicains. Un grand nombre de réfugiés entraient au même moment en France par la Savoie et se seraient joints aux insurgés, si on ne les eût arrêtés dans leur marche. Du 9 au 13 avril, Lyon fut livré aux horreurs de la guerre civile qui désola surtout le faubourg de Vaïse.

Lorsque la nouvelle des événements de Lyon arriva à Paris, les sociétés républicaines de la capitale crurent arrivé le moment d'agir. Un combat s'engagea dans la soirée du 13 avril et dans la matinée du 14. Il dura peu, mais trop longtemps encore, car il fut souillé par les déplorables massacres de la rue Transnonain. Chacune de ces insurrections était suivie de procès retentissants où les accusés et leurs avocats proclamaient leurs doctrines qui, portées par les mille voix de la presse, se répandaient dans tout le pays. Le procès des insurgés d'avril, fait par la Cour des Pairs, dura plus d'un an et amena les scènes les plus scandaleuses qu'on eût dû éviter par une amnistie.

De l'automne de 1834 à l'été de 1837, sept complots contre le roi furent découverts, et le 28 juillet 1835, un grand crime vint frapper d'horreur la population de la capitale.

C'était l'anniversaire de la victoire de 1830. Le roi passait sur les boulevards une grande revue de la garde nationale et de l'armée, accompagné de ses trois fils, le duc d'Orléans, le duc d'Aumale et le prince de Joinville, de plusieurs ministres parmi lesquels M. Thiers, d'un nombreux état-major où se trouvaient les maréchaux Maison, Lobau et Mortier. Louis-Philippe s'avançait entre les troupes, lorsqu'au boulevard du Temple, une formidable explosion enveloppa d'une nuée de balles le roi et son escorte. Le maréchal Mortier était tué ; plusieurs généraux et officiers supérieurs blessés, des gardes nationaux, des spectateurs étaient frappés. Le roi n'avait pas été blessé. « Ceci est pour nous, avait-il dit, en voyant la flamme qui annonçait le coup. » Il donna quelques ordres pour le soin des victimes, et avec un courage tranquille, continua la revue au milieu des cris de colère et des acclamations.

Quelques jours après, quatorze chars funèbres portaient aux Invalides la dépouille mortelle d'un maréchal de France, de plusieurs ouvriers et gardes nationaux et d'une jeune fille (5 août). Le misérable qui n'avait pas craint de semer ainsi la mort autour du roi pour l'atteindre plus sûrement, s'appelait Fieschi. Deux complices, Pepin et Morey, l'avaient aidé dans la construction de l'infernale machine. Tous trois subirent, le 19 février, à la barrière Saint-Jacques, la peine qu'ils n'avaient que trop méritée.

Effrayé d'un attentat qui révélait dans la société un mal profond, le ministère présenta à la Chambre des députés les *lois de septembre*. Ces lois interdisaient toute discussion sur le principe du gouvernement, défendaient de mêler la personne du roi à aucun débat, de se proclamer adhérent d'une autre forme de gouvernement, autorisaient le ministre de la justice à créer, en cas de rébellion, autant de Cours d'assises qu'il le jugerait nécessaire, attribuaient au jury le vote secret et réduisaient de huit à sept le nombre de voix nécessaires pour la condamnation. Elles érigeaient certains délits de presse en attentats contre la sûreté de l'État, aggravaient la peine de l'emprisonnement et de l'amende, et exigeaient enfin des journaux un cautionnement plus considérable. Ces lois furent votées le 9 septembre, après de vives discussions.

Elles donnèrent plus de force au gouvernement, sans empêcher les crimes de se renouveler. Des exaltés firent des tentatives isolées dont la succession entretint le pays dans de perpétuelles alarmes (Alibaud, 25 juin 1836 ; Meunier, 27 décembre ; Darmès, octobre 1840 ; Lecomte, avril 1846 ; Joseph Henri, 29 juillet ; Quénisset, le 13 septembre 1841, attentat à la vie du duc d'Aumale). Échappant à tous ces attentats, le roi Louis-Philippe fut un éclatant exemple de l'impuissance du crime.

LA MACHINE INFERNALE DE FIESCHI

XLI. — L'AFFAIRE DE STRASBOURG. — MINISTÈRE MOLÉ

L'union du 11 octobre 1832 ne put se maintenir au delà de l'année 1835. Chaque fraction de la majorité dévouée à Louis-Philippe reprend alors sa liberté, chaque individualité tend à conquérir le premier rang. M. Thiers (22 février 1836) réussit tout d'abord à constituer un ministère progressiste : il voulut intervenir en Espagne où se débattait la question du gouvernement constitutionnel, de la monarchie libérale Le roi s'y opposa et le comte Molé forma un nouveau cabinet qui dura peu (6 septembre 1836 — 5 avril 1837).

La révolution de 1830 avait été à la fois une réaction contre la monarchie absolue et contre les humiliations de 1815. Le gouvernement de Louis-Philippe avait replacé au sommet de la colonne de la place Vendôme la statue de Napoléon Ier. Au mois de juillet 1836, sous le ministère de M. Thiers, Louis-Philippe avait inauguré l'arc de triomphe de l'Étoile qui rappelait les vingt années de guerre soutenues par la France contre l'Europe.

Le prince Louis-Napoléon, dernier fils survivant du roi Louis de Hollande et de la reine Hortense, devenu, par la mort du duc de Reichstadt, l'héritier de Napoléon Ier, pensa que ce réveil des souvenirs de l'Empire pouvait favoriser le rétablissement de l'Empire lui-même. Le 28 octobre, il pénétra dans la ville de Strasbourg où il avait pratiqué des intelligences, réunit pendant la nuit tous ceux qui étaient instruits du complot et assigna à chacun son rôle. Le matin à six heures, le colonel Vaudrey qui commandait un régiment d'artillerie caserné au quartier d'Austerlitz, rassemble ses hommes dans la cour et les forme en carré. Presque aussitôt arrive le prince Louis en uniforme d'officier supérieur. Le colonel Vaudrey le présente aux soldats, annonce qu'une grande révolution commence, et les soldats répondent par des acclamations. Le prince parle à son tour, et montre aux soldats un aigle, les invitant à reprendre cet étendard d'Austerlitz et de Wagram. Le préfet, le général Voirol se trouvent arrêtés avant d'avoir pu se remettre de la première surprise et le prince se met en marche à la tête du 4e d'artillerie vers la caserne Finckmatt pour gagner le 46e régiment d'infanterie. Mais les hommes n'étaient pas réunis, comme il l'avait espéré. Une scène confuse se produit : une partie des soldats fraternise avec le 4e d'artillerie, mais une autre hésite. Bientôt surviennent quelques officiers étrangers au complot et dévoués au gouvernement : ils maintiennent les soldats dans leur devoir et bientôt le prince Louis se trouve entouré, captif. Le colonel Vaudrey, voyant la tentative manquée, ne voulut point engager de combat : il usa de son autorité pour faire rentrer le 4e d'artillerie à la caserne et se constitua prisonnier pour ne point séparer son sort de celui du prince et des officiers qui l'accompagnaient.

Embarrassé, le gouvernement de Louis-Philippe ne voulut point mettre le prince en jugement et le fit embarquer pour les États-Unis. Alors la Cour d'assises de Colmar acquitta tous ceux qui avaient aidé le prince dans son entreprise, même les militaires. Cet acquittement détermina le ministère à présenter la fameuse *loi de disjonction* qui séparait les poursuites dans les procès où seraient à la fois impliqués des militaires et des personnes civiles, c'est-à-dire renvoyait les militaires devant les conseils de guerre dont la sévérité est plus grande, et les personnes civiles devant les tribunaux ordinaires. Cette loi fut rejetée (1837).

Cet échec et le mauvais accueil que reçut à la Chambre une loi d'apanage pour le duc de Nemours, entraînèrent la chute du cabinet formé le 3 septembre 1836. M. Molé composa un autre ministère (15 avril 1837) : mais cette fois ce fut plus qu'un remaniement, ce fut un changement de système. M. Molé gouvernait bien avec le concours des Chambres, mais non par les Chambres ; il entendait que le roi fût réellement le roi. On comprend combien un tel ministre plaisait à Louis-Philippe qui n'avait nul goût pour la maxime de M. Thiers : « Le roi règne et ne gouverne pas. »

L'administration du comte Molé donna au pays un moment de calme et de repos. Le mariage du duc d'Orléans, héritier du trône, avec la princesse Hélène de Mecklembourg (31 mai) ; la prise de Constantine (13 octobre), le bombardement et la prise de Saint-Jean-d'Ulloa au Mexique (27 novembre 1838) ; une intervention à Buenos-Ayres (juin 1838), causèrent d'assez vives satisfactions. Mais l'évacuation d'Ancône, acte de timidité, donna prise aux ennemis du ministère qui étaient nombreux : tous les partis se coalisèrent contre lui.

La Chambre, autrefois, renversait les cabinets ; M. Molé fit dissoudre la Chambre ; mais, dans les élections, les coalisés l'emportèrent de quarante-cinq voix. M. Molé se retira (8 mars 1839). La Chambre triomphait de la cour ; la tradition parlementaire de la tradition monarchique ; les députés avaient vaincu le roi.

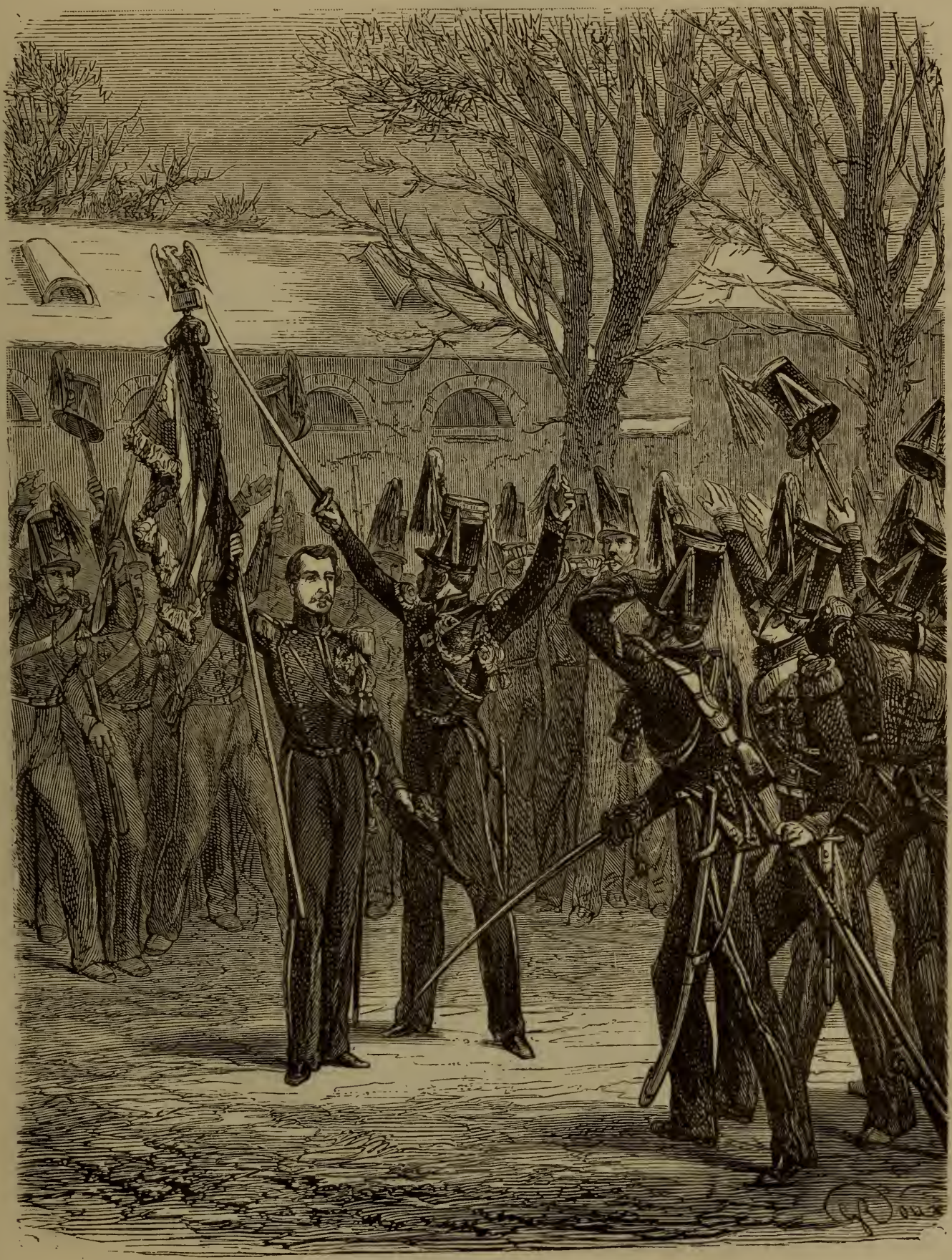

AFFAIRE DE STRASBOURG (1836)

XLII. — LA QUESTION D'ORIENT (1840)

La coalition contre le ministère Molé ébranla, (ses auteurs eux-mêmes l'ont reconnu depuis), le gouvernement de Juillet. Personne ne se trouvait en mesure de recueillir l'héritage du ministère. Chaque parti voulait s'assurer les profits de la victoire, et pendant deux mois, les systèmes, les combinaisons, les prétentions se heurtèrent, s'embarrassèrent. Le désordre devint si grand, que les républicains en profitèrent pour tenter une insurrection. Ce péril termina toutes les discussions. Le même jour, le ministère dit du 12 mai se forma sous la présidence du maréchal Soult. Aucun des chefs de la coalition n'en faisait partie, mais le ministère devait durer peu de temps et bientôt de graves événements survenus en Orient amenèrent la formation d'un cabinet présidé par M. Thiers. Ce fut le fameux ministère dit du 1er mars 1840, sous lequel la crise provoquée par les affaires d'Orient devint aiguë.

Une guerre sérieuse avait éclaté entre le sultan et le pacha d'Égypte, son vassal qui semblait plus puissant que son suzerain. L'organisation donnée à l'Égypte par Méhémet-Ali, ses victoires, ses conquêtes de la Nubie, de l'Arabie, de la Syrie, les apparences de civilisation qu'il étalait, la déférence qu'il montrait pour notre gouvernement, l'avaient rendu très populaire en France. On voyait en lui un régénérateur de l'Orient et on croyait que plus on le fortifierait, plus on servirait les intérêts du sultan. Le sentiment de la France se trouvait là en opposition avec celui de l'Angleterre.

Pour mieux faire comprendre du cabinet anglais sa politique, le cabinet français remplaça l'ambassadeur à Londres, Sébastiani, par Guizot, dont l'autorité était grande dans la Chambre des députés, et auquel ses travaux historiques sur l'Angleterre, son talent, sa gravité, sa religion (il était protestant) promettaient à Londres un excellent accueil.

Par une note du 27 juillet 1839, la France avait consenti que le différend turco-égyptien fût vidé par l'accord des puissances. Une fois le concert établi, la persistance de la France à défendre les intérêts du pacha d'Égypte ne tendait à rien moins qu'à détruire ce concert. La France, en effet, ne voulait point qu'on enlevât la Syrie à Méhémet-Ali.

C'était dans l'intérêt de la Syrie elle-même que la France ne voulait point la rendre à la Turquie, incapable de la gouverner. « Croyez-vous, disait avec raison Guizot à lord Palmerston, que vous fortifierez réellement l'empire ottoman en lui rendant plus de territoire ? Vous ne lui rendrez pas, avec la Syrie, la force de la gouverner et de la garder ; l'anarchie, le pillage, la violence et l'impuissance turques reprendront possession de cette province, et vous serez responsable de son sort ; vous serez obligé tantôt d'y réprimer, tantôt d'y soutenir les Turcs. » L'avenir devait montrer la vérité de ces craintes, et la France sera vingt ans plus tard obligée d'envoyer ses soldats pour protéger les chrétiens du Liban.

Si l'avenir devait nous donner raison, l'Angleterre et la Russie nous donnèrent tort en 1840. Le czar crut, en profitant de ce dissentiment pour se rapprocher de l'Angleterre, renouer contre nous la Sainte-Alliance. Il ajourna ses prétentions sur Constantinople. Lord Palmerston sacrifia l'alliance française pour nous faire affront.

M. Thiers espérait toujours amener le pacha à s'entendre directement avec le sultan. Cet accord était pour lui le meilleur moyen de se dégager des liens de la note du 27 juillet 1839, et de ne rien sacrifier de nos sympathies pour Méhémet-Ali. Dans les derniers jours de juin, la destitution du grand vizir à Constantinople, le plus grand ennemi du pacha, combla de joie ce dernier qui se montra disposé à entrer en pourparlers. Le concours des puissances devenait inutile. Lord Palmerston accusa la France de pousser à cet accord direct, de manquer à ses engagements et de poursuivre un but particulier : il s'appliqua à faire accepter son propre plan des ministres de Russie, de Prusse, d'Autriche et de ses collègues, et au même moment une insurrection, qui éclata en Syrie contre les Égyptiens, vint fortifier sa thèse. Le 14 juillet, M. Guizot écrivait : « On prépare, soit sur le fond de l'affaire, soit sur le mode d'action, des propositions qu'on nous communiquera quand on aura tout arrangé (si on arrange tout), pour avoir notre adhésion ou notre refus. » M. Guizot se faisait illusion en croyant qu'on lui demanderait son adhésion ou son refus. Le 17 juillet, lord Palmerston le pria de venir au foreing-office et lui donna communication d'un traité conclu et signé le 15 juillet, à notre insu, entre les cours d'Angleterre, de Russie et de Prusse. Le traité promettait au sultan l'appui des quatre puissances et même leurs forces militaires pour faire accepter de Méhémet-Ali l'arrangement proposé par le sultan et admis par les puissances. Les affaires d'Orient étaient réglées.

THIERS

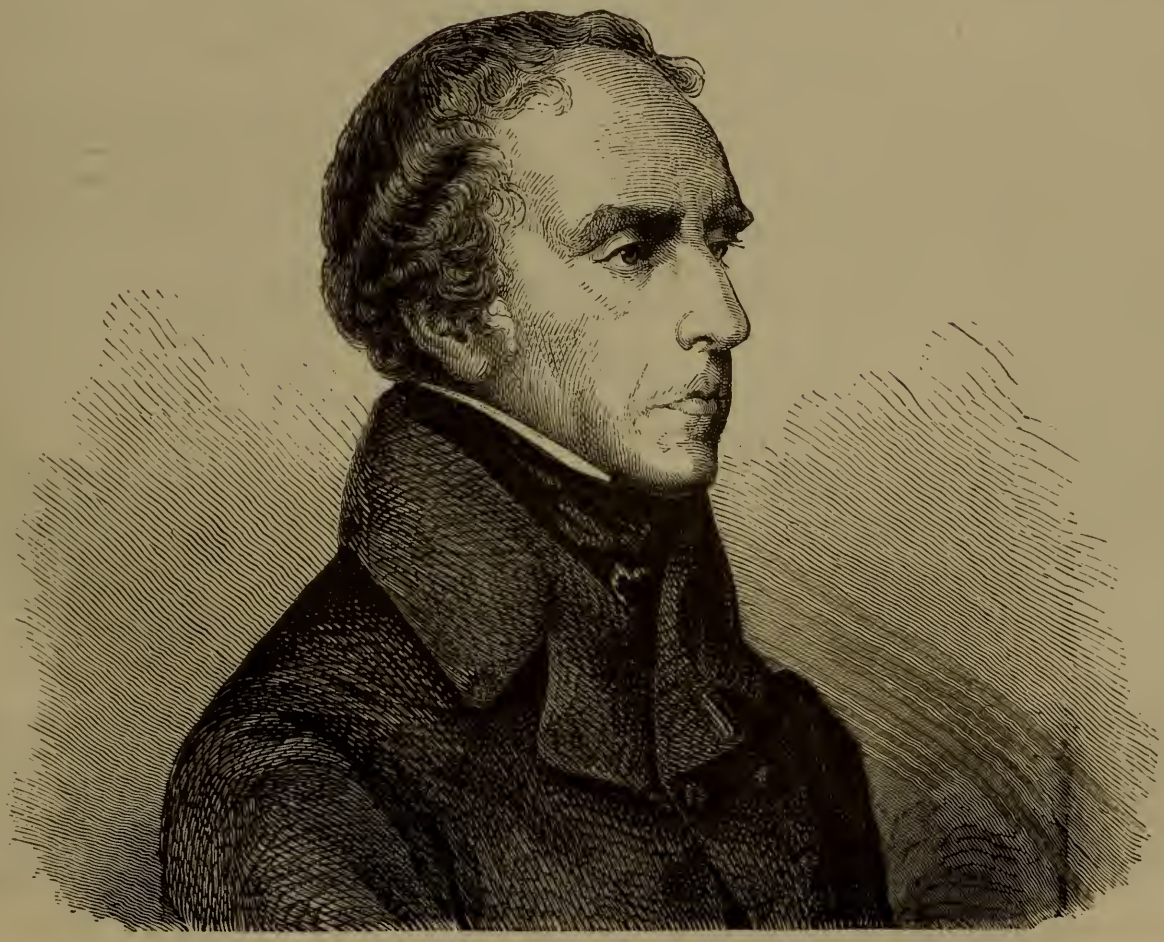

GUIZOT

XLIII. — LES ARMEMENTS DE 1840. — LES FORTIFICATIONS DE PARIS

Le traité de Londres, injurieux pour nous quant au fond, l'était encore p'us quant à la forme, par le secret avec lequel il avait été négocié et signé. « Eh quoi, s'écria Louis-Philippe, c'est moi qui depuis dix ans sers de digue au torrent révolutionnaire, et cela aux dépens de ma popularité, de mon repos, souvent au péril de ma vie ; ils me doivent la paix de l'Europe, la sécurité de leurs trônes, et c'est ainsi qu'ils reconnaissent les services que je leur ai rendus ! Les insensés ! ils veulent donc me faire mettre le bonnet rouge ! »

M. Thiers, qui n'avait pas su prévenir un si cruel mécompte, parut au moins très décidé à le venger. Un crédit de 8,210,000 francs permit au ministre de la marine d'augmenter l'effectif de la flotte, tout le contingent disponible fut appelé ; dix mille matelots, cent cinquante mille soldats rejoignirent le drapeau.

Le duc d'Orléans avait appelé à Saint-Cloud un de ses aides de camp, M. de Chabaud-Latour, alors chef de bataillon du génie. « Eh bien, lui dit-il, nous avons souvent causé de la fortification de Paris, nous voilà au pied du mur ? — Monseigneur, répondit M. de Chabaud, vous savez ce que je pense ; il faut, pour fortifier Paris, une enceinte continue et des forts détachés, une enceinte pour que l'ennemi ne puisse espérer de pénétrer par les larges trouées de deux ou trois mille mètres que les forts laisseront entre eux ; des forts pour que la population n'ait pas à soutenir les horreurs d'un siège et pour que le rayon d'investissement soit si étendu qu'il devienne comme impossible même aux armées les plus nombreuses. — C'est tout à fait mon avis, reprit le prince, voilà la carte et un crayon ; tracez-moi l'enceinte ». Le jeune officier traça sur-le-champ le contour que devait suivre approximativement l'enceinte. M. de Chabaud marqua ensuite, sur les deux rives de la Seine, l'emplacement de quinze forts, selon lui indispensables. « Maintenant, dit le duc d'Orléans, emportez le plan et allons chez M. Thiers. » Tous deux en effet se rendirent aussitôt à Auteuil où M. Thiers habitait alors. Les trois interlocuteurs discutèrent le chiffre de la dépense, la durée des travaux, le nombre d'ouvriers qu'ils exigeraient, l'emploi des troupes à leur exécution : « Pouvez-vous nous rédiger un projet d'ensemble, demande M. Thiers au jeune officier, et quel temps vous faut-il ? — Six jours me suffiront, je crois. — Prenez-les, nous avons bien des questions préliminaires à résoudre. »

Roi, héritier du trône, président du conseil, armée, tout le monde se trouvait entraîné par une ardeur belliqueuse qui donna un caractère particulier à l'anniversaire des journées de juillet 1830. Cet anniversaire devait du reste être marqué par l'inauguration de la colonne de la Bastille dont le roi avait posé la première pierre en 1833. Les victimes de juillet avaient été inhumées devant le Louvre. On recueillit leurs ossements dans cinquante cercueils, qui furent exposés dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois et portés ensuite, sur un char magnifique, dans les caveaux disposés pour les recevoir sous la colonne de la Bastille. L'enthousiasme de 1830 se réveilla et le pays se montrait impatient des lenteurs du gouvernement à prendre une résolution décisive.

Le prince Louis-Napoléon, qui était revenu des États-Unis en Angleterre, crut l'occasion propice pour une nouvelle tentative ; mais il eut à peine le temps de débarquer à Boulogne qu'il fut arrêté (5 août). Traduit cette fois devant la Cour des Pairs et condamné à la détention, il fut enfermé au château de Ham, d'où il s'évada en 1846 sous un costume d'ouvrier.

Cependant les armements de la France inquiétaient l'Europe. L'Allemagne alarmée de si grands préparatifs, recommença à faire entendre des menaces : elle répondit à nos chants patriotiques par les chansons de Kœrner et d'Arndt et appela tous les citoyens à la défense du libre Rhin allemand.

De son côté le pacha d'Égypte n'avait point voulu obéir au traité du 15 juillet. Méhémet-Ali laissa passer les délais fixés par la Porte : « Je ne rendrai qu'au sabre, dit-il au consul de France, ce que j'ai acquis par le sabre ». La flotte anglaise parut dans les eaux de la Syrie sans rencontrer une flotte française prête à protéger le pacha. Le 12 septembre, l'amiral Napier commençait le bombardement de Beyrouth. Le 2 novembre, une triple escadre anglaise, autrichienne et turque se présenta devant Saint-Jean-d'Acre et ouvrit le feu. Une grande partie de la ville fut détruite. Les Égyptiens se retirèrent.

Les nouvelles venues de Syrie redoublèrent l'agitation de la France. Toutefois les dangers d'une guerre étaient grands. La France qui avait refusé la Belgique, abandonné l'Italie et la Pologne, se voyait à la veille de braver une coalition pour une question secondaire : le plus ou moins d'étendue de territoire à laisser au pacha d'Égypte.

LES ARMEMENTS DE 1840. — LA COLONNE DE JUILLET INAUGURÉE EN 1840.

XLIV. — MINISTÈRE DU 29 OCTOBRE 1840

Le traité du 15 juillet 1840 avait créé une situation périlleuse. M. Thiers ne reculait pas devant la nécessité d'une guerre politique. Mais le roi et les conservateurs ne voulaient pas en 1840 suivre une ligne toute contraire à celle qu'ils avaient suivie en 1831. Ils avaient fait déjà des sacrifices au maintien de la paix et à l'alliance anglaise : ils pouvaient bien leur ajouter celui d'une question spéciale ; cette politique était celle du roi et de M. Guizot, qui, de Londres, mesurait avec effroi les périls que couraient les doctrines de conservation.

Les Chambres avaient été convoquées pour le 22 octobre. M. Thiers demandait que le discours de la couronne parlât des chances de guerre et réclamât les moyens d'y satisfaire. Le roi Louis-Philippe s'y opposa. M. Thiers donna sa démission et M. Guizot fut rappelé de Londres. Le parti de la paix triompha.

Le cabinet du 29 octobre 1840, formé sous la présidence du maréchal Soult, se composait de M. Guizot aux affaires étrangères, le véritable inspirateur de la politique extérieure et intérieure ; l'amiral Duperré à la marine, MM. Duchâtel et Humann aux finances, M. Martin (du Nord) à la justice et aux cultes, M. Villemain à l'instruction publique. La position du cabinet fut nettement déterminée par cette phrase d'un discours de M. Thiers (25 novembre) : « Le discours de la couronne a dit que l'on espérait la paix ; il n'a pas dit assez : on est certain de la paix. En effet, pourquoi le cabinet du 29 octobre a-t-il remplacé le cabinet du 1er mars ? Parce que le cabinet du 1er mars n'a pu obtenir des mesures qu'il jugeait nécessaires et qui pouvaient amener une guerre non pas certaine, mais éventuelle. Le cabinet du 29 octobre, au contraire veut la paix certaine et il l'aura. » M. Guizot se défendit vivement de vouloir la paix à tout prix. Mais il n'en songeait pas moins à profiter de la première porte qui lui serait ouverte pour rentrer dans les conseils de l'Europe. Il se maintenait cependant à l'état de paix armée et ne put refuser de présenter aux Chambres la loi annoncée sur les fortifications de Paris. Cette loi fut adoptée après un remarquable rapport de M. Thiers (janvier 1841).

Ce fut cependant sous l'administration de ce ministère pacifique que s'accomplit la translation des cendres de l'empereur Napoléon aux Invalides. Le ministère du 1er mars les avait réclamées à l'Angleterre et lord Palmerston, quoiqu'il méditât déjà de nous faire subir un affront, avait écrit, en adhérant à la demande du gouvernement français : « Le gouvernement de Sa Majesté espère que la promptitude de cette réponse sera considérée en France comme une preuve de son désir d'effacer toute trace de ces animosités nationales qui, pendant la vie de l'Empereur, armèrent l'une contre l'autre la nation française et la nation anglaise. Le gouvernement de Sa Majesté a la confiance que si de pareils sentiments existent encore quelque part, ils seront ensevelis dans le tombeau où vont être déposés les restes de Napoléon. » Ces belles paroles étaient écrites le 9 mai. Le 15 juillet, le traité de Londres était écrit sans nous et contre nous.

Le prince de Joinville avait sollicité l'honneur d'aller chercher lui-même les cendres de Napoléon ; il était de retour à Cherbourg le 3 novembre. On sait qu'apprenant en mer les difficultés survenues entre la France et l'Angleterre, et l'imminence d'une guerre, il avait réuni son équipage et lui avait déclaré qu'en cas d'attaque par une flotte anglaise, il ferait sauter le navire plutôt que de rendre son précieux fardeau. Le corps de l'empereur fut transbordé de la frégate la *Belle-Poule*, qui l'avait rapporté de Sainte-Hélène, sur le vapeur la *Normandie* qui remonta la Seine. Puis la *Normandie* ne pouvant plus remonter le fleuve, on composa une flottille de dix petits bateaux à vapeur, escortant le bateau qui portait le cercueil. Enfin le convoi arriva à Courbevoie le 14 décembre.

C'est de là que le lendemain 15 décembre, le cercueil partit sur un immense char d'or et de velours, entouré d'une foule que n'avait pas arrêtée un froid des plus rigoureux. Le cortège parcourut la longue avenue de Neuilly, passa sous l'Arc de l'Étoile, descendit les Champs-Élysées et arriva vers 2 heures aux Invalides, où le roi Louis-Philippe l'attendait. Les cinq cents marins de la *Belle-Poule*, la hache d'abordage sur l'épaule, occupaient la place d'honneur dans le cortège. Porté sur les épaules des marins, le cercueil arriva sous le dôme, où le roi, entouré de tous les principaux personnages de l'État, s'était avancé pour le recevoir. Louis-Philippe pressa d'abord la main de son fils, le prince de Joinville : « Sire, lui dit le prince, je vous présente le corps de l'empereur Napoléon.

— Je le reçois au nom de la France, » répondit le roi.

TRANSLATION DES CENDRES DE NAPOLÉON Ier (15 DÉCEMBRE 1840)

XLV. — MORT DU DUC D'ORLÉANS (1842)

Le cabinet du 29 octobre 1840 resta, sauf quelques modifications, le même jusqu'en 1848 : l'histoire de ce cabinet forme comme une période spéciale du règne de Louis-Philippe et Guizot, ministre des affaires étrangères, y joue le principal rôle. Son talent oratoire, la netteté de ses doctrines, son attachement à la politique conservatrice, sa décision et sa fermeté, lui donnaient une grande autorité dans le conseil et une victorieuse influence dans les Chambres. Plus impérieux d'attitude, mais moins rigoureux que M. Thiers sur les théories parlementaires, il admettait l'intervention du roi dans le gouvernement, et plaisait mieux à Louis-Phlippe, dont il savait ménager les susceptibilités. Le gouvernement semble, dans cette période, tout à fait rassuré sur son avenir et Guizot le conduit avec une grave sérénité dans une voie au bout de laquelle l'attend un abîme.

Le cabinet du 29 octobre cependant se vit tout d'abord en présence de troubles suscités par des rigueurs dans le recensement, à Toulouse, à Lille, à Clermont (juillet-août 1841). L'attentat de Quénisset qui tira sur le duc d'Aumale au moment où ce jeune prince rentrait dans Paris avec son régiment, après une glorieuse campagne d'Afrique (13 septembre), donna lieu contre un rédacteur de journal à un procès de complicité morale. Dans la Chambre, la question des incompatibilités parlementaires, c'est-à-dire l'incompatibilité entre la députation et l'exercice d'une fonction publique, avait remporté une demi-victoire au commencement de 1842, et une question étrangère, la question du droit de visite, n'avait pas été favorable au ministère. Celui-ci se hâta de dissoudre la Chambre. De nouvelles élections amenèrent une majorité acquise au ministère. Cette Chambre nouvelle fut bientôt convoquée par suite d'un malheur qui n'a pas été sans influence sur le sort du gouvernement de juillet.

Le 13 juillet 1842, le duc d'Orléans se préparait à partir pour Saint-Omer, où il devait inspecter plusieurs régiments. La duchesse l'attendait à Plombières après cette revue. Tout était prêt pour le départ à midi ; le prince était revêtu de son uniforme quand il lui vint la pensée d'aller encore embrasser sa famille, qui avait déjà reçu ses adieux. Il n'avait qu'une heure devant lui ; il partit dans un briska, attelé de deux chevaux et commanda au postillon d'aller ventre à terre. Arrivé à la porte Maillot près du chemin de la Révolte, les chevaux prirent le mors aux dents. « Tu n'es donc plus maître de tes chevaux, cria le prince. — Non, monseigneur, mais je les dirige encore. » On roula encore quelques secondes. « Tu ne peux donc pas les retenir, dit encore le prince. — Non, monseigneur. » Le malheureux duc d'Orléans se leva alors et, on ne sait comment, fut précipité sur le pavé. Il resta sans mouvement à quelques pas de là. Le postillon arrête ses chevaux, accourt, et trouve le prince étendu sans connaissance ; on le transporte dans la maison d'un épicier. Le roi, la reine, les princes vinrent en toute hâte ; les médecins essayèrent tout ; à deux heures tout espoir était perdu ; le mourant ne reconnut même pas sa mère. Des spasmes nerveux le prirent et il expira à quatre heures et demie, âgé seulement de trente-deux ans. Cette fin tragique causa dans toute la France une profonde émotion.

Le duc d'Orléans laissait deux fils en bas âge. Les Chambres, convoquées extraordinairement, reçurent un projet de loi qui fixait la majorité du comte de Paris à dix-huit ans accomplis et décernait la régence au prince le plus proche du trône, c'est-à-dire au duc de Nemours. On aurait préféré la régence de la duchesse d'Orléans. La loi n'en fut pas moins votée.

Les relations avec l'Angleterre étaient devenues si cordiales que la reine Victoria consentit à venir passer quelques jours au château d'Eu (2-7 septembre 1843). Le roi Louis-Philippe lui rendit sa visite au mois d'octobre de l'année suivante.

Quelque temps après le voyage de la reine Victoria, le petit-fils de Charles X, le comte de Chambord, se rendit à Londres, et plus de trois mille légitimistes en profitèrent pour aller lui présenter leurs hommages. Des députés ne craignirent point de se joindre à eux. Dans son adresse de 1844, rédigée par Saint-Marc Girardin, la Chambre *flétrissait* ces manifestations. Une vive discussion s'engagea sur ce mot qui devint l'occasion d'une des séances les plus orageuses. Le ministre des affaires étrangères voulut se justifier d'un reproche qu'on lui lançait toujours, son voyage à Gand vers Louis XVIII, en 1815. Les clameurs l'empêchaient de parler. « On veut épuiser mes forces, s'écria-t-il, on n'épuisera pas mon courage ! » Il persévéra, parvint à se faire écouter, et termina son discours par ces fières paroles : « Quant aux injures, aux calomnies et aux colères intérieures ou extérieures, on peut les multiplier, on peut les entasser tant qu'on voudra, on ne les élèvera jamais à la hauteur de mon dédain ! »

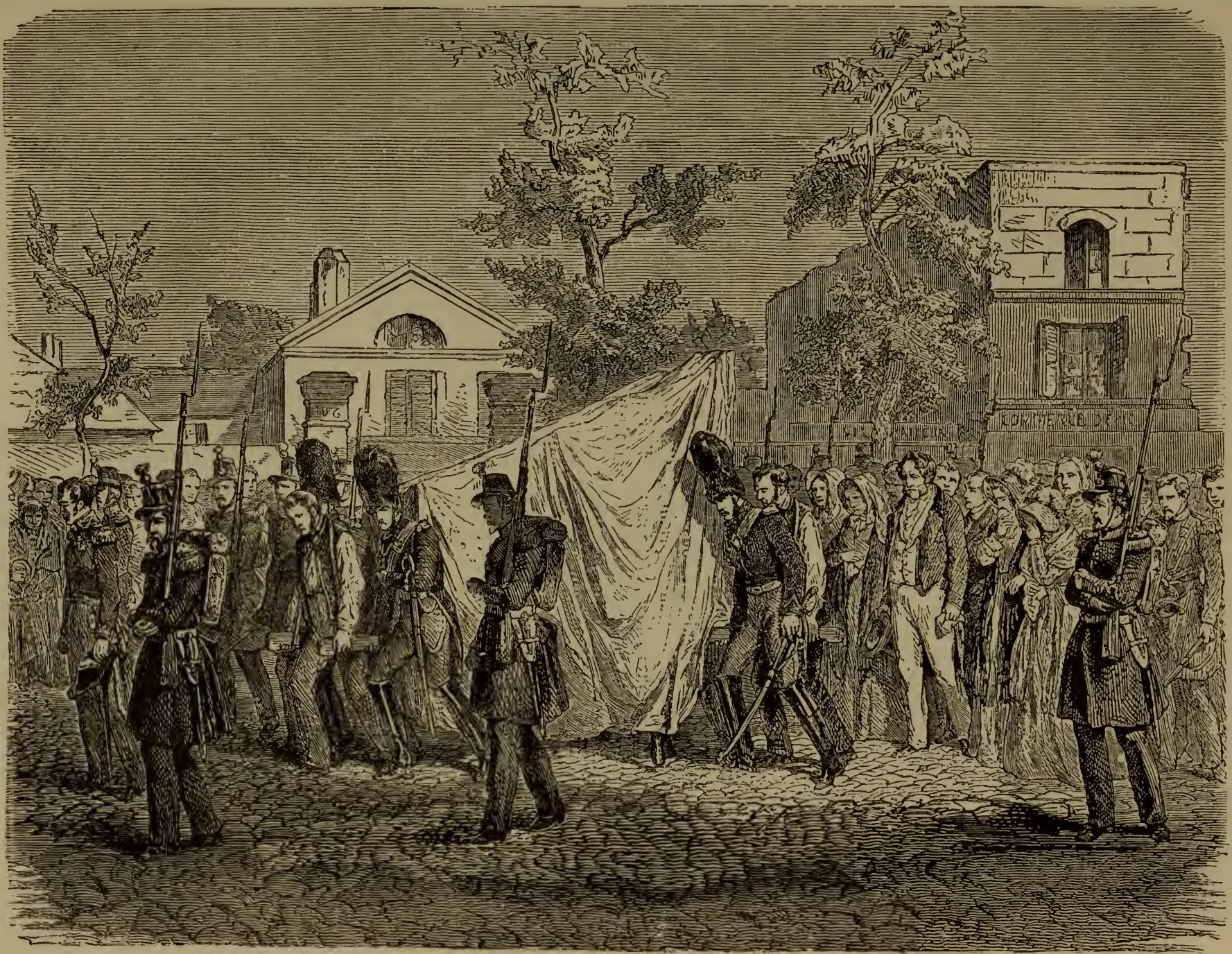

MORT DU DUC D'ORLÉANS (1842)

XLVI. — CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE. — BATAILLE DE L'ISLY (1844)

Le gouvernement de Louis-Philippe ne perdait pas de vue la conquête de l'Algérie qu'il s'était enfin décidé à poursuivre jusqu'au bout.

Abd-el-Kader reprenait les armes contre nous et prêchait la guerre sainte. Fils d'un marabout, célèbre marabout lui-même, intelligent et fanatique, aussi habile qu'énergique, beau, grand, fort ; aux yeux séduisants quand l'ardeur guerrière ne les rendait pas terribles, comme on a pu le voir depuis à Paris ; admiré pour sa science, redouté pour sa bravoure, révéré pour sa piété, Abd-el-Kader de simple bey de Mascara, de simple chef comme il y en avait tant alors, rêvait de devenir le chef de tous les Arabes d'Afrique, après les avoir coalisés contre nous et nous avoir chassés. Son influence s'était étendue depuis le traité de la Tafna qui avait affermi et agrandi sa souveraineté. Lorsqu'il eut, avec le génie d'un Européen, préparé ses ressources et son armée, il jeta le masque et recommença la guerre avec toute l'impétuosité d'un Arabe, mêlant mille personnages divers, réunissant tous les talents et tous les prestiges, administrant et priant, prêchant et combattant, toujours soldat et toujours général, et avant tout prophète.

Les hostilités commencèrent à la fois dans la plaine de la Mitidja, au sud d'Alger et dans la province d'Oran, entre Mazagran et Mostaganem.

Un héroïque fait d'armes illustra la longue campagne de 1840. Cent vingt-trois hommes d'infanterie, commandés par le capitaine Lelièvre, retranchés dans la petite ville de Mazagran, tinrent tête pendant quatre jours consécutifs à plus de 12,000 Arabes. Un Arabe écrivait : « On s'est battu quatre jours et quatre nuits : c'étaient quatre grands jours, car ils ne commençaient pas et ne finissaient pas au son du tambour ; c'étaient des jours noirs, car la fumée de la poudre obscurcissait les rayons du soleil et les nuits étaient des nuits de feu éclairées par les flammes des bivacs et par celles des amorces ».

L'émir osait encore faire des excursions jusqu'aux portes d'Alger, mais le général Bugeaud nommé maréchal à la suite de ses belles campagnes de 1841 et de 1842, se préparait à lui porter un coup qui devait lui être sensible. Le désert était le refuge d'Abd-el-Kader : c'est de là qu'il s'élançait pour ses rapides expéditions, c'est au désert que le gouverneur résolut de l'atteindre dans ce qu'il avait de plus précieux : sa *Smala* ou famille. La *Smala* formait une véritable ville errante qui gardait la famille de l'émir, celle de ses principaux compagnons, ses trésors ; cité flottante qui lui tenait lieu de places fortes et qu'une cavalerie redoutable défendait. Le maréchal Bugeaud partit au mois de mai 1843, avec le jeune duc d'Aumale, qui commandait la colonne mobile. La Smala tomba en notre pouvoir. Nous fîmes une foule de prisonniers parmi lesquels se trouvaient les principaux fonctionnaires de l'émir. Le butin fut considérable. Cet acte hardi qui faisait le plus grand honneur au duc d'Aumale, produisit dans l'Algérie une vive impression.

Abd-el-Kader ne se sentant plus suffisamment protégé par le désert, se retira dans le Maroc. L'empereur du Maroc, Abd-el-Raman, irrité de voir une puissance chrétienne s'établir dans son voisinage, prit hautement Abd-el-Kader sous sa protection.

Le châtiment ne se fit pas attendre. Le maréchal Bugeaud marcha à la rencontre de l'armée marocaine, commandée par le fils même de l'empereur. Pour l'atteindre, il fallait passer à gué une rivière, l'*Isly*, et gravir de légères hauteurs sur lesquelles elle était rangée. Sur une butte qui dominait au loin le plateau, on apercevait la tente même du fils de l'empereur. Malgré un feu assez vif, nos troupes franchirent rapidement l'Isly. La cavalerie marocaine les charge alors avec l'impétuosité habituelle aux cavaliers d'Afrique. Nos bataillons, disposés en carrés, soutiennent le choc, et leurs feux, joints à ceux des canons qu'ils cachent et découvrent tour à tour, font les plus grands ravages dans les rangs ennemis. C'est une bataille d'Égypte. Les Marocains, comme autrefois les Mameluks devant les soldats de Bonaparte, tourbillonnent et disparaissent. Nos troupes avancèrent alors, s'emparèrent des hauteurs et allèrent droit à la butte principale qu'elles enlevèrent après un court engagement. Puis le maréchal Bugeaud, pour compléter son succès, dirigea les troupes vers les camps marocains. Ce fut notre cavalerie qui s'y précipita tête baissée et, sans se laisser arrêter par un feu meurtrier, sabra tout ce qu'elle rencontrait. Les cavaliers marocains revinrent à la charge, mais furent toujours refoulés, et se virent contraints de nous abandonner les camps avec un riche butin. Il était midi. On retrouva le parasol du fils de l'empereur, glorieux trophée qui orne les Invalides à côté des drapeaux conquis sur les armées des puissances européennes (13 août 1844). Le maréchal Bugeaud fut créé duc d'Isly.

BATAILLE D'ISLY (1844)

XLVII. — BOMBARDEMENT DE TANGER (1844)

Pendant que notre armée de terre gagnait la mémorable bataille de l'Isly, le prince de Joinville bombardait la ville de Tanger et la ville de Mogador. Il s'emparait de cette dernière place après une lutte acharnée. Le 13 septembre, nous signions avec le Maroc le traité de Tanger. Abd-el-Kader était mis hors la loi dans toute l'étendue de l'empire.

L'empereur du Maroc s'était engagé à ne plus soutenir Abd-el-Kader, mais il n'en continua pas moins de le favoriser, jusqu'à ce que celui-ci devint un danger pour son propre trône. Plus acharné, à mesure qu'il voyait diminuer sa puissance, l'émir appelait sans cesse à la guerre sainte les tribus soumises. Une terrible insurrection éclata à Tlemcen ; elle fut réprimée par l'intrépidité du général Cavaignac. En 1847, le shérif Bou-Maza, que dans une circonstance solennelle un ministre appela un des lieutenants de Jugurtha, fit sa soumission (12 avril).

Ces luttes avaient l'avantage de former des hommes. Toute une génération de brillants généraux s'élevait, digne fille de la génération de l'Empire : Duvivier, Changarnier, Bedeau, Cavaignac, Lamoricière, dont chaque bulletin répandait les noms en France : on les appelait les *Africains*. Au-dessus de tous ces noms de commandants, de colonels, de généraux, se trouvait alors celui du maréchal Bugeaud qui gouverna l'Algérie jusqu'en 1847. C'est l'homme qui a le plus fait pour notre colonie. Le maréchal Bugeaud comprenait merveilleusement la manière dont il fallait combattre les populations arabes, multiplia les courses, les razzias, fatiguant l'ennemi et le privant de ses ressources.

Malgré sa fermeté vigilante, les insurrections se multipliaient. En 1845 la vallée du Chéliff fut occupée par les tribus soulevées : dans la province d'Alger, la tribu belliqueuse des Ouled-Riah reprit les armes. Plusieurs colonnes furent dirigées contre cette tribu. Les troupes de Pélissier rencontrèrent une résistance qui amena ce colonel à enfermer la plus grande partie des rebelles dans les grottes de Fréchich. Les Arabes refusant de faire leur soumission, le colonel Pélissier n'hésita pas à faire allumer des fascines à l'entrée des grottes. Tous ceux qui avaient cru trouver un asile dans ces grottes périrent enfumés.

La guerre prenait un caractère sauvage. Les Arabes se vengèrent cruellement. Le colonel Montagnac fut attiré dans un guet-apens. Croyant répondre à l'appel d'auxiliaires inquiétés par Abd-el-Kader, il se trouva avec cinq cents hommes à peine en face d'une véritable armée. Il périt dès le commencement de l'action. Les chasseurs d'Orléans (8e bataillon) n'en continuèrent pas moins de combattre et se replièrent sur le marabout de Sidi-Brahim. Abd-el-Kader ordonna à l'un de ses prisonniers, le capitaine Dutertre, de se rendre auprès des assiégés et de leur conseiller de mettre bas les armes. Dutertre s'avance jusqu'aux murailles, exhorte les chasseurs à combattre jusqu'à leur dernier souffle, puis revient auprès de l'émir qui le fait décapiter, et ordonne l'assaut.

Repoussés, les Arabes font le blocus du marabout. Deux jours se passent. Les chasseurs n'ont plus ni munitions ni vivres. Ils se précipitent la baïonnette en avant, forcent la ligne de blocus et gagnent un ravin. Les Arabes les y poursuivent et c'est à peine si douze hommes peuvent échapper au massacre. Tel fut le douloureux combat de Sidi-Brahim. Le maréchal Bugeaud dut entreprendre toute une campagne pour réparer tous ces désastres et inspirer aux Arabes une vive terreur.

Le maréchal Bugeaud demanda à rentrer en France (1847), où d'ailleurs le ministère le désirait, comptant sur son épée en cas de péril. On le rappela donc et on nomma le jeune duc d'Aumale gouverneur général de l'Algérie. A ce moment, Abd-el-Kader était à bout de ressources : il avait cherché à renverser l'empereur du Maroc, sans y réussir, et se voyait traqué de toutes parts. Obligé de fuir du Maroc, il tenta de traverser le pays occupé par nos troupes et de gagner le territoire des tribus qui lui restaient fidèles : mais tous les passages étaient gardés. Le général Lamoricière le serrait de près. Abd-el-Kader comprit que la lutte était finie : il se rendit au poste de Sidi-Brahim et fit sa soumission au général Lamoricière, qui lui avait promis l'*aman* (le pardon). On conduisit le redoutable émir au jeune duc d'Aumale (25 décembre 1847) : « J'aurais voulu, dit le guerrier prophète, faire plutôt ce que je fais aujourd'hui ; j'ai attendu l'heure marquée par Dieu. » Le prince ratifia la promesse qu'avait faite le général Lamoricière à Abd-el-Kader, qu'on le laisserait libre de se retirer en Turquie ; mais le gouvernement de Louis-Philippe, plus défiant et moins généreux, ne se crut pas lié par cet engagement. Abd-el-Kader fut conduit à Toulon, de là au château de Pau, puis au château d'Amboise.

BOMBARDEMENT DE TANGER

XLVIII. — DERNIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE

Le gouvernement français avait voulu imiter l'Angleterre qui partout prenait des positions pour son commerce. En 1841, notre marine s'empara de Nossi-Bé, dans les mers de l'Océanie ; en 1842, elle obtint la cession de Mayotte, île facile à défendre, qui offrait à nos vaisseaux une station dans le voisinage de l'île Bourbon et de Madagascar. On avait l'intention de s'établir dans la Nouvelle-Zélande, le groupe d'îles le plus important de la Polynésie, mais l'Angleterre prit les devants et y planta son pavillon. Le contre-amiral Dupetit-Thouars reçut l'ordre d'occuper les îles Marquises qui n'offraient pas les mêmes avantages que la Nouvelle-Zélande. Aussi l'amiral résolut-il de leur ajouter les îles de la Société, bien plus utiles à notre commerce. *Taïti,* la principale de ces îles, était gouvernée par la reine Pomaré et soumise depuis longtemps à l'influence des Anglais par l'intermédiaire de missionnaires marchands. Des injures faites à nos nationaux motivèrent une intervention de l'amiral français ; la reine Pomaré, effrayée, se mit sous notre protection. Un traité conclu à Taïti, le 9 septembre 1842, fut ratifié à Paris, le 28 avril 1843. Mais les missionnaires et les négociants anglais ne tardèrent pas à exciter la reine contre nous, et, à la suite de certains actes d'hostilité, Dupetit-Thouars se crut en droit d'occuper définitivement Taïti. Grand émoi en Angleterre où les sociétés bibliques élevèrent la voix en faveur de Pritchard, missionnaire-pharmacien-consul, principal instigateur des troubles, qu'on avait avec raison, mais violemment expulsé. Le gouvernement français, par son imprudence et sa faiblesse, fit d'un incident, à peine digne de remarque, une grave question qui devint pour l'opposition une occasion d'attaquer avec véhémence la politique extérieure. Le désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars, l'indemnité réclamée à la Chambre pour les torts faits à Pritchard passionnèrent vivement le pays [1] (1844).

L'Angleterre et la France avaient en Espagne de concert travaillé à l'affermissement du trône d'Isabelle II. Mais la France désirait renouer avec l'Espagne les relations de famille, traditionnelles depuis Louis XIV. Si le ministère n'osait donner pour époux à la reine un des fils de Louis-Philippe, il voulait du moins unir le duc de Montpensier à la sœur de la reine ; Isabelle devait épouser un Bourbon, son cousin, le duc de Cadix. Lord Palmerston, fidèle à sa politique hostile à la France, mit en jeu tous les ressorts de la diplomatie pour faire réussir à Madrid un prétendant anglais, le prince de Cobourg, cousin du prince Albert. Le ministère français se hâta de prévenir ces intrigues. La reine mère, Marie-Christine, accueillit favorablement les demandes de la France, et le 10 octobre 1846 les deux mariages d'Isabelle avec le duc de Cadix, de sa sœur avec le duc de Montpensier furent célébrés en même temps.

Une insurrection en Pologne rappela bientôt de ce côté l'attention, et d'horribles massacres, qu'avaient amenés en Gallicie les divisions semées par l'Autriche entre les paysans et les nobles, indignaient l'Europe (1846). De plus, Cracovie ayant été le centre de l'insurrection, l'Autriche, la Russie et la Prusse occupèrent cette république qui fut incorporée à l'Autriche (11 novembre). En France, cette nouvelle violation des traités de Vienne souleva une vive protestation.

Les élections de 1846, accomplies au milieu d'un redoublement d'activité industrielle, donnèrent une grande majorité conservatrice. La Chambre nouvelle, composée presque tout entière de fonctionnaires, promettait donc un solide appui au cabinet du 29 octobre. Mais beaucoup de députés n'avaient été élus qu'en s'engageant à pousser à des réformes indispensables et le ministère Guizot se refusait à modifier en quoi que ce soit la constitution. Il entendait, sans se troubler, formuler sa politique par ces trois mots : *Rien, rien, rien.*

Les circonstances cependant devenaient de plus en plus graves : la récolte de 1845 avait été médiocre, celle de 1846 fut moins bonne encore. Les pluies qui avaient influé d'une manière désastreuse sur les récoltes, amenèrent, en outre, des inondations, surtout dans le bassin de la Loire. Une grande sécheresse succédant aux pluies, occasionna des incendies, qui répandirent l'effroi dans les campagnes. Une disette accrut les souffrances et provoqua dans le mois de janvier 1847 des troubles dans les départements de la Meurthe, de la Mayenne, de la Sarthe, d'Indre-et-Loire, d'Ille-et-Vilaine. A Buzançais, dans l'Indre, il fallut faire de sanglantes exécutions. En même temps des procès de corruption et de malversation retentissaient dans toute la France.

1. En 1880 Taïti et les îles de la Société ont été définitivement cédées à la France par le roi Pomaré V.

VUE DE TAÏTI

XLIX. — RÉVOLUTION DE 1848. — JOURNÉES DES 22 ET 23 FÉVRIER

Le gouvernement de juillet n'avait pu rallier la noblesse et le clergé dévoués à la branche aînée des Bourbons. Il se défiait trop des classes populaires. Il ne s'appuyait donc que sur la bourgeoisie trop faible pour le soutenir et persistait à laisser à l'opposition des griefs considérables. En n'appelant à nommer les députés que les électeurs inscrits aux rôles des contributions directes jusqu'à la somme de deux cents francs, il violait un principe important : l'égalité. C'était à ce système que s'attaquaient les cris de *réforme électorale*. La composition de la Chambre des députés, remplie en grande partie de fonctionnaires, rendait plus trompeuse encore cette partielle représentation du pays. La *réforme parlementaire* toutefois passionnait moins le public que la réforme électorale.

Le mauvais état des finances, les crises monétaires inquiétaient le commerce. Les crises alimentaires, la famine de 1846 rendaient les impôts plus onéreux. Trois écrivains, en glorifiant la Révolution française à des points de vue divers, ravivaient les traditions républicaines. Les manifestations réformistes commencèrent le 10 juillet 1847, par le banquet du Château-Rouge.

A ce moment critique, le maréchal Soult recevait le titre de *maréchal général,* titre qu'on n'avait point porté depuis Maurice de Saxe, et abandonnait à M. Guizot la présidence du conseil (19 septembre) : ce n'était pas un changement, mais la consécration légale d'un fait accompli depuis longtemps. Le dernier jour de l'année 1847, la mort de Madame Adélaïde, sœur du roi, priva Louis-Philippe d'une sage conseillère. La discussion de l'Adresse, qui ouvrit l'année 1848, fut longue, vive, acharnée. Une phrase du discours royal relative aux banquets, et accusant les *passions aveugles ou ennemies,* souleva les tempêtes les plus violentes : le ministère eut à affronter beaucoup d'anciens conservateurs et d'anciens amis. La question de la légalité des réunions publiques ranimée par l'annonce d'un banquet au XII^e^ arrondissement, devint l'objet de débats, souvent éloquents, mais la majorité fortifia le ministère de son vote en faveur de l'Adresse (12 février).

Le banquet avait été annoncé pour le mardi 22 février : cent députés, des pairs de France, des officiers supérieurs de la garde nationale, un grand nombre de gardes nationaux, des étudiants, des ouvriers devaient, pour y prendre part, se rendre ensemble en haut des Champs-Élysées. Une publication imprudente décida le ministère à s'opposer à la manifestation. L'attitude décidée du ministère découragea l'opposition modérée qui, dans la crainte d'être entraînée au delà de son but, recula. Mais elle avait fait appel à la population, aidé aux progrès de l'opposition radicale. Celle-ci prit la place. Le banquet avait été contremandé le 21 au soir ; mais tout Paris l'ignorait, et le 22 une foule curieuse et inquiète se pressait aux abords de la Madeleine, rendez-vous donné aux souscripteurs. Un grand déploiement de troupes, des rixes avec la garde municipale peu aimée de la population, le pillage de la boutique d'un armurier, quelques essais de barricades signalèrent seulement la journée du 22, sombre et pluvieuse.

Le 23, la garde nationale, qui n'avait point été réunie la veille, fut convoquée, et manifesta ses sentiments par les cris nombreux de : *Vive la réforme !* Elle s'interposa entre la troupe de ligne et le peuple qui, dès le matin, dans les quartiers populeux, avait commencé la lutte. Une députation de la quatrième légion, accompagnée d'une foule immense, alla porter à la Chambre une pétition demandant la réforme et le renvoi du ministère. La défection de la garde nationale ouvrit enfin les yeux du roi qui accepta à grand'peine la démission de M. Guizot et de ses collègues. Dans l'après-midi l'annonce du changement de ministère se répand, des aides de camp parcourent la capitale en publiant cette nouvelle, les troupes rentrent dans leurs casernes, le peuple quitte ses barricades heureux de son triomphe ; Paris prend un aspect de fête. A la vue des maisons qui s'illuminent : « Pauvre enfant, s'écrie la duchesse d'Orléans en embrassant le comte de Paris, on a bien compromis ta couronne, mais le ciel te la rend ! » Le soir, la population se pressait dans les rues, sur les boulevards, et ne s'inquiétait point de bandes armées qui faisaient retentir l'air de chants frénétiques. Une de ces bandes se trouve arrêtée, sur le boulevard des Capucines, par un bataillon qui, formé en carré, gardait le ministère des affaires étrangères et barrait le passage. Une panique se produit, soit sous la pression de la foule, soit excitée par les meneurs de la bande ; un coup de feu retentit et aussitôt une décharge générale du bataillon, au milieu de cette masse profonde, couche à terre cinquante-deux personnes, dont la plupart étaient des curieux. Vingt-trois sont tuées.

RÉVOLUTION DE 1848. — CATASTROPHE DU 23 FÉVRIER 1848

L. — RÉVOLUTION DE 1848. — LA JOURNÉE DU 24 FÉVRIER

Après la catastrophe du boulevard des Capucines, rien ne put arrêter le mouvement qui entraîna Paris. Un tombereau fut amené : sous les yeux des soldats qui demeuraient immobiles, les cadavres furent entassés sur le tombereau et une promenade sinistre commença. Le lugubre cortège, à la lueur des torches, parcourant le boulevard jusqu'à la rue Montmartre, s'arrêta devant les bureaux du journal *la Réforme*, puis à la porte Saint-Martin, s'enfonça dans les quartiers populeux où la résistance s'organisa. Toute la nuit fut employée à élever des barricades.

Cependant Louis-Philippe, qui, après avoir consenti à abandonner M. Guizot, avait chargé M. Molé de composer un ministère, se décida, après la fusillade du boulevard, à appeler M. Thiers. Auparavant, il avait nommé le maréchal Bugeaud commandant en chef de toutes les troupes. M. Thiers arriva aux Tuileries. Dès qu'il fut annoncé, M. de Montalivet s'empressa vers lui : « Nous sommes bien touchés de vous voir ici, dit ce fidèle ami des princes, le roi n'attendait pas moins de votre dévouement ; mais ménagez le roi. — Ménager le roi ! Mon premier devoir est de lui dire la vérité. » L'attitude de Louis-Philippe révélait clairement le sens de ces paroles de M. de Montalivet : « Ménager le roi ». Contraint de recourir à M. Thiers, de lui remettre le pouvoir, de subir des conditions au lieu d'en imposer, il se sentait humilié, vaincu. Mais devant un sujet, il dédaignait de contenir l'irritation de son orgueil blessé. « Vous connaissez la situation, dit-il. J'ai fait appeler M. Molé. Il renonce. Je suis forcé maintenant d'avoir recours à vous. Avez-vous des ministres ? J'en ai besoin tout de suite. — Sire, je ne m'attendais pas à être appelé. Je n'ai pas de ministres indiqués. — Ah ! oui, s'écrie le roi avec une hauteur sarcastique, on dit que vous ne voulez plus servir de tout le règne ! » Justement blessé, M. Thiers répondit avec dignité : « Non, sire, je ne le voulais plus ! » Louis-Philippe comprend alors qu'il est allé trop loin. Sans changer de sentiment, il change de ton. « Il faut prévenir sur-le-champ vos collègues. Vous avez appris ce fâcheux événement du boulevard des Capucines. Vous savez que le gouvernement n'y est pour rien ; c'est un accident. L'effet en est très malheureux. Il faut un ministère de l'opposition. Qui me donnerez-vous ? Je prévois que vous me demanderez Barrot. Je n'ai pas d'objection ! Mais à une condition, c'est que vous serez président du conseil et qu'il ne le sera pas. Il faut de la fermeté. Je compte sur vous. — M. de Rémusat ? — Excellent ! — M. Duvergier de Hauranne ? — Ah ! Duvergier !... » Un sentiment de répulsion se peignit sur la figure du monarque. « C'est un homme ferme ! » fit observer M. Thiers. « Oh ! ferme, ferme à mes dépens. Enfin, ce sont vos amis, vous me manierez tout ce monde-là. Soit ! mon cher, va pour les personnes. Pour les choses, qu'allez-vous me demander ?... Les capacités, les incompatibilités ! » Et il appuyait ironiquement sur chaque syllabe. — « Il faut, de toute nécessité, la réforme électorale et la réforme parlementaire. Vos aides de camp... — Ah ! oui, ce sont mes aides de camp que vous voulez mettre dehors. — Ils ne vous rendent pas grand service dans la Chambre. Quant à moi, je n'ai jamais été très ardent pour la réforme électorale, mais le cercle est réellement trop étroit. Il permet à un petit nombre d'exploiter tous les avantages administratifs. — N'allez-vous pas me donner une Chambre énorme, un corps électoral énorme ! — Cinquante députés et 150,000 électeurs de plus. Ce n'est pas tout. — Enfin, nous verrons... — Ce n'est pas tout. — Et quoi donc encore ? Il nous est impossible de gouverner avec cette assemblée qui nous est hostile.. — Ah ! la dissolution ! Jamais ! Jamais ! Jamais je n'y consentirai à aucun prix. — Aucun des collègues dont j'ai besoin n'acceptera à d'autres conditions que celles-là. — Dans tous les cas, je vais annoncer au *Moniteur* que je vous ai appelé ; car c'est un fait qui m'est acquis, et que je puis publier. » La nomination du maréchal Bugeaud occasionna un nouveau débat. Mais M. Thiers n'insista pas : il sortit pour rassembler ses nouveaux collègues et revint chez le roi avec eux vers sept heures du matin [1].

Le 24, lorsque le jour paraît, il trouve M. Thiers occupé à composer un ministère et le maréchal Bugeaud à former les quatre colonnes qui doivent, d'après son plan, étreindre l'insurrection et l'écraser. C'était une contradiction. De plus, les hésitations du roi, son refus de descendre jusqu'aux dernières concessions, retardaient la formation définitive du ministère et condamnaient à l'inertie les hommes qu'il appelait à le sauver. Ainsi, grâce à cette indécision, ni les concessions ne peuvent être répandues dans la foule, ni les troupes utilement employées.

1. Garnier-Pagès, *Histoire de la Révolution de février* 1848.

LA CHARRETTE DES MORTS (NUIT DU 23 FÉVRIER 1848)

LII. — LA DUCHESSE D'ORLÉANS A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Louis-Philippe avait signé son abdication à midi et demi. A ce moment, une décharge éclate sur la place du Carrousel, les princesses poussent un cri de terreur. On vient apprendre à la famille royale que les insurgés tirent sur les voitures qu'on lui amenait, qu'un piqueur a été tué, que le peuple a arrêté les voitures et qu'il y met le feu. La place du Carrousel n'était pas dégagée comme aujourd'hui. Beaucoup de rues étroites y débouchaient, et, par ces rues, se précipitait la foule qui n'était plus contenue, puisque les troupes ne recevaient plus d'ordres.

Avertie du danger par M. Crémieux, la famille royale se décida à la retraite. Elle sortit à la hâte par la grande allée du jardin, le roi donnant le bras à la reine et suivi des princes et princesses, accompagné de quelques aides de camp et de personnes dévouées. A la grille du pont tournant, on aperçut trois voitures de chétive apparence qu'on avait amenées. La famille royale s'entassa dans ces voitures beaucoup trop petites ; il fallait se hâter, on se trouvait au milieu de groupes populaires qui ne comprenaient pas ce qui se passait, mais qui commençaient à devenir menaçants. Le désordre était si grand, que la duchesse de Montpensier fut séparée de son mari, s'égara dans la foule et dut se réfugier chez des personnes amies qui, plus tard, favorisèrent son passage en Angleterre. La cavalerie du général Regnault de Saint-Jean-d'Angély enveloppa les voitures et l'on partit pour Saint-Cloud où le roi comptait s'arrêter et de là se retirer au château d'Eu. Mais les événements devaient lui faire prendre une autre route, bien amère pour un roi et pour un vieillard, la route de l'exil. Louis-Philippe ne gagna l'Angleterre que sous un déguisement, après bien des fatigues, des alarmes, et presque dénué de tout.

A peine le roi avait-il quitté les Tuileries, que la foule arriva et se précipita dans le château, où tout fut dévasté. La troupe, ne recevant plus d'ordres, ne bougeait pas, et la chute du poste du Château-d'Eau venait de terminer le combat. L'incendie seul avait pu triompher de la résistance de ses défenseurs. Il était deux heures lorsque les insurgés se trouvaient maîtres de Paris, malgré la présence de troupes nombreuses.

La duchesse d'Orléans avait été laissée aux Tuileries ; elle croyait que Louis-Philippe ayant abdiqué, son fils, le comte de Paris, allait être reconnu roi. Mais le peuple ayant envahi le château, la duchesse se trouva bientôt privée de tout appui. On raconte que prenant ses deux enfants par la main, elle se plaça avec eux devant le portrait de leur père. « Il ne me reste donc, s'écria-t-elle, qu'à mourir ici ! » Mais bientôt M. Dupin et le duc de Nemours vinrent la chercher et la conduisirent rapidement au Palais-Bourbon. Elle prit place dans la Chambre, au milieu d'une émotion générale. Les amis de la dynastie s'efforcèrent de décider la proclamation du comte de Paris et la régence de sa courageuse mère. Mais le peuple, conduit par les chefs républicains, envahissait au même moment le Palais-Bourbon. La duchesse d'Orléans et ses enfants sont poussés, heurtés par la foule qui les remarque à peine. Lamartine demande au président de suspendre la séance, car il craint que la régence soit acceptée. La séance est suspendue ; le tumulte devient indescriptible. La duchesse, pressée de fuir, résiste car elle comprend que si elle part, la cause de son fils est perdue. Elle se réfugie, avec ses enfants, sur les gradins supérieurs : le duc de Nemours se tient toujours auprès d'elle ; des députés, des officiers, des gardes nationaux forment autour d'eux un cercle protecteur. Odilon Barrot arrive : il veut faire respecter l'autorité dont il a été revêtu comme premier ministre : il veut faire triompher la régence. Il monte à la tribune et au milieu du silence qui se fait aussitôt, il s'écrie : « La couronne de juillet repose sur la tête d'un enfant et d'une femme. » Des applaudissements lui répondent ; la duchesse d'Orléans se lève et salue. Odilon Barrot continue son discours. La Rochejacquelein, au nom des légitimistes, s'élève contre sa proposition. Mais bientôt toute discussion devient impossible. L'invasion de la Chambre continue. Ledru-Rollin, qui a l'oreille de la foule, réclame la constitution d'un gouvernement provisoire. Lamartine l'appuie. La confusion augmente ; des coups de fusils sont tirés dans la salle même ; la duchesse d'Orléans est emmenée à grand'peine et séparée de ses enfants dans les couloirs, mais ils lui furent bientôt reconduits par des amis dévoués. Enfin, malgré ce désordre extrême, la foule acclama les noms d'hommes populaires qu'elle chargea du gouvernement provisoire : Dupont de l'Eure, Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Marie, Crémieux, Garnier-Pagès.

Ceux-ci, Lamartine en tête, prirent en toute hâte le chemin de l'Hôtel de Ville, pendant que la duchesse d'Orléans s'éloignait.

LA DUCHESSE D'ORLÉANS A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS (24 FÉVRIER 1848)

LIII. — LA RÉPUBLIQUE. — LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Ce ne fut pas sans peine que le gouvernement provisoire parvint à s'installer à l'Hôtel de Ville occupé par une foule défiante qui adjoignit au gouvernement provisoire M. Louis Blanc et un ouvrier, Albert. Travaillant à rétablir l'ordre sans l'armée qu'on leur ordonne d'éloigner, sans la garde nationale dispersée ; maîtres à peine de leur salle de délibération, les membres du gouvernement ne réussirent dans leur difficile mission qu'au prix d'efforts incroyables. Dupont de l'Eure, par l'honnêteté de sa vie, François Arago et M. de Lamartine, par l'ascendant du génie, exercèrent une influence magique sur la multitude égarée. M. de Lamartine surtout, discourant sans relâche, trouvant les mots les plus spirituels et souvent les pensées les plus éloquentes, acquit une légitime popularité. Des bandes armées se présentèrent et voulurent arborer sur l'Hôtel de Ville le drapeau rouge. Lamartine s'avança, et, entouré de fusils menaçants, tint pendant plusieurs heures, captive sous le charme de son langage, une foule en haillons. Évoquant, pour repousser le drapeau rouge, les souvenirs d'une journée de la Révolution, le 17 juillet 1791, il s'écria : « Pour ma part, je ne l'adopterai jamais, car le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec vos libertés et vos gloires, et le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans les flots de sang du peuple ! » Une immense acclamation lui répondit, et le drapeau tricolore triompha.

Le gouvernement provisoire réorganisa une force publique, reconstitua la garde nationale en y appelant tous les citoyens et recruta parmi les combattants de février une garde particulière, la garde mobile. Il abolit *la peine de mort en matière politique* (26 février) et l'*esclavage* dans les colonies (27 avril). Dès le 2 mars il proclama le *suffrage universel* et convoqua les électeurs pour la nomination d'une assemblée constituante. Lamartine prit la direction des affaires étrangères et adressa à l'Europe un manifeste pacifique ; Ledru-Rollin s'établit au ministère de l'intérieur et envoya dans toute la France des commissaires extraordinaires.

Le gouvernement provisoire crut délivrer les rues et donner une première satisfaction aux ouvriers en organisant les *ateliers nationaux*. Le 25 février, il avait, par un décret, *garanti l'existence de l'ouvrier par le travail*. Le 27 et le 28, il annonça qu'il emploierait tous les travailleurs sans ouvrage. Sept à huit mille se présentèrent. On les embrigada militairement : ils se donnèrent des chefs par élection. Les ouvriers non employés n'en touchaient pas moins une solde. Attirés par ces avantages, les ouvriers affluèrent aux ateliers nationaux ; de son côté, le gouvernement n'eut pas assez de travaux à faire exécuter. Bientôt les ateliers, dans lesquels se réfugièrent la paresse et la débauche, devinrent un péril immense.

Le 14 mars, le gouvernement avait réorganisé la garde nationale dans les rangs de laquelle il confondait toutes les classes. Exclusivement composées de la bourgeoisie, les anciennes légions protestèrent. Le 16, plusieurs légions réclamèrent impérieusement l'abrogation du décret, qui ne leur fut pas accordée. Cette manifestation, connue sous le nom de journée de *bonnets à poil*, amena de la part des classes ouvrières une manifestation contraire. 100 000 hommes, conduits par Barbès, Cabet, Blanqui, défilèrent le 17, sur la place de Grève, devant le gouvernement provisoire. Les corporations ouvrières, avec des bannières aux couleurs diverses et aux inscriptions variées, marchaient à des intervalles égaux, chantant la *Marseillaise* ou l'hymne des Girondins. Cet immense cortège, sans rompre ses rangs, remplit bientôt la place de Grève et les rues voisines. Lamartine parla après Ledru-Rollin pour répondre aux demandes des délégués et trouva encore une de ces expressions heureuses qui lui servaient si bien en ces moments critiques : « Prenez garde, citoyens, à des réunions comme celles d'aujourd'hui, quelque belles qu'elles soient. Les dix-huit brumaire du peuple pourraient amener contre son gré les dix-huit brumaire du despotisme, et ni vous ni moi, nous n'en voulons. » Blanqui, un mois après parvint encore à entraîner une foule immense (16 avril). Mais cette fois l'Hôtel de Ville, entouré de garde nationale et de garde mobile, fut inaccessible et le défilé qui eut lieu, s'opéra devant le gouvernement entre deux haies de baïonnettes. La garde nationale, par ses acclamations, manifesta toute sa répulsion pour les communistes. Le 20 avril, fut célébrée une fête dite de la Fraternité, imitée des fêtes de la Convention. Le dimanche 23 avril, la France entière nomma les députés qui devaient rédiger la constitution républicaine.

— La majorité des électeurs porta à l'Assemblée des hommes modérés, acceptant la République, mais résolus à ne point la laisser dégénérer en anarchie.

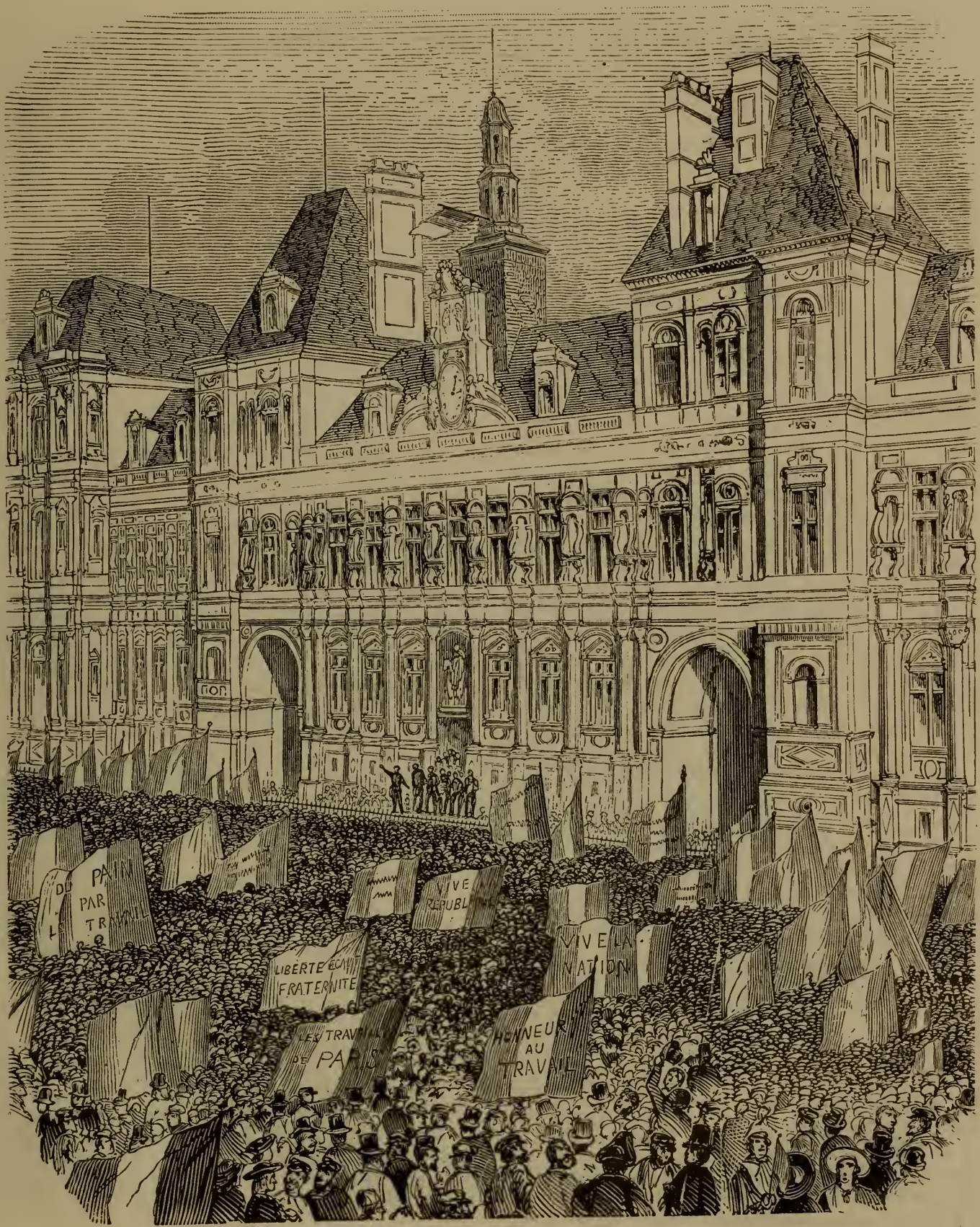

RÉPUBLIQUE DE 1848. — MANIFESTATIONS DEVANT L'HOTEL DE VILLE

LIV. — L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE (4 mai 1848)

L'Assemblée, composée de plus de 800 membres, ouvrit ses séances le 4 mai. Ce jour-là, les membres du gouvernement provisoire et leurs ministres, réunis au ministère de la justice, se mirent en marche et se dirigèrent, par la rue de la Paix, par les boulevards et par la place de la Concorde vers le Palais-Bourbon. Le canon des Invalides salua leur entrée dans l'Assemblée. Ils déposèrent solennellement les pouvoirs dont les avait investis la Révolution et dont nul ne pouvait dire qu'ils eussent abusé. Aussi les représentants déclarèrent-ils « que le gouvernement avait bien mérité de la patrie ». Cinq de ses membres, Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine et Ledru-Rollin, composèrent la *commission exécutive,* dont M. Louis-Blanc avait été écarté à cause de ses idées socialistes.

Mais la révolution politique terminée, on fut menacé d'une révolution sociale.

Les perspectives menaçantes qu'entr'ouvraient les discussions passionnées des clubs sur les bases mêmes de la société, effrayaient les classes aisées, arrêtaient le commerce et par suite le travail. Le crédit fut paralysé, les fonds publics tombèrent très bas : des maisons de banque suspendirent leurs payements. La réserve métallique de la Banque de France baissa considérablement. Le 15 mars, il restait à peine au delà de quoi fournir aux besoins du Trésor pour quelques jours.

Pour satisfaire la presse, il avait fallu supprimer l'impôt du timbre ; pour contenter le peuple, supprimer l'impôt du sel. Le ministre des finances, M. Goudchaux, renonça à porter le poids d'une pareille situation, et Garnier-Pagès lui succéda. Celui-ci chercha à relever le commerce en relevant le crédit. Le Comptoir national d'escompte à Paris et des Comptoirs d'escompte dans les départements furent créés, l'unité des banques fut décrétée le 29 avril, et les billets de banques locales se transformèrent en billets uniformes de la Banque de France. Ces billets furent déclarés monnaie légale, et la Banque eut la faculté d'émettre des coupons de 200 et 100 francs. La crise commerciale cessa. Mais il fallait sauver aussi les finances de l'État ; des dons patriotiques ne purent combler le déficit, et on recourut à l'impôt. On mit sur les quatre contributions directes un impôt extraordinaire de 45 centimes, ce qui était plus grave.

Les auteurs des manifestations du 17 mars et du 16 avril, mécontents des résultats des élections, résolurent de briser l'Assemblée, issue du suffrage universel. Le 15 mai, à l'aide du nom si populaire de la Pologne, ils entraînèrent une foule immense le long des boulevards. Soixante-dix bannières des ateliers nationaux étaient mêlées aux drapeaux des nations étrangères ornés de rubans, de fleurs et de feuillages. « Une foule de curieux affluaient dans les contre-allées et se montraient l'un à l'autre l'aigle de la Pologne, la harpe de l'Irlande, les trois couleurs italiennes ; beaucoup de gardes nationaux des provinces, venus pour assister à une fête que l'Assemblée devait donner le 13 et qu'on avait ajournée dans la crainte qu'elle ne fournit une occasion à l'émeute, s'étaient joints au cortège, bannières déployées. Un soleil radieux éclairait la procession populaire ondoyante comme un long serpent auquel venaient, de distance en distance, s'ajouter de nouveaux anneaux [1] ». Les chefs parlementent avec le général Courtais, forcent le passage du pont de la Concorde, mal gardé par quelques bataillons, et envahissent le Palais-Bourbon.

Bientôt plus de deux mille individus se pressent dans la salle des séances qui présente le spectacle de la plus horrible confusion. Raspail essaye en vain de faire lecture de la pétition populaire. Blanqui est porté en triomphe par des hommes qui demandent la reconstitution entière de la Pologne et la guerre contre l'Europe. Le président est insulté, menacé, renversé de son fauteuil et un nommé Huber proclame la dissolution de l'Assemblée nationale, pendant que les emblèmes de 93 sont placés sur le bureau. Mais voici qu'un bruit de tambours se fait entendre : c'est la garde nationale et la garde mobile qui accourent défendre l'Assemblée. La salle est évacuée et les représentants rentrent en séance, profondément indignés de l'outrage que leur avaient infligé des factieux. De son côté, la commission exécutive, appuyée par la garde nationale, s'était rendue à l'Hôtel de Ville, où elle avait fait arrêter les membres du nouveau gouvernement provisoire qui cherchait à se former. Tout le monde compara cet attentat à la journée du 1er prairial 1795, dont elle fut une triste parodie. Barbès fut enfermé à Vincennes, Blanqui se déroba aux poursuites. Caussidière, préfet de police, accusé d'avoir favorisé les émeutiers, dut donner sa démission de préfet et de représentant. Mais, aux élections supplémentaires du 5 juin, il fut réélu.

1. Daniel Stern, *Histoire de la Révolution de* 1848.

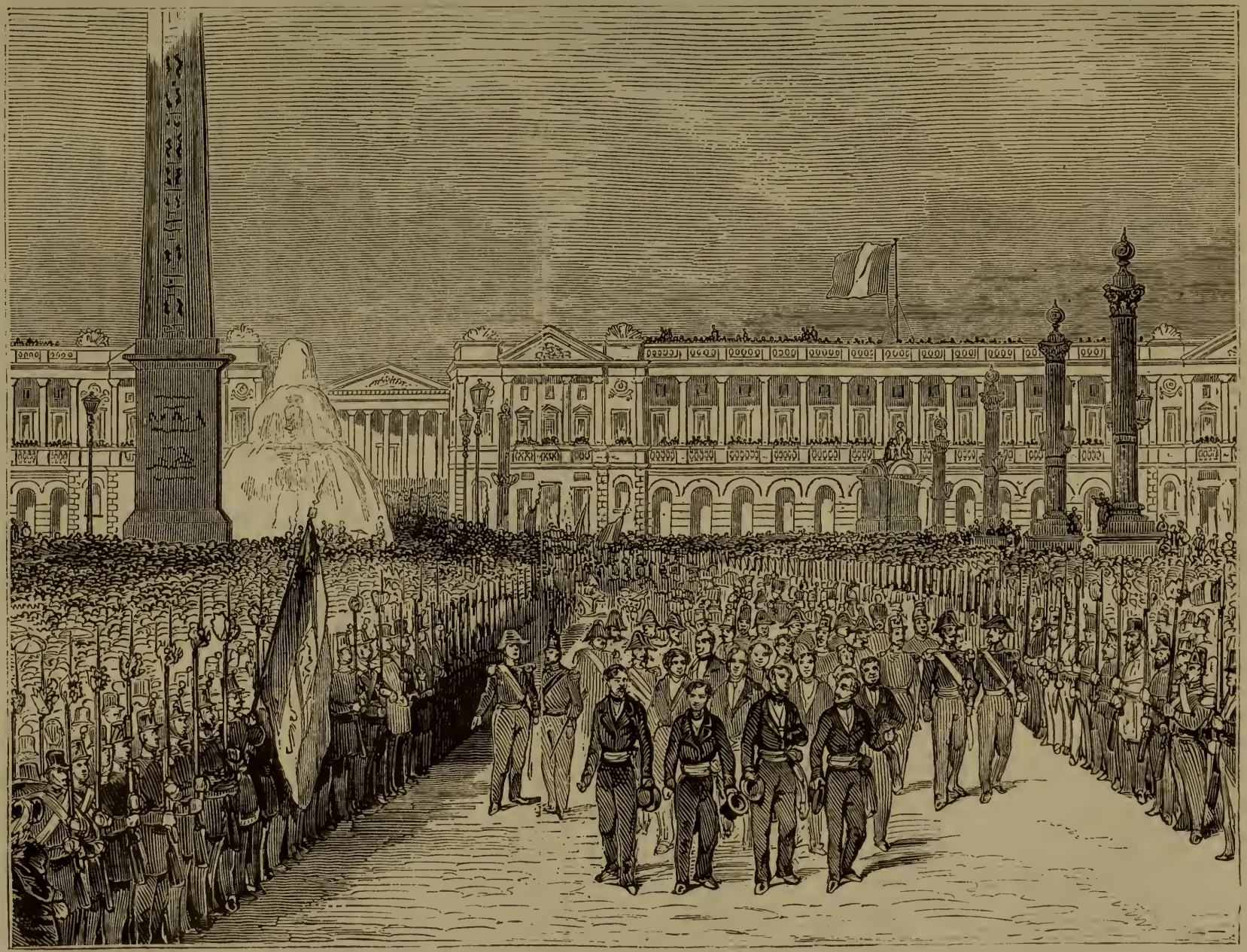

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE SE RENDANT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (4 MAI 1848)

LV. — LES JOURNÉES DE JUIN 1848

Contraints à la répression, les républicains modérés se voyaient accusés de trahir la République. Les ateliers nationaux s'encombraient d'une population exaltée qu'on ne pouvait ni employer ni payer, et encore moins contenir. Cent mille hommes s'y trouvaient réunis, embarras quotidien pour les finances, menace perpétuelle pour la sécurité publique. Pire que le mal auquel on l'avait appliqué, le remède des ateliers nationaux effraya la Commission exécutive et l'Assemblée. L'Assemblée demanda leur dissolution ; le gouvernement la prépara. Ce fut le signal de la guerre civile.

Le 21 juin, la Commission exécutive rendit un décret qui enjoignait à tous les ouvriers de 18 à 25 ans de s'enrôler immédiatement dans l'armée ou de se tenir prêts à partir pour les provinces, particulièrement pour la Sologne. Le 22, des rassemblements tumultueux répandirent l'alarme. Le 23, l'émeute éclatait et des barricades s'élevaient simultanément aux faubourgs Saint-Martin, du Temple, Saint-Antoine, Poissonnière, sur la place du Panthéon et dans la Cité.

Le 23, le général Lamoricière, sur la rive droite de la Seine, le général Damesme sur la rive gauche, emportèrent quelques barricades. On avait essayé de parlementer plusieurs fois : rien n'avait pu ramener les insurgés, qui ne s'expliquaient pas sur leurs intentions et par leurs devises odieuses redoublaient les craintes. La garde nationale soutint presque seule et avec beaucoup de fermeté, le poids de cette première journée.

Le général Bedeau avait dirigé ses troupes dans la Cité, qu'occupaient un grand nombre d'insurgés, protégés par les ruelles étroites et tortueuses qui ont composé, jusqu'à nos jours, cette île, berceau de Paris. Il divisa ensuite ses troupes en deux colonnes qui devaient monter au Panthéon pour rejoindre le général Damesme, en passant, l'une par le pont Notre-Dame, la rue de la Cité, la rue Saint-Jacques ; l'autre par le pont d'Arcole et le parvis Notre-Dame. La première colonne enlève rapidement une barricade qui fermait le Petit-Pont. Mais elle rencontra une résistance opiniâtre aux barricades qui fermaient l'entrée des rues Saint-Jacques et de la Huchette. Il fallut employer le canon. La barricade fut enlevée ; le général Bedeau entra dans la rue Saint-Jacques que coupaient des barricades placées de vingt pas en vingt pas. A la hauteur de la rue des Noyers, il est atteint d'un coup de feu à la cuisse. La nuit tombe : on ne peut espérer aller jusqu'au Panthéon. Les troupes se replient et le général Bedeau est remplacé par le général Duvivier.

L'insurrection se développant, le gouvernement manda par le télégraphe les régiments et les gardes nationales des départements voisins. L'Assemblée, enfin, revêtit le général Cavaignac de la dictature.

Eugène Cavaignac était le fils d'un conventionnel, Jean-Baptiste Cavaignac, et le frère de Godefroy Cavaignac, l'un des chefs les plus populaires du parti républicain sous le règne de Louis-Philippe. Né en 1802, il était entré à l'École polytechnique en 1820, avait passé deux ans à l'école d'application de Metz et avait été incorporé dans le régiment du génie : en 1828 il était capitaine. A la Révolution de Juillet, Cavaignac qui se trouvait à Arras, fut le premier des officiers de son régiment à se prononcer pour le nouveau gouvernement ; mais bientôt ses opinions républicaines le séparèrent de la dynastie de Juillet. Mis en disponibilité, puis rappelé en 1832, il fut envoyé en Afrique, où il ne tarda pas à se faire remarquer par ses talents. Le maréchal Clauzel le chargea de garder la citadelle de Tlemcen, avec 500 volontaires, contre les forces d'Abd-el-Kader ; il tint quinze mois dans cette place sans être soutenu et presque sans être ravitaillé. En 1841, il remplaça, comme colonel des zouaves, Lamoricière, nommé maréchal de camp. A la bataille d'Isly, il commandait l'avant-garde (1844). Il fut promu au grade de maréchal de camp et mis à la tête de la subdivision de Tlemcen. Dans la dernière lutte contre Abd-el-Kader, en 1845 et 1846, son nom se trouva glorieusement mêlé aux exploits de l'armée.

La Révolution de Février 1848 éclata. Eugène Cavaignac fut immédiatement nommé par les membres du gouvernement provisoire général de division et gouverneur de l'Algérie. Le 20 mars, le ministère de la guerre lui fut offert, mais il le refusa. Élu représentant du peuple par les départements de la Seine et du Lot, il opta pour ce dernier et vint à Paris remplir son mandat. Le surlendemain de l'attentat du 15 mai, le général accepta de la commission exécutive le portefeuille de la guerre et promit de défendre à l'avenir, contre toute tentative, l'Assemblée nationale. Celle-ci ne craignit point de lui déférer la dictature, parce que la République n'avait rien à redouter d'un républicain aussi ancien et aussi sincère.

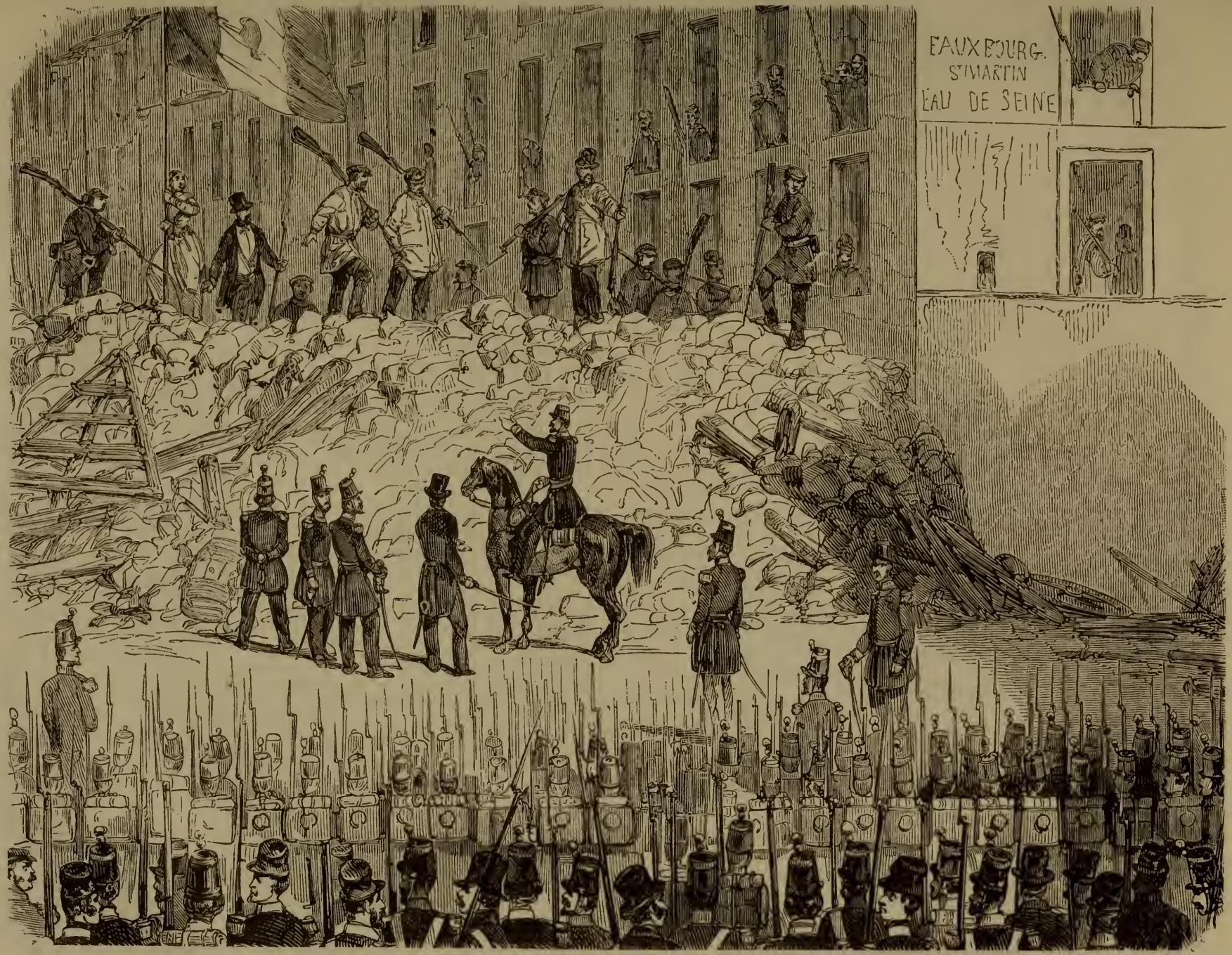

JOURNÉES DE JUIN 1848. — LE GÉNÉRAL LAMORICIÈRE PARLEMENTANT AVEC LES INSURGÉS

LVI. — ATTAQUE ET PRISE DU PANTHÉON (24 juin)

Le général Cavaignac mit à profit les enseignements des deux dernières révolutions ; il s'appliqua surtout à maintenir les communications, à protéger l'Hôtel de Ville et l'Assemblée. Il laissa, peut-être trop, l'insurrection s'organiser dans les quartiers dont elle était maîtresse, sûr de l'écraser quand il agirait avec des forces compactes.

Toute la journée du 24, la lutte continua sans que la troupe gagnât du terrain. Cependant, la proclamation de l'état de siège, la certitude de ne point être abandonnée, ranimèrent l'armée. Vers le soir, on avait délivré le faubourg Poissonnière, grâce à l'arrivée de la garde nationale de Rouen qui mit les insurgés entre deux feux. Le général Lamoricière, toujours intrépide et obstiné, avait repris quelques barricades dans les faubourgs Saint-Denis et du Temple, où il avait dû employer la sape, la mine et les bombes. L'Hôtel de Ville, un moment serré de près, était de nouveau dégagé.

L'action la plus importante de la journée du 24 juin, fut la prise de la place et de l'église du Panthéon, où s'étaient retranchés un grand nombre d'insurgés. Maîtres de l'école de droit, et des bâtiments en construction de la mairie, protégés par d'énormes barricades, ils tenaient en échec les troupes du général Damesme. Celui-ci fait braquer le canon contre l'église et battre par le boulet ce magnifique édifice ; on en chassa les insurgés, mais le général Damesme, qui s'élançait toujours en avant et qui, après l'assaut du Panthéon, s'était immédiatement porté à l'assaut de la barricade de la rue de l'Estrapade, fut blessé mortellement. Comme on le transportait au Val-de-Grâce, un représentant du peuple, M. Valette, s'approcha et lui serra tristement la main. « Dites à l'Assemblée, répondit le général, que j'ai fait mon devoir. »

Le dimanche 25, le général Bréa, qui remplaçait le général Damesme, pressa vivement les insurgés, qui, chassés du faubourg Saint-Marcel, se retranchaient à la barrière Fontainebleau, route d'Italie. De formidables barricades les protégeaient. Avant d'engager la lutte, le général ouvrit des négociations et fit connaître un vote de l'Assemblée qui accordait 3 millions aux classes nécessiteuses. Des insurgés l'invitèrent à franchir la barrière pour parlementer avec les chefs. Il y consentit, malgré les prières de ses officiers, dont quelques-uns voulurent l'accompagner. Il n'avait pas plus tôt franchi la barricade, qu'une foule aux figures sinistres l'entoure et le fait prisonnier. On l'entraîne dans une maison voisine, et, pendant plusieurs heures, il subit les insultes de forcenés qui finissent par l'enfermer dans le poste et le fusiller par la fenêtre ainsi que son aide de camp, le capitaine Mangin. Quelques instants après, ses soldats vainqueurs emportaient la barricade. Plus tard les assassins du général Bréa furent découverts, et, à la suite d'un procès émouvant qui mit en lumière toutes les circonstances de ce drame, six accusés reconnus coupables furent condamnés à mort, et deux exécutés à la barrière de Fontainebleau même (17 mars 1849).

Le centre de l'insurrection paraissait être dans le faubourg Saint-Antoine : aussi tout l'effort de la journée fut-il dirigé contre la place de la Bastille. Dans la rue Saint-Antoine, le général Duvivier fut atteint au pied d'une blessure qui devint mortelle. Le général Négrier, qui arrivait de Versailles, le remplaça ; mais en s'avançant avec la plus brillante intrépidité sur la place de la Bastille, où les balles sifflaient de toutes parts, il tomba à son tour. Un représentant fut tué à ses côtés.

Ces pertes considérables troublaient les soldats en les irritant. La consternation régnait dans la capitale ; le général Cavaignac, sûr de l'effet de ses dispositions stratégiques, n'en était pas moins attristé par cette grande effusion de sang, et, dans le désir d'en finir au plus tôt, il ordonnait d'employer la grosse artillerie. L'archevêque de Paris alla chez le général Cavaignac et lui communiqua son intention de se rendre parmi les insurgés et d'essayer sur eux l'effet de ses paroles. On représenta en vain au courageux prélat le danger auquel il s'exposait. « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis, » répondait-il à toutes les supplications. Il demanda une trêve et entra dans la rue du faubourg Saint-Antoine, avec ses deux grands vicaires. Un garde national, Albert, portait devant lui une branche d'arbre en signe de paix. Mais on tirait encore du boulevard Beaumarchais. L'archevêque avait à peine prononcé quelques paroles qu'il s'affaissa, atteint d'une balle dans les reins. On vit aux ravages de la blessure, dirigée de haut en bas, que la balle était partie d'une fenêtre. Recueilli et soigné par les insurgés eux-mêmes, émus de tant de dévouement, le prélat fut ensuite transporté à l'Archevêché. En proie aux plus vives souffrances, Mgr Affre murmurait : « Faites, ô mon Dieu, que mon sang soit le dernier versé ! » Il expira le 27.

JOURNÉES DE JUIN 1848. — ATTAQUE DU PANTHÉON

LVII. — LA CONSTITUTION RÉPUBLICAINE DE 1848

La nuit du 25 au 26 juin se passa sans combat, mais on ne cessait de voir arriver les gardes nationales de la province. L'insurrection eût triomphé qu'elle se serait trouvée au bout de quelques jours devant une nouvelle armée accourue de tous les points de la France.

Les insurgés venaient d'être délogés de leurs derniers retranchements à la barrière Rochechouart, au clos Saint-Lazare, dans le haut des faubourgs Saint-Denis et du Temple. Le général Lamoricière s'avançait pour attaquer en flanc le faubourg Saint-Antoine, que le général Perrot devait attaquer de front. La trêve expirait le lundi 26 à dix heures du matin. Lorsque dix heures sonnèrent, les insurgés ne recommencèrent pas le feu. « Messieurs, dit le général à ses officiers, il ne faut pas se montrer trop rigoureux ; accordons encore dix minutes de grâce. » Les dix minutes écoulées, le général donna le signal de l'assaut et au même moment on entendait le canon de Lamoricière qui, de son côté, ouvrait le feu et s'apprêtait à envelopper le faubourg. Après une lutte vive mais courte, les barricades qui ferment l'entrée de la rue du faubourg sont enlevées et les insurgés battent lentement en retraite, protégés par les soixante-cinq barricades qui coupent la rue jusqu'à la place du Trône. Mais près d'être cernés, ils demandent à capituler et se rendent ; les communes de la Chapelle et de Belleville furent occupées simultanément ; celle de la Villette ne se rendit qu'à sept heures du soir, après la prise d'une dernière barricade, à la barrière des Amandiers, où le général Courtigis fut blessé.

On suspendit la plupart des journaux. Une loi rétablit le cautionnement. Le général Cavaignac fit arrêter et mettre au secret le rédacteur de *la Presse*.

L'Assemblée vota la transportation de la plupart des insurgés : elle permit la poursuite contre ceux de ses membres qu'on accusait d'avoir trempé dans le complot du 15 mai. Elle flétrit, sur un éloquent rapport de M. Thiers, les doctrines subversives que Proudhon, deux mois à peine après la révolte de juin, osait exposer à la tribune. Comprenant qu'il importait de raffermir le sol au plus tôt, elle termina rapidement la Constitution.

Le général Cavaignac s'efforça de prévenir les excès qui auraient pu souiller la victoire : « Soldats, dit-il dans une admirable proclamation, soyez aussi grands dans le calme que vous venez de l'être dans le combat. Dans Paris, je vois des vainqueurs, des vaincus. Que mon nom soit maudit si je consentais à y voir des victimes ! »

Cette sanglante bataille qui avait mis en péril la société, laissait dans Paris, sur les maisons, sur les églises, des traces nombreuses. Elle coûtait à l'armée sept généraux tués : François, Bourgon, Damesme, Regnault, Duvivier, Négrier, Bréa ; et cinq blessés : Bedeau, Korte, Lafontaine, Foucher, Courtigis. Dans la crainte d'une nouvelle insurrection, le général Cavaignac maintint l'état de siège. On employa à des perquisitions les gardes nationales qui arrivaient de toutes les parties de la France. Les prisons et les forts ne purent contenir les insurgés qu'on avait arrêtés, il fallut en renvoyer une partie : on en garda plus de 11,000.

Lorsque le général Cavaignac vint déposer entre les mains de l'Assemblée ses pouvoirs extraordinaires, celle-ci déclara par un vote solennel « qu'il avait bien mérité de la patrie ». Puis elle revêtit le général de l'autorité en attendant l'achèvement de la Constitution.

La Constitution républicaine élaborée par l'Assemblée reproduisait les décrets du gouvernement provisoire qui abolissaient la peine de mort en matière politique et l'esclavage. En cela, elle portait réellement l'empreinte des progrès de la civilisation. En outre, elle proclamait deux grands principes, la liberté d'enseignement et celui du suffrage universel. Était électeur tout Français âgé de vingt-cinq ans. Une assemblée unique composée de 750 représentants, souveraine maîtresse d'elle-même, recevait le mandat législatif. Point de contre-poids, car ce n'en était pas un que le Conseil d'État, élu par l'Assemblée elle-même et travaillant à la préparation des lois. Une sage disposition excluait de la Chambre tout fonctionnaire rétribué par l'État. Élu pour quatre ans, rééligible seulement après un intervalle de quatre années, le Président de la République partageait avec l'Assemblée le droit d'initiative, disposait de la force armée sans pouvoir la commander en personne, était responsable et ne pouvait dissoudre l'Assemblée pour faire le pays juge entre elle et lui, négociait et ratifiait les traités qui ne devenaient définitifs qu'après approbation de l'Assemblée.

La Constitution républicaine fut publiée solennellement le 12 novembre 1848, et bien qu'elle n'eût pas réglé toutes les questions, on résolut de la mettre immédiatemnt en vigueur : on fixa les élections pour la Présidence au 10 décembre.

PROCLAMATION DE LA CONSTITUTION DU 12 NOVEMBRE 1848

LVIII. — L'ÉLECTION DU 10 DÉCEMBRE 1848

La candidature du général Cavaignac à la Présidence de la République était indiquée par les circonstances et les services qu'il avait rendus. Il détenait le pouvoir et on pensait que l'élection serait une pure formalité. Mais il trouvait d'ardents adversaires parmi les républicains qui avaient gouverné la France jusqu au mois de juin. Le général eut à se défendre contre les accusations que les anciens membres ou ministres de la commission exécutive portaient contre sa conduite au 23 juin : on voulait le rendre responsable de la gravité qu'avaient prise les événements de juin. Le général provoqua sur ce point un débat public (25 novembre). Sa fière attitude à la tribune, son discours ferme et habile lui donnèrent gain de cause et l'Assemblée renouvela le vote qu'elle avait émis quatre mois auparavant : « Que le général avait bien mérité de la patrie ». Toutefois cette discussion avait réveillé de vieilles calomnies toujours nuisibles.

De plus, l'élection du président avait été remise au suffrage universel : dix millions de citoyens allaient être appelés à donner leur suffrage et ces millions d'hommes ne connaissaient que de la veille le nom du général Cavaignac tandis que depuis un demi-siècle, dans tous les villages, le nom de Napoléon n'avait cessé de retentir. Sous le chaume, tout le monde savait son histoire et le prince Louis-Bonaparte comprit toute la force que lui donnaient ces souvenirs. Il avait, par deux fois, tenté de renverser le gouvernement de Louis-Philippe ; il avait échoué, mais cette fois l'obstacle était renversé et l'occasion s'offrait à lui d'arriver au pouvoir légalement.

La révolution de février lui avait rouvert les portes de la France et il était accouru à Paris. Le gouvernement provisoire lui fit dire de retourner à Londres, mais aux élections partielles du mois de juin, Paris et trois autres départements, l'Yonne, la Charente-Inférieure, la Corse, le nommèrent leur représentant à la Constituante. L'Assemblée ne vota qu'à grand'peine son admission (13 juin). De son côté, Louis-Napoléon refusa le mandat que lui avaient décerné les électeurs, mais au 17 septembre, une quintuple élection de la Seine, de l'Yonne, de la Charente-Inférieure, de la Moselle, de la Corse le rappela à la Chambre. Admis, il se vit presque aussitôt l'objet des défiances de ses collègues parce que, de toutes parts, se posait d'elle-même sa candidature à la Présidence.

Le 10 décembre, 5 562 834 suffrages se réunirent sur le nom de Napoléon. Le général Cavaignac n'obtint que 1 469 166 voix. Le parti radical put se compter : 370 119 voix furent données à M. Ledru-Rollin ; 36 226 données à M. Raspail ; M. de Lamartine, si populaire quelques mois auparavant, ne réunit pas 20 000 voix, et fut vivement affecté de cette marque d'ingratitude.

Le résultat de l'élection fut proclamé le 20 décembre à l'Assemblée, à la fin d'une séance. Il faisait déjà nuit et les lampes venaient d'être apportées. On vit tout à coup paraître Louis-Bonaparte, en habit noir, avec la plaque et le cordon de la légion d'honneur. Les représentants liés à lui par des liens de famille ou d'amitié, l'entouraient. Le président de l'Assemblée, Armand Marrast, donna la parole à M. Waldeck-Rousseau, rapporteur de la commission chargée de vérifier l'élection.

Le rapport terminé, le général Cavaignac demanda la parole, monta à la tribune et s'exprima ainsi au milieu de l'émotion universelle. « Citoyens représentants, j'ai l'honneur d'informer l'Assemblée que MM. les ministres viennent de remettre à l'instant entre mes mains leur démission collective. Je viens à mon tour remettre entre les mains de l'Assemblée les pouvoirs qu'elle avait bien voulu me confier. L'Assemblée comprendra, mieux peut-être que je ne pourrais l'exprimer, quels sont les sentiments de reconnaissance que me laissera le souvenir de sa confiance et ses bontés pour moi. » Ces paroles, prononcées d'une voix ferme, furent suivies de longues salves d'applaudissements. Les conclusions du rapport ayant ensuite été mises aux voix et adoptées, le président Armand Marrast se leva et proclama le prince Charles-Louis-Napoléon Bonaparte Président de la République française jusqu'au deuxième dimanche du mois de mai 1852, puis il ajouta : « J'invite le citoyen président de la République à monter à la tribune pour y prêter serment à la Constitution. » Louis-Napoléon se dirigea alors vers la tribune et M. Armand Marrast ayant lu la formule par laquelle le prince s'engageait à respecter et à observer la constitution, celui-ci leva la main et dit à voix haute : « Je le jure ! » Il lut ensuite un discours modeste, conciliant et partit accompagné d'un détachement de cavalerie prendre possession du palais de l'Élysée affecté à sa résidence.

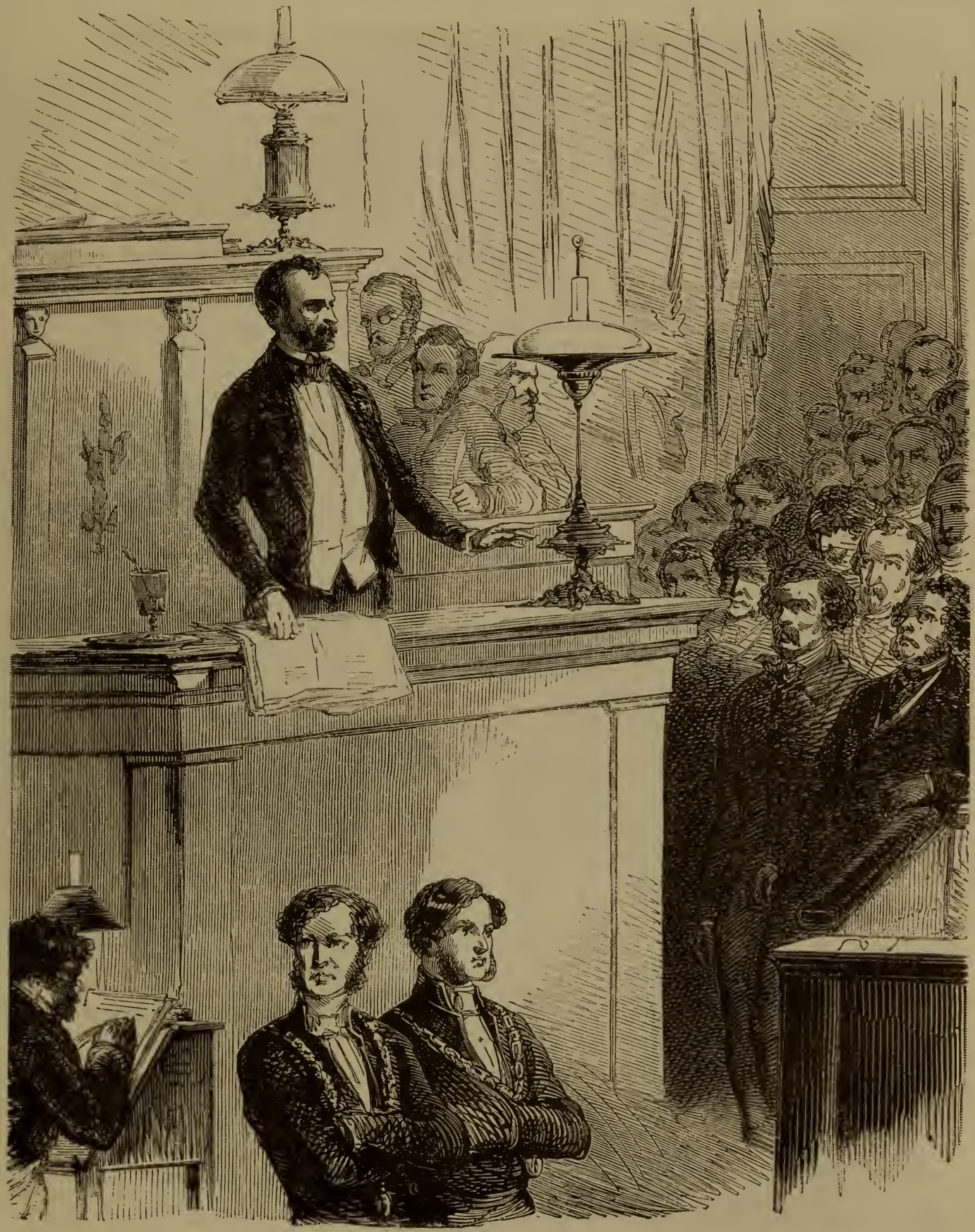

LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC A LA TRIBUNE (25 NOVEMBRE 1848)

LIX. — LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER EN EUROPE (1848)

Comme le premier coup de foudre dans un ciel chargé d'orage, la révolution de Février avait enflammé l'Europe. Le 13 mars, la population de Vienne, exaltée par les récits venus de Paris, demande l'abolition des droits féodaux, la liberté de la presse, l'organisation d'une garde nationale : elle n'est calmée que par l'éloignement du ministre Metternich.

Le 15 mars, le bateau à vapeur de Presbourg amenait à Vienne les députés de la diète hongroise, qui réclamaient de l'empereur Ferdinand Ier un ministère indépendant pour la Hongrie. L'attitude de la population arracha encore au gouvernement cette concession. Quelques jours après, se répandait une nouvelle des plus graves : Milan se révoltait (17 mars). Ces embarras du gouvernement exaltèrent encore la population de la capitale. Le 25 avril, l'empereur accorda une constitution. Une nouvelle émeute éclata le 16 mai ; l'empereur dut quitter en toute hâte sa capitale et se réfugier dans le Tyrol. Enfin il consentit à la convocation d'une assemblée constituante, qui se réunit le 2 juillet.

En Italie le pape Pie IX, dont les premiers actes avaient excité de vives espérances, s'était arrêté circonvenu par les amis de l'absolutisme. A la nouvelle des événements de Paris l'Italie entière frémit. Une agitation redoutable commencée depuis le mois de janvier dans le royaume de Naples, devint une révolution ; le roi Ferdinand II dut promulguer la constitution de 1812. En Piémont Charles-Albert se hâta de publier la Constitution qu'il avait préparée (4 mars). A Rome Pie IX cédant également aux événements ainsi qu'aux conseils de l'ambassadeur français Rossi, promulgua de son côté une Constitution (15 mars).

Le gouverneur du Lombard Vénitien, et le commandant de l'armée, Radetzki, contenaient à grand'peine les Milanais. A la nouvelle des événements de Vienne, Milan se soulève (17-22 mars). Radetzki vaincu est forcé de se retirer. En même temps Manin chassait les Autrichiens de Venise. Dès le 23 mai, Charles-Albert profitant de l'occasion lance au delà du Tessin ses solides bataillons. Les populations entraînent les souverains. Le pape laisse partir les volontaires, le grand-duc de Toscane envoie ses régiments rejoindre les Piémontais ; le roi de Naples donne une partie de son armée.

Pendant que les Italiens cherchaient à se détacher du faisceau artificiel formé par l'habileté de la maison de Habsbourg, quatre millions de Tchèques se soulevaient en Bohême à la voix de Tchafarik. Un congrès de députés des populations slaves se réunit à Prague le 2 juin et un combat sanglant s'engagea dans cette ville (12). Chassés, les Autrichiens bombardèrent Prague et dispersèrent le congrès (14 juin).

Les Hongrois voulaient également relâcher les liens qui les attachaient à l'Autriche. La cour de Vienne lança contre les Madgyars le ban de Croatie Jellachich, puis le désavoua et accorda une assemblée nationale. Mais les succès de Jellachich (septembre) déterminèrent un revirement. L'Empereur déclara dissoute la diète hongroise et approuva Jellachich. Kossuth appela alors ses compatriotes aux armes et la diète se déclara en permanence (27 sept.). Le général hongrois Moga bat Jellachich à *Pakosd* (29 sept.) et cette victoire détermine le soulèvement du 6 octobre à Vienne. L'Autriche était bien compromise.

La Confédération germanique traversait aussi une crise périlleuse. Dans le grand duché de Bade, dans les deux Hesses, dans le Wurtemberg, dans le duché de Nassau, dans le royaume de Saxe, les souverains durent compter avec la démocratie. En Bavière, le roi Louis, monté sur le trône en 1825, avait depuis 1830, en conservant les formes constitutionnelles, fait peser sur le royaume le poids de l'arbitraire. Il dut abdiquer. En Prusse les populations, mécontentes de la patente bizarre et gothique que leur avait octroyée, le 3 février 1847, Frédéric-Guillaume IV, monté sur le trône en 1840, s'agitèrent. A Berlin, le 18 mars, une émeute éclata dès qu'on apprit l'émeute de Vienne du 17. Le roi dut annoncer une constitution démocratique pour la Prusse et une Confédération unitaire pour l'Allemagne.

Le pacte fondamental du 8 juin 1815 avait fait de l'Allemagne une fédération d'États indépendants, rattachés par un lien insuffisant. La diète se composait des délégués des princes, mais ne représentait point la nation : les princes même n'y exerçaient pas une influence en rapport avec l'importance de leurs domaines. L'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche mettait en présence au sein de la Confédération deux systèmes de gouvernement et des intérêts opposés. L'Allemagne sentait donc le besoin d'une réforme fédérale et voulait une représentation nationale. Un grand parlement germanique se réunit à Francfort (11 mai), un prince autrichien, l'archiduc Jean, devint vicaire de l'empire en attendant le choix d'un empereur

FUITE DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE FERDINAND Ier (1848)

LX.— LA CONTRE-RÉVOLUTION. — RENTRÉE DES AUTRICHIENS A MILAN

En France les vainqueurs de février, républicains modérés, avaient refusé de s'ériger en champions de la révolution européenne. Lamartine avait, dès les premiers jours, adressé à l'Europe un manifeste pacifique. « La proclamation de la République française, disait celui-ci, n'est un acte d'oppression contre aucune forme de gouvernement dans le monde.... La guerre n'est pas le principe de la République française, comme elle en devint la fatale et glorieuse nécessité en 1792.... Les traités de 1815 n'existent plus en droit aux yeux de la République française ; toutefois, les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait qu'elle admet comme base et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations.... Mais nous le disons hautement, si l'heure de la reconstruction de quelques nationalités opprimées en Europe, ou ailleurs, nous paraissait avoir sonné dans les décrets de la Providence ; si les États indépendants de l'Italie étaient envahis ; si l'on imposait des limites ou des obstacles à leurs transformations intérieures ; si on leur contestait à main armée le droit de s'allier entre eux pour consolider une patrie italienne, la République française se croirait en droit d'armer elle-même pour protéger ces mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples. »

Le gouvernement provisoire forma bien, pour appuyer l'Italie, une armée des Alpes ; mais Charles-Albert ne tenait pas alors au secours de la France, qu'il devait bientôt implorer. L'Angleterre n'appuya non plus aucun peuple, bien qu'elle attisât le feu.

Dès que la France et l'Angleterre ne jetaient point leur épée dans un des côtés de la balance, on devait prévoir le prochain rétablissement de l'ancien équilibre de l'Europe. L'Italie retomba dans ses divisions. Le 29 avril, Pie IX, dans une encyclique, désapprouva, comme pontife, la guerre contre l'Autriche. Le 20 mai, le roi de Naples, qui venait de vaincre la révolution dans sa capitale, rappela du nord de l'Italie les 16 000 hommes qu'il avait envoyés à regret. Charles-Albert, qui avait poussé les Autrichiens au delà du Mincio, remporta encore la victoire de *Goito* (30 mai) et s'empara de *Peschiera ;* mais il ne tarda pas à être enveloppé par des forces supérieures et battu à *Custozza* (24 juillet). Il perdit la Lombardie aussi vite qu'il l'avait conquise. Le 10 août Radetzski rentrait à Milan.

Le 13 septembre Ferdinand de Naples reprenait Messine et recouvrait la Sicile. A Rome Pie IX était livré à une profonde irrésolution. Il avait fini par recourir aux lumières de *Rossi,* jurisconsulte éminent, patriote sincère, ancien ambassadeur français auprès du Saint-Siège et qui était resté à Rome après la révolution de février. Le 15 novembre avait lieu en grande pompe l'ouverture du parlement que Rossi avait convoqué et où il devait donner lecture de son programme. Comme le ministre traversait le vestibule pour se rendre à la séance, il tomba frappé d'un coup de poignard par un misérable, qui disparut dans la foule. Troublé par ce crime et par l'agitation qui le suivit, Pie IX accorda tout ce qu'on lui demandait, et la Constituante italienne ; mais le 24 novembre il quitta Rome en secret dans la voiture du ministre de Bavière et se réfugia à Gaëte, dans les États du roi Ferdinand II.

Le parlement romain envoya une députation à Pie IX pour le conjurer de revenir ; les députés ne furent pas même admis sur le territoire napolitain. Alors il organisa le suffrage universel et convoqua une Constituante. Le 6 février 1849, cette Constituante se réunit, prononça le 9 la déchéance temporelle du pape et proclama la République. Un triumvirat fut investi du pouvoir exécutif. Une révolution semblable s'opéra à Florence que le grand-duc de Toscane avait quittée (18 février 1849).

Le roi de Piémont, Charles-Albert, qui prévoyait une prochaine intervention des puissances européennes et auquel son parlement commandait la guerre, se décida à jouer encore une fois sa couronne en attaquant de nouveau l'Autriche. Seule mais profondément dévouée à l'Italie, l'armée piémontaise partit pleine de tristesse, comme son chef, pour cette seconde campagne. Le 20 mars, elle franchit le Tessin à Buffalora pendant qu'une émeute éclatait à Brescia. Mais la disproportion des forces était trop grande. Après quelques jours d'opérations, les Piémontais durent reculer sur *Novare.* Là s'engagea une bataille désespérée où l'armée piémontaise déploya la plus grande valeur (23 mars). Le roi, toute la journée, chercha la mort qui s'obstina à le fuir. Vaincu, il réunit ses généraux et leur déclara qu'il abdiquait pour ne pas être un obstacle à la paix. Il partit aussitôt refusant d'indiquer le lieu de sa retraite. *Victor-Emmanuel* fut proclamé roi et dut aussitôt envoyer le général La Marmora contre Gênes qui ne voulait point accepter la paix et proclamait la République. C'était commencer sous de tristes auspices un règne qui devait réparer, et au delà, les désastres de Charles-Albert.

RENTRÉE DES AUTRICHIENS A MILAN (10 AOUT 1848)

LXI. — SIÈGE ET PRISE DE ROME PAR UNE ARMÉE FRANÇAISE (1849)

Au mois d'avril 1849, la contre-révolution triomphait sur tous les points. Le 12 avril le gonfalonnier de Florence, Ubaldino Peruzzi, encouragé par les succès des Autrichiens, rétablit dans la ville l'autorité du grand-duc.

A Rome, la question politique se compliquait d'une question religieuse et les puissances catholiques songeaient à rétablir le pape dans la plénitude de sa souveraineté. Victorieuse à Novare, l'Autriche s'étendait dans la péninsule, occupait Parme et Modène et s'avançait sur Bologne. Sur le Garigliano, une armée napolitaine se rassemblait. Dans les ports d'Espagne, se préparait une flotte nombreuse.

Le Président de la République française, Louis-Napoléon, résolut d'intervenir : malgré l'opposition du parti républicain qui ne pouvait admettre que la France combattît une république, il envoya un corps de troupes de sept mille hommes commandés par le général Oudinot, duc de Reggio (25 avril 1849).

La République romaine était gouvernée par *Mazzini,* qui, entré dans le triumvirat au mois de mars, exerçait une véritable dictature et prenait pour mot d'ordre : *Dieu et le Peuple.* Il essaya d'écarter par des négociations le péril qui le menaçait, mais le général Oudinot continuait d'avancer sur Rome et arriva le 29 avril devant la ville. Les Romains s'apprêtèrent à résister sous les ordres d'un chef déjà bien connu, Garibaldi, qui venait de prendre à la guerre contre l'Autriche une part active. Une première attaque des Français échoua et il devenait évident qu'avec un si faible contingent on ne pouvait songer à entrer dans Rome.

Des discussions passionnées s'engagèrent à Paris dans l'Assemblée constituante sur l'abandon ou la continuation de l'expédition. Mais l'Assemblée constituante fit place bientôt à l'Assemblée législative où les partisans de l'ordre monarchique étaient en majorité et Louis-Napoléon put envoyer au général Oudinot des renforts qui portèrent son armée au chiffre de vingt-cinq mille hommes. Dans l'intervalle, les Autrichiens avaient rétabli à Parme le duc Charles III (18 mai) et étaient entrés à Florence (25), accueillis avec joie par le grand-duc. Ils s'étaient aussi emparés de Bologne (16 mars) après un siège de quelques jours et le 26 les Espagnols devaient débarquer à Gaëte.

Le corps d'armée français commença le 3 juin le siège de Rome qui fut dirigé par le général du génie Vaillant et conduit de manière à épargner les monuments de la célèbre capitale des arts. Le 21 trois brèches furent ouvertes dans les remparts, et le 29 un assaut décisif rendit les Français maîtres du quartier du Janicule. Le gouvernement romain se retrancha sur Montorio, derrière de nouvelles fortifications, mais la résistance ne pouvait se prolonger. Dans la nuit du 1er au 2 juillet, Garibaldi sortit de la ville avec plusieurs milliers d'hommes et l'armée française entra dans Rome. Le 4, l'assemblée romaine était dissoute.

Les embarras du gouvernement français commencèrent alors et cette expédition de Rome devait avoir pour l'avenir de graves conséquences. Le gouvernement pontifical espérait qu'il allait être rétabli sans condition et bientôt il fut détrompé par un manifeste du président de la République (sous forme de lettre au colonel Edgard Ney). « La République française n'a pas envoyé une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne, mais au contraire pour la régler... Dites de ma part au général Rostolan qu'il ne doit pas permettre qu'à l'ombre du drapeau tricolore on commette un acte qui puisse dénaturer le principe de notre intervention. Je résume ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du pape : amnistie générale, sécularisation de l'administration, code civil... » Ainsi le prince Louis-Napoléon se trouvait engagé dans une situation qui n'allait pas tarder à devenir inextricable. Rétablissant le pouvoir temporel quoiqu'il le déclarât opposé aux idées modernes, il s'aliénait les libéraux italiens sans se concilier la papauté. Pie IX ne consentit à rentrer à Rome que le 4 avril 1850 et il fallut, pour assurer le maintien du gouvernement pontifical que les Français continuassent d'occuper Rome où ils devaient rester dix-sept ans.

La prise de Rome par l'armée française portait malheureusement un coup funeste à Venise. Depuis près d'un an que les Autrichiens l'assiégeaient, ils n'avançaient qu'en achetant chèrement le terrain gagné pied à pied. Les défenseurs de Venise, les généraux Pepe et Ulloa, le dictateur Manin ne cédaient les forts qu'au moment où leurs murailles ne présentaient plus qu'un monceau de ruines. L'état de l'Europe ne permettait plus de sauver cette courageuse cité. Aux ravages de la guerre se joignirent bientôt ceux du choléra, et Venise dut se rendre le 25 août 1849. Les canons autrichiens roulèrent de nouveau sur la place Saint-Marc.

SIÈGE DE ROME (1849)

LXII. — LA DISSOLUTION DU PARLEMENT DE FRANCFORT (1849)

Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, avait dès le 12 novembre 1848, maîtrisé la révolution à Berlin. Toutefois il ne craignit pas d'entrer dans la voie des concessions sérieuses et réunit deux nouvelles Chambres. Mais ce libéralisme n'était qu'apparent : le roi de Prusse devait bientôt suivre les autres souverains dans la réaction. Pourtant les libéraux allemands, en cherchant à réaliser l'unité de la patrie allemande et en demandant l'appui de la Prusse, ouvraient à ce pays un nouvel avenir. Le frère de Frédéric-Guillaume IV ne devait pas, quoiqu'il fût aussi absolutiste, oublier les perspectives qu'on avait voulu ouvrir à la Prusse. Il a réalisé en 1870 ce qui ne paraissait alors que le rêve des députés du parlement de Francfort.

A Francfort, on parlait toujours. Les députés continuaient « d'éplucher des mots, maladie naturelle aux Allemands » (c'est un historien, leur compatriote, qui l'a dit). La première lecture de la constitution ne fut achevée qu'au mois de janvier 1849. A ce moment, l'Autriche se relevait et protestait contre les votes malveillants dont l'avait frappée le parlement germanique.

L'attitude de l'Autriche, le mécontentement des princes secondaires, l'influence de plus en plus grande que prenait à Francfort le parti démocratique, déterminèrent la Prusse à abandonner cette assemblée qui travaillait pour elle. Le 2 avril 1849, Frédéric-Guillaume IV fit une réponse évasive à la députation qui venait lui apporter la *couronne impériale*. Inquiet des dispositions du roi de Prusse, le parlement se déclara en permanence jusqu'à la réunion de la première diète impériale. L'Autriche lui signifia qu'elle ne le connaissait plus et rappela ses députés. Ce fut le commencement de la désorganisation.

Le parti modéré, faiblissant de plus en plus devant le parti radical, s'effaça et bientôt se dispersa. Le parlement offrit successivement son fantôme d'empire à tous les princes de l'Allemagne et n'essuya que des refus. Diminué par le départ des hommes les plus sensés et les plus habiles, dominé par les démocrates, il se retourna du côté des peuples pour contraindre les souverains à accepter son œuvre. L'insurrection s'étendit à la Bavière. Des associations révolutionnaires se formaient à Munich, à Nuremberg, à Würzbourg. A Dresde, le 3 mai, éclata une insurrection qui dura six jours. La bataille fut sanglante et rappela nos journées de juin. Il fallut l'intervention de la Prusse pour la terminer. « Sachez-le bien, a écrit Henri Heine, le jour où se fera la révolution allemande, on verra que la révolution française n'a été qu'une églogue. »

Ces batailles furent la condamnation du parlement de Francfort qui se sépara de lui-même, se déclarant transféré à Stuttgard (30 mai). Là le premier parlement germanique, dégénéré en club, disparut devant les injonctions de la police wurtembergeoise.

Ne restait-il rien de l'œuvre du parlement de Francfort ? Il restait l'idée qui avait présidé à sa réunion : le désir de l'unité. Le dualisme qui partageait l'Allemagne, l'antagonisme de l'Autriche et de la Prusse s'était affirmé d'une manière éclatante. Cet antagonisme retarda en Allemagne le rétablissement de l'ancien ordre de choses. La Prusse, qui avait refusé la couronne impériale, tenta de reprendre elle-même l'œuvre du parlement de Francfort ; l'Autriche s'appliqua à déjouer tous ses projets. La Prusse parvint à conclure, avec vingt-sept États, une *union restreinte* (26 mai 1849), à former une *petite Allemagne* comme le voulait le parti dit *de Gotha* et convoqua un parlement à Erfurt, le 20 mars 1850.

Mais l'Autriche, plus habile en diplomatie, ralliait beaucoup de souverains à l'idée de rétablir l'ancienne diète. Les conférences de Dresde, ouvertes le 23 décembre, ramenèrent la Prusse au système de 1815 qu'elle repoussait auparavant dans l'intérêt de son ambition et qu'elle fut heureuse d'invoquer à son tour pour arrêter l'ambition de l'Autriche. La Prusse avait essayé de constituer une petite Allemagne. Maîtresse du terrain, l'Autriche essayait, à son tour, d'édifier une grande Allemagne ; elle voulait faire entrer toutes ses populations dans la Confédération, et peser ainsi de tout son poids sur l'Allemagne. L'émoi fut grand ; la Prusse se retrancha derrière le pacte de 1815 ; les puissances européennes intervinrent, la France une des premières, et l'Autriche dut ajourner ses projets.

Le 30 mars 1851, la vieille diète de Francfort reprenait le cours, momentanément interrompu, de sa paisible existence. L'Autriche et la Prusse se réconcilièrent en apparence ; les petits souverains se félicitèrent de voir indéfiniment reculée l'heure où ils devaient être mangés par l'affamé de Vienne ou de Berlin. Ils se rendormirent ainsi que leurs peuples ; les rêves seuls troublèrent un sommeil qui dura jusqu'en 1866, date où la Prusse, énergiquement conduite et armée d'une manière formidable, devait devenir maîtresse de l'Allemagne.

DISSOLUTION DU PARLEMENT DE FRANCFORT

LXIII. — L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1849-1851)

L'expédition de Rome, approuvée par l'Assemblée législative, témoignait de son esprit de réaction et cet esprit allait se révéler également par une sorte d'expédition de Rome à l'intérieur, suivant un mot de l'époque. Surtout après une émeute presque aussitôt réprimée que commencée, le 13 juin 1849, et des troubles à Lyon, Reims, Bordeaux, Mâcon, Dijon, etc., l'Assemblée vota une loi contre les clubs, puis une loi qui attribuait un droit de surveillance aux préfets sur les instituteurs primaires (20 décembre). Les principaux clubs furent fermés, les arbres de liberté enlevés. Le Président choisit un ministère entièrement dévoué à sa politique.

Le pouvoir et l'Assemblée travaillèrent à une sorte de restauration politique et religieuse dans laquelle reparurent les dissidences ou plutôt les ambitions des partis. La discussion de la loi sur l'enseignement remplit les séances des premiers mois de 1850. Cette loi avait pour base le principe de la liberté d'enseignement et, avec la loi du budget, détruisit l'Université comme corporation. Mais si l'Université que le clergé cherchait surtout à affaiblir, n'était plus dès lors une société particulière jouissant d'un monopole, elle devint l'État profitant lui-même de la liberté d'enseignement qu'il a proclamée, l'État enseignant. L'Université, c'est aujourd'hui cette hiérarchie de professeurs dévoués à l'instruction des générations nouvelles, unis par le même culte des lettres et des sciences, par l'amour de tout ce qui étend l'esprit et élève le cœur.

De nouvelles élections socialistes déterminèrent les conservateurs à restreindre le suffrage universel. Une loi électorale, votée le 31 mai, n'attribua plus le droit de suffrage qu'aux citoyens ayant trois ans de domicile dans la commune, inscrits sur le rôle de la contribution personnelle ou de la prestation en nature. Elle supprimait trois millions d'électeurs, mais le pouvoir exécutif n'avait consenti qu'à regret à cette restriction du principe dont il émanait. L'entente du Président et de l'Assemblée se traduisit encore par la prolongation de la loi du 19 juin 1849, sur les clubs, votée seulement pour un an, par le droit donné au gouvernement d'interdire les réunions électorales (6 juin), par une loi sur la déportation aux îles Marquises (8 juin), par une loi sur la presse, qui rétablit l'impôt du timbre sur les journaux et éleva le chiffre des cautionnements. Cette loi, votée le 16 juillet, contenait une disposition des plus importantes, l'obligation de la signature des articles de journal. On dut dès lors combattre en pleine lumière.

Pendant les vacances parlementaires, les députés légitimistes firent un pèlerinage à Wiesbaden, où ils s'entretinrent avec le comte de Chambord de la conduite à tenir ; les députés orléanistes, plus excusables, allèrent à Claremond où s'éteignait le vieux roi Louis-Philippe (26 août) ; les socialistes réfugiés à Londres poursuivaient avec ardeur leur propagande et fixaient à l'année 1852, année du renouvellement des pouvoirs du Président et de l'Assemblée, l'époque où ils comptaient recommencer la lutte.

Le général Changarnier avait été, en des circonstances difficiles, investi d'un double commandement. On le représentait, à tort ou à raison, comme le restaurateur futur d'une des anciennes monarchies. Le Président résolut de mettre fin à une situation qui lui portait ombrage. Le 7 janvier 1851 il rapporta les décrets qui réunissaient sous un même commandement les gardes nationales de la Seine et les troupes de la première division militaire. L'Assemblée s'irrita et se regarda comme frappée dans la personne du général qui avait sa confiance. M. Thiers, défendant l'omnipotence parlementaire contre les ambitions du Pouvoir exécutif, dit le mot de la situation : « Si l'Assemblée cède, l'empire est fait. ».

La lutte, tantôt ouverte tantôt sourde, continua durant toute l'année 1851, avec une vivacité d'autant plus grande qu'approchait la date à laquelle expiraient les pouvoirs du Président. En vertu de la Constitution, le Président n'était rééligible qu'après un intervalle de quatre années. Louis-Napoléon ne pouvait donc conserver le pouvoir et se faire réélire que si la constitution était revisée. La question de la revision s'imposait à l'Assemblée et à la presse ; des pétitions, des manifestations provoquées pendant les voyages du Président mirent en demeure l'Assemblée de se prononcer. Il fallait, pour décider la revision, une majorité des trois quarts des voix : mais cette majorité ne put se réunir et la revision fut rejetée par un premier vote. Le Président prépara dès lors le coup d'État qui devait lui assurer le pouvoir.

1. C'est au milieu de ces discussions qu'eurent lieu les séances tumultueuses qui rappelèrent et dépassèrent les plus troublées de la Restauration (8-10 juillet). Cette agitation, peut-être sans exemple, fut soulevée par le mot de *catastrophe* que M. Rouher, ministre, appliqua à la Révolution de 1848.

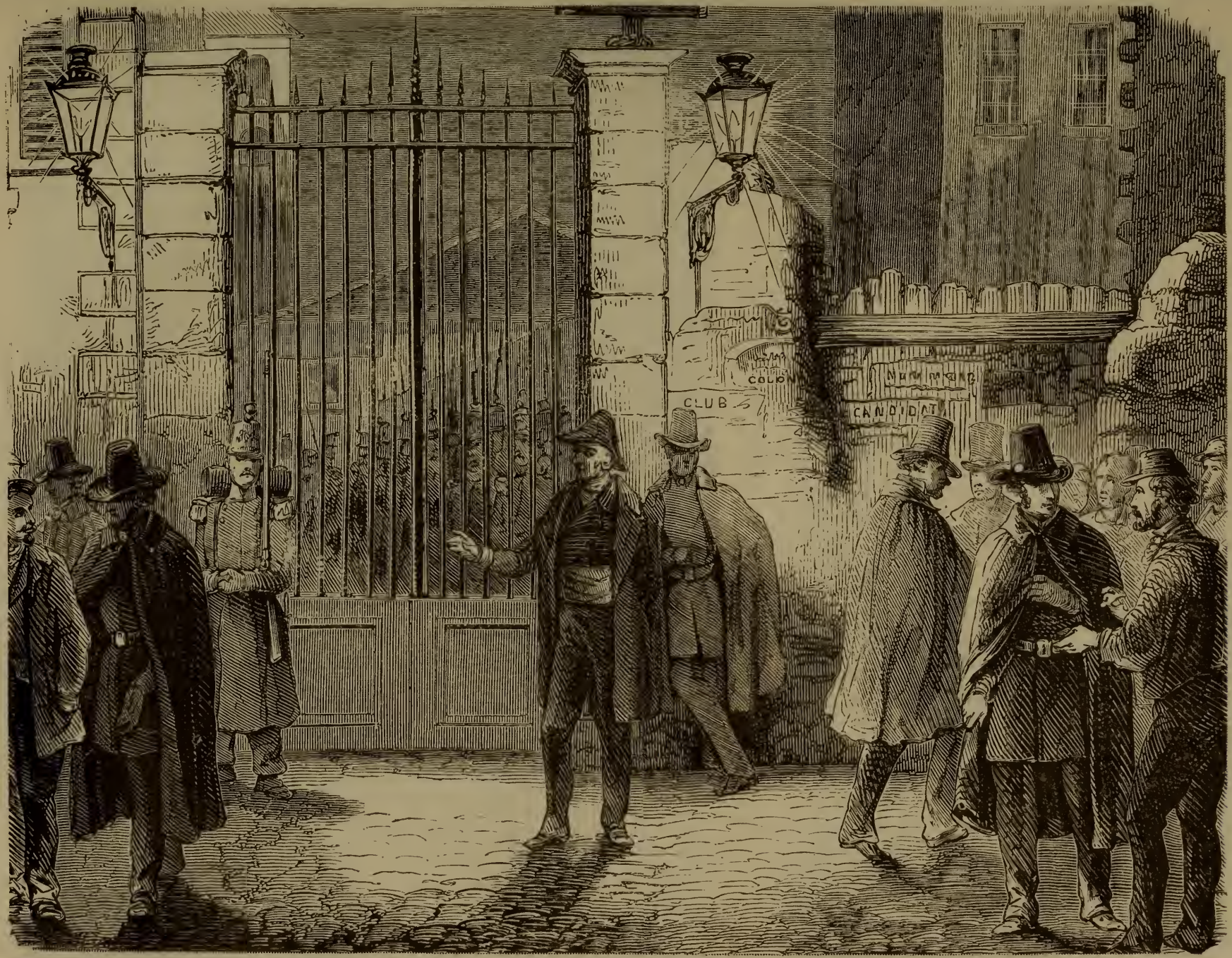

FERMETURE D'UN CLUB (1849)

LXIV. — LE SIÈGE DE ZAATCHA (1849)

La révolution de Février avait eu en Algérie un dangereux contre-coup : elle avait presque remis en question notre conquête que la prise d'Abd-el-Kader semblait avoir assurée. Des révoltes partielles mais multiples éclatèrent. L'ex-bey de Constantine, réfugié dans la province de Tunis, reparut au milieu des Arabes. Le colonel Canrobert qui commandait dans le sud de la province de Constantine, le poursuivit, le surprit dans les gorges étroites de l'Aurès et le fit prisonnier avec sa *smala* et toute sa famille.

En 1849 une insurrection plus grave encore éclata dans le Sahara algérien et obligea notre armée à un siège non moins fameux dans nos annales militaires que le siège de Constantine : ce fut le siège de Zaatcha. Cette petite ville, située dans une oasis et bien fortifiée, était devenue le point d'appui des bandes insurgées. Le chef des révoltés, Bou-Zian, en avait fait sa place d'armes. Bou-Zian et son lieutenant, Si-Moussa, exerçaient sur les Arabes une autorité sans limite. La ville de Zaatcha avait déjà résisté à plusieurs sièges et à Abd-el-Kader : aussi les défenseurs la regardaient-ils comme imprenable.

Le général Herbillon arriva devant la ville avec quatre mille hommes de toutes armes le 7 octobre 1849. Les premiers combats livrés pour enlever les jardins qui environnaient la ville ne furent pas heureux ; les femmes arabes se mêlaient aux combattants : elles mutilaient ou achevaient les blessés. Enfin les murs qui séparaient tous ces jardins furent enlevés et on put ouvrir la tranchée. Le 20 octobre deux brèches semblaient praticables ; le général Herbillon lança deux colonnes d'assaut. Elles échouèrent. Il fallut reprendre les travaux du siège. Le général Herbillon reçut quelques renforts : le colonel Canrobert qui s'était déjà acquis une renommée de brillante valeur, amenait les zouaves : plusieurs bataillons et quelques batteries d'artillerie suivaient.

L'assaut décisif fut fixé au 26 novembre. Le colonel Canrobert qui devait monter à l'assaut le premier, se fit désigner les plus braves pour l'accompagner : il se forma ainsi une petite escorte de seize hommes avec laquelle il devait se présenter à découvert aux premiers coups ; il avait en outre auprès de lui quatre officiers pour porter ses ordres. Il fit sortir de la sape vingt-cinq chasseurs sous la conduite d'un brave officier, Liotet, pour s'emparer d'une maison à gauche de la brèche et faciliter le passage, puis il s'élança lui-même à la tête des zouaves. L'élan qu'il leur imprima était tel, qu'en peu d'instants la brèche était franchie et que sa colonne arriva au milieu de la ville. Les feux des maisons tirés à bout portant, les obstacles les plus redoutables et depuis longtemps préparés, ne purent l'arrêter. Le colonel qui dirigeait sa troupe dans ce dédale de ruelles, vit tomber tous ceux dont il était entouré ; sur seize zouaves ou chasseurs qui ne devaient pas le quitter, douze furent tués ou blessés ; de ses quatre officiers d'ordonnance, deux moururent à ses côtés, les deux autres furent frappés. Le chef de bataillon Lorencez commandait le premier bataillon de zouaves ; dès les premiers instants de l'assaut il reçut une balle dans le flanc. De son côté le colonel de Lourmel entraînait ses soldats, et, malgré une blessure reçue à brûle-pourpoint, il continua à diriger l'attaque de gauche. Le colonel de Barral, après un moment d'arrêt causé par un éboulement, donnait la main aux deux autres colonnes. Ces trois forces enlaçaient alors les trois quarts de la ville, dont pas un défenseur ne pouvait s'échapper ; mais, si le plus grand effort était déjà fait, il restait à entamer l'assaut de chaque maison remplie d'Arabes décidés à vendre chèrement leur vie. Il y eut alors une foule de combats acharnés et sanglants mais partout les Arabes furent pour ainsi dire exterminés. Jamais spectacle plus propre à terrifier les imaginations ne s'était offert aux yeux des populations voisines. La ville détruite de fond en comble, les mosquées renversées, les habitants massacrés, les têtes de Bou-Zian et de son jeune fils plantées au milieu du camp, les tribus nomades dispersées et dépouillées, les frais de la guerre imposés aux vaincus, tout leur disait assez à quels maîtres auraient affaire désormais les révoltés.

Les années 1850 et 1851 furent signalées par des expéditions du général de Saint Arnaud dans la Kabylie. Le ministre de la guerre résumait ainsi la dernière : « Quatre-vingts jours de durée, 8000 hommes de troupes, 660 kilomètres de terrain, un homme touché sur huit, vingt rencontres et six batailles rangées, total : vingt-six victoires. En 1852 la prise de Laghouat fut également un des plus brillants faits d'armes de notre armée d'Afrique. De 1853 à 1857 le général Randon acheva la soumission des Kabyles et planta le drapeau français sur les plus hauts sommets de leurs montagnes.

UN COL DANS LE DJURJURA

KABYLIE. — ROUTE DU FORT NATIONAL

LXV. — LE COUP D'ÉTAT DU 2 DÉCEMBRE 1851

Le Président ne voulut point renoncer à son ambition et se mit de plus en plus en hostilité ouverte avec l'Assemblée. Comme il devait son élection au suffrage universel, il demanda l'abrogation de la loi électorale du 31 mai dont on se faisait une arme en prétendant qu'une Constituante élue par le suffrage restreint n'aurait pas le droit de toucher à une Constitution faite sous l'empire du suffrage universel. Dans un message du 4 novembre, le prince Louis-Napoléon proposa donc le rétablissement du suffrage universel.

Cette proposition jeta le trouble et la division dans l'Assemblée et même dans chaque parti. La majorité conservatrice l'accueillit avec des murmures, car la loi du 31 mai, son œuvre de prédilection, lui semblait un acheminement vers de nouvelles réductions du droit électoral. Le parti républicain ne pouvait au contraire repousser le principe du suffrage universel et une notable fraction appuya le Président.

La majorité monarchique répondit au message par une proposition qui donnait au président de la Chambre et aux questeurs le droit de requérir la force armée. Une vive discussion s'engagea sur ce point important, et le ministre de la guerre, le général Saint-Arnaud, entièrement dévoué au prince, dénia à la Chambre ce droit avec une telle brusquerie de langage qu'un membre s'écria : « C'est le tambour de brumaire ! » La proposition des questeurs fut repoussée grâce aux voix de la gauche qui ne voulait point mettre une force militaire entre les mains de la majorité monarchique (17 novembre). Les républicains toutefois ne tardèrent pas à comprendre qu'ils avaient porté un coup à la puissance de l'Assemblée elle-même : ils se rapprochèrent de la majorité pour restreindre dans les plus étroites limites le pouvoir exécutif, qu'on soupçonnait de préparer un coup d'État.

Le Président, dont toutes les mesures étaient prises, feignit de ne point s'alarmer de cette coalition qui se formait contre lui.

Le soir du lundi 1er décembre, il y avait, comme c'était l'habitude toutes les semaines, grande réception au palais de l'Élysée. Les ambassadeurs et les ministres étrangers, les représentants napoléoniens, un grand nombre de fonctionnaires militaires ou civils, des officiers de la garde nationale et beaucoup de femmes élégantes remplissaient comme à l'ordinaire, les salons et les galeries du rez-de-chaussée ; le prince, entouré de diplomates et de dames, conservait une attitude pleine d'aisance. Peu à peu la foule s'écoula, le désert se fit dans les salons, les flambeaux s'éteignirent. Alors le général de Saint-Arnaud et M. de Maupas, préfet de police, rejoignirent le Président dans son cabinet. Bientôt arrivait l'autre confident, celui qui allait le plus contribuer au succès du coup d'État, M. de Morny, dont la ressemblance avec le prince trahissait la secrète parenté.

Le soir du 1er décembre, M. de Morny était allé à l'Opéra-Comique. Une dame vint avec son mari le saluer dans sa loge. « Vous vous occupez sans cesse de votre Assemblée, lui dit-elle, mais on dit qu'on va lui donner du balai. Que ferez-vous, monsieur de Morny ? — Je ne sais si cela arrivera, répondit-il, mais s'il y a un coup de balai, soyez sûre, madame, que je tâcherai de me mettre du côté du manche. » Dans la matinée du même jour, on avait demandé à M. de Morny deux billets d'entrée pour la séance de l'Assemblée du 2 décembre. M. de Morny remit les deux billets et ajouta en souriant : « Si on vous fait des difficultés pour entrer, vous m'enverrez prévenir. »

Lorsque de Morny, de Maupas et Saint-Arnaud furent réunis et que les proclamations, les décrets préparés eurent été envoyés à l'Imprimerie nationale, le prince Louis-Napoléon ouvrit une petite boîte où se trouvaient, sous des plis cachetés, ses recommandations et des instructions précises : il les remit à ceux à qui ils étaient destinés. M. de Morny, s'adressant à ses collègues, leur dit simplement : « Il est bien entendu, messieurs, que chacun de nous y laisse sa peau. — La mienne est déjà bien usée, répondit M. Mocquard, secrétaire du prince, et je n'ai pas grand chose à perdre. »

Un officier d'ordonnance du Président, M. de Béville, avait porté les pièces à l'Imprimerie nationale qui fut tout de suite occupée militairement. Dès les premières heures de la matinée, partout furent affichés les décrets par lesquels le Président, de sa seule autorité, déclarait dissoute la Chambre sur laquelle la constitution ne lui donnait aucun droit. Il abolissait aussi la loi du 31 mai, proposait une constitution nouvelle et convoquait le peuple français dans ses comices pour qu'il lui confiât le soin de rédiger cette Constitution qui devait être modelée sur la Constitution consulaire de l'an VIII.

LA MATINÉE DU 2 DÉCEMBRE 1851

LXVI. — L'ASSEMBLÉE A LA MAIRIE DU Xe ARRONDISSEMENT

Entre cinq et six heures du matin, les troupes s'étaient mises en mouvement pour prendre leurs positions et appuyer les arrestations qui s'opéraient au même moment. Une des plus importantes était celle du général Changarnier qui habitait rue Faubourg-saint-Honoré. Au bruit que fit dans l'appartement l'invasion des agents de police, le général saisit d'abord ses pistolets, mais il comprit la situation et redevint calme. « Le Président était sûr de sa réélection, dit-il, c'est se donner inutilement la peine d'un coup d'État ; quand l'étranger lui fera la guerre, il sera content de me mettre à la tête d'une armée. » M. Thiers parut aussi disposé à résister et représenta vainement au commissaire qu'il violait la constitution. Le général Cavaignac, qui demeurait rue du Helder, ne perdit rien de sa dignité. Le général Lamoricière fut moins patient ; on voulait lui faire promettre de ne pas essayer de fuir. « Je ne promets rien, dit-il, faites de moi ce que vous voudrez. » Le général Bedeau voulut qu'on employât la force. On arrêta également à leur domicile Roger du Nord, Lagrange, Cholat, Greppo et ces députés, d'opinion si différente, se trouvèrent bientôt réunis dans la prison-Mazas.

C'était le colonel Espinasse qui avait été chargé d'empêcher l'Assemblée de se réunir. Le palais était gardé par un bataillon de son régiment sous les ordres du commandant Meunier, et le bataillon avait été désigné par les questeurs. Il fallait relever le bataillon et lui substituer des troupes sur les officiers desquelles on pût compter. A cinq heures et demie le colonel Espinasse partit à la tête de quatre compagnies de son régiment et accompagné des sapeurs. On fit halte à quelque distance du palais Bourbon et le colonel, montrant à ses sapeurs une petite porte qui donnait sur la rue de l'Université, leur dit de le suivre sitôt qu'on lui aurait ouvert. Il était six heures. Le colonel frappa ; on ouvrit. Il entra ; les sapeurs arrivèrent, puis les grenadiers. Le chef de bataillon Meunier se présente ; Espinasse lui dit : « Je viens prendre le commandement du palais. » Le chef de bataillon proteste au nom de la consigne qu'il tient de l'Assemblée : « Me reconnaissez-vous pour votre colonel? répond Espinasse, obéissez. » Le commandant donna aussitôt sa démission et Espinasse renvoya le bataillon à l'École militaire. Presque au même moment entraient les commissaires chargés d'arrêter les questeurs, le général Le Flô et M. Baze.

Les députés, lorsqu'ils arrivèrent, trouvèrent le palais fortement gardé. Le président Dupin, homme flexible, ne chercha nullement à lutter contre la force armée, mais un grand nombre de représentants, moins prompts à accepter le fait accompli, cherchèrent un autre local. Ils se réunirent dans la mairie du Xme arrondissement (ancienne division), située rue de Grenelle-Saint-Germain et démolie depuis pour l'ouverture de la prolongation de la rue des Saint-Pères. Là ils constituèrent une véritable assemblée.

Le bureau était composé de MM. Benoit d'Azy, Vitet, vice-président, Chapot, Moulin, Grimault, secrétaires ; une vive agitation règne dans la salle où sont réunis environ trois cent membres appartenant à toutes les opinions politiques. L'Assemblée sur la proposition de Berryer, vote un décret par lequel elle déclarait Louis-Napoléon Bonaparte déchu de la présidence de la République : le pouvoir exécutif passait dès lors de plein droit à l'Assemblée. Mais bientôt on signale l'arrivée de la force armée. Le silence se fait. Un sergent et une douzaine de chasseurs de Vincennes du 6e bataillon occupent les dernières marches de l'escalier. MM. Grévy, de Charencey, Vitet et Chapot se présentent sur le palier. M. Vitet s'adressant au sergent. « Que voulez vous ? Nous sommes réunis en vertu de la constitution. » Sur leur demande le capitaine faisant fonction de chef de bataillon arrive, mais ne veut pas discuter. Pendant ce temps l'Assemblée a rendu un décret qui investit le général Oudinot du commandement en chef des troupes. Le général Oudinot interpelle l'officier de chasseurs qui se retranche toujours derrière les ordres qu'il a reçus. Deux commissaires de police se présentent ensuite et déclarent qu'ils ont mission de faire évacuer les salles de la mairie.

Le général Oudinot parlemente encore. Le général Forey se présente. En vain lui oppose-t-on la Constitution : il ne veut point discuter. Les représentants de leur côté déclarent qu'ils ne céderont qu'à la force. Les soldats alors entrent dans la salle, les représentants sont saisis et emmenés jusqu'à la caserne du quai d'Orsay, au nombre de 220. De là ils furent transportés les uns à Mazas, d'autres au Mont-Valérien, et une centaine à Vincennes.

La Haute Cour de justice avait essayé, elle aussi, de se constituer et de rédiger la mise en accusation du Président, mais elle s'était séparée aux premières sommations des commissaires.

LES DÉPUTÉS CHASSÉS DE LA MAIRIE DU X^{e} ARRONDISSEMENT (2 DÉCEMBRE 1851)

LXVII. — JOURNÉES DES 3 ET 4 DÉCEMBRE 1851

Le 3 décembre la résistance commença à s'organiser : des attroupements se formèrent au faubourg Saint-Antoine. Mais presque aussitôt arriva la brigade Marulaz qui prit position sur la place de la Bastille, occupa les maisons situées aux angles des rues et mit en batterie trois obusiers à l'entrée du faubourg. De ce côté quatre représentants, revêtus de leurs insignes, dirigeaient la construction des barricades : c'étaient Baudin, Esquiros, Madier de Montjau et Schœlcher. Trois compagnies du 9e léger, conduites par le commandant Pajol, s'élancent sur les barricades élevées au coin de la rue Sainte-Marguerite. Baudin s'adresse aux soldats, leur parle de la constitution violée, de la déchéance du Président et les adjure de ne pas tirer. Presque aussitôt un coup de feu part, le commandant ordonne une décharge générale et le député Baudin tombe frappé d'une balle au front. Les soldats détruisirent les barricades et occupèrent le faubourg.

Cependant la lutte s'engageait au centre même de Paris, mais il n'y avait pas d'ensemble, pas de direction et la journée se passa en escarmouches. Le général Magnan, qui avait été choisi à dessein pour commander l'armée de Paris et qui était entièrement dévoué au Président, ne se pressait pas de commencer une action décisive. Il attendit jusqu'à la journée du 4 pour se rendre compte du degré de résistance qu'il avait à vaincre. Dès le 4 au matin on comprit que le jour du vrai combat était arrivé. Les barricades deviennent formidables. Mais le général Magnan, à deux heures, fit à la fois sortir toutes les troupes dont il disposait : les boulevards furent occupés par plusieurs brigades appuyées par de l'artillerie. De Vincennes arrivaient des troupes qui prenaient à revers le faubourg Saint-Antoine. Sur le boulevard Montmartre la cavalerie fit des charges répétées. Il y eut des combats dans la rue Saint-Honoré, rue des Poulies, dans les rues Montmartre et Montorgueil. A huit heures du soir des barricades étaient encore défendues près de la pointe Saint-Eustache. La lutte fut vive également à la chapelle Saint-Denis. Mais les troupes paraissaient si peu disposées à fraterniser avec le peuple comme elles avaient fait en 1848, que la résistance dut cesser.

Dans les provinces, des troubles plus graves marquèrent les protestations du parti républicain : dans les départements de l'Allier, de la Nièvre, de la Côte-d'or, de Saône-et-Loire, du Jura, du Gard, du Gers, de l'Yonne, de la Drôme, de Lot-et-Garonne, du Var, des Basses-Alpes. Des tentatives de jacquerie changèrent dans plusieurs localités le caractère de ces protestations et hâtèrent, en démontrant les progrès des idées communistes et en effrayant la société, le triomphe du nouveau pouvoir.

Les 20 et 21 décembre, sept millions et demi de suffrages donnèrent à Louis-Napoléon la Présidence pour dix ans et le laissèrent libre de formuler une Constitution qui reporta la France au commencement du siècle. Le chef de l'État, déclaré seul responsable, avait seul l'initiative des lois, la haute main sur l'administration, le commandement de l'armée, la direction de la politique extérieure : seul il décidait la guerre et seul il faisait la paix. Élu par le suffrage universel, renouvelable tous les six ans, le *Corps législatif* votait l'impôt et les lois qu'on lui proposait. Une publication analytique des débats, rédigée sous la surveillance du président du Corps législatif, fut d'abord seule permise. Le *Sénat,* composé de 150 membres nommés par le chef de l'État, mais à vie, revisait les lois votées par le Corps législatif.

Dans chaque département, des *commissions mixtes,* composées du préfet, du général et du chef du parquet, reçurent le pouvoir de statuer sur le sort des individus accusés d'avoir pris part aux soulèvements de 1851, en dehors de ceux qui devaient passer devant les conseils de guerre. C'était la suppression de toutes les formes judiciaires.

Le retour aux institutions de l'Empire faisait prévoir le prochain rétablissement de l'Empire lui-même. Déjà le Président, dans une fête militaire, le 10 mai 1852, avait replacé sur les drapeaux l'aigle romaine. Il entreprit ensuite des voyages, l'un à Strasbourg, l'autre dans le midi de la France, qui donnèrent lieu à une série de manifestations populaires en sa faveur. A Bordeaux, il prononça un discours où, répondant aux objections qu'on pouvait faire au rétablissement de l'Empire, il calmait les craintes de l'Europe par le mot désormais célèbre : « L'Empire, c'est la paix ! » En passant par Amboise, il rendit la liberté à Abd-el-Kader qui devait se retirer à Brousse, en Syrie, et qui a témoigné depuis, avec éclat, sa reconnaissance.

Le sénatus-consulte du 7 novembre rétablit, à titre héréditaire, la dignité impériale en faveur de Louis-Napoléon. Proposé à l'acceptation du peuple, le sénatus-consulte fut ratifié, le 21 et le 22 novembre, par plus de huit millions de suffrages.

COUP D'ETAT DU 2 DECEMBRE. — LES BOULEVARDS OCCUPÉS MILITAIREMENT

LXVIII. — GUERRE DE CRIMÉE. — BATAILLE DE L'ALMA 1854)

L'Empire avait à peine eu le temps de s'établir qu'il s'engageait dans une guerre contre la Russie, pour protéger la Turquie. L'ambition de la Russie avait été peu contrariée depuis 1830. Voyant l'Europe mal affermie à la suite des événements de 1848 et de 1849, le tzar Nicolas Ier pensa le moment venu de couronner sa longue carrière en provoquant le démembrement de la Turquie et en essayant de mettre la main sur Constantinople. Il tenta, par une conversation avec l'ambassadeur anglais sir Hamilton Seymour, d'intéresser l'Angleterre à ses projets, mais il ne fit que les dévoiler et éveiller la défiance des puissances occidentales,

Le 10 avril, la France et l'Angleterre conclurent un traité d'alliance offensive et défensive. Un mois auparavant, le 12 mars, elles avaient signé un traité avec la Turquie, par lequel elles lui assuraient leur appui.

On avait résolu d'attaquer la Russie par les deux points où elle donne prise aux puissances occidentales : la mer Baltique et la mer Noire. Une flotte anglaise commandée par l'amiral Napier était partie dès le 11 mars 1854, pour la Baltique ; une flotte française la rejoignit le 13 juin, et toutes deux se portèrent devant Cronstadt, où elles bloquèrent la flotte russe. Mais l'attaque de cette forteresse inaccessible était impossible. Voyant donc que les vaisseaux russes n'osaient sortir de leur retraite, les alliés se retournèrent contre les îles d'Aland et songèrent à détruire la forteresse de *Bomarsund*. Un corps de troupes françaises, commandé par le général Baraguay-d'Hilliers, partit de France, le 16 juillet, sur des vaisseaux anglais, et débarqua, le 8 août, non loin de la forteresse de Bomarsund devant laquelle le génie, sous les ordres du général Niel, commença ses opérations. L'action combinée de l'infanterie et de l'artillerie des vaisseaux amena, le 16 août, la reddition de cet important établissement militaire, grâce auquel les Russes dominaient la Baltique et menaçaient les côtes de Suède.

Pendant ce temps, une armée française de 50,000 hommes, commandée par le maréchal Saint-Arnaud, et une armée anglaise sous les ordres de lord Raglan, débarquaient à *Gallipoli*. De cette ville, l'armée française se dirigea au nord de la Turquie, à *Varna*, comme pour opérer sur les bords du Danube, où les Russes s'acharnaient au siège de Silistrie (avril-juillet). L'approche des troupes alliées détermina les Russes à renoncer à ce siège où ils éprouvèrent des pertes considérables.

Le choléra et les fièvres avaient fait dans les rangs de notre armée des vides cruels, qu'avait augmenté une reconnaissance dans la Dobrutscha ; nos soldats, malgré la fermeté et l'abnégation qu'ils montrèrent dans ces épreuves, préféraient la mort du champ de bataille ; il fallut songer à prendre au plus vite l'offensive. Dans les derniers jours d'août, les troupes se virent embarquées de nouveau. Cinq cents bâtiments de commerce chargés du matériel suivaient les vaisseaux qui portaient trois armées : anglaise, turque et française. Cet immense convoi, qui couvrit la mer à perte de vue, cingla vers la Crimée. On s'était décidé à attaquer le fameux port de Sébastopol, siège de la puissance russe dans la mer Noire, menace perpétuelle pour Constantinople.

Le 14 septembre, le corps expéditionnaire débarqua près d'*Eupatoria*. « Soldats ! dit le maréchal à son armée, vous êtes l'espoir de la France, dans quelques jours vous en serez l'orgueil ! » En effet, les Russes, retranchés derrière le cours d'une rivière, *l'Alma*, sur des hauteurs hérissées d'artillerie, comptaient nous rejeter dans la mer. Le prince Menschikoff écrivait au czar que ses quarante mille hommes, dans les positions qu'ils occupaient, pourraient en braver deux cent mille. Ce fut le 20 septembre au matin que les deux armées se trouvèrent en présence. Le maréchal Saint-Arnaud ordonna au général Bosquet d'opérer sur la gauche des Russes un mouvement tournant qui réussit, grâce à l'agilité de nos zouaves. « Ce sont les premiers soldats du monde, » écrivait Saint-Arnaud. Les Anglais devaient opérer un mouvement semblable à droite, mais leur lenteur rendit sur ce point le combat plus acharné et plus sanglant. En même temps, les redoutes russes étaient abordées de front par nos divisions du centre. Le soir, les Russes, délogés de toutes leurs positions, se retiraient, nous ouvrant la route de Sébastopol. Nos pertes s'élevaient à 1,200 hommes hors de combat, celles des Anglais à 1,500, bien qu'ils eussent moins de troupes engagées. « J'ai perdu moins de monde qu'eux, écrivait le maréchal, parce que j'ai été plus vite ; mes soldats courent, les leurs marchent. »

C'était une belle victoire. Le 26 septembre, le maréchal Saint-Arnaud se voyait obligé de remettre le commandement au général Canrobert. Le 27 septembre il s'embarqua, le 29 il mourut en mer. Il n'avait pas survécu huit jours à son triomphe.

GUERRE DE CRIMÉE. — BATAILLE DE L'ALMA (1854)

LXIX. — GUERRE DE CRIMÉE. — SIÈGE DE SÉBASTOPOL (1854-1855)

Vainqueurs à l'Alma, les alliés s'emparèrent du port de *Balaclava*, mouillage important pour les escadres et port d'approvisionnement. Ils s'avancèrent ensuite vers Sébastopol qu'on croyait peu fortifié du côté de la terre, mais devant lequel, depuis le commencement des hostilités, les Russes avaient fait des travaux considérables. On se décida à entreprendre un siège régulier ou, pour mieux dire, irrégulier, car ce fut un siège unique dans les fastes de l'histoire moderne : on n'avait point assez de troupes pour investir la place que les Russes ne cessaient de ravitailler ; il fallait creuser les tranchées dans un terrain de rochers ; les armées alliées opéraient à cinq cents lieues de leur pays, attendant le plus souvent leur matériel et leurs provisions, livrés à la merci des vents impétueux qui soufflaient dans la mer Noire.

Sébastopol était bien plus fortifié qu'on ne l'avait cru. Cet immense arsenal dans lequel les Russes avaient, de longue date, accumulé tous les moyens de défense, était protégé à la fois par la nature et par l'art. La ville comptait peu, les casernes, les magasins, les chantiers formaient une ville bien plus importante et bien plus difficile à atteindre.

Rien en France ne peut nous donner une idée de l'aspect que présentait Sébastopol et de sa situation. Les Russes avaient choisi pour l'établir une rade, la meilleure de la mer Noire, et qui n'est qu'un bras de mer entrant profondément dans les terres, encaissé par des côtes rocailleuses et escarpées. Au fond de cette rade, capable de contenir les flottes les plus nombreuses, débouche la Tchernaïa, petite rivière qui traverse une vallée également resserrée et rocailleuse. L'entrée de cette rade était défendue du côté de la mer par deux forts, le fort Constantin au nord et le fort Alexandre au sud. C'est là que nos flottes eussent pu agir avec efficacité si l'ennemi n'avait sacrifié ses vaisseaux et fermé l'entrée de la rade, ne laissant qu'un étroit passage sous les feux croisés de redoutables batteries.

Toute attaque était devenue impossible de ce côté. Au nord de la rade se trouvait ce que l'on appelait la citadelle, dont les feux s'étendaient jusqu'à l'autre rive, et qui dominait la ville située de l'autre côté. C'était là qu'on avait voulu d'abord tenter l'assaut. Mais on se décida pour l'attaque du côté sud, attaque, comme nous l'avons dit, qui offrait l'avantage de mettre l'armée en communication facile avec les flottes et de nous assurer les ports de Balaclava et de Kamiesch. Sur cette rive méridionale de la rade, s'élevait la ville proprement dite de Sébastopol, bâtie en amphithéâtre sur un mamelon composé de roches blanchâtres. Elle se divisait en deux parties : la ville basse, qui renfermait le marché et les maisons de commerce ; la ville haute, habitée par la population riche et les fonctionnaires. C'est dans cette partie que se trouvaient les quelques édifices de Sébastopol, la cathédrale, surmontée d'un clocheton assez élevé, plusieurs autres églises, la bibliothèque, le théâtre. La ville se trouvait entre deux baies formées par la rade, la baie de l'artillerie, la plus proche de la mer, et le port militaire qui pouvait contenir de 15 à 16 vaisseaux de ligne et qui les séparait des établissements maritimes et du faubourg dit de Karabelnaïa. La rade formait encore à l'est une troisième baie, dite du Carénage. Tout ce côté de Sébastopol était protégé par une muraille qui enveloppait à la fois la ville et les établissements maritimes. Cette muraille était elle-même protégée par des bastions destinés à devenir célèbres : c'étaient, si nous partons du fond de la rade pour contourner la ville et descendre à la mer, le bastion du Carénage, la tour Malakoff qui dominait le faubourg de Karabelnaïa et la place, le bastion du Redan, les bastions du Mât, de la Tour, etc., et près de la mer un fort qui protégeait une baie à laquelle il empruntait son nom : la Quarantaine. Près de ce fort, se trouvait un lazaret. Cette baie était formée par la mer qui, à quelque distance, creusait le port de Kamiesch, où nos vaisseaux venaient débarquer nos vivres, nos approvisionnements, notre matériel de siège.

Le 25 octobre, les Russes tentèrent une attaque sur Balaclava, le port des Anglais. Les Russes, commandés par le général Liprandi, étaient au nombre de 25,000 hommes et amenaient quarante pièces de canon. Les Anglais repoussèrent cette attaque et gagnèrent la bataille qui se termina malheureusement par le sacrifice inutile d'une belle brigade de cavalerie. Sur un ordre mal transmis, la brigade de lord Cardigan s'avança contre des batteries russes qui la décimèrent. Les cavaliers se précipitèrent néanmoins au-devant de la mort, et ne cessèrent leurs attaques que lorsqu'ils restèrent en trop petit nombre. Cette charge brillante mais inutile attestait la valeur chevaleresque des Anglais et demeura légendaire.

VUE DE SÉBASTOPOL

LXX. — BATAILLE D'INKERMANN (5 novembre 1854)

L'armée russe tenait la campagne et ne cessait d'inquiéter les alliés. Par une froide et brumeuse matinée de novembre, les Anglais établis à l'extrême droite des lignes, près d'*Inkermann,* sont tout à coup surpris par les Russes que le brouillard leur avait cachés. Assaillis, criblés de balles, ayant peine à se former en ordre de bataille, ils n'en soutiennent pas moins avec une solidité inébranlable une lutte dont l'inégalité passait toute proportion. Six mille hommes résistaient à soixante mille.

Leur rangs s'éclaircissaient, mais les Français accourent et sont salués de hourras enthousiastes. Le général Bosquet repousse l'ennemi la baïonnette dans les reins jusqu'à la crête qui dominait le ravin de la route d'Inkermann. Mais les Anglais n'ayant pu soutenir notre gauche, l'ennemi la tourne par la route, et le général fut un moment comme entouré. Il se vit bientôt à quarante pas d'une colonne russe qui apprêta ses armes. Si les fusils s'abaissaient, le général et tous les siens étaient foudroyés. Mais les fusils ne s'abaissèrent pas ; les Russes croyaient sans doute que nous allions nous jeter sur eux. Bosquet se contenta de dire à ses officiers : « Voyez, ne croirait-on pas qu'ils nous présentent les armes ! » C'est alors que, sur ses ordres, le bataillon des zouaves du commandant Dubos traversa en arrière les têtes des colonnes russes et les arrêta net. A ce moment 22 pièces d'artillerie luttaient contre 80 pièces russes. Le général en chef Canrobert qui avait paré à tout dès la première alarme, qui s'était porté sur tous les points menacés, traversait sans cesse le champ de bataille sans faire attention ni aux boulets ni aux obus. Il voit un trou dans notre ligne et, en face des baïonnettes russes. Il y a là un danger. Heureusement il rencontre un régiment irlandais qui s'en allait chercher des cartouches. Canrobert dit au général anglais, Rose : « Placez ces hommes ici ; s'ils n'ont plus de munitions pour faire feu, qu'ils élèvent leurs baïonnettes au-dessus des broussailles, afin de montrer à l'ennemi que ce passage est gardé ; nous allons leur envoyer des cartouches. » Et il repart. Rencontrant des zouaves : « Ce n'est plus de la fusillade qu'il nous faut, leur crie-t-il, c'est de la baïonnette. » Puis il va rejoindre lord Raglan, et là on vient lui apprendre que la garnison russe fait une sortie par le bastion de la Quarantaine, que nos tranchées sont envahies. Ainsi nous sommes attaqués sur tous les points du côté de Balaclava, du côté d'Inkermann, du côté de la ville. Lord Raglan, qui sait que deux de ses généraux viennent d'être tués et que les rangs de ses soldats sont cruellement éclaircis, hoche la tête en entendant le rapport fait au général Canrobert : « Je crois, dit-il, sans toutefois rien perdre de son calme, que nous sommes.... très malades. — Pas trop cependant, milord, il faut l'espérer, » répondit le général Canrobert.

Celui-ci, en effet, comprenait qu'une seule attaque était sérieuse, celle d'Inkermann. Il y avait vu avec quel cœur combattait le général Bosquet, et il était rassuré. Après avoir envoyé aux tranchées et à Balaclava des officiers pour s'informer du réel état des choses, il retourna vers la vraie bataille qu'il observait d'un mamelon. Une scharpenelle éclata au-dessus de sa tête et une balle vint le frapper au coude droit. Il fit panser sa blessure et resta sur le champ de bataille. Le brouillard avait fini de tomber : il était près de midi. On se voyait enfin, on se comptait, on frappait à coups sûrs. Le général Bosquet, toujours à la tête de ses bataillons, conduisait ses soldats à l'assaut, on peut le dire, des masses épaisses des Russes qui se sentaient perdues si elles reculaient. Il gardait tout son sang-froid au milieu de cette affreuse boucherie. « Allez, mes zouaves irrésistibles ! crie-t-il, allez, mes braves chasseurs ! » Et aux turcos il leur dit en arabe : « Montrez-vous, enfants du feu ! » Ceux-ci ne se le faisaient pas dire deux fois. D'une agilité extraordinaire, ils bondissaient plutôt qu'ils ne couraient et se précipitaient sur les Russes épouvantés avec des hurlements féroces.

Les Russes sont précipités dans le ravin : culbutés à la baïonnette, mitraillés et fusillés dans toutes les directions. Ils firent des pertes énormes dans ce ravin d'Inkermann où les bataillons tourbillonnaient et s'engouffraient pour regagner les ponts qui les conduisaient à la rive nord de la rade. L'endroit où eut lieu le dernier carnage des Russes en a gardé depuis un nom qui caractérise bien cette fin de la lutte : « l'Abattoir ».

Les troupes sorties de Sébastopol avaient été également repoussées avec une vivacité telle que nos régiments seraient peut-être entrés dans la ville, si le désordre de cette double bataille avait permis de s'engager plus avant. Le général de Lourmel touchait presque aux murs de Sébastopol lorsqu'il tomba mortellement frappé. Mais une place de cette importance ne pouvait être enlevée par surprise. Il fallut reprendre les travaux du siège.

BATAILLE D'INKERMANN (5 NOVEMBRE 1854)

LXXI. — SIÈGE DE SÉBASTOPOL. — L'HIVER

Quelque temps après la bataille d'Inkermann, une horrible tempête maltraitait nos vaisseaux dans la mer Noire et amenait la perte de plusieurs transports (14 novembre). Puis survint un hiver des plus rigoureux. De tous côtés on se remit à reconstruire les tentes détruites par l'ouragan. On entoura le dehors d'un bourrelet de terre glaise de manière à ce que le vent ne soulevât pas en arcades le bord inférieur de la tente. Au-dedans le sol était creusé et un rebord de terre, une espèce d'estrade ou d'étagère régnait tout autour; c'est là que le ménage fut disposé ; le sac, le bidon, la gamelle, les brosses, etc. C'est là aussi que s'asseyaient les soldats. Le foyer s'allumait dans une échancrure de cette estrade avec un lit de briques pour aire; la fumée s'échappait par un trou creusé en coude.

De France bientôt on envoya des vêtements qui transformèrent complètement l'armée. Sous les paletots et jambières en peau de mouton qui enveloppaient les soldats, on aurait dit des Samoïèdes ou des Esquimaux parés contre un froid de 40 degrés. Le travail des tranchées se poursuivait sans relâche. Au bout de quelques mois il présentait un développement considérable : c'était une ville entière, avec des rues innombrables, que les alliés attachaient au flanc de Sébastopol. Ce service de la tranchée faisait beaucoup souffrir le soldat. Les hommes de garde restaient vingt-quatre heures dans ces fossés que la pluie et la neige rendaient souvent inabordables. Au matin, lorsque les troupes n'étaient pas encore relevées, la tranchée offrait un spectacle navrant qu'un écrivain militaire, Paul de Molènes, a décrit avec éloquence :

« Imaginez-vous ces hommes qui viennent de passer sous le ciel, dans un fossé, appuyés à une gabionnade toute une nuit de décembre ou de janvier! Quelques-uns ont trouvé dans le froid un ennemi si âpre, si furieux qu'à cette bataille des frimas ils ont reçu d'inguérissables blessures, ils ont eu une main ou un pied gelé. Mais le plus grand nombre est debout, dispos, poursuivant sa laborieuse tâche avec une indomptable énergie. Si la nuit qui vient de finir a été marquée par quelque entreprise des assiégés, les civières qui se dressent entre les parapets sont toutes rigides de sang glacé, et çà et là, tout en marchant sur la neige, on se rougit les pieds. Le jour qui vient de succéder aux ténèbres, dans ces lieux de mort et de souffrance, ressemble à ce jour que les passagers d'un navire perdu voient se lever sur les implacables solitudes d'une mer haineuse et sans pitié. Il vient ajouter à la crainte des objets qu'il éclaire, en versant sur eux, avec sa lumière, le pesant ennui des choses cent fois revues et répétées. Ainsi à travers son créneau, le tirailleur, quand les ombres se dissipent, aperçoit devant lui cette même ville au front morne, où la vie ne se trahit que par la fumée du canon. La tranchée se montre à lui sous ses traits invariables. Les balles écrêtent la cime des parapets, un boulet qui renverse un gabion, une bombe qui éclate dans le fossé, continuent la série des accidents quotidiens. Rien n'est changé autour de cet homme, ni dans son cœur heureusement. »

On avait fini par reconnaître que la clef du système de défense de Sébastopol c'était la tour Malakoff. Les travaux furent dirigés de ce côté et la place serrée de plus près. Un nouvel échec que firent essuyer à l'armée russe les Turcs débarqués à Eupatoria, tua, on peut le dire, l'empereur Nicolas, profondément attristé déjà de cette lutte dans laquelle il perdait le fruit de vingt-cinq années de diplomatie, d'organisation, de conquêtes : il mourut presque subitement le 2 mars 1855. Son fils, Alexandre, lui succéda sous le titre d'Alexandre II ; moins absolu dans ses idées, plus doux de caractère, ce prince, tout en continuant la guerre par nécessité d'honneur, ne paraissait pas devoir la poursuivre jusqu'aux dernières limites où l'aurait conduite l'inflexible orgueil de Nicolas Ier.

Le beau temps revenait, et avec lui l'espérance au cœur de nos soldats. C'est à ce moment, lorsque les travaux les plus considérables étaient accomplis, les épreuves les plus périlleuses traversées, que le général Canrobert, en dissentiment avec le chef de l'armée anglaise, lord Raglan, renonça au commandement avec une abnégation digne des éloges de l'histoire. Il fit venir le général Pélissier, qui lui avait été désigné comme son successeur en cas de malheur, et lui fit part de sa résolution. — « Général, interrompit avec émotion le général Pélissier, ne faites pas cela, je vous en supplie; plus tard vous le regretterez amèrement. » — « On ne regrette jamais de faire son devoir, » répondit le général Canrobert. — « Attendez encore, général. » — « La dépêche est partie. » Cette abnégation avait ce caractère touchant qu'on est convenu, depuis des siècles, d'appeler antique, comme si l'antiquité avait eu le privilège de la grandeur.

SIÈGE DE SÉBASTOPOL. — COSTUMES DES TROUPES DURANT L'HIVER

LXXII. — PRISE DE SÉBASTOPOL (8 septembre 1855)

Le général Pélissier, signalé par ses services en Afrique, poussa le siège avec vigueur. Deux combats dans lesquels nos troupes repoussèrent deux sorties de la garnison russe (nuits des 22 et 23 mai) inaugurèrent son commandement. En même temps, une expédition s'emparait de Kertch et d'Iéni-Kalé, détruisait d'immenses magasins de l'armée russe et enlevait à la garnison de Sébastopol un de ses principaux points de ravitaillement (25 mai). L'escadre alliée remontait la mer d'Azof jusqu'à Taganrog qui fut bombardé (3 juin).

Le 7 juin, les Français enlevaient d'assaut, en avant de Sébastopol, deux positions importantes, le *Mamelon-Vert* et la redoute du *Carénage,* pendant que les Anglais s'emparaient avec le même élan de l'ouvrage dit *des Carrières.* A la suite de ces succès, l'ardeur des troupes était telle que le général Pélissier crut devoir tenter un assaut décisif contre la tour de Malakoff. Le 18 juin, à trois heures du matin, trois colonnes françaises se précipitèrent contre ces redoutables fortifications; les Anglais marchèrent contre le Grand-Redan. Un signal mal compris empêcha la simultanéité des attaques et, jusqu'à huit heures du matin, nos soldats se dévouèrent inutilement. Ce malheureux assaut nous coûta trois mille hommes, mais n'excita dans tous les cœurs que le désir d'une éclatante revanche. Le 28 juin, le général commandant de l'armée anglaise, lord Raglan, succombait à une attaque de choléra ; son commandement passa au général Simpson. Ainsi cette guerre opiniâtre avait déjà emporté deux des chefs supérieurs qui avaient conduit en Orient les armées alliées.

A ce moment, quatre puissances étaient coalisées contre la Russie. A la France, à l'Angleterre et à la Turquie s'était joint le Piémont, qui avait signé avec les puissances belligérantes un traité d'alliance offensive (26 janvier 1855). L'Autriche avait également signé un traité le 2 décembre 1854, mais purement défensif. Le Piémont envoya en Crimée dix-huit mille hommes qui arrivèrent dans le courant de mai et de juin. Placés en observation le long de la Tchernaïa, les Sardes furent les premiers, le 16 août au matin, à voir déboucher de profondes colonnes russes qui venaient encore troubler les opérations du siège. Avertis, les Français se rangèrent en bataille, et les Russes, malgré l'impétuosité de leur attaque, ne purent forcer la Tchernaïa : ils s'enfuirent criblés de boulets par l'artillerie qui prenait en écharpe le *pont de Traktir,* centre de l'action.

Délivrés d'inquiétude sur l'armée qui tenait la campagne, les alliés résolurent de ne plus retarder l'attaque définitive du système *Malakoff.* Cet ouvrage, sorte de citadelle en terre, armée de soixante-deux pièces de divers calibres, couronnait un mamelon qui dominait la ville. Le 5 septembre commença un bombardement terrible secondé par l'artillerie des vaisseaux. Il dura trois jours. Le 8 septembre, à midi, les batteries cessèrent de tonner. A la voix de leurs chefs, les divisions de Mac-Mahon, Dulac et de la Motterouge sortent des tranchées. Les tambours et les clairons battent et sonnent la charge, les soldats se précipitent sur les défenses de l'ennemi. Ce fut un moment solennel. La largeur et la profondeur du fossé, la hauteur et l'escarpement des talus rendent l'ascension extrêmement difficile pour nos hommes ; mais enfin ils parviennent sur le parapet garni de Russes qui se font tuer sur place, et qui, à défaut de fusils, se font arme de pioches, de pierres, d'écouvillons, de tout ce qu'ils trouvent sous leur main. Les soldats français arrivent de plus en plus nombreux dans l'ouvrage, refoulent les Russes qui continuent de résister, et, peu d'instants après, le drapeau de la France était planté sur Malakoff pour ne plus en être arraché. » Mais il nous fallut lutter longtemps pour rester décidément maîtres de l'ouvrage ; les batteries des ouvrages voisins, celles du nord de la rade nous foudroyaient, les colonnes russes revenaient sans cesse à l'assaut. Une attaque que nous avions dirigée à gauche, sur les fortifications de la ville, n'avait pu réussir ; les Anglais, après avoir emporté le Grand-Redan et s'y être maintenus plusieurs heures sous un feu terrible, l'avaient évacué. Mais nos troupes, malgré les pertes considérables qu'elles essuyaient, se maintenaient avec une inébranlable fermeté dans la tour Malakoff, et, après un dernier assaut désespéré, les Russes se retirèrent vers cinq heures, faisant sauter les mines qu'ils avaient préparées partout ; ils passèrent à la hâte le pont qui les conduisait au nord de la rade. Notre armée ne put leur couper la retraite, car il lui eût fallu s'engager au milieu des explosions qui bouleversaient tous les travaux des Russes. Le grand résultat était obtenu : Malakoff pris, Sébastopol nous appartenait.

Ce succès éclatant termina la guerre ; un congrès se réunit à Paris ; la paix fut signée le 30 mars 1856 et imposait de grands sacrifices à la Russie, qui s'est dédommagée en 1878 et a recouvré, grâce à nos désastres, ce qu'elle avait perdu.

SIEGE DE SÉBASTOPOL. — PRISE DE LA TOUR MALAKOFF

LXXIII. — ATTENTAT D'ORSINI (1858)

Malgré la guerre longue et difficile que la France soutenait en Orient, elle avait convié toutes les nations à une Exposition universelle de l'industrie. Elle n'avait pas eu toutefois l'honneur d'inaugurer ces grands concours de l'industrie. L'Angleterre la première avait, en 1851, convoqué les nations à ces assises solennelles de l'industrie humaine, et 17,000 exposants avaient répondu à son appel. Plus de 20,000 répondirent à celui de la France en 1855.

Tous les pays, à l'exception de la Russie, avaient tenu à honneur d'envoyer leurs produits, qu'on rassembla aux Champs-Élysées dans un monument plus vaste que grandiose.

C'était un spectacle bien digne de l'admiration que cette réunion d'objets de toute nature sortis de la main des hommes. La puissance humaine étalait avec orgueil les immenses machines sur lesquelles elle se repose de son travail ; et l'esprit demeurait saisi devant les mécanismes ingénieux qui multiplient nos forces. On voyait tout ce que nous avons inventé pour soulager et embellir notre existence, toutes les formes qu'on peut donner à la matière, tout l'éclat dont on peut la revêtir. Pour se représenter le magnifique aspect de ces salles sans nombre à travers lesquelles circulait une foule curieuse et ravie, il faudrait se représenter toutes les industries du monde, et par l'imagination, réunir tout ce que les yeux mêmes, éblouis par tant de richesses variées, se lassaient de regarder. Si l'Angleterre et la Belgique se distinguaient par leur puissance manufacturière, la France brillait sans rivale par l'élégance, le dessin et le goût de ses produits. Entrée après la Grande-Bretagne dans la carrière industrielle, elle étonnait le monde par ses progrès. Jusqu'au 15 novembre, on accourut de toutes les parties de la France et de l'Europe pour jouir de ces merveilles rassemblées dans une autre merveille, le Paris nouveau.

Les deux souverains des pays qui combattaient ensemble cherchèrent à resserrer les liens politiques par des visites mutuelles. Le premier, l'empereur Napoléon III se rendit à Londres avec l'impératrice le 15 avril 1855. Au mois d'août, la reine Victoria vint à Paris et y passa une semaine au milieu de fêtes splendides. Elle fit au tombeau de l'empereur Napoléon une visite qui ressembla à un pèlerinage.

Depuis ce moment, la capitale de la France vit se succéder chaque année de nombreuses visites princières et royales. L'année 1858 offrit le spectacle non moins instructif des fêtes de Cherbourg, et de la reine Victoria conviée à juger des progrès de notre marine.

Cependant des complots se formaient comme au temps de Louis-Philippe : en 1853, le complot dit de l'Hippodrome et celui de l'Opéra-Comique ; en 1855, un Italien, Pianori, tira un coup de pistolet sur l'empereur aux Champs-Élysées. Le 14 janvier 1858, un complot, encore préparé à Londres, faillit cette fois réussir, l'attentat d'Orsini égala l'horreur de la machine de Fieschi. Au moment où l'Empereur arrivait à l'Opéra, une détonation formidable ébranla les maisons de la rue Lepelletier : trois bombes, lancées au milieu de la foule, éclatèrent et firent de nombreuses victimes. Quatre Italiens furent arrêtés et reconnus coupables d'avoir commis ce crime épouvantable. Trois, Orsini, Piéri et Rudio furent condamnés à mort ; Orsini et Pieri furent exécutés (13 mars).

Orsini, qu'on tenta d'excuser comme poussé par le désir d'affranchir l'Italie que la France n'opprimait nullement, avait écrit, du fond de sa prison, à l'empereur une longue lettre où il lui demandait d'intervenir en faveur de sa patrie et d'assurer son indépendance. « Demandé-je, disait-il, pour sa délivrance, que le sang des Français soit répandu par les Italiens ? Non, je ne vais pas jusque-là. L'Italie demande que la France n'intervienne pas contre elle ; elle demande que la France ne permette pas à l'Allemagne d'appuyer l'Autriche dans les luttes qui vont peut-être s'engager. » Orsini mourut en criant : « Vive l'Italie ! Vive la France ! » L'année suivante, l'Italie était délivrée et ce qu'Orsini n'avait pas demandé s'était fait. Le comte de Cavour avait su habilement faire entrevoir que les conspirations ne s'arrêteraient pas tant que l'Italie ne serait pas satisfaite.

Ces complots répétés et ces attentats relâchèrent les liens de l'alliance avec l'Angleterre qui donnait asile aux auteurs ou aux complices de ces attentats. A l'intérieur le gouvernement demanda pour sa défense au Corps législatif une loi de *sûreté générale* qui l'armait d'un pouvoir discrétionnaire à l'égard des individus condamnés par les tribunaux pour délits politiques ; elle ne fut point une lettre morte et les emprisonnements, les envois en Algérie recommencèrent comme au lendemain du 2 décembre. Le ministère de l'intérieur fut confié à un général, Espinasse. On divisa la France en cinq commandements militaires donnés à des maréchaux et le gouvernement tendit tous ses ressorts.

ATTENTAT D'ORSINI (1858)

LXXIV. — LA QUESTION ITALIENNE. — CAVOUR

Dans les séances qui suivirent la conclusion du traité du 30 mars 1856, les plénipotentiaires avaient abordé des questions autres que la question d'Orient. La séance du 8 avril fut la plus importante. Le comte Walewski parla de la situation des États pontificaux occupés par des armées étrangères, et déclara que la France appelait de tous ses vœux le jour où elle pourrait retirer ses troupes.

Tout l'intérêt de la séance fut dans l'attitude que prit le *comte de Cavour*, le célèbre ministre du roi de Sardaigne. Il exposa que l'occupation des États romains par les troupes autrichiennnes prenait tous les jours davantage un caractère permanent; que l'état du pays qu'elles occupaient ne s'était certes pas amélioré puisque l'Autriche maintenait l'état de siège à Bologne. Il fit remarquer que la présence des troupes autrichiennes dans les Légations et dans le duché de Parme détruisait l'équilibre politique en Italie. Les plénipotentiaires autrichiens justifièrent l'occupation de Bologne par l'occupation française de Rome. M. de Cavour répondit: « Un faible corps d'armée, à une grande distance de la France, n'est menaçant pour personne, tandis qu'il est fort inquiétant de voir l'Autriche, appuyée sur Ferrare et Plaisance, dont elle augmente les fortifications contrairement à l'esprit, sinon contrairement à la lettre des traités de Vienne, s'étendre le long de l'Adriatique jusqu'à Ancône. » La discussion fut close par le vœu d'une prompte évacuation de Rome et de Bologne et d'une amélioration dans les gouvernements de la Péninsule.

L'importance de cette conversation échappa d'abord au public, mais on se la rappela lors de la guerre de 1859. Elle posait la question italienne.

Victor-Emmanuel II avait, on se le rappelle, reçu de son père la couronne de Sardaigne au lendemain de la journée de Novare (23 mars 1849). Époux d'une princesse autrichienne et par cela même suspect au peuple, le nouveau roi se voyait forcé d'inaugurer son règne en traitant avec l'Autriche : il avait à réparer les désastres de la guerre et à continuer la réforme de l'État ; il avait juré de maintenir la Constitution accordée par son père, le *Statuto fondamentale,* pendant que les partis extrêmes profitaient de la liberté pour multiplier les embarras du gouvernement. Victor-Emmanuel fit face à tous les dangers. Aidé de M. d'Azeglio et de M. de Cavour, il releva les finances, développa la prospérité industrielle du pays, conclut des traités de commerce d'après le principe du libre échange, et développa l'instruction publique. Au pied des Alpes, il y avait une tribune, une presse, une littérature véritablement italienne. Ce coin de terre, où s'exprimaient librement toutes les aspirations de l'Italie, où des députés plaignaient le sort des populations soumises à l'étranger, entretenait les regrets et les espérances de ces populations.

L'âme de la politique piémontaise était Cavour ; c'est lui qui préparait l'avenir de son pays et ne devait pas tarder à se placer au premier rang des diplomates européens. Le comte de Cavour, fils cadet du marquis de Cavour, ancien préfet de Turin, descendait d'une des plus nobles maisons du Piémont, la famille des Bensi. Il était né à Turin le 14 juillet 1810 ; son père l'avait destiné à la carrière militaire et il était sorti de l'Académie sous-lieutenant dans l'arme du génie. Il laissa bientôt le métier des armes et se voua à l'agriculture.

Quoique paraissant absorbé par ses travaux agricoles, il ne cessait de méditer sur la politique et il écrivait : « Dans mes rêves de jeune homme, je me voyais déjà ministre du royaume d'Italie. »

La vie politique de Cavour ne commença qu'en 1847 par la fondation d'un journal. Lorsque la guerre éclata en 1848 il s'enrôla comme volontaire. Après la défaite de Novare il comprit que le Piémont, pour devenir un jour l'arbitre des destinées de l'Italie, devait s'assurer une forte organisation intérieure. Devenu ministre, il se fit apprécier de Victor-Emmanuel qui mit en lui toute sa confiance. Un des coups de génie de ce diplomate, dont la renommée ne dépassait point d'abord les limites étroites du Piémont, ce fut la participation du royaume de Sardaigne à la guerre d'Orient. Victor-Emmanuel y gagna la bienveillance des puissances occidentales et Cavour entra de plein pied dans le cercle des diplomates européens. Enfin, en 1858, il sut exploiter les sentiments que Napoléon n'avait cessé dès sa jeunesse de manifester en faveur des Italiens. Il vint à Plombières, et, là, des entretiens dont les événements de l'année 1859 devaient révéler le caractère, eurent lieu entre le rusé ministre et le souverain qui disposait alors de l'armée la plus redoutable. Napoléon III croyait travailler à l'établissement d'une confédération italienne. Le comte de Cavour se garda de heurter ses idées ; il savait bien que l'unité suivrait l'indépendance et dissimula avec soin une ambition qu'il n'était pas dans l'intérêt de la France de favoriser.

GUERRE D'ITALIE. — LE COMTE DE CAVOUR

LXXV. — LA GUERRE D'ITALIE (1859)

Au début de l'année 1859, un mot de l'empereur Napoléon III vint faire craindre des complications prochaines. Recevant le Corps diplomatique le 1er janvier, il dit à l'ambassadeur d'Autriche : « Je regrette que nos relations ne soient pas aussi bonnes que par le passé, mais je vous prie de dire à l'Empereur que mes sentiments personnels pour lui ne sont pas changés. » On comprit que de graves dissentiments existaient entre les cabinets de Vienne et de Paris. Si l'Autriche se trouvait en désaccord avec la France, la Russie ne pouvait lui pardonner son ingratitude lors de la guerre d'Orient ; la Prusse lui disputait toujours l'Allemagne. Elle avait mécontenté l'Europe entière en intervenant en Serbie et en violant une des principales stipulations du traité de 1856. Le cabinet anglais seul lui manifestait quelques sympathies, mais il ne pouvait encourager sa politique en Italie.

Au moment où l'Autriche mettait tout le monde contre elle, le comte de Cavour rapprochait de plus en plus le Piémont de la France, son soutien naturel. Le mariage du prince Napoléon, cousin de l'empereur des Français, avec la princesse Marie-Clotilde, fille du roi Victor-Emmanuel, fut célébré à Turin le 31 janvier 1859. Cette alliance de famille témoignait de l'alliance des deux souverains et des deux pays. L'Italie sentait qu'elle avait besoin d'un appui pour reconquérir son indépendance, et de notre côté, une politique traditionnelle nous obligeait à assurer notre frontière du midi et à ne pas permettre que le Piémont tombât sous la domination de l'Autriche.

Le 22 avril, l'Autriche envoya un ultimatum exigeant le désarmement immédiat de la Sardaigne. La France déclara à Vienne qu'elle considérerait comme une déclaration de guerre le passage du Tésin par les troupes autrichiennes. Ce passage s'effectua le 29 avril. Nos régiments se dirigèrent vers les Alpes et vers Marseille, où ils s'embarquaient pour Gênes.

L'empereur quitta les Tuileries le 11 mai, à 5 heures et demie du soir, en tenue de campagne La population parisienne voyait dans cette guerre entreprise pour la liberté d'un peuple, le commencement d'une politique libérale et se pressa en foule sur le passage de Napoléon III partant pour l'Italie.

Les troupes avaient été transportées sur le théâtre de la guerre avec rapidité. Le 14 mai, l'empereur Napoléon établit son quartier général à Alexandrie. « Dans les voies sacrées de l'ancienne Rome, dit-il aux soldats, les inscriptions se pressaient sur le marbre pour rappeler au peuple ses hauts faits ; de même aujourd'hui, en passant par Mondovi, Marengo, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, vous marcherez dans une autre voie sacrée au milieu de ces glorieux souvenirs. »

Les Autrichiens qui avaient franchi le Tésin dès le 29 avril auraient pu, avant l'arrivée des Français, s'emparer de Turin. Leurs hésitations permirent à tous nos corps d'armée de se concentrer sous Alexandrie et de s'étendre sur la rive droite du Pô, se dirigeant du côté de Plaisance comme si notre intention était de franchir sur ce point le grand fleuve, rempart du Lombard-Vénitien. Le feld-zeug-mestre Gyulai voyant le danger se porter de ce côté, apprenant l'arrivée du prince Napoléon à Livourne et l'organisation d'un corps d'armée dans la Toscane qui avait renversé son grand-duc, redoutant une attaque au défilé de la Stradella et une marche sur Mantoue, ramena ses troupes du nord du Piémont. Il massa ses forces entre Mortara, Voghera et Pavie dans une sorte de quadrilatère formé par la Sésia et le Tésin, deux affluents du Pô qui coulent parallèlement, et par le Pô lui-même. Pour s'assurer que nos forces étaient réellement sous Alexandrie, le général Gyulai donna l'ordre de pousser une forte reconnaissance.

Deux divisions autrichiennes commandées par le comte Stadion rencontrèrent la division française du général Forey près de *Montebello*. Le général Forey resta vainqueur malgré l'infériorité de ses forces (20 mai). Ce brillant combat, qui illustra une seconde fois un village déjà célèbre, acheva de persuader à Gyulai que les Français allaient menacer Pavie. Le lendemain un mouvement contraire s'opéra dans notre armée.

Les quatre corps d'armée échelonnés sur la rive droite du Pô, au lieu de continuer à descendre ce fleuve, le remontèrent ; se remplaçant les uns les autres, se dérobant derrière un rideau de troupes et trompant l'ennemi, ils franchirent le Pô à Casale. Les Autrichiens nous croyaient toujours à Voghera lorsque le 4e corps (général Niel), devenu tête de colonne, arrivait à Verceil, bientôt suivi du 3e corps (Canrobert), du 2e (Mac-Mahon), du 1er (Baraguey-d'Hilliers). Pour masquer à l'ennemi ce mouvement tournant, l'armée sarde, conduite par le roi même, Victor-Emmanuel, dut servir de rideau et par plusieurs attaques donner le change au feld-maréchal Gyulai.

GUERRE D'ITALIE. — LE ROI VICTOR-EMMANUEL

LXXVI. — GUERRE D'ITALIE. — COMBAT DE PALESTRO

L'armée italienne franchit la Sesia, et, pour faciliter à nos différents corps le passage de cette rivière, s'empara du village de *Palestro*, qu'occupaient les Autrichiens (30 mai). Les Piémontais trouvèrent les maisons de ce village barricadées et crénelées. Malgré un feu des plus vifs, ils passèrent jusqu'à l'extrémité opposée, pendant que d'autres troupes faisaient un mouvement tournant en dehors du village et empêchaient ainsi la retraite de deux pièces d'artillerie et d'un grand nombre de prisonniers. Les bersaglieri se firent surtout remarquer par leur hardiesse dans cette attaque. Toutefois il restait à faire le siège des maisons fortifiées, guerre de rues acharnée et meurtrière. Ce brillant combat fit beaucoup d'honneur à la division du général Cialdini. Le lendemain, 31 mai, une action plus brillante encore allait avoir le même village pour théâtre.

Pendant que le maréchal Canrobert passait la Sésia presque sous les boulets autrichiens, l'ennemi attaquait avec ensemble et vivacité l'armée sarde dans Palestro. Il voulait reprendre ce village, perdu la veille, et ensuite se jeter sur le troisième corps. Mais les Piémontais se défendirent avec la plus grande vigueur, sous les ordres des généraux Cialdini et Fianti.

Le 3e régiment de zouaves, colonel de Chabron, avait été envoyé pour soutenir les Piémontais. Au premier bruit du combat, encore lointain, il prend les armes et se range derrière un grand rideau de peupliers. Le combat se rapproche. Les zouaves s'ébranlent. Dès qu'il les aperçoit, l'ennemi dirige contre eux une batterie de huit pièces établie sur une hauteur en avant de laquelle coule un canal. Les zouaves quittent le pas, suivent en courant la berge du canal pendant un espace de 300 mètres, sous un feu violent qui les prend de flanc, font demi-tour, s'élancent dans le canal où ils ont de l'eau jusqu'à mi-corps, gravissent comme ils peuvent l'autre rive assez escarpée, reçoivent à bout portant la fusillade des Tyroliens embusqués dans les blés et la mitraille des canons, ne répondent pas, mais s'élancent sur les hauteurs, la baïonnette en avant, et clouent les Autrichiens sur leurs pièces. Ce fut une action rapide, décisive, éclatante. Un major autrichien disait : « Les zouaves ne couraient pas, ils bondissaient dans la plaine, comme pour laisser passer la mitraille entre leurs jambes, et quand nous les avons vus près de nous, ils semblaient sortir de terre. Couchés à plat ventre dans les blés, ils se sont relevés comme des tigres et nos artilleurs tombaient sous leurs coups sans avoir eu le temps de se reconnaître. »

Cinq pièces de canon restent entre leurs mains. Les zouaves ne s'arrêtent pas. Ils enfoncent de nouveaux bataillons autrichiens et rejoignent l'armée sarde. Ils ne sentent pas la fatigue : ils redoublent d'élan et unis aux Sardes ils refoulent les masses autrichiennes.

Celles-ci se retirent au delà d'un cours d'eau. Un pont sert de passage : il est défendu par une ferme où l'ennemi s'est retranché, par des pièces de canon et par des feux venant de la rive opposée. Rien n'arrête les Piémontais et les zouaves. La ferme est emportée. Les canons sont à nous, le pont nous appartient, et alors commence pour les bataillons autrichiens restés sur notre rive un véritable désastre. On les pousse dans la rivière, on les accule au pont où on en fait un carnage affreux. Des deux côtés de ce malheureux pont encombré d'un monceau de cadavres, plus de 500 Autrichiens s'en allaient à la dérive. Nos soldats cependant, malgré l'ivresse de la lutte, n'oublièrent pas leurs sentiments d'humanité. Beaucoup d'Autrichiens se débattant dans la rivière furent sauvés par eux.

Les zouaves avaient demandé que les canons pris dans le combat du 31 mai fussent offerts au roi Victor-Emmanuel dont ils avaient admiré la valeur. Ce fut Paul de Molènes, dont nous venons de reproduire le récit, qui reçut la mission d'annoncer cette nouvelle au roi. « Je montai à cheval, dit-il, et j'avais fait quelques pas à peine dans la grande rue de Palestro quand des acclamations m'apprirent que ma course était arrivée à son but. Le prince que j'allais trouver chevauchait au milieu de son état-major, entre les groupes nombreux de promeneurs militaires dont le village était alors encombré. J'exprimai de mon mieux au roi qui m'encourageait du reste par un bon et loyal sourire, les sentiments que j'avais recueillis sur son compte dans les rangs les plus obscurs de notre armée. Si j'ai été courtisan Dieu me le pardonne, ma conscience ne me reproche rien et tout ce que je souhaite, c'est d'être encore courtisan de la même manière n'importe avec quel monarque, pourvu qu'il reçoive mes compliments à cheval, que j'aie le bonheur, en les lui adressant, d'être à cheval aussi et qu'il s'agisse, dans mes discours, de canons enlevés par nos armes [1]. »

1. P. de Molènes

LA GUERRE D'ITALIE. — LES ZOUAVES A PALESTRO

LXXVII. — BATAILLE DE MAGENTA (4 juin 1859)

Le soir du 1er juin, l'empereur Napoléon transportait son quartier général d'Alexandrie à Novare ; le théâtre de la guerre était changé et l'armée française, après avoir tourné les Autrichiens, se trouvait sur les bords du Tessin, à quelques lieues de Milan. Le général autrichien Gyulai venait enfin de comprendre le mouvement de l'armée française et précipitait son armée vers Milan : il arriva encore à temps, non pour nous disputer le passage du Tessin, mais pour jeter ses régiments entre cette rivière et Milan. La bataille de Magenta s'engagea.

La route de Milan, après avoir franchi le Tessin à San-Martino, doit encore franchir un canal, le Naviglio-Grande, à Ponte-Nuovo di Magenta, et traverse ensuite le village de Magenta. Elle est longée en outre par le chemin de fer placé sur une chaussée assez élevée et qui traverse également le canal sur un pont. Magenta était le but que notre armée devait atteindre : Mac-Mahon, placé à trois lieues plus au nord, devait y arriver en partant de Turbigo.

Les Autrichiens attendaient l'attaque principale du côté de Turbigo et faisaient face de ce côté, c'est-à-dire au nord. En même temps ils défendaient la ligne du Naviglio où ils occupaient fortement : Buffalora, à gauche de la route ; Ponte-Nuovo, à l'intersection de la route et du canal ; le pont du chemin de fer ; plus tard, le village de Ponte-Vecchio, sur notre droite.

Comme Mac-Mahon pour arriver à Magenta avait près de trois lieues à faire, l'empereur ne voulut pas commencer l'attaque sans avoir appris qu'il était engagé. Vers deux heures il entendit son canon du côté de Buffalora et alors il lança les grenadiers de la garde qui depuis dix heures du matin tenaient déjà l'autre rive du Tessin.

Malgré les efforts des grenadiers de la garde qui cherchaient à se maintenir sur la ligne du Naviglio-Grande et la chaussée du chemin de fer, vers trois heures et demie, nous n'avions pas Buffalora, nous étions menacés de perdre le débouché de Ponte-Nuovo ; nous étions vivement pressés dans les ouvrages du chemin de fer où le général de Wimpffen luttait avec un rare courage. Le chiffre de l'ennemi grossissait : celui de nos hommes diminuait, et nos soldats, dans cette lutte trop inégale souffraient beaucoup de la fatigue et de la chaleur.

On n'entendait plus sur la gauche le canon de Mac-Mahon ; le troisième corps, retardé dans sa marche par l'encombrement des routes, ne paraissait point. Seule, la brigade Picard qui formait l'avant-garde, arriva sur les bords du Tessin vers deux heures et demie et fut dirigée immédiatement vers le canal. Le général Picard se joint au général de Wimpffen pour défendre la redoute du chemin de fer et repousse les Autrichiens le long du canal jusqu'au village de Ponte-Vecchio, dont l'ennemi fait sauter le pont, ce qui isole les deux moitiés du village. Le combat s'étend de ce côté, car l'ennemi peut par là tourner notre droite et c'est même là que se portera tout à l'heure le plus fort de la lutte. Canrobert ne paraît toujours point, tout est encore silencieux sur notre gauche, du côté de Mac-Mahon. Le deuxième corps a-t-il été repoussé ? La garde aura-t-elle seule à soutenir le poids de toute l'armée autrichienne.

Enfin, les troupes de Canrobert arrivent, ainsi qu'une division du général Niel ; le maréchal accourt lui-même et se jette dans la mêlée. Au même moment, on entendait de nouveau le canon de Mac-Mahon. Ce général, menacé d'être coupé, avait, par une habile manœuvre, rallié ses divisions, ce qui l'avait forcé de s'arrêter. Mais reprenant l'offensive, il refoulait vers Magenta les Autrichiens qui, pressés de front et de flanc, battirent en retraite. Le village de Magenta fut emporté après une lutte meurtrière, parce qu'il fallut faire le siège de chaque maison : dans ce combat des rues périt le général Espinasse. A sept heures du soir, les ennemis fuyaient de tous côtés, écrasés par l'artillerie des généraux Auger et Lebœuf. Cette journée, où la garde impériale avait montré tant d'héroïsme et où une foule d'incidents avaient dérangé un plan habilement conçu, nous coûtait 4 000 hommes tués ou blessés. Outre le général Espinasse, nous avions perdu Cler, un des plus brillants officiers généraux. L'ennemi comptait 20 000 hommes hors de combat et nous laissait 7 000 prisonniers.

Le 8 juin, Napoléon III et Victor-Emmanuel entraient à Milan au milieu d'un enthousiasme qui tenait du délire. Une pluie de fleurs tombait sur les soldats français. Une nouvelle victoire des Français à quelques lieues de la ville vint encore augmenter l'allégresse. Le maréchal Baraguey-d'Hilliers qui poursuivait les Autrichiens, les atteignit près d'un village bien célèbre, le village de Marignan, jadis théâtre des exploits de François Ier. Le maréchal les mit en fuite par un combat acharné de trois heures.

GUERRE D'ITALIE. — LES GRENADIERS DE LA GARDE A MAGENTA

LXXVIII. — BATAILLE DE SOLFÉRINO. PRISE DE LA TOUR ET DE CAVRIANA

L'ennemi, après avoir perdu la ligne du Tésin, abandonna encore celle de l'Adda : après Pavie et Plaisance, il évacua Crémone et Pizzighettone. La marche du cinquième corps d'armée à travers la Toscane détermina les Autrichiens à évacuer les duchés de Parme et de Modène : alors les gouvernements qu'ils soutenaient tombèrent : la duchesse de Parme se retira en Suisse, le duc de Modène dans les rangs de nos ennemis. Les Autrichiens abandonnèrent même Bologne, bien que la déclaration de neutralité des États de l'Église eût dû les rassurer. Désespérant de contenir la ville, le gouverneur pontifical la quitta également, et la Romagne suivit le mouvement national.

Cependant les Autrichiens semblaient nous abandonner la Lombardie. Après l'excellente ligne de l'Adda, ils laissèrent derrière eux celle de l'Oglio, puis celle de la Chiese, enfin ils passèrent le Mincio. L'armée alliée les suivait rapidement, pendant que le général Garibaldi qui, depuis le commencement de la campagne, manœuvrait dans le nord, couvrait sa marche.

Le 24 juin, nos corps, pour éviter la chaleur, s'étaient mis en route entre deux et trois heures du matin. Les maréchaux Baraguey-d'Hilliers et Mac-Mahon s'avançaient, au centre, sur Solferino et Cavriana ; Victor-Emmanuel à l'extrême gauche, marchait de Lonato sur Pozzolengo au sud du lac de Garde ; à la droite, le général Niel et le maréchal Canrobert se déployaient dans la plaine de Médole. Tout à coup, les colonnes françaises se heurtent contre des colonnes autrichiennes, et nos généraux voient les hauteurs se garnir de masses épaisses. Il n'y a plus à s'y tromper, l'armée autrichienne est revenue sur ses pas pendant la nuit ; l'action s'engage.

Le champ de bataille s'étendait sur une largeur de cinq lieues que dessinait une longue ligne de fumée. Il y eut, en effet, dans cette journée, quatre actions distinctes : celle de Victor-Emmanuel à San-Martino, de Baraguey-d'Hilliers contre Solferino, de Mac-Mahon contre Cavriana, de Niel dans la plaine de Médole.

Le nœud de la bataille était le groupe des hauteurs de Solferino et de Cavriana.

Il fallait emporter, les uns après les autres, les mamelons qui précèdent la colline où se trouvait le village de Solferino bâti sur un escarpement rocailleux, au sommet duquel s'élevait une tour, dite l'*Espionne de l'Italie* (la Spia de l'Italia), parce que de là on distingue la plupart des villes de la haute Italie et le vaste échiquier du Lombard-Vénitien. L'ennemi était logé là à couvert et son artillerie défendait les divers points culminants aux alentours.

Le maréchal Baraguey-d'Hilliers lance les deux divisions Ladmirault et Forey qui s'emparent du mont Fenile. Puis il engage la division Bazaine et l'artillerie rayée couvre de feu la position des Autrichiens et les maisons de Solferino. Malgré les difficultés du terrain, l'artillerie parvient à amener sur les hauteurs une batterie qui ouvre immédiatement son feu à 300 mètres de distance du cimetière. L'infanterie de la garde arrive pour soutenir l'attaque du maréchal Baraguey-d'Hilliers ; les voltigeurs du général Manèque abordent l'ennemi au pas de course et le forcent à se replier en arrière. Le bataillon des chasseurs de la garde tourne le village de Solferino. Les troupes du général Forey couronnent la hauteur des Cyprès ; celles du général Bazaine occupent le cimetière. La tour elle-même est prise par les voltigeurs de la garde qu'on applaudit lorsqu'on les voit atteindre le point culminant. Dès lors Solferino était aux Français : les troupes autrichiennes qui occupaient le village et son château cessent leur résistance et se replient en toute hâte, abandonnant 14 pièces de canon et 1500 prisonniers.

Il était une heure et demie. L'empereur ordonna aussitôt de marcher sur *Cavriana* où se trouvait le quartier impérial autrichien et dont la prise devait achever de rompre le centre de la ligne ennemie. Le corps d'armée du maréchal de Mac-Mahon va prendre une part décisive à l'action. Il quitte la plaine et se dirige vers les hauteurs. La cavalerie de la garde accourt pour combler la lacune que son mouvement produit entre ses troupes et celles du général Niel. L'assaut du mont Fontana est des plus difficiles et des plus meurtriers ; il est pris, perdu, repris.

Le feld-maréchal de Hess est là dirigeant les Autrichiens et payant de sa personne avec une rare bravoure. Mais la supériorité de l'artillerie rayée assure la victoire aux Français. Le feld-maréchal disait plus tard au général Fleury, à Vérone : « Vos canons rayés décimaient nos réserves. » Il était quatre heures lorsque les soldats français restèrent maîtres du mont Fontana et s'emparèrent du village de Cavriana, d'où s'enfuyait plein d'amertume l'empereur François-Joseph.

BATAILLE DE SOLFÉRINO. — PRISE DE LA TOUR (24 JUIN 1859)

LXXIX. — BATAILLE DE SOLFÉRINO. — COMBATS DE CASA-NUOVA

L'armée française triomphait au centre. Aux ailes la victoire était encore disputée ; à l'aile gauche, l'armée sarde, sous les ordres du roi Victor-Emmanuel, avait repris et perdu sept fois le village de San-Martino. Les Piémontais combattaient sur un terrain très mouvementé et ils étaient très inférieurs en nombre. Mais leur bravoure, leur constance leur permirent de maintenir leurs premières positions jusqu'à ce que le succès prononcé de l'armée française au centre vînt leur redonner l'avantage.

A l'aile droite, le corps d'armée du général Niel, comme perdu dans la vaste plaine de *Medole*, avait affaire à toute une armée autrichienne. Le maréchal Canrobert le couvrait sans doute à droite, mais était obligé lui-même d'étendre ses troupes très loin, car il avait reçu un avis lui annonçant l'approche d'un corps d'armée autrichien sorti de Mantoue. Cet avis fut trop tard reconnu faux et paralysa presque toute la journée le corps d'armée du maréchal Canrobert.

Les Français avaient pris le village de Medole, celui de Rebecco, la ferme isolée de Casa-Nuova. Le général Vinoy avait fait occuper solidement cette ferme dont les environs étaient boisés. Les abords de la ferme furent couverts par quelques ouvrages organisés par une section du génie sous les ordres du colonel Jourjon et la défense en fut confiée à un bataillon de chasseurs à pied. Ce point devint un centre de résistance contre lequel se brisèrent tous les efforts de l'ennemi. Cependant le maréchal Canrobert, rassuré d'heure en heure sur sa droite où rien ne paraissait, rapprochait ses troupes de celles du général Niel. Il lui envoya la division Trochu qui se porta en avant, les bataillons disposés en échiquier, comme sur un champ de manœuvre.

Cependant le jeune prince de Windishgrœtz, colonel du 35e autrichien, s'efforçait de reprendre Casa-Nuova et arriva jusqu'aux murs même de la ferme. Les chasseurs à pied enveloppés ne se déconcertent pas et redoublent leur feu. Le prince de Windishgrœtz a son cheval tué et reçoit deux balles qui le renversent. Ses soldats se précipitent et prennent dans leurs bras leur intrépide colonel qui respire encore ; puis, immobile devant la mort qui les moissonne, continuent, sous le commandement de leurs chefs à rester devant la ferme. Tout ce qui est valide dans le bataillon de chasseurs se rallie à la hâte et, pour dégager la Casa-Nuova, se jette sur la tête de la colonne ennemie pêle-mêle avec un bataillon du 76me. Le général Vinoy envoie le 86me au secours des combattants. Le régiment autrichien est rompu, son porte-drapeau tué et l'étendard reste entre nos mains.

La cavalerie du général Desvaux fait des charges brillantes pour arrêter de nouvelles masses d'infanterie autrichienne qui s'avançaient. C'était de l'infanterie hongroise. Les terrains dans lesquels la cavalerie française s'engage, sont couverts de mûriers, de broussailles, de vignes reliées entre elles par des fils de fer et des massifs semés à peine çà et là de quelques clairières. Les Hongrois se sont formés en carrés, mais leurs tirailleurs sont vivement rejetés sur les carrés, les escadrons de chasseurs arrivent à fond de train, un feu terrible les décime et les brise : ils se rallient et recommencent : plusieurs officiers et soldats réussissent à pénétrer dans un carré qui se referme sur eux. Plusieurs charges meurtrières qui sont restées parmi les plus remarquables de nos guerres, sont encore fournies par les 1er et 3e chasseurs d'Afrique mais bientôt arrêtées par l'orage.

C'était l'heure où nous allions recueillir les fruits d'un si long combat. Le maréchal Canrobert après avoir engagé la division Trochu, appelait la division Bourbaki, dont le chef, depuis le matin, trépignait d'impatience. Nos troupes refoulaient de la plaine l'armée autrichienne qui avait perdu les hauteurs et qui pouvait craindre d'être coupée du Mincio. Tout à coup, vers cinq heures éclate un orage qui s'amoncelait depuis plusieurs heures sur les deux armées. « Le sol, raconte Paul de Molènes, remué par les trombes d'un vent furieux, soulevait des nuages d'une poussière brune qui nous aveuglait et faisait tourner nos chevaux. Une pluie torrentielle se ruait sur nous, pénétrait nos vêtements et rendait nos armes inutiles ; à tous les bruits qui régnaient tout à l'heure, avait succédé un seul bruit, le fracas d'un tonnerre incessant dont on était comme enveloppé. C'était un terrible et victorieux défi adressé à l'homme par la nature. Sous l'étreinte d'une main invisible, le bras humain était arrêté. »

Les Autrichiens profitèrent de cette tourmente pour repasser le Mincio. A la nuit, les troupes françaises harassées par une journée de marche et de combats, trempés par une pluie torrentielle, établirent leurs bivacs sur le champ de bataille. L'empereur Napoléon III coucha à Cavriana dans la chambre qu'occupait encore le matin l'empereur François-Joseph. Cette bataille nous avait coûté douze mille hommes hors de combat.

BATAILLE DE SOLFÉRINO. — COMBAT DE CASA-NUOVA

LXXX .— RÉUNION DE LA SAVOIE ET DU COMTÉ DE NICE A LA FRANCE

On se répétait encore les derniers détails de la journée de Solferino lorsque le télégraphe annonça tout à coup la conclusion de la paix. Obligé d'attaquer de front le fameux quadrilatère, inquiété du mouvement révolutionnaire qui agitait l'Italie, se méfiant de la Prusse qui mobilisait la landwehr, Napoléon III comprit que la lutte allait prendre des proportions considérables. Une entrevue fut proposée à l'empereur d'Autriche ; et le 11 juillet, dans une maison de Villafranca, les deux souverains signèrent les préliminaires de la paix à la grande stupéfaction de l'Europe. L'empereur d'Autriche cédait la Lombardie à Napoléon qui la remettait à Victor-Emmanuel. Le Piémont se trouvait ainsi agrandi d'une riche province. L'Autriche refoulée derrière le Mincio, perdait son influence politique sur tout le reste de la péninsule. Les traités de Zurich furent signés entre la France et l'Autriche, puis entre la France, l'Autriche et la Sardaigne (16 octobre-10 novembre).

La paix de Villafranca avait réservé le retour des souverains de l'Italie centrale. Mais comment assurer ce retour ? La France ne pouvait employer la force pour restaurer des princes qui lui étaient hostiles, et ne pouvait permettre à l'Autriche de ramener elle-même ces princes, considérés comme ses lieutenants. Les provinces de l'Italie centrale élurent des assemblées et mirent à la tête de leurs gouvernements provisoires des hommes d'État piémontais. Du 20 au 27 août, les assemblées de Parme, de Modène et de Florence prononcèrent la déchéance des anciens souverains et l'annexion des duchés au Piémont. Les Légations émirent un vote semblable (16 septembre). L'idée de l'unification italienne se développait.

Le cabinet de Londres, fidèle à sa tactique, avait pris la place laissée libre par la France et cherchait à s'assurer les bénéfices de la guerre que nous avions soutenue ; mais il craignait surtout un nouveau conflit. Il mit en avant le principe de non-intervention auquel l'Autriche et la France adhérèrent. Quoi qu'il advînt en Italie, la France ne pouvait prendre les armes contre ses alliés de la veille, et du moment que l'Italie devait seule régler ses destinées, tout péril général disparaissait (janvier et février 1860)

Cavour qui, après la paix de Villafranca, avait donné sa démission, était revenu au pouvoir au commencement de 1860. Il établit dans une circulaire, que les derniers mois de 1859 avaient prouvé l'impossibilité d'une restauration des souverains de l'Italie centrale. Il trouvait pour son travail d'annexion un appui dans le gouvernement anglais qui combattait l'idée d'un royaume central en Italie, soutenue par le gouvernement français. L'empereur Napoléon III chercha encore une autre combinaison en proposant l'annexion des duchés de Parme, de Modène au Piémont, un vicariat de la Romagne exercé par le roi de Sardaigne, le rétablissement du grand-duché de Toscane. Cette combinaison ne fut pas agréée. Le gouvernement français déclara alors qu'il ne s'opposait plus au mouvement qui précipitait l'Italie centrale vers le Piémont, mais qu'il ne pouvait voir sans inquiétude se former sur sa frontière du midi un royaume puissant. Il réclama les versants français des Alpes, Nice et la Savoie.

Le Piémont ne put contester la justice de ces réclamations et le vif désir de la Savoie de redevenir province française. Le roi Victor-Emmanuel signa le 24 mars le traité de cession, réservant l'adhésion du parlement et le vote des populations. Un vote enthousiaste demanda l'annexion, et le parlement italien, malgré quelques protestations, consentit à un sacrifice bien compensé par les destinées nouvelles ouvertes à l'Italie.

Le 13 juin, le Sénat français proclama, par un sénatus-consulte, l'incorporation des nouvelles provinces : le Corps législatif vota, à l'unanimité, les lois qui divisaient les nouvelles provinces en départements de la Savoie et de la Haute-Savoie. Le 14 juin, la France fêta la réunion des nouveaux départements. Des guides hardis allèrent planter le drapeau français sur une des plus hautes cimes du Mont-Blanc, ce roi des Alpes et de toutes les montagnes de l'Europe.

Le comté de Nice devint le département des Alpes-Maritimes. La France reçut ainsi une plus grande part de ce rivage heureux de la Méditerranée, si bien découpé par la nature, si bien abrité contre les vents du Nord, en toutes saisons verdoyant et fleuri, parfumé des senteurs de l'oranger, réchauffé, en hiver, par un soleil brillant qui ranime les malades, et bordé par une mer aussi bleue que le ciel qu'elle reflète.

La France ne s'opposa plus au mouvement qui poussait toutes les autres parties de l'Italie à s'unir au Piémont. La maison de Savoie avait perdu son berceau, mais elle dominait la péninsule italienne. Le vieux Piémont n'existait plus, mais, en 1861, le royaume d'Italie était créé.

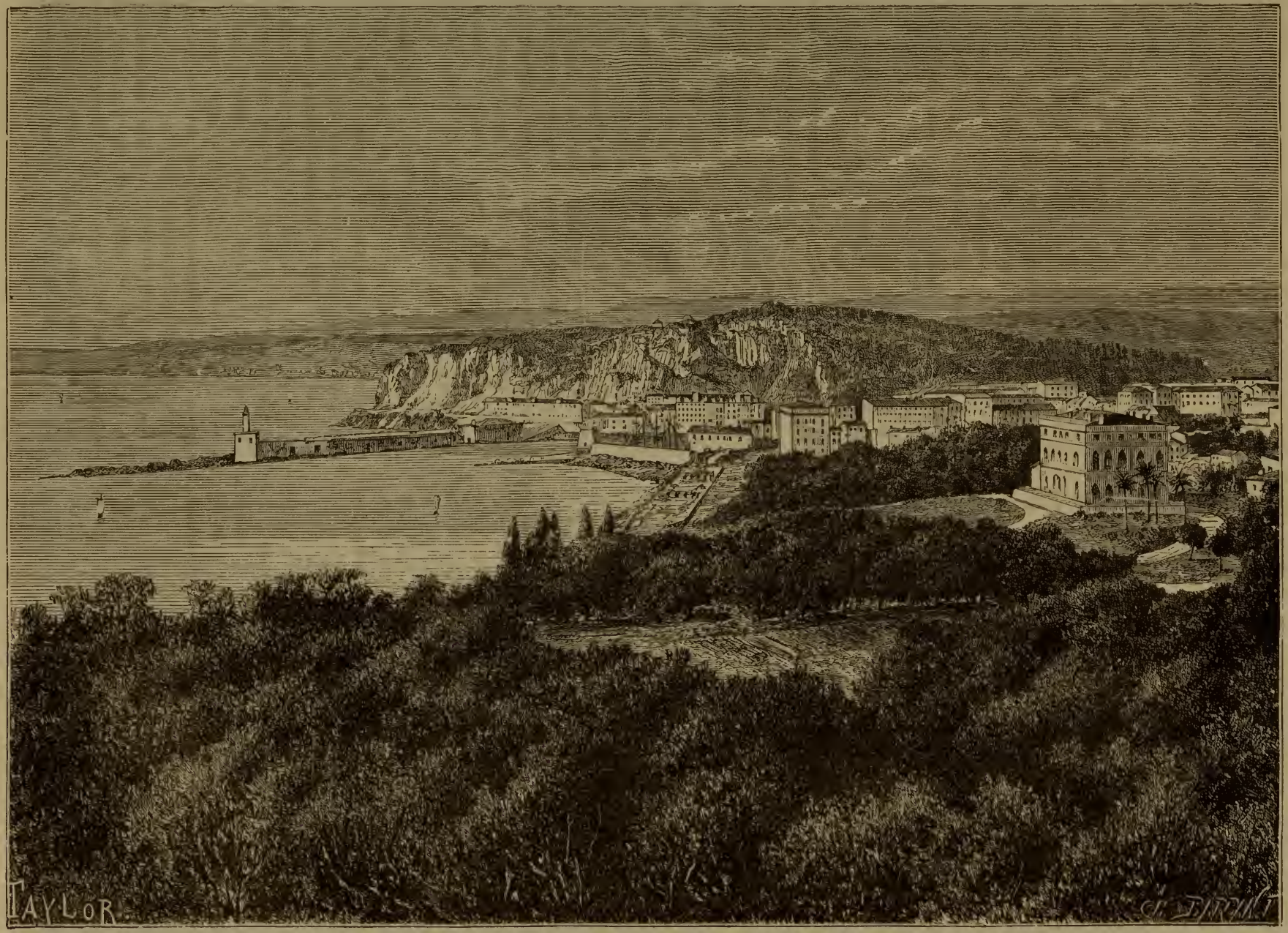

VUE DE NICE

LXXXI. — L'EXPÉDITION DE SYRIE (1860)

La question d'Orient a cela de périlleux qu'elle se rattache à l'existence d'un grand nombre de pays et qu'elle peut s'engager aussi bien sur les bords du Danube que dans les montagnes de Syrie. La Syrie, convoitée par le vice-roi d'Égypte, avait été, on le sait, rendue à la Turquie en 1840, et cette question avait réuni les autres puissances contre nous. La France cependant avait raison en 1840 et M. Guizot prévoyait les dangers d'une nouvelle réunion de la Syrie à l'empire ottoman. Jamais, en effet, la paix ne se rétablit entièrement dans ce pays et en 1860 on eut à déplorer d'affreux massacres.

La Syrie est occupée par deux populations rivales, les Maronites et les Druses, la première chrétienne, la seconde musulmane ou plutôt païenne ; l'une pacifique, agricole, l'autre errante, guerrière et même féroce. Ennemies depuis plusieurs siècles, ces peuplades, surtout dans les montagnes, se faisaient fréquemment de petites guerres. A la fin de mai 1860, les Druses, vainqueurs, dans plusieurs rencontres, des chefs maronites, n'écoutèrent plus que leur fanatisme et résolurent d'exterminer leurs ennemis. Suivis de Bédouins, de Kurdes et d'autres barbares, ils se répandirent dans les villages maronites, coupant les récoltes, abattant les arbres, incendiant les maisons, massacrant tous les Maronites qu'ils pouvaient atteindre, sans distinction de sexe ni d'âge, chassant devant eux une population terrifiée et affamée qui encombra bientôt les villes du littoral, où elles cherchèrent un asile. Les troupes turques envoyées pour réprimer ces odieux massacres avaient aussi cédé au fanatisme et faisaient cause commune avec les Druses. Les gouverneurs de quelques villes ouvrirent eux-mêmes leurs portes à ces pillards et se rendirent complices de leurs atrocités. Le fanatisme est contagieux et dans la grande cité de Damas la population mahométane se précipita sur le quartier des chrétiens. Là encore le gouverneur et les troupes turques favorisèrent le pillage, l'incendie et le massacre. Seul, notre ancien ennemi, Abd-el-Kader, avec ses fidèles Algériens, se jeta dans la mêlée et arracha plusieurs milliers de chrétiens à la mort.

Ces nouvelles excitèrent en France et en Europe une vive indignation. Il n'y eut qu'un cri pour demander l'intervention européenne. Toutefois la politique s'efforça de faire taire l'humanité. L'Angleterre, jalouse de la France qui venait de gagner la Savoie, et plus soucieuse de l'intégrité de la Turquie que touchée des souffrances des chrétiens, voulut empêcher les négociations entamées. Elle les fit traîner pendant quinze jours tandis que le sang coulait. Une lettre de l'empereur Napoléon III à M. de Persigny, ambassadeur à Londres, dissipa enfin les inquiétudes exagérées des ministres anglais (27 juillet) et les détermina à accéder à une convention qui donnait un caractère européen à une intervention de la France. Cette convention, signée le 3 août, stipulait l'envoi en Syrie d'un corps de troupes européennes de 12,000 hommes dont la France fournirait immédiatement la moitié. La durée de l'occupation de la Syrie était fixée à six mois.

L'apparition des régiments français, commandés par le général de Beaufort d'Hautpoul, suffit pour disperser les Druses. Les Maronites accoururent auprès de nous, et nos soldats firent ce qu'ils purent pour adoucir les infortunes d'une population dépouillée de tout. Sous la protection des colonnes françaises, les Maronites déblayèrent les ruines de leurs villages, relevèrent leurs maisons, ensemencèrent leurs champs. Les troupes françaises, au prix de grandes fatigues, parcoururent toutes les montagnes et bientôt la sécurité reparut. La Turquie, forcée à la rigueur par la présence des soldats français, avait multiplié les châtiments ; mais les principaux coupables échappaient à ses poursuites et on pensait bien que ses sentiments ne seraient pas changés ni sa force augmentée. Aussi redoutait-on le départ des troupes françaises et le temps de l'occupation fut-il prolongé jusqu'au 5 juin 1861.

Nos troupes, ou plutôt, comme le dit, dans un discours au Sénat, M. Billault, les troupes de l'Europe évacuèrent la Syrie le 5 juin. Mais la flotte croisa en vue des côtes, continuant de montrer aux populations alarmées le drapeau français, pour elles véritable signe de salut. La commission nommée par les puissances s'occupa alors de la réorganisation politique du Liban. L'idée d'unité, patronnée par le gouvernement français, l'emporta : on décida que le pays aurait un gouverneur unique, en même temps que les intérêts des différentes peuplades seraient protégés par de fortes institutions municipales. Comme les Maronites étaient beaucoup plus nombreux que les Druses, on décida que le gouverneur serait chrétien. Le Liban devait ainsi jouir d'un gouvernement autonome sous la suzeraineté de la Porte.

LES DRUSES ENVAHISSANT LES VILLAGES DES MARONITES

LXXXII. — L'ISTHME DE SUEZ (1858-1859)

Un des progrès les plus remarquables de notre siècle c'est le développement du commerce. Aussi lorsqu'autrefois on forçait la nature pour s'isoler, aujourd'hui on la force pour se rapprocher. Partout où la nature a semé d'obstacles le cours des rivières, l'homme l'améliore ; partout où elle l'allonge par des détours, il l'abrège par ses canaux. On a percé les Alpes et les Pyrénées ; on a coupé l'isthme de Suez. Cette dernière entreprise est certainement une des plus étonnantes et celle qui prouve le mieux la puissance du travail et du capital, surtout la puissance de l'association, car c'est une Compagnie qui, sous l'impulsion d'un Français, M. de Lesseps, s'est chargée d'unir la Méditerranée à la mer Rouge, de rapprocher les Indes de l'Europe. Ce fut le 15 décembre 1858 que M. Ferdinand de Lesseps, ancien diplomate, parvint, après plusieurs années de propagande, de voyages, de négociations, à constituer la Compagnie universelle de l'isthme de Suez. Il venait enfin d'obtenir du vice-roi d'Égypte, Mohammed-Saïd, un firman qui lui accordait la concession du canal à percer à travers l'isthme de Suez, et l'autorisation d'employer une partie de l'armée égyptienne à ces travaux qu'il est presque impossible d'exécuter, sous un pareil climat, avec des ouvriers européens. Un ingénieur de la Compagnie résumait ainsi l'histoire de cette belle œuvre sur le terrain même, à Port-Saïd, ville créée d'hier sur la côte de la Méditerranée, à la tête du canal, et qu'on ne trouve sans doute pas encore dans les géographies : « Port-Saïd fut fondé par une volonté énergique le 25 avril 1859. C'est de ce jour que date notre histoire. Il n'y avait ici qu'une lagune, avec un lido formé sur le bord de la mer par une bande de sable ; c'était un chaos, une masse de terre et d'eau. Les premiers qui vinrent ici, campèrent quinze jours durant dans une barque. On commença par enlever avec une écope percée de trous la vase que l'on accumulait sur un point du lido ; ce fut le premier sol de la première tente. La population de Port-Saïd est aujourd'hui d'environ 8,000 hommes, presque tous Européens, tous employés aux travaux, soit pour le compte de la Compagnie universelle du canal maritime, soit pour le compte de ses divers entrepreneurs. Mille difficultés de toute nature sont venues à la traverse du projet de M. de Lesseps ; il a fallu lutter contre les timides, les ignorants, les mécontents, et surtout les envieux ; l'entreprise fut de prime abord déclarée impossible ; lorsque la possibilité matérielle fut démontrée, de nouveaux obstacles se sont présentés : tous n'étaient pas en Égypte, tous ne dépendaient pas de la nature de l'œuvre ; il y avait le terrain de la politique et du crédit financier, plus mobile encore que les sables du désert qui menaçaient de s'ébouler. Le dernier obstacle opposé à la réalisation de l'entreprise pouvait être fatal et entraîner la ruine du projet, c'était la suppression du travail des Égyptiens, qui enleva à la Compagnie les contingents promis et accordés (environ 25 à 30 000 hommes) ; cet obstacle fut un moyen de salut. Ce que les corvées n'auraient pu faire qu'au prix de dures fatigues et de lourdes dépenses, nous le faisons sans peine grâce aux machines, avec 30 hommes au lieu de 400. Ce qui eût été impossible même au beau temps du despotisme des Pharaons, les engins que nous avons été obligés d'inventer pour remplacer les corvées, l'ont fait, le font, et le feront mieux encore lorsque notre matériel sera au complet. Autrefois, il suffisait d'ouvrir un passage pour des barques plates et par conséquent d'exécuter des terrassements à sec. Aujourd'hui, il faut tracer le chenal pour des navires de toute dimension, c'est-à-dire donner au canal une profondeur de 8 mètres au-dessous du niveau de la mer et travailler sous l'eau. Quand l'homme doit s'arrêter impuissant et vaincu, commence le règne de la machine.

« M. de Lesseps a conçu le projet ; il a organisé l'entreprise, il saurait au besoin diriger les travaux ; c'est le génie de cette œuvre de géant. Il fait beau le voir apparaître partout à la fois, à Port-Saïd, à Ismaïlia, à Suez, comme un général d'armée sur un champ de bataille. Présent en tous lieux, il parle à tous sans fierté, sachant d'un mot relever leur courage affaibli [1]. »

Cette œuvre qui laisse loin derrière elle les travaux immenses mais insensés des Pharaons, a été terminée, en 1869, après dix ans d'efforts, à l'honneur de la France qui la protégeait contre le mauvais vouloir de l'Angleterre. Plus de mille navires, du plus fort tonnage, passent aujourd'hui par ce canal qui a mis les Indes pour ainsi dire aux portes de l'Europe. Aussi l'Angleterre s'est-elle intéressée à la Compagnie au point d'acheter les actions du vice-roi d'Égypte. D'une incroyable activité, M. de Lesseps ne se reposa pas sur cette belle œuvre. Infatigable, il a accepté de présider à une entreprise non moins noble et utile, le percement de l'isthme de Panama.

1. Henri Baillière, *En Égypte.*

VUE DE SUEZ

LXXXIII. — EXPEDITION DE CHINE (1860)

L'Angleterre avait fait la guerre à la Chine en 1842, et obtenu en 1843 le traité de Nankin. La France, de son côté, avait en 1844 obtenu les mêmes avantages, et de plus la liberté pour les chrétiens d'exercer leur culte. Mais les persécutions ne tardèrent pas à recommencer contre les chrétiens, et l'insurrection des Taï-Pings qui éclata, rendit encore le sort des missions plus malheureux. Par contre, le lien des intérêts commerciaux devenait plus étroit entre l'Europe et les quatre ports ouverts par le traité de Nankin. Le commerce de la Chine avec les puissances européennes, en s'augmentant, devenait de moins en moins égal pour celles-ci. Les exportations du Céleste-Empire dépassaient les importations d'Europe. La Chine voulait bien vendre, mais non acheter, et l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvions de communiquer avec l'intérieur nous empêchait de répandre dans les provinces les produits de notre industrie. La Chine absorbait l'or européen sans réciprocité.

Après quelques hostilités en 1856 et en 1857, les Chinois avaient demandé la paix à l'Angleterre et à la France. Mais les traités de Tien-Tsin n'étaient qu'un leurre. L'échange des ratifications devait avoir lieu à Pékin, dans le délai d'un an. Au mois de juin 1859, les plénipotentiaires français, anglais et américains se présentèrent à l'embouchure du Peï-Ho pour remonter ce fleuve et se diriger vers la capitale. Le fleuve était barré par de solides estacades. A peine les canonnières furent-elles engagées contre le premier barrage qu'un feu terrible partit des forts, détruisit plusieurs navires, décima les équipages et blessa l'amiral anglais lui-même.

La France et l'Angleterre résolurent d'infliger au gouvernement chinois un châtiment dont il se souvînt. Douze mille Français commandés par le général Cousin-Montauban, vingt-trois mille Anglais avec le général Grant, partirent vers la fin de 1859. Les forts de Takou qui défendaient l'embouchure du Peï-Ho furent enlevés (août 1860). Fidèles à leur diplomatie perfide, les Chinois ouvrirent avec les vainqueurs des négociations. Lord Elgin et le baron Gros se rendirent à Tien-Tsin. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'on les jouait et déclarèrent que les armées alliées s'avanceraient jusqu'à Tong-Tcheou, ville située à quatre lieues de Pékin. Là seulement ils consentiraient à reprendre les négociations. Devant ce ferme langage et les progrès de l'armée alliée, les commissaires cédèrent, et il fut convenu que les troupes anglo-françaises s'établiraient aux environs de Tong-Tcheou. Celles-ci approchaient de cette place, lorsque le 18 septembre, à un endroit appelé Tchang-Kia, apparut une armée tartare de quarante mille hommes. En une heure, on eut raison de cette nuée de barbares (18 septembre). En même temps, un certain nombre de Français et d'Anglais, qui s'étaient rendus d'avance à Tong-Tcheou, lieu indiqué pour les négociations, furent arrêtés, et longtemps on ignora leur malheureux sort. Ces trahisons indignèrent les alliés, qui pressèrent leur marche : le 21 septembre, ils se retrouvèrent à Palikao, en face d'un camp retranché occupé par vingt-cinq mille barbares et défendu par un canal. Le général Cousin-Montauban concerta habilement son plan d'attaque, et, avec le concours du général Grant, emporta la position après un brillant combat de cinq heures. Le corps expéditionnaire était alors singulièrement affaibli par les postes qu'il avait laissés sur la route ; ce fut, on peut le dire, avec une poignée d'Européens que l'armée tartare fut dispersée. Le 6 octobre, les armées alliées campaient à quelques kilomètres de Pékin : le 7, elles occupèrent le palais d'Été de l'empereur, dont elles se partagèrent les richesses. Quelques jours après, on connut le sort des prisonniers de Tong-Tcheou : quelques-uns furent ramenés dans un état affreux ; on apprit aussi les traitements odieux subis par les autres et la mort de plusieurs de ces infortunés. Dans leur colère, les Anglais retournèrent au palais d'Été et livrèrent aux flammes cet immense édifice, sacré aux yeux des Chinois comme tout ce qui appartient à l'empereur Fils du Ciel. Cette destruction effraya la population et le cabinet de Pékin, qui céda. Aussi bien il était temps : les batteries de siège se dressaient devant Pékin.

Le 24 octobre eut lieu, à Pékin même, la signature de la convention anglaise ; le 25, celle de la convention française. Deux mille hommes escortèrent notre ambassadeur lors de son entrée solennelle dans la capitale de la Chine. Trois drapeaux français précédaient le baron Gros. Le 28 octobre, l'armée conduisit au cimetière catholique les restes des Français, victimes du guet-apens de Tong-Tcheou.

Les troupes françaises quittèrent Pékin le 1er novembre : une partie s'arrêta à Tien-Tsin pour attendre le payement des indemnités stipulées; ces premiers payements effectués, on ne garda plus que Shang-Haï, et les soldats qui avaient été si loin soutenir l'honneur et les intérêts de la France se rembarquèrent au milieu d'un cruel hiver.

ENTRÉE DE L'AMBASSADEUR FRANÇAIS A PÉKIN (1860)

LXXXIV. — CONQUÊTE DE LA COCHINCHINE

Les traités conclus avec la cour de Pékin, puis avec le Japon ne pouvaient procurer à la France d'avantages que si elle se rapprochait de ces contrées. Aussi a-t-elle fait un établissement considérable dans l'Indo-Chine. Cette presqu'île avait été, dès le commencement du siècle, entamée par les Anglais qui enlevèrent à l'*empire des Birmans* quelques provinces sur les côtes occidentales. Mais le reste de la presqu'île demeurait indépendant : il comprenait deux vastes États, le *royaume de Siam* et l'*empire d'Annam*. Le royaume de Siam occupait le centre de la presqu'île ; l'empire d'Annam s'étendait sur toute la côte orientale ; il se composait de trois à quatre royaumes et de plusieurs pays conquis ou tributaires : le Tonkin, la Cochinchine, le Cambodge.

Notre division navale parut dans la baie de Tourane, le 1er septembre 1858. Après quelques combats qui démontrèrent que l'armée annamite, parfaitement disciplinée et équipée, n'était point méprisable, les forts furent emportés. Nous prîmes également la ville de Saïgon, qui fait un commerce considérable. Mais le vice-amiral Rigault de Genouilly, commandant de cette expédition, n'avait point de troupes suffisantes pour marcher sur la capitale, Hué, et il dut se borner à conserver ses positions. Nos marins eurent plusieurs fois à repousser les attaques des Annamites et souffrirent beaucoup du climat. Ils avaient l'espérance de reprendre bientôt l'offensive, lorsque la guerre de Chine éclata. Il fallut rester sur la défensive jusqu'en 1861, époque où les opérations furent poussées avec vigueur. Trois mille Français et deux cents Espagnols arrivèrent au commencement de 1861, sous les ordres de l'amiral Charner, du général Vassoigne et du colonel Guttierez, commandant le contingent espagnol.

Les Annamites avaient mis le temps à profit pour enserrer Saïgon dans des lignes qui s'appuyaient sur les forts de *Ki-hoa*. Après avoir emporté plusieurs retranchements le 24 février, nos troupes livrèrent, le 25 au matin, un assaut décisif, et restèrent maîtresses de *Ki-hoa*. Les Annamites concentrèrent alors la résistance à *Mytho*, sur le Cambodge. La flotte remonta ce fleuve, brisant tous les obstacles dont les Annamites avaient semé son cours. On s'empara de la ville de Mytho au mois d'avril. Le reste de l'année fut consacré à l'organisation de notre établissement de Saïgon ; on travailla à améliorer les cours d'eau, on dessina des routes, on éleva une église.

Le contre-amiral Bonnard, qui succéda au vice-amiral Charner, dut entreprendre une nouvelle campagne. En décembre 1861, il s'empara de la ville de *Bien-hoa* et dégagea ainsi la colonie du côté du nord ; l'amiral se reporta ensuite contre le fort de Vinlong. L'attaque de cette place eut lieu le 22 mars 1862. Le combat dura sept heures ; 150 pièces de canon furent les trophées de nos victoires.

Le contre-amiral Bonnard bloqua les rivières qui portaient le riz à Hué, et força enfin l'empereur Tu-Duc à la paix. Un traité, signé le 5 juin, accorda une indemnité de guerre, stipula pour les missionnaires et les chrétiens la liberté du culte, céda à la France en toute propriété les trois provinces de *Saïgon*, de *Bien-hoa*, de *Mytho*.

Trois nouvelles provinces au sud, cédées à la France en 1867 (juin), complétèrent la colonie et assurèrent son avenir.

Jusqu'à l'arrivée des Français dans le royaume d'Annam, l'intérieur de la presqu'île indo-chinoise était resté ignoré. Le protectorat français, sollicité par le roi du Cambodge, Norodom, facilita l'exploration de ce royaume intéressant non seulement au point de vue des ressources matérielles et de ses richesses naturelles, mais encore au point de vue archéologique, car il possède, perdues au milieu des forêts, des ruines étranges laissées par une population qu'on appelle les *Kmers*. A *Angkor*, on a trouvé des monuments de dimension colossale, et dans beaucoup d'autres endroits les voyageurs sont restés saisis d'étonnement devant les restes bizarres d'une civilisation disparue : pyramides tumulaires, roches taillées, figures gigantesques de Boudha, enceintes garnies de tours.

Par le Tong-king et son grand fleuve le Shong-Coï, on pourrait pénétrer assez avant dans la Chine occidentale. Le lieutenant Francis Garnier, en 1873, parcourut en Chine la vallée du fleuve Bleu, au delà du lac Toung-Tin, et s'assura qu'il y avait intérêt pour les provinces reculées de la Chine à voir ouvrir un débouché à leurs marchandises par le Tong-king. Francis Garnier aurait rendu encore de plus grands services à la science géographique, si à la fin de 1873 il n'avait pas péri victime, au Tong-king, de sa bouillante ardeur, dans une lutte contre les bandes farouches de ce pays.

LES DÉPUTÉS ANNAMITES VENANT FAIRE LEUR SOUMISSION

LXXXV. — EXPÉDITION DU MEXIQUE (1861)

Le Mexique affranchi de la domination espagnole au commencement du siècle s'était organisé en république fédérative. La nouvelle constitution, calquée sur celle des États-Unis, fut achevée en 1824. Deux partis, les fédéralistes et les monarchistes, ne cessèrent dès lors de se disputer le pouvoir, et presque tous les présidents ne tardaient pas à être renversés par leurs compétiteurs. Un homme domina cette longue série de révolutions et de présidents, c'est le général Santa-Anna. Jusqu'en 1833, Santa-Anna ne prétendit point pour lui-même à la présidence. Il la prit à cette époque et l'occupa, sauf quelques intervalles, jusqu'en 1856. Il fut renversé à cette époque par l'Indien Alvarez.

Santa-Anna avait pour lui le courage militaire ; il lutta vaillamment contre les Français, lorsque ceux-ci s'emparèrent de Saint-Jean-d'Ulloa en 1838 : il lutta contre les armées des États-Unis, mais sans pouvoir sauver les deux provinces, objet de leur convoitise, la Californie et le Nouveau-Mexique. Cette guerre des États-Unis contre le Mexique dura deux ans et fit la réputation du général Scott, qui alla planter le drapeau étoilé à Mexico (1846). Le résultat de l'anarchie du Mexique se traduisit par un chiffre trop éloquent. Au moment de l'indépendance, le territoire comprenait 216 012 lieues carrées ; aujourd'hui, il n'est plus que de 106 107.

Les États-Unis, grâce à leur proximité, pouvaient satisfaire leur ambition. Les puissances européennes, au contraire qui avaient contre le Mexique de justes griefs, arrivaient difficilement à obtenir réparation a cause de leur éloignement. La France, en 1838, s'était vue obligée à une expédition militaire, mais, embarrassée de sa victoire, elle ne voulut pas s'engager dans l'intérieur des terres pour la compléter. Le ministre Molé signa un sage traité (9 mars 1839) par lequel elle réduisait le chiffre de ses réclamations pour obtenir justice sur les autres griefs. Est-il besoin d'ajouter que ce traité, comme toutes les conventions précédentes, resta lettre morte ?

Après la chute de Santa-Anna, Alvarez n'avait pu garder le pouvoir et le parti démocratique et révolutionnaire réussit alors à porter à la présidence M. Comonfort, qui prit pour vice-président l'Indien Juarez. Mais le parti conservateur ne tarda pas à renverser Comonfort, et le général Miramon demeura maître de Mexico. Toutefois il ne put dominer tout le Mexique. Juarez s'était emparé de la Vera-Cruz, et dès ce moment il y eut deux pouvoirs ennemis, deux présidents, et entre eux une guerre qui dura deux ans, pendant lesquels on compte plus de soixante-dix actions militaires.

Juarez, ayant triomphé en 1860, sembla prendre à tâche de provoquer l'Europe par ses vexations à l'égard des étrangers. La France, l'Angleterre et l'Espagne se concertèrent pour une action énergique et commune au Mexique ; (convention de Londres, 30 octobre 1861).

L'Espagne montra le plus d'empressement. Le 17 décembre 1861, ses troupes occupaient la *Vera-Cruz* et le général Prim plantait le drapeau espagnol sur le fort de Saint-Jean-d'Ulloa, où si longtemps il avait flotté. L'amiral français, Jurien de la Gravière, arriva au mois de janvier 1862 avec 2500 hommes seulement. L'escadre anglaise surveillait la côte avec 1000 soldats de marine. Juarez, en présence de cette triple attaque, fit appel au patriotisme des Mexicains, parmi lesquels la vue du drapeau espagnol produisait une vive irritation : il s'appliqua surtout à négocier. Une convention dite de la Soledad (19 janvier 1862) autorisa les troupes alliées à monter dans les hautes terres pour y attendre, à l'abri de la fièvre jaune, les négociations qui devaient s'ouvrir à Orizaba le 15 avril. Pendant ce temps Juarez, peu scrupuleux, proposait aux États-Unis de leur céder quelques-unes de ses plus belles provinces en échange d'une somme avec laquelle il pût désintéresser une partie des alliés. La mésintelligence que ces pourparlers avec Juarez avaient fait naître, s'aggrava entre les gouvernements qui ne purent s'accorder sur l'interprétation de la convention de Londres. Le gouvernement français ne voulait pas qu'on traitât avec Juarez qui n'offrait aucune garantie. Des intérêts financiers et de secrètes spéculations, engagées entre le banquier Jecker et l'un des principaux conseillers de l'empereur, le duc de Morny, déterminaient les personnages les plus influents à pousser Napoléon III à cette fatale expédition. Malgré les démentis officiels, il s'agissait de fonder un empire au Mexique, bien que cette idée ne fût pas née à la cour de France, mais eût été suggérée depuis quelque temps à l'archiduc Maximilien par des émigrés mexicains. Une rupture éclata entre les gouvernements alliés. Le général Prim n'était parti avec les Espagnols que pour satisfaire sa propre ambition, et non celle des autres : il se rembarqua. Les Anglais n'aimant pas les entreprises chimériques, se retirèrent. Les Français restèrent seuls.

EXPÉDITION DU MEXIQUE. — LA VERA-CRUZ

LXXXVI. — EXPÉDITION DU MEXIQUE. — L'EMPEREUR MAXIMILIEN

Le général de Lorencez, envoyé au Mexique, pour remplacer l'amiral Jurien de la Gravière, n'avait que 5 000 hommes : n'écoutant que son courage, il voulut marcher immédiatement sur Mexico. Après avoir fait de la ville d'Orizaba, sur la pente orientale de la Cordillière son centre d'approvisionnements et son point d'appui, le général de Lorencez traversa les défilés des Cumbrès par lesquels on descend de l'autre côté de la Cordillière. Un glorieux combat, le 28 avril, livra ces défilés, et les Français ne rencontrèrent plus d'obstacles jusqu'à l'importante ville de *Puebla,* chef-lieu d'une grande province et boulevard de Mexico. Juarez y avait accumulé une armée nombreuse, et notre petit corps d'armée se trouva en présence d'une ville barricadée et dominée par deux redoutables forteresses, Guadalupe et San Loretto. Néanmoins le général, arrivé le 4 mai, ordonna le 5 l'assaut de la position de Guadalupe. Les soldats français se virent arrêtés par une artillerie puissante qui les foudroyait, et un orage tropical, qui survint acheva de leur rendre impossible la continuation de la lutte. Le général de Lorencez se retira, ayant trop peu de monde pour entreprendre un siège en règle. Il rentra le 18 mai à Orizaba, où il passa la saison pluvieuse, ayant beaucoup de peine à garder ses communications avec la Vera-Cruz à travers un pays défoncé par les pluies.

Au mois de septembre, des renforts envoyés de France arrivèrent avec un nouveau chef, le général Forey. Celui-ci partit d'Orizaba dans le mois de février 1863. Après avoir fait balayer par ses têtes de colonnes tout le pays qui environne Puebla, il investit cette place le 18 mars. L'ennemi, enorgueilli de sa victoire de l'année précédente, avait eu le temps de se retrancher dans cette ville, formée d'îlots de maisons que séparent des rues se coupant à angles droits. Chaque îlot fortifié était devenu une véritable redoute. Le général Forey n'attaqua point Puebla par le même côté que le général Lorencez : il négligea les positions élevées de Guadalupe et de San-Loretto, s'établit sur la route de Mexico pour couper la retraite à la garnison et ouvrit le feu contre la ville. Le siège dura deux mois ; il fallut s'emparer des îlots de maisons, les uns après les autres. On construisit des blockhaus sur roues, citadelles mobiles qu'on poussait dans les rues. Après une guerre de barricades, les Français s'emparèrent de Puebla.

Ils marchèrent ensuite sur la capitale, Mexico, où ils firent une entrée triomphale (10 juillet) et où ils auraient pu obtenir toutes les satisfactions qu'ils auraient voulu demander.

Mais le but de l'expédition se dévoila. Il s'agissait de fonder au Mexique un gouvernement monarchique, un empire au profit d'un prince autrichien, l'archiduc Maximilien. Cette entreprise insensée échoua. L'archiduc, soutenu par nos troupes, à la tête desquelles avait été placé le général Bazaine, créé maréchal, fut proclamé empereur. Les régiments français furent, durant trois années, obligés de sillonner le vaste territoire du Mexique dans tous les sens pour faire reconnaître son autorité. De graves événements qui, dans cet intervalle, se passaient en Europe, et l'intervention diplomatique des États-Unis contraignirent l'empereur Napoléon III à rappeler l'armée (1866). Maximilien se refusa à quitter le Mexique avec les Français ; abandonné à ses propres forces, il essaya de se maintenir, mais trahi, il fut fait prisonnier à *Queretaro.*

Malgré les efforts des avocats qui avaient défendu Maximilien devant le conseil de guerre, Palacio et la Torre, malgré les démarches actives du représentant de la Prusse, le baron Magnus, qui, au nom de l'Autriche, de la Belgique, de l'Europe entière, demandait la grâce de Maximilien, le gouvernement de Juarez se montra implacable. La princesse de Salm-Salm fit l'impossible pour sauver l'empereur. Elle tenta d'acheter une partie de la garnison de Queretaro pour favoriser l'évasion du prisonnier ; mais ses menées furent découvertes et on la contraignit à partir. Maximilien avait demandé au moins la grâce des généraux Mejа et Miramon et écrivit encore, au dernier moment, à Juarez. Le 19 juin 1867, au matin, la sentence dut recevoir son exécution. Maximilien, Mejа et Miramon furent conduits sur le Cerro de la Campana. L'empereur prononça quelques paroles d'une voix claire et ferme, protestant que son seul désir avait été de faire le bonheur du peuple mexicain. Miramon prit ensuite la parole. Mejа garda le silence. Tous trois ne tardèrent pas à tomber frappés ensemble, comme ils avaient lutté et triomphé ensemble. Quelques mois après, les restes de l'empereur Maximilien furent réclamés et remis à l'amiral Tegethoff, qui les transporta en Autriche. Cette catastrophe terminait d'une façon dramatique cette expédition du Mexique, si fatale à la France puisqu'elle avait paralysé le gouvernement au moment où, en 1866, il aurait eu besoin de toutes ses forces pour intervenir efficacement dans les affaires d'Allemagne.

VUE DE MEXICO

LXXXVII. — GUERRE D'ALLEMAGNE. — SADOWA ET CUSTOZZA (1866)

En 1866, la Prusse voulut exclure l'Autriche de la Confédération germanique : elle mit en avant le projet d'un parlement. La lutte d'influence qui se poursuivait depuis deux siècles entre la Prusse et l'Autriche allait se décider. L'intervention amicale de la France, de la Russie et de l'Angleterre ne put empêcher un conflit. La Prusse s'était assuré le concours de l'Italie, à laquelle elle avait promis la Vénétie. Le 14 juin se tient une séance de la diète de Francfort. L'Autriche réclame la mobilisation de l'armée fédérale ; neuf voix la décident contre six. La Hollande et la Prusse se sont abstenues. Mais aussitôt le roi de Prusse déclare la Confédération germanique rompue et la diète dissoute. En même temps les Italiens dénoncent la guerre à l'Autriche et envahissent la Vénétie, paralysant ainsi une notable partie des forces autrichiennes.

La Prusse agit avec décision et rapidité. En quelques jours, elle se rendit maîtresse du Hanovre, pour assurer les communications entre l'est et l'ouest de la monarchie ; de la Saxe, pour assurer la base de ses opérations. Le vrai théâtre de la guerre fut la Bohême, ce quadrilatère de montagnes qui semble une forteresse inexpugnable et la plus solide barrière de l'Autriche. Les Prussiens réussirent à tromper le général en chef autrichien Benedek sur leur véritable route. Ils envahirent le quadrilatère par deux côtés, le nord-ouest et le nord-est ; deux armées, dont l'une était commandée par le prince Frédéric-Charles, s'avançaient par la frontière de Saxe et la vallée de l'Elbe ; une troisième armée, sous les ordres du prince royal, pénétrait en Bohême par les défilés de la Silésie et du Riesen-Gebirge. Les trois armées devaient s'avancer en se resserrant toujours et se joindre sous le feu de l'ennemi. Les Prussiens étaient prêts depuis longtemps ; leurs troupes bien organisées, bien concentrées, leur armement bien supérieur à celui des Autrichiens ; de plus tout avait été étudié depuis longtemps, et l'on avait tout préparé pour mettre à profit les ressources de l'industrie moderne. Les armées suivaient les chemins de fer qu'on rétablissait dès qu'ils étaient rompus, et dont on se servait pour le transport des hommes et du matériel.

La bataille de *Sadowa* (2 juillet) livrée près de Kœniggrœtz, fut un véritable désastre pour les Autrichiens. Ils laissaient aux mains de l'ennemi 20,000 prisonniers, 7 drapeaux, 160 canons ; des milliers de victimes encombraient le champ de bataille, débris sanglants de ce choc de 420,000 hommes. C'était un immense désastre. L'armée autrichienne abandonna la Bohême et ne put se reformer qu'en Moravie sous le canon d'Olmütz.

En Italie, les Autrichiens avaient été vainqueurs. L'armée italienne, organisée à la hâte, n'avait pas eu plus tôt envahi la Vénétie qu'elle avait été battue à *Custozza*, malgré la valeur des soldats et la bravoure du prince Humbert, l'héritier du trône, qui lutta jusqu'à la dernière heure (24 juin) ; mais elle n'en avait pas moins paralysé 164,000 hommes d'excellentes troupes qui, en Bohême, auraient changé la face des choses.

L'empereur d'Autriche, sous le coup du désastre de Sadowa, offrit à Napoléon III de lui céder la Vénétie et demanda sa médiation pour obtenir la paix. Les Prussiens réussirent à traîner les négociations jusqu'au 24 juillet, mais à ce moment ils étaient presque aux portes de Vienne ; ils avaient repoussé les corps de l'armée fédérale, alliée de l'Autriche ; ils étaient maîtres du Hanovre, de la Hesse, du duché de Nassau, de la ville libre de Francfort, où ils levèrent d'énormes contributions. Ils pénétraient en Bavière. Ils menaçaient la Hongrie.

Les Italiens avaient eux aussi voulu continuer la guerre et prendre leur revanche de Custozza, mais ils essuyèrent une nouvelle défaite sur mer. L'amiral italien Persano attaqua l'île de *Lissa*, dans l'Adriatique, et bombarda les forts. L'amiral autrichien Tegethoff accourut (20 juillet) et engagea une bataille navale où la flotte italienne, malgré la supériorité du nombre et de l'armement, malgré ses frégates cuirassées, fut vaincue.

Enfin, les préliminaires de paix furent signés à *Nickolsbourg* (24 juillet) et le 23 août fut conclu le traité de *Prague* entre la Prusse et l'Autriche. L'Autriche payait une indemnité de guerre ; consentait à sortir de la confédération germanique, qui fut déclarée dissoute ; consentait à la réunion de la Vénétie à l'Italie, car Napoléon III avait déclaré qu'il entendait la remettre au roi Victor-Emmanuel. Elle renonçait à ses droits sur les duchés de Sleswig et de Holstein ; reconnaissait les agrandissements de la Prusse et la nouvelle organisation que celle-ci voulait faire de l'Allemagne du Nord, jusqu'à la ligne du Mein. La Prusse se trouvait agrandie, par suite de ce traité, du Hanovre, de la Hesse électorale, du duché de Nassau, de la ville libre de Francfort et des duchés danois.

LE PRINCE HUMBERT A LA BATAILLE DE CUSTOZZA (D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'*ILLUSTRATION*)

LXXXVIII.—DERNIÈRES ANNÉES DU SECOND EMPIRE.—EXPOSITION DE 1867

La guerre d'Italie, en 1859, avait, par son caractère libéral, nécessité un changement dans la politique impériale. L'empereur se vit obligé d'incliner vers le parti libéral, et inaugura les réformes par un nouveau système commercial.

Puis, le 24 novembre 1860, un décret donnait au Sénat et au Corps législatif le droit de voter tous les ans, à l'ouverture de la session, une *adresse* en réponse au discours impérial. Les débats de chaque séance, reproduits par la sténographie, devaient être insérés *in extenso* dans le *Journal officiel*.

Le décret du 24 novembre 1860 et le sénatus-consulte du 2 décembre 1861 marquèrent le commencement d'une nouvelle période dans l'histoire du second empire. Les discussions des Chambres eurent plus d'importance et d'éclat. Au Palais-Bourbon, la gauche n'était réellement représentée que par le groupe célèbre des *cinq*, MM. Jules Favre, Ernest Picard, Émile Ollivier, Darimon et Hénon. Les trois premiers, sans cesse sur la brèche, soutenaient presque seuls le poids des discussions : Ernest Picard, avec une vivacité spirituelle ; Jules Favre, avec une gravité soutenue et académique ; Émile Ollivier, avec une dialectique serrée. L'élection, en 1863, d'anciennes illustrations parlementaires au Corps législatif (MM. Thiers, Berryer, Marie) qui venaient se joindre à MM. Jules Favre, Émile Ollivier, et la constitution d'une minorité plus forte, donnèrent plus d'importance aux débats de cette dernière assemblée. L'entrée de M. Thiers à la Chambre excitait au plus haut point l'intérêt. On s'attendait à de brillants tournois entre lui et M. Billault ; mais une mort prématurée enleva M. Billault le 13 octobre 1863, à la veille de l'ouverture des Chambres. Ce fut M. Rouher, ancien ministre du commerce devenu ministre d'État, qui dut affronter les discussions de plus en plus périlleuses avec M. Thiers. Celui-ci, malgré son grand âge, rentra dans la lice avec toute la vivacité de la jeunesse. Il exposait avec tant de lucidité et de science, il était si maître de sa parole, il causait avec une bonhomie si malicieuse et soutenait toutes ses opinions par un langage si élégant ; il savait avec tant d'art et de souplesse mêler l'anecdote à l'histoire, le récit à l'argumentation, le sentiment au raisonnement, qu'il tenait sous le charme une assemblée dont la majorité lui était hostile. Berryer, trop âgé, n'eut que quelques moments de réveil, mais d'un réveil de lion. L'importance que prenaient de plus en plus les discussions ; le besoin de faire quelques concessions en retour des sacrifices militaires que les événements d'Allemagne en 1866 obligeaient de demander au pays, déterminèrent l'empereur à de nouvelles réformes (19 janvier 1867). La guerre fut sur le point d'éclater dès cette année entre la France et la Prusse, mais à la suite des conférences de Londres (7-11 mai) un traité signé entre les grandes puissances régla la question, dite de Luxembourg. La forteresse de Luxembourg devait être évacuée par les Prussiens et démantelée.

Une nouvelle Exposition universelle s'était ouverte en 1867. Ce n'était pas un palais que l'immense cirque de fer et de fonte du Champ-de-Mars. Mais avec le spectacle des machines ingénieuses ou puissantes qui décuplent l'activité humaine, avec les agréments infinis de ses galeries de bronze, de cristaux, de bijoux, de mobilier et d'étoffes ; avec ses galeries, nouvelles jusqu'ici, de l'histoire du travail et des arts ; grâce aux villes entières qui s'étaient élevées, comme par enchantement, autour de sa sévère enceinte, pour la dissimuler : usines, musées, ateliers, fermes et métairies, chalets, villages russes, phares, églises, temples, écoles, tout cela encadré de jardins, de fontaines, de rochers, de cascades, d'arbres, de plantes exotiques, qui reposaient la vue ; grâce à la variété des architectures qui avaient gardé, pour chaque contrée, leur caractère national (monuments égyptiens, palais turcs, tunisiens, espagnols, établissements chinois, japonais) ; grâce, enfin, à la singularité des costumes de tous les pays, au mouvement d'une foule venue de tous les points de l'Europe, qui se pressait sous l'immense promenoir et à laquelle se mêlèrent des rois et des empereurs, c'était bien un monde, ou plutôt le monde actuel, en abrégé, représenté au vrai dans toute la beauté de son travail et de son industrie, dans son amour du progrès et du culte de la tradition, jusque dans les différences de ses religions, de ses mœurs, et jusque dans la vulgarité de ses plaisirs.

Paris recevait, au mois de juin, les visites de l'empereur de Russie, qui fut malheureusement, au retour d'une revue au bois de Boulogne, l'objet d'un attentat de la part d'un Polonais, Berezowski ; du roi de Prusse, qui, accompagné de M. de Bismark et de M. de Moltke, profita de ce voyage pour mieux faire prendre leurs notes à ses officiers d'état-major ; du sultan, dont la visite excita au plus haut point la curiosité ; puis, au mois d'octobre, de l'empereur d'Autriche.

VUE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

LXXXIX. — LE MINISTÈRE OLLIVIER. — LA GUERRE DE 1870

Au troisième renouvellement du Corps législatif (23 et24 mai 1869), les élections révélèrent les progrès du parti libéral, et, dans certaines villes, à Paris surtout, ceux du parti démocratique avancé. L'empereur, qui, depuis plusieurs années, flottait indécis entre la politique de compression et la politique libérale pencha tout à fait du côté de M. Émile Ollivier, qu'il avait attiré à lui, puis abandonné. Celui-ci l'emportait enfin sur M. Rouher, qu'il avait, dans un discours, qualifié de « vice-empereur ».

Le 2 janvier, M. Émile Ollivier, décidément rallié à l'empire, reçut la mission, comme garde des sceaux et ministre de la justice, de former un cabinet, dans lequel on vit reparaître, à côté du jeune orateur de l'opposition, des hommes ou proscrits au 2 Décembre ou qui avaient protesté contre ce coup d'État, entre autres MM. Buffet et le comte Daru. Pour la première fois depuis dix-neuf ans, un cabinet parlementaire arrivait au pouvoir.

Mais, dès les premiers jours, une vive agitation se produisit à la suite d'un meurtre commis par un prince de la famille de l'empereur, Pierre Bonaparte, sur un journaliste, Victor Noir. L'enterrement de la victime, à Neuilly, donna lieu à une immense manifestation qui, au retour dans les Champs-Élysées, aurait abouti à une lutte sans le déploiement de forces considérables.

Traduit devant la haute cour réunie à Tours, et jugé par un jury tiré au sort parmi les conseillers généraux, Pierre Bonaparte fut acquitté, mais ces événements, les manifestations qu'ils amenèrent, les pamphlets, surtout la célèbre *Lanterne* d'Henri Rochefort, excitèrent une vive émotion dans le pays et dans la Chambre, où M. Émile Ollivier répondait aux attaques de l'opposition : « Nous sommes le droit, nous sommes la loi, nous sommes la justice et, au besoin, nous serons la force. »

Le ministère crut habile et opportun de faire un appel au peuple, pour obtenir, soi-disant, l'approbation des changements introduits dans la Constitution, en réalité pour consacrer à nouveau l'empire et désarmer les oppositions. Le plébiscite du 8 mai donna une majorité de 7 millions et demi de suffrages contre un million et demi de votes négatifs. Mais, tandis que les ministres ne songeaient qu'au danger intérieur et se préoccupaient peu de l'extérieur, la Prusse, bien instruite de la faiblesse de notre organisation militaire, manœuvrait pour se faire déclarer une guerre à laquelle elle se préparait de longue main. La cour des Tuileries d'ailleurs, loin de s'en inquiéter, espéra bientôt qu'une guerre heureuse, succédant au plébiscite, affermirait l'empire pour longtemps.

La question du Luxembourg aurait mis le feu aux poudres sans l'intervention de l'Europe. En 1870, M. de Bismark en suscita une autre et nous tendit un piège dans lequel le gouvernement tomba. Les rapports de notre attaché militaire à Berlin, le baron Stoffel, auraient dû cependant éclairer le ministère sur la formidable organisation de l'armée prussienne ; il déclarait qu'on ne saurait surprendre la Prusse, qu'elle était prête à la guerre. On n'en tint pas compte. Le général Ducrot, commandant à Strasbourg, avertissait des menées prussiennes en Alsace et des études des officiers allemands ; il rapportait des mots menaçants échappés à des personnages. On ne voulut rien entendre. Lorsque la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne se posa, le gouvernement français prit feu immédiatement et provoqua une guerre à laquelle il n'était point préparé.

L'intrigue ourdie avec le maréchal Prim pour amener les Cortès espagnoles à proclamer roi un prince de Hohenzollern, parent du roi de Prusse, c'était un défi à la France et son triomphe semblait devoir renouveler l'empire de Charles-Quint. Le ministre des affaires étrangères, M. de Gramont, longtemps ambassadeur à Vienne et ennemi de la Prusse, vint lire aux Chambres une déclaration qui éclata comme un coup de tonnerre (6 juillet). La diplomatie cependant se mit en campagne et on obtint la renonciation du prince. Si l'on eût fait moins d'éclat, le but était atteint, la paix conservée pour quelque temps. Mais on exigea du roi de Prusse la garantie qu'il n'autoriserait plus cette candidature. Le roi refusa, puis éconduisit notre ambassadeur, M. Benedetti, qu'il ne voulut plus recevoir. Le ministère Ollivier se décida à la guerre.

Le 15 juillet la rupture des négociations fut annoncée aux Chambres au bruit des plus vifs applaudissements, et on ne laissa point parler M. Thiers qui, connaissant notre situation militaire, s'opposait de toutes ses forces à une guerre. « Vous n'êtes pas prêts, » disait-il aux ministres dans les commissions. Mais le maréchal Le Bœuf avait dit aux députés qu'il était prêt, et à ce point que, même pour une longue guerre, « il n'aurait point à acheter un bouton de guêtre ».

LE CONVOI DE VICTOR NOIR (1870) (D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'*ILLUSTRATION*)

XC. — LA GUERRE DE 1870. — COMBAT DE REISCHOFFEN

Sept corps d'armée avaient été disséminés bordant l'angle que dessinait la frontière de l'est, de Thionville à Belfort. Ces corps d'armée qui devaient, par une offensive rapide, envahir le Palatinat, n'étaient point prêts à entrer en campagne ; effectifs insuffisants, approvisionnements incomplets. Un temps précieux fut perdu. On s'était fait illusion sur l'excellence de notre système de mobilisation, dont les lenteurs et les inconvénients se révélèrent d'une façon déplorable, dans cette lutte contre un adversaire sérieux, habile et prévoyant. A peine si l'armée dispersée le long des frontières comptait, dans le commencement du mois d'août, 220 000 hommes. La garde mobile était appelée sous les drapeaux, mais il fallait l'habiller, l'équiper, l'exercer. On comprit alors le vice de la loi de 1868 qui avait créé la garde mobile, mais sur le papier seulement.

Jusqu'au 2 août, nos troupes restent dans l'inaction et dans une confusion dont on avait peine à sortir. Nos boulevards de Metz, de Strasbourg, n'étaient ni armés ni approvisionnés ; nos places de l'est n'avaient qu'une vieille artillerie remontant même à Louis XIV. Les nouveaux forts de Metz, dus au maréchal Niel, dont la mort fut un malheur, n'étaient pas achevés. On s'embarquait ainsi pour Berlin, en laissant ouverte la route de Paris et on semblait ne compter que sur l'effet des *mitrailleuses* ou canons à balles, qu'on expérimenta le 2 août dans un combat de parade livré à Sarrebrük. M. de Bismark, nous représentant comme les agresseurs, s'assurait de la neutralité et presque de la complicité de la Russie. Il ralliait toute l'Allemagne autour de la Prusse, intimidait l'Autriche par un corps d'observation, flattait l'Italie, et nous enlevait les sympathies de l'Angleterre en dévoilant certains projets sur la Belgique.

M. de Moltke mobilisait en onze jours toute l'armée allemande ; quatre armées, de plus de 100 000 hommes chacune, se formaient, se concentraient, se rapprochaient de nos frontières sans que nos généraux pussent se rendre compte du nombre des forces qui s'accumulaient devant eux et de l'imminence du danger.

Les Prussiens saisissent l'occasion que leur offrent les mauvaises positions de notre armée dispersée sur un front trop étendu, pour enfoncer la gauche et le centre. Le 4 août, au nombre de 40 000 hommes, ils écrasent à Vissembourg une division française commandée par le général Abel Douay, et isolée sur les bords de la Lauter. Surpris, nos soldats se battent plus de cinq heures avec un courage héroïque, mais il faut céder et se replier ; le général Douay se fait tuer. Wissembourg est pris et l'ennemi entre en France.

Le maréchal de Mac-Mahon, commandant le deuxième corps d'armée et qui occupait l'Alsace, se porte en avant, cherche et trouve une forte position, d'où il menacerait le flanc des Allemands, s'ils avançaient sur Strasbourg. Il s'établit avec quatre divisions, moins de 40 000 hommes, à *Frœschwiller*, sa gauche appuyée à *Reichshoffen*, sa droite à *Elssashausen*. Croyant n'avoir affaire qu'aux troupes victorieuses à Wissembourg, comptant sur l'appui du cinquième corps, général de Failly, placé sous ses ordres, et qui avait été averti, Mac-Mahon n'hésita pas, le 6 août, à engager la lutte contre l'armée du prince royal de Prusse qui attaqua d'abord par petits détachements, mais dont les bataillons grossirent sans cesse. Le prince royal disposait de plus de 120 000 hommes et de 400 canons. Mac Mahon tint avec énergie, les turcos se lancèrent plusieurs fois avec leur furie habituelle sur les batteries prussiennes dont le tir supérieur à celui des batteries françaises nous causait beaucoup de mal. Mais les troupes ennemies qui s'étaient emparées de *Wœrth*, rompirent notre aile gauche, et débordèrent notre aile droite, par de grands détours que leur permettait leur nombre considérable. Alors le maréchal de Mac-Mahon, ne recevant aucun renfort du général de Failly, dut quitter le champ de bataille au milieu de ses troupes en désordre. Pour assurer la retraite, il sacrifia sa magnifique brigade de cuirassiers. Les cuirassiers renouvelèrent contre des tirailleurs et des batteries formidables, à travers des vergers, les charges fameuses de leurs ancêtres de Waterloo.

Le même jour à *Forbach*, le deuxième corps (Frossard), était repoussé et abîmé par une autre armée prussienne. Il perdit 3 à 4 000 hommes et 2 000 prisonniers.

La ligne française était percée par deux coups terribles. La retraite précipitée de Mac-Mahon, qui ne put même, faute de point d'appui, s'arrêter dans les Vosges, livrait l'Alsace et une magnifique barrière naturelle si aisée à défendre. La retraite du général Frossard entraînait la retraite des autres corps d'armée qui se replièrent sur Metz, et la Lorraine fut ouverte. L'invasion s'étendit dans nos départements de l'Est, rapide, terrible, avec ses exigences, ses réquisitions, ses cruautés mêmes.

LES TURCOS A REISCHOFFEN (D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'*ILLUSTRATION*)

XCI. — BATAILLES DE METZ (14-16-18 août), GRAVELOTTE

Quatre masses énormes, formant un chiffre de plus de cinq cent mille hommes, envahissaient la France. Le prince royal de Prusse avec la troisième armée poursuivait le maréchal de Mac-Mahon qui se repliait sur Châlons. Une armée (la quatrième), commandée par le prince royal de Saxe, appuyait son mouvement. Les deux premières commandées, l'une par le vieux Steinmetz, l'autre par le prince Frédéric-Charles, neveu du roi Guillaume, et le plus habile lieutenant du général de Moltke, marchaient contre notre armée de Metz dont l'empereur se vit obligé de donner le commandemant au maréchal Bazaine sur lequel l'opinion comptait beaucoup. Le maréchal Canrobert, quoique plus ancien, se mit sous ses ordres et déclara « qu'il savait obéir ».

L'état-major français, voyant que les Prussiens se préparaient à tourner Metz au sud, décide la retraite sur Châlons. La retraite sur Verdun et sur Châlons étant décidée le 13 août, il fallait ne point perdre une minute. Le mouvement commença bien le 14, mais les Prussiens profitèrent du passage de la Moselle par notre armée pour attaquer les troupes qui se trouvaient encore sur la rive droite, et retarder notre marche. Bazaine accepta le combat qui n'avait pour but que de nous retarder, mais infligea, à *Borny,* des pertes sérieuses à l'ennemi.

La bataille de Borny, qui dura quatre heures, ralentit notre mouvement, et il restait encore à Bazaine une résolution énergique à prendre : ou recommencer le 15 le combat de Borny et écraser la partie de l'armée prussienne restée sur la rive droite de la Moselle et tromper l'ennemi qui se hâtait de nous barrer la route de Verdun, ou bien le devancer rapidement sur cette route. L'évacuation de Metz continua lentement, péniblement ; déjà le 16 au matin, l'empereur ne put s'échapper qu'avec une forte escorte. Le 16 il fallut livrer de sanglants et glorieux combats autour de *Gravelotte*, de *Rezonville*, de *Saint-Marcel*, de *Mars-la-Tour*, de *Vionville*. Les deux armées prussiennes qu'appuyait la 4e armée (prince de Saxe) dessinaient un immense mouvement tournant, passaient la Moselle à Pont-à-Mousson et arrêtaient nos colonnes dans leur marche. L'armée française, forte de 130 000 hommes, eut à soutenir l'effort de six corps prussiens évalués à 180 000 hommes, mais qui n'arrivèrent que successivement. C'était cette habile combinaison des marches qui assurait l'avantage aux Prussiens ; à la fin d'une journée ils arrivaient toujours à mettre en ligne des forces tellement supérieures que nos troupes, épuisées par une journée de combat et ne pouvant être renforcées, devaient céder. Elles ne cédèrent point toutefois le 16 août et couchèrent sur leurs positions.

Le 17, Bazaine se contenta de faire prendre de nouvelles positions de combat : il parut décidé à demeurer sous la protection de Metz. Il pensait probablement que la nouvelle armée qu'on créait à Châlons viendrait le délivrer et qu'il aurait eu le mérite de n'avoir point été battu. Le 18, dès que les Prussiens comprirent que les Français ne marchaient point sur Verdun, ils commencèrent une attaque formidable pour achever de les envelopper et les rejeter complètement dans Metz. Les trois armées allemandes réunies assaillirent les Français retranchés dans d'excellentes positions. Ce fut pour nous la bataille de *Saint-Privat*, et pour les Allemands la bataille de *Gravelotte.* En s'élançant à l'assaut des pentes presque inaccessibles de Gravelotte, ils firent des pertes épouvantables. Toute la journée les Français soutinrent avec avantage une lutte inégale, mais le soir les Prussiens qui dessinaient de plus en plus leur cercle, portèrent des forces énormes à Saint-Privat-la-Montagne et contre les lignes d'Amanvilliers, notre point faible. Le sixième corps, commandé par Canrobert, et qui comptait à peine 18 000 hommes, luttait, ainsi que le 4e corps (Ladmirault), avec une indomptable énergie, mais à la nuit, n'étant pas appuyé, il fut rompu.

Les autres corps, qui avaient couché sur le champ de bataille, durent le lendemain se replier sous le canon des forts de Metz. Le roi de Prusse dit, en parlant de cette lutte du 18 : « Nos troupes faisaient des prodiges de valeur contre un ennemi, brave également, qui disputait chaque pas et prenait souvent l'offensive. » Les Prussiens ont évalué leurs pertes pour les trois journées à 54 000 hommes. Les Français perdirent 25 000 hommes. Le correspondant du *Times* écrivait : « Nous n'hésitons pas à croire qu'à Gravelotte, les assaillants souffrirent dans la proportion de trois contre un, en comparaison des défenseurs. C'en est assez pour attester l'énergie de la résistance française. »

Les Allemands avaient atteint leur but stratégique : l'armée française était rejetée sous Metz, et ils ne perdirent pas une minute pour l'y investir par des lignes de circonvallation qui devaient la leur livrer, ainsi que la ville, vaincue par la famine.

BATAILLES DE METZ. — GRAVELOTTE (D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'*ILLUSTRATION*)

XCII. — BATAILLE DE SEDAN

Les débris du corps d'armée du maréchal de Mac-Mahon s'étaient ralliés au camp de Châlons avec le cinquième corps entier (général de Failly). A Paris le ministère Ollivier avait été renversé dès la première nouvelle des malheurs de l'armée (10 août) et remplacé par un cabinet que présidait le général Cousin de Montauban, comte de Palikao. Chargé spécialement du ministère de la guerre, le comte de Palikao déploya, malgré son grand âge, une rare activité pour organiser les ressources qui nous restaient. Il reconstitua, en moins de vingt jours, à Châlons, une armée de 140000 hommes, créa trois nouveaux corps d'armée avec leurs approvisionnements, prépara la mise en état de défense de la capitale, organisa la garde nationale, appela sous les drapeaux les anciens militaires de 25 à 35 ans. Le général Trochu fut nommé gouverneur de Paris.

Le comte de Palikao, pour satisfaire l'opinion et sauver la dynastie, avait conçu le plan hardi sans doute, mais téméraire avec des troupes mal coordonnées, d'aller par le nord délivrer l'armée de Bazaine bloquée sous les murs de Metz. Mac-Mahon, bien qu'à regret, commença ce mouvement le 23 août.

Les Prussiens atteignirent les Français le 29 ; le 30 ils surprirent à *Beaumont* le corps d'armée du général de Failly, formant l'arrière-garde, et le mirent en pleine déroute. Ce désastre accrut les dangers de la position. Mac-Mahon, renonçant enfin à la marche en avant, donna l'ordre de se replier sur Sedan où le 31 août il prit ses dispositions pour livrer bataille. Sedan se trouve dans un entonnoir bordé de hauteurs et le général prussien manœuvra de manière à rejeter les corps français dans cet entonnoir. Le 31 août déjà les Français avaient un rude combat à soutenir à *Bazeilles,* près de Sedan, contre les Bavarois. En même temps les Prussiens s'emparaient du pont de Donchery qu'on n'avait pas fait sauter non plus que le pont du chemin de fer de Bazeilles. Ils avaient également passé la Meuse à Mouzon, derrière nos corps d'armée, et s'avançaient par Carignan. Ils formaient déjà un demi-cercle autour de nous. Le 1er septembre, l'armée française lutte avec énergie pour défendre *Bazeilles*, où la division d'infanterie de marine se couvre de gloire, et le calvaire d'*Illy*, le bois de la *Garenne*, le fond de *Givonne*. Dès le matin le maréchal de Mac-Mahon avait été blessé à la cuisse par un éclat d'obus et il avait remis au général Ducrot le commandement en chef que réclama aussitôt le général de Wimpffen.

Si l'on eût dit au général de Wimpffen, qui se trouvait encore le 22 août à Oran, en Algérie, et revenait d'une brillante expédition dans le Sahara, qu'à huit jours de là il signerait, au nord de la France, la capitulation la plus néfaste qui fût dans nos annales, il aurait trouvé la chose impossible. Elle se réalisa pourtant. Ce général reçut le 22 août, au soir, l'ordre de venir remplacer le général de Failly à l'armée de Mac-Mahon. Il partit le 24, débarqua le 27, arriva à Paris et prit les instructions du ministre qui lui donna une lettre le chargeant du commandement de l'armée entière, le cas échéant. Il rejoignit l'armée le 30, au moment de la déroute de Beaumont, et lorsqu'il apprit la blessure du maréchal de Mac-Mahon, fit valoir ses droits au commandement. Le général Ducrot avait déjà ordonné la retraite sur Mézières. Désapprouvant ce mouvement, le général de Wimpffen donna contre-ordre et voulut percer du côté de Carignan le cercle qui se refermait sur nous, faire une trouée sur le point qu'il pensait le moins garni, les Prussiens s'étant surtout établis en masse entre nous et les routes de Paris. Ces hésitations, ces tiraillements, ces contradictions dans les ordres firent perdre le peu de chances qui restaient à l'armée de s'échapper.

La cavalerie fit d'admirables charges; le général Margueritte tomba frappé à mort et fut remplacé par le général de Gallifet. Les bataillons prussiens par un feu nourri arrêtent ces charges désespérées. Repoussés, nos escadrons retournent en arrière, se reforment et se précipitent de nouveau. Le roi Guillaume, qui, des hauteurs de Frénois, assistait à ce spectacle, ne put s'empêcher d'applaudir et de s'écrier : « Oh ! les braves gens ! »

Repoussées malgré leur valeur, toutes les troupes se repliaient et s'entassaient dans la petite ville de *Sedan*, où elles se croyaient à l'abri et où régna bientôt une inexprimable confusion. Pendant que Wimpffen cherchait à obtenir des troupes, déjà désorganisées, un suprême effort que permettait la bonne contenance du douzième corps (général Lebrun), l'empereur tenait conseil avec les chefs de corps et faisait arborer le drapeau blanc. Wimpffen refusa d'aller négocier et offrit sa démission. Il comprit cependant qu'il ne pouvait plus se soustraire aux conséquences inévitables de ce désastre et se rendit à la triste nécessité de négocier une capitulation.

LE CHAMP DE BATAILLE DE SEDAN (D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'*ILLUSTRATION*)

XCIII. — CAPITULATION DE SEDAN (2 septembre). CHUTE DE L'EMPIRE (4 septembre)

Les conditions qui furent dictées par l'état-major prussien au général de Wimpffen lui inspirèrent la plus vive douleur : il les rejeta. « Général, lui dit M. de Moltke, toute tentative de résistance de votre part est désormais impossible. Vous n'avez pas de vivres; vos munitions sont épuisées; votre armée est décimée. » Wimpffen insista pour que l'armée pût se retirer en France à condition de ne plus servir pendant la guerre. « Peut-être, répondit M. de Bismark, pourrait-on discuter sur de telles bases si vous aviez un gouvernement durable et solidement établi. Mais êtes-vous sûr d'avoir demain le gouvernement que vous avez aujourd'hui? et pouvez-vous répondre que celui-là ratifiera les conditions? » Le général de Moltke menaça de commencer le bombardement de Sedan le lendemain matin si la capitulation n'était pas signée. Après un conseil de guerre, tenu le 2 septembre au matin, Wimpffen fut autorisé à signer cette capitulation à laquelle une série de fautes impardonnables avait conduit une armée au courage de laquelle les ennemis mêmes avaient dû rendre hommage[1].

Prisonnier avec l'armée, l'empereur dut se remettre entre les mains du roi Guillaume qui lui donna pour séjour le château de Wilhemshöhe, dans la Hesse. Nos malheureux soldats, victimes des plus indignes traitements, furent acheminés en colonnes ou plutôt en troupeaux, vers l'Allemagne, où ils subirent pendant de longs mois les horreurs de la captivité et où, hélas! bien d'autres devaient les rejoindre.

A la nouvelle de ces désastres une révolution s'accomplit à Paris et renversa le gouvernement (4 septembre). Atterrés les partisans de l'empire n'osèrent pas défendre l'impératrice régente. Le Corps législatif céda devant l'invasion populaire. La foule se porta à l'Hôtel de Ville où s'installa un gouvernement composé des principaux députés républicains et qui prit un nom imposé par les circonstances : Gouvernement de la défense nationale.

Cependant les Prussiens se hâtaient de marcher sur la capitale où ils pensaient faire une entrée triomphale. Ils descendirent par la vallée de l'Aisne, puis de l'Oise, et par la vallée de la Marne. Le général Vinoy, qui avait eu mission avec un corps d'armée d'appuyer le mouvement de Mac-Mahon, réussit à leur échapper : par une retraite savante et habile, il réussit à ramener ses divisions à Laon et à les diriger par le chemin de fer sur Paris où elles se trouvèrent réunies le 9 septembre. Le même jour, la ville et la citadelle de *Laon*, incapables de résister, capitulaient. Un garde du génie, Henriot, cédant au désespoir, faisait sauter la poudrière et engloutissait sous les décombres, avec un grand nombre de mobiles qui n'étaient pas encore sortis, une centaine d'Allemands.

Le 18, les armées prussiennes arrivaient sous les forts de Paris, prenaient position et s'assuraient, après un combat que soutinrent mal les quelques troupes qui nous restaient, du plateau de *Châtillon*, encore imparfaitement fortifié. Le général Trochu, gouverneur de Paris et devenu chef du gouvernement, ne croyait guère à la possibilité de défendre la capitale, dont les travaux non terminés ne lui inspiraient pas grande confiance. Comptant peu sur la garde nationale qui cependant se formait et s'exerçait avec enthousiasme, pensant d'ailleurs que 200 000 hommes ne suffiraient pas pour investir une circonférence aussi grande que le rayon militaire d'une ville comme Paris, il ne contraria en rien l'établissement des Allemands qui coupèrent les communications, isolèrent la capitale et l'investirent rigoureusement. Des négociations avaient été engagées et M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, avait eu, au château de Ferrières, une entrevue avec M. de Bismark. Il devint évident que le roi de Prusse, bien qu'il eût déclaré n'en vouloir qu'à l'empereur qui avait déclaré la guerre, en voulait réellement à la nation et travaillait à l'abaisser et à la ruiner. Le Gouvernement de la défense nationale résolut de continuer la lutte. Les quinze forts, bien armés, confiés à des marins et ressemblant « à des vaisseaux de haut bord » défièrent toutes les attaques de l'ennemi.

1. Le comte de Bismark dit au général de Wimpffen : « Sans nul doute, la valeureuse résistance de votre armée mérite les conditions les plus honorables, car avec 70 000 hommes vous avez combattu contre 220 000. » Quant au chiffre de notre armée, voici ce que dit le général de Wimpffen : « L'armée du maréchal de Mac-Mahon s'élevait, à Châlons, à environ 110 000 hommes. Pendant les marches ou les contre-marches de Reims à Sedan, plus de 6 000 restèrent en arrière. La bataille de Beaumont lui coûta, en tués, blessés, prisonniers ou entrés en Belgique, près de 25 000 hommes. 3 000 hommes environ, d'après le rapport prussien, 6 000 d'après d'autres renseignements, ne prirent point part à la bataille et parvinrent à Paris. Total en moins sur le champ de bataille de Sedan une trentaine de mille hommes. Il reste à ajouter à ce détail les non-valeurs, ordonnances, employés de toutes sortes, malades, restés dans Sedan, chiffre que l'on peut porter sans exagération à une dizaine de mille hommes. On voit donc que nous ne pûmes mettre en ligne sur ce champ de bataille défectueux plus de 70 000 combattants réels, qui eurent près de 20 000 hommes, dont 20 généraux, mis hors de combat avant de cesser la lutte. » (*Sedan*, par Wimpffen.)

LA JOURNÉE DU 4 SEPTEMBRE (D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'*ILLUSTRATION*)

XCIV. — CAPITULATION DE METZ (28 octobre

Les Allemands avaient continué les hostilités avec leur rapidité méthodique, enveloppant nos places fortes, bombardant même les villes ouvertes, faisant peser sur le pays des réquisitions écrasantes et paralysant la défense locale par un système de rigueurs impitoyables, ne reconnaissant pas, contre toute justice, aux habitants, aux gardes mobiles, le droit de protéger leurs biens et leurs foyers et regardant comme acte de brigandage toute lutte qui n'était pas soutenue par des forces régulières. Nos places, négligées depuis longtemps, n'ayant reçu aucune extension en rapport avec la portée de l'artillerie nouvelle, tombèrent vite en leur pouvoir, malgré leur belle défense.

Paris tenait les Prussiens à distance et ils ne se trouvaient pas en mesure de l'attaquer de vive force. La discorde sur laquelle ils avaient compté, pour leur livrer la capitale, n'éclatait pas. Des troupes se rassemblaient sur les bords de la Loire et la situation paraissait s'améliorer. La capitulation du maréchal Bazaine à Metz vint changer la face des choses. Aucun coup plus sensible ne pouvait être porté à la défense, et un cri de douleur s'éleva dans tout le pays.

Bazaine avait commis la faute de se laisser enfermer. Investi, enserré par des lignes de batteries qu'il n'était pas aisé de franchir, il n'essaya pas sérieusement, malgré la belle qualité de ses troupes aguerries et qui constituaient la plus belle armée que la France ait eue depuis longtemps, de rompre le cercle de fer et de feu tracé autour de lui.

Le 30 août cependant, sur l'avis de la marche de Mac-Mahon, Bazaine engagea une bataille pour enlever, sur la rive droite de la Moselle, le plateau de Sainte-Barbe et essayer de gagner Thionville. Le village de Noiseville fut enlevé après une lutte opiniâtre, et nos troupes atteignirent à la tombée du jour le village de Servigny, situé sur un plateau qui domine, à deux mille mètres de distance, la position de Sainte-Barbe. Mais pendant la nuit les troupes furent obligées de se replier par suite d'un retour offensif de l'ennemi en nombre très supérieur. Le combat recommença le 1er septembre par un brouillard très intense, mais sans résultat. Les troupes se retirèrent se demandant ce qu'on avait voulu faire, car rien ne semblait indiquer la nécessité d'une retraite. C'était du reste une bonne fortune que l'armée n'eût point percé ce jour-là les lignes ennemies : le désastre de Sedan rendait disponibles deux armées allemandes, et elle eût été broyée entre quatre armées. Mais quand l'armée du roi et celle du prince royal furent arrêtées, à une grande distance, sous les murs de Paris, Bazaine eut tort de rester immobile et de se contenter de harceler l'ennemi par des compagnies de partisans, quelques escarmouches de fourrageurs, ou quelques combats isolés comme celui du 7 octobre à Ladonchamps. En vain l'impatience de ses officiers, les réclamations des habitants de Metz, l'offre qu'ils faisaient de grossir l'armée avec leurs bataillons, de servir les pièces des forts, pressaient le maréchal d'entreprendre une action décisive. Le maréchal éludait toujours et paraissait résolu à l'immobilité. Il savait le gouvernement impérial tombé ; il ne croyait pas pas à la défense sérieuse de Paris, ni à la durée du gouvernement nouveau dont il ne pouvait d'ailleurs recevoir aucune communication ; il accueillit avec trop de confiance les bruits alarmants que les Prussiens répandaient dans son camp et qui représentaient la France en pleine dissolution ; il concevait sans doute l'espérance de voir la guerre se terminer bientôt et de demeurer, avec son armée invaincue, l'arbitre de la situation. Voyant les vivres diminuer, il négocia. Au 10 octobre, en réduisant la ration journalière de pain à trois cents grammes, en rationnant les habitants, en consommant les réserves des forts, on comptait pouvoir vivre jusqu'au 20 octobre. M. de Bismark, qui avait un moment paru entrer dans les vues de Bazaine, et qui lui faisait parvenir les plus fausses nouvelles sur la situation du pays, ne voulut plus entendre parler de convention lorsqu'il comprit que l'armée devait nécessairement se rendre. Le jour fatal arriva en effet. Le maréchal dut capituler, livrer prisonniers de guerre les cent mille hommes qui lui restaient, dont soixante-cinq mille seuls auraient pu combattre, car on n'avait plus de chevaux pour la cavalerie et l'artillerie ; les vingt mille blessés et malades qui encombraient les hôpitaux et les ambulances, un matériel énorme, des forts superbes, un arsenal de premier ordre, et enfin, ce qui est le plus navrant, une ville jusqu'alors vierge de la souillure de l'étranger, une ville considérée presque comme imprenable, et qui l'eût peut-être été si on ne l'eût pas fait tomber victime de fautes militaires. Et l'armée qui allait subir de longs mois de captivité avait mérité un meilleur sort, elle qui avait eu 25 officiers généraux, 3 000 officiers, et 40 000 sous-officiers et soldats atteints du feu de l'ennemi.

VUE DE METZ

XCV. — LA DÉFENSE DE CHATEAUDUN. — COULMIERS

Verdun, assiégé depuis le 25 août, bombardé facilement parce qu'il n'avait point de forts détachés, capitule à son tour le 8 novembre, mais après une belle résistance et de nombreuses sorties dont quelques-unes très brillantes et efficaces. La garnison, qui comprenait 10 000 soldats, débris de nos armées et bataillons de mobiles, sortit avec les honneurs de la guerre. Encore les généraux Marmier et Guérin de Waldersbach, qui se partagèrent l'honneur de cette défense, furent-ils trompés par de fausses nouvelles qui leur annonçaient la fin de la lutte. Les Prussiens en même temps bombardaient *Thionville* et *Montmédy* qui résistèrent non moins énergiquement et ne se rendirent l'une que le 24 novembre, l'autre que le 14 décembre, lorsqu'elle était presque un monceau de ruines. *Belfort*, investi le 2 novembre, se préparait à une résistance digne de la réputation de cette forteresse et qui marquera dans les annales des sièges. Le courage des habitants de ces villes montrait que la France, après tout, ne se laissait point abattre, et un succès de l'armée improvisée sur la Loire vint faire briller un rayon d'espoir trop vite évanoui. L'armée d'investissement de Paris avait détaché pour occuper la Beauce le premier corps bavarois commandé par Von der Thann. Après quelques combats contre quelques régiments rassemblés à la hâte, ils avaient pris Orléans le 11 octobre et *Châteaudun* le 18.

Un corps de l'armée allemande, commandé par le général de Wittich et fort de dix à douze mille hommes, se dirigea vers Châteaudun, qui ne pouvait compter pour sa défense que sur sept à huit cents francs tireurs, placés sous les ordres du comte de Lipowski, sur sa garde nationale et sur les barricades établies en toute hâte au coin des principales rues. Les Allemands arrivèrent à la fois par la route d'Orléans et par celle de Meung, se déployèrent en demi-cercle autour de la cité, et bientô trente pièces de canon bombardèrent la ville, sans même qu'il y eût eu de sommation préalable. L'hôtel de ville, la sous-préfecture, l'église, la caserne, l'hôpital même, devinrent les principaux objectifs de l'artillerie ennemie. Malgré les ravages exercés par les obus et l'incendie allumé sur plusieurs points, les habitants de Châteaudun tenaient bon derrière leurs barricades et repoussaient victorieusement tous les assauts de l'infanterie. Ce ne fut qu'à huit heures du soir que les Prussiens purent forcer la barricade de la rue de Chartres et déboucher en colonnes serrées sur la place de la ville. Un retour offensif des habitants et un feu terrible les forcèrent encore une fois à reculer, mais bientôt les ennemis reviennent en masses plus considérables, et par plusieurs rues pénètrent de nouveau sur la place. Furieux, ils activent l'incendie qui dévore une partie de la ville et pillent les maisons intactes. Les malheureux habitants, chassés de leur ville en flammes, cherchent un refuge dans les cités voisines, et toute la nuit les lueurs sinistres de l'incendie éclairèrent l'horizon. Il faudrait remonter aux temps les plus affreux du moyen âge pour retrouver de pareilles scènes d'horreur. Deux cents maisons furent détruites, et les Prussiens, qui n'avaient pu faire de prisonniers, emmenèrent en captivité une centaine d'habitants, pris au hasard parmi ceux qui n'avaient pas quitté la ville.

Cette défense si brillante d'une ville ouverte, et qui coûta près de deux mille hommes aux Allemands, ne pouvait sans doute changer le cours des événements. Mais si elle eût été soutenue par un corps d'armée, elle aurait pu avoir de sérieux résultats. En tout cas, elle montrait que le désintéressement, l'esprit de sacrifice n'étaient pas morts en France, elle préludait au glorieux combat de Coulmiers, et le Gouvernement de la défense nationale rendit le 20 octobre un décret dont la vaillante cité dunoise sera éternellement fière : « La ville de Châteaudun a bien mérité de la patrie. »

Après la prise de Châteaudun, les Prussiens se croyaient en sûreté, mais dans la Sologne s'organisait, sous la vive impulsion de M. Gambetta, membre du Gouvernement de la défense nationale, parti de Paris en ballon le 8 octobre pour exciter et organiser la résistance de la province, une armée solide composée de régiments venus d'Afrique, de bataillons pris dans les dépôts, et de mobiles.

Cette armée nouvelle, qui comptait près de quatre-vingt mille hommes dans les premiers jours de novembre, tourna Orléans, emporta *Baccon*, *Coulmiers*, que les Bavarois défendirent obstinément, et mit l'ennemi dans une complète déroute (9 novembre). L'armée, commandée par le général d'Aurelle de Paladines qui, au cadre de réserve depuis deux ans, avait été remis en activité, s'était avancée dans un ordre admirable : « C'était beau comme une manœuvre, » disaient le lendemain ceux qui avaient vu ce magnifique spectacle.

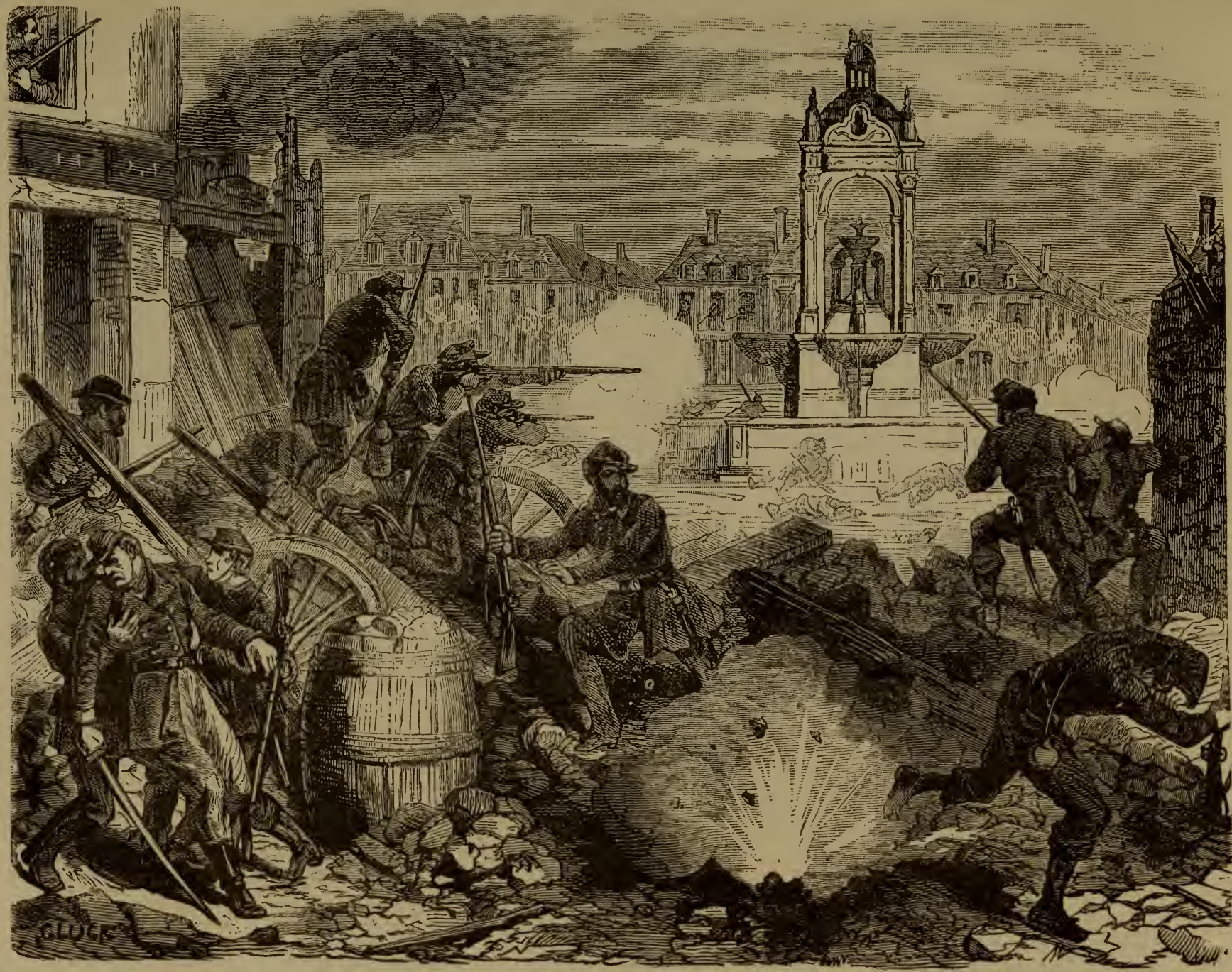

LA DÉFENSE DE CHATEAUDUN (D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'*ILLUSTRATION*)

XCVI. — LE SIÈGE DE PARIS

La science moderne avait fourni aux Parisiens le moyen de communiquer avec la province. Des ballons partaient le plus souvent possible, emportant des personnes chargées de missions. Les pigeons voyageurs, connus de toute antiquité, apportaient des dépêches, mais les progrès de la photographie avaient permis de rendre ce service beaucoup plus utile qu'autrefois. Des appareils photographiques reproduisaient les dépêches en caractères microscopiques sur un papier spécial, de telle sorte que de longues lettres tenaient sur un bout de papier et se cachaient plus aisément sous l'aile des fidèles messagers. Grâce ensuite à des appareils grossissants, les caractères venaient se reproduire sur un tableau où l'on pouvait lire aisément ce qu'avec un microscope on n'aurait pu déchiffrer. Ces moyens ingénieux, fournis par la nécessité, mère des inventions, donnaient, du moins par intervalles, des nouvelles aux assiégés isolés du monde entier et avides d'apprendre ce qui se préparait pour les délivrer.

Les vivres diminuaient cependant ; il avait fallu réglementer les boulangeries, les boucheries où bientôt on ne débita plus que de la viande de cheval. Chaque matin, de longues queues se formaient devant les boutiques des boulangers et des bouchers où l'on n'était servi que sur la présentation d'une carte fixant le nombre des personnes d'une même famille et le poids attribué à chaque personne. L'esprit français et en particulier l'esprit parisien faisait prendre en gaieté les mille privations que chacun devait s'imposer. Le succès de Coulmiers ranima le courage des habitants de Paris qui d'ailleurs, décidés à résister, avaient énergiquement arrêté, le 31 octobre, un mouvement séditieux et montraient qu'ils entendaient maintenir leur union devant l'ennemi.

Le général Trochu, apprenant que l'armée de la Loire comptait s'approcher par la vallée de la Seine, prépara une sortie du côté de la Marne. Fixée au 29 novembre, mais retardée par la rupture subite des ponts de la Marne dont les eaux grossissaient, elle eut lieu enfin le 30 novembre. Les Français, au nombre d'environ 60 000 conduits par le général Ducrot, échappé de Sedan, s'avancèrent au delà de Joinville et, après une lutte vive, dans laquelle ils furent appuyés, non seulement par l'artillerie des forts, mais encore par des batteries dressées sur le plateau d'Avron, s'emparèrent de *Petit-Bry*, de *Champigny* et s'avancèrent jusqu'à *Villiers* pendant que sur d'autres points se tentaient plusieurs diversions. La capitale écoutait avec anxiété cette canonnade formidable et grandiose. La journée fut brillante malgré des pertes sensibles, et les Prussiens cédèrent du terrain. Le général Trochu s'était montré habile et savant. Mais le 1er décembre, il resta inactif pour remettre ses troupes, et le lendemain, 2 décembre, les Prussiens, qui avaient eu le temps de se concentrer, attaquèrent nos positions avec une vigueur qui nous fit reculer. Dans la seconde partie de la journée nos troupes reprirent l'offensive et regagnèrent leurs positions où elles couchèrent par un froid qui devenait intense. On comptait que la marche en avant continuerait. Mais le général Trochu ramena le 3 décembre l'armée sous le canon des forts. La déception fut grande dans la capitale dont le dévouement patriotique ne se lassait pas et qui, avec une fécondité de ressources sans pareille, fabriquait avec ardeur des canons nouveaux, des munitions, et ne demandait qu'à appuyer par les jeunes bataillons de marche de la garde nationale les efforts de l'infanterie de ligne. Depuis ce temps, Trochu n'entreprit plus rien de sérieux.

L'armée de la Loire ne s'était point lassée sitôt. Dès les derniers jours de novembre, elle avait commencé la lutte contre les Prussiens. Ceux-ci, grâce à la capitulation de Metz, dont on vit alors les effets désastreux, pouvaient lui opposer des masses considérables. Frédéric-Charles avait, par des marches rapides, amené de la Lorraine son armée de Metz, et rallié le corps d'armée du général de Thann, du grand-duc de Mecklembourg. Il disposait de plus de cent mille hommes aguerris contre une armée qui s'élevait sans doute à cent cinquante mille, mais composée en partie de recrues et de bataillons de mobiles encore inexpérimentés, mal équipés, et armés de fusils de différents modèles. D'Aurelle néanmoins avait essayé de passer pour aller tendre la main à Paris. Mais il se jeta sur le plus gros des forces ennemies, à *Beaune-la-Rolande* (28 novembre), non loin de Montargis, au lieu d'attaquer du côté le plus faible, dans la direction de Chartres. Frédéric-Charles, par une série de combats vigoureux, combats de *Villeprovost*, de *Château-Goury*, d'*Artenay*, de *Loigny*, de *Patay*, de *Bricy*, de *Boulay*, tint en respect l'aile gauche des Français, rompit leur centre et leur aile droite, coupa leur armée en deux et s'empara de nouveau d'Orléans.

SIÈGE DE PARIS. — LES FEMMES A LA PORTE DES BOUCHERIES ET DES BOULANGERIES (D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'*ILLUSTRATION*)

XCVII. — L'ARMÉE DU GÉNÉRAL CHANZY. — BOMBARDEMENT DE PARIS

Restaient cependant deux corps d'armée (16e et 17e) qui n'avaient pas été entamés, et qui ne s'étaient mis en retraite qu'après la défaite du reste de l'armée. M. Gambetta, qui concentrait entre ses mains les trois ministères de l'intérieur, des finances et de la guerre, enleva le commandement au général d'Aurelle. Il forma des deux tronçons isolés par Frédéric-Charles deux armées nouvelles, l'une se reconstituant à Bourges, l'autre, appelée deuxième armée de la Loire, continuant de lutter sur la rive droite de la Loire et commandée par le général Chanzy. Il transporta ensuite le siège de la Délégation du gouvernement de la Défense nationale de Tours à Bordeaux.

Cependant le général Chanzy résolut de ne point repasser la Loire. Il continua sa retraite en luttant chaque jour, en défendant le terrain pied à pied, choisissant de bonnes positions, arrêtant la marche de l'ennemi et se repliant toujours à temps, soigneux de ses soldats, dont il allait obtenir des prodiges, s'éclairant avec prudence, ne se laissant point surprendre et usant l'ennemi qu'étonnait cette résistance nouvelle. Chanzy s'appuya d'abord sur la forêt de Marchenoir ; le 7, le 8, le 9, le 10 décembre, pendant quatre jours, il combattit sans se lasser, infligeant des pertes sérieuses à l'ennemi et prenant quelquefois l'offensive. Ce furent les combats de *Josnes* et de *Villarceau*. Puis se dérobe habilement, pivotant sur sa gauche ; il replie sa droite qui jusqu'alors s'était appuyée à la Loire, et va prendre de bonnes positions sur la ligne du Loir.

Le 13, il arrive à *Vendôme* sans que les Prussiens, qui tout d'abord n'avaient pas compris son mouvement, aient cherché à l'inquiéter. Ils se mettent pourtant à sa poursuite, et le 15 la lutte recommence autour de Vendôme. Malgré des succès à *Fréteval* et sur le plateau de Sainte-Anne, la perte de plusieurs positions allait rendre difficile la défense de Vendôme. Le 16, voyant ses troupes harassées, Chanzy se replie à temps, évacue Vendôme et se retire sur une autre ligne de défense, celle de la Sarthe. Il échappe encore aux Prussiens qui le pressent de tous côtés, et peut regagner *le Mans*, où il établir son armée sur les hauteurs qui bordent la rivière de l'Huisne. Là les troupes se réorganisent un peu et se seraient reposées si l'hiver ne fût pas devenu tout à coup plus rigoureux. Un froid intense, une neige épaisse, firent cruellement souffrir les soldats campés la plupart sous des tentes. Cependant le prince Frédéric-Charles, n'ayant plus à craindre l'armée de Bourbaki envoyée dans l'est, se jeta de nouveau contre l'armée du général Chanzy. Celui-ci tint toute la journée du 11 janvier dans ses positions du Mans, mais, à la nuit, une panique inexplicable s'empara des mobilisés de Bretagne, arrivés depuis quelques jours seulement du camp de Conlie ; des positions importantes furent abandonnées aux Prussiens ; la panique gagna une partie de l'armée qui ne put se reconstituer qu'à Laval.

Pendant que nos armées faisaient de généreux et impuissants efforts pour combattre les masses germaniques qui augmentaient sans cesse (car M. de Moltke avait appelé à son aide 200 000 hommes de plus et tendu avec une extrême énergie les ressorts de l'organisation prussienne), Paris, immobile, arrêtait les vainqueurs, grâce à sa vaste circonférence, à ses forts dont l'artillerie redoutable tonnait continuellement. La capitale offrit pendant tout ce siège un spectacle vraiment imposant. A peine éclairée le soir, faute de gaz, presque silencieuse, puisque la nécessité de manger les chevaux diminuait de jour en jour le nombre des voitures, elle se préoccupait surtout des questions de subsistance car on en venait à manger des chiens et des chats. Le bois, le charbon manquèrent dans beaucoup de ménages. La mortalité s'éleva bientôt à cinq mille personnes en une semaine; les vieillards, les femmes, les enfants succombaient à des maladies aggravées par les privations. Néanmoins ajoutant sans cesse à ses remparts des défenses nouvelles, fabriquant par centaines des canons se chargeant par la culasse, et des équipements de toute sorte, Paris remplissait avec une gaieté sereine son devoir envers la France.

Mais bientôt, afin d'occuper les assiégés et de pouvoir détacher des troupes de l'armée d'investissement, le maréchal de Moltke fit commencer le bombardement de Paris. Le 6 janvier, les obus vinrent abîmer les maisons et les édifices des quartiers de la rive gauche. Le bombardement ne fit qu'exciter l'animosité contre un ennemi qui ne cherchait qu'à atteindre la population civile. Il dura jusqu'au 28 sans faire grand mal vu la distance énorme où se trouvaient les canons Krupp, et l'immense étendue sur laquelle devaient se répartir les obus. Les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge devinrent surtout l'objectif des batteries prussiennes qui pourtant se dressèrent de tous les côtés et menacèrent toutes nos défenses.

BOMBARDEMENT DE PARIS. — ASPECT DU FORT DE MONTROUGE APRÈS LE BOMBARDEMENT (D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'*ILLUSTRATION*)

XCVIII. — DÉSASTRES DES ARMÉES DE PROVINCE. — L'ARMISTICE

L'armée de l'Est avait essuyé un terrible désastre. Le général Bourbaki devait rapidement porter trois corps d'armée (130 000 hommes) vers la frontière de l'est, refouler Werder, délivrer Belfort et s'établir ensuite sur les communications de l'ennemi.

Tout d'abord, sa marche délivre la Bourgogne. Les Prussiens, devant des forces supérieures, abandonnent Dijon, où vient s'établir Garibaldi, et même le département de la Haute Saône. Werder concentre ses troupes disséminées et profite des retards de l'armée de Bourbaki, trop lente dans ses mouvements par suite de l'insuffisance des vivres. Le 8 janvier, une première rencontre avec les Prussiens a lieu dans la Haute-Saône, sur les bords de l'Oignon, entre Rougemont et *Villersexel :* les Prussiens éprouvent des pertes sérieuses, 4 000 hommes tués ou blessés. L'armée française avança sur Montbéliard et Belfort. Mais Werder avait choisi, dans ce pays de montagnes, des positions défensives presque inexpugnables, et qu'il avait armées de pièces de gros calibre empruntées à son parc de siège. Il put ainsi, avec 35 000 hommes, arrêter pendant trois jours, 13, 14, 15 janvier, une armée de plus de 100 000 hommes. En vain nos troupes emportèrent plusieurs villages avec ardeur et la position de Montbéliard ; elles ne purent forcer les retranchements de Werder, établi derrière la Luzine à *Héricourt.*

Tandis que Werder arrêtait les Français de front, M. de Moltke, bombardant toujours Paris, et presque certain de le conquérir par la famine, détachait des troupes de l'armée d'investissement ; avec ces troupes et plusieurs divisions prises de côté et d'autre, il forma une nouvelle armée confiée à Manteuffel. Celui-ci se hâta d'aller couper la retraite à Bourbaki et de l'acculer à l'impasse que forment les montagnes du Jura, près de la frontière suisse. Werder rejetait l'armée française dans le Jura, s'emparait des défilés les plus importants et cherchait de son côté à l'enfermer. Le 28, l'armée de Bourbaki, concentrée autour de Pontarlier, présentait l'aspect le plus lamentable et l'image d'une nouvelle retraite de Moscou, lorsque la nouvelle de l'armistice arriva. Mais les Prussiens n'avaient pas voulu étendre l'armistice à l'armée de l'Est, qu'ils espéraient capturer tout entière, et, tandis que nos généraux, mal informés, s'arrêtaient, les Prussiens continuaient leur mouvement et s'apprêtaient à fermer toute retraite. Le malheureux Bourbaki, à la vue de tant de désastres, avait cédé à un moment de désespoir et tenté de s'ôter la vie. Le général Clinchant, qui le remplaça, résolut, pour sauver son armée et son matériel, de passer en Suisse où la charité des habitants s'efforça de soulager les misères affreuses de nos soldats. Un savant officier général, Faidherbe, connu surtout par ses services dans les colonies, notamment au Sénégal, avait reçu de M. Gambetta le commandement de la petite armée du Nord. Il livra au général de Manteuffel une véritable bataille à *Pont-Noyelles* (23 décem-bre), qui fut, dans les circonstances où nous nous trouvions, une victoire, puisque les deux généraux purent revendiquer, chacun de leur côté, l'honneur de la journée. Le 3 janvier, il remporta sur le général Von Gœben un succès moins contesté à *Bapaume*, mais il n'avait point de forces assez solides pour tenir hardiment la campagne. Le général Faidherbe, voulant tendre la main à Paris, se porta de nouveau en avant au sud de Saint-Quentin. Il fut obligé d'accepter une bataille sur les hauteurs voisines de cette ville (19 janvier) et de céder devant des forces supérieures.

A Paris, le général Trochu avait encore tenté une attaque infructueuse du côté de *Montretout* et de *Buzenval.* C'était le 19 janvier, beaucoup trop tard, puisque toutes nos armées du dehors étaient battues. La garde nationale, dont on n'avait jusqu'alors voulu utiliser le dévouement que sur les remparts, tint bon, enleva Montretout, le château de Buzenval (derrière le village de Rueil) et montra une réelle intrépidité. Mais l'attaque méditée n'avait rien de sérieux ; on ne pouvait monter l'artillerie sur des collines dont le terrain était détrempé par les pluies. On se replia. Des milliers d'hommes, et parmi eux des jeunes gens de talent, des gloires et des espérances de nos beaux-arts, entre autres Henri Regnault, furent sacrifiés ainsi inutilement.

Arrivé à l'extrême limite du rationnement, le Gouvernement de la Défense nationale ouvrit des pourparlers avec M. de Bismarck, et signa un armistice (28 janvier). Paris livrait ses forts aux Allemands avec 1500 pièces de canons et une armée de plus de 150,000 hommes. Le 15 février, sur un ordre du gouvernement, le colonel Denfert livrait Belfort qu'il avait vigoureusement défendue et qui était loin encore d'être à bout de sa résistance. La garnison sortit avec tous les honneurs de la guerre. La lutte était terminée.

L'ARMISTICE. — LA ROUTE DE PARIS A MEAUX (D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'*ILLUSTRATION*)

XCIX. — L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'armistice signé à Versailles le 28 janvier entre M. Jules Favre et le comte de Bismark stipulait que l'on procéderait à l'élection d'une Assemblée nationale qui devait se réunir à Bordeaux. Les élections se firent le 8 février et le 12, l'Assemblée tint sa première séance. La ville de Bordeaux présentait une animation extraordinaire : elle était devenue la capitale de la France, en même temps que le centre d'une grande activité militaire car, en préparant la paix, il fallait encore préparer la continuation de la guerre si l'ennemi, par ses exigences, nous y forçait.

Le Gouvernement de la Défense nationale déposa ses pouvoirs entre les mains des représentants de la nation, et ceux-ci, quoique appartenant en majorité à des opinions monarchiques, n'osèrent pas rétablir la monarchie. Ils choisirent pour président du pouvoir exécutif M. *Thiers*, élu dans vingt-deux départements, désigné d'ailleurs par ses lumières, son expérience et ses efforts, pendant la guerre, pour intéresser l'Europe aux malheurs de la France.

Les Prussiens avaient, le 1er mars, fait dans la partie de Paris qui leur avait été ouverte, selon les conditions de l'armistice, une entrée solennelle, et le reste de la capitale avait pris un air de deuil. Toutes les boutiques avaient été fermées, et l'armée prussienne se trouva cantonnée comme dans un désert, quoiqu'elle occupât les plus riches quartiers. Aussi se hâta-t-elle de les quitter pour occuper les postes qui lui étaient assignés dans le département de la Seine, sur la rive droite. Paris, en effet, ne devait être complètement débloqué qu'après la conclusion de la paix.

Comme si ce n'était pas assez de tant de désastres, une déplorable guerre civile succéda à la guerre étrangère. Le 18 mars une partie de la garde nationale de Paris se souleva contre le gouvernement de l'Assemblée. L'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas, fusillés dans un jardin de la rue des Rosiers, à Montmartre, montra, l'animosité qui égarait les insurgés. Effrayé par un soulèvement aussi formidable, sachant que les *fédérés* (c'était le nom qu'ils se donnaient), disposaient de ressources matérielles considérables accumulées pendant le siège, redoutant les conséquences d'une lutte engagée sur-le-champ avec des bataillons bien organisés et qui n'avaient rien de commun avec les forces désordonnées des autres révolutions, M. Thiers se hâta (trop vite peut-être) de se retirer à Versailles avec tous les fonctionnaires du gouvernement, bien qu'une moitié de la capitale et de la garde nationale essayât de commencer la résistance. M. Thiers, de concert avec l'Assemblée, se prépara à faire le siège de Paris Encore ne pouvait-il concentrer tous ses efforts sur la capitale : à la nouvelle des événements de Paris, la Commune essaya de s'établir à Saint-Étienne, où le préfet, M. de l'Espée, fut assassiné ; à Toulouse, à Lyon, à Marseille, où l'insurrection resta un moment maîtresse de la ville. Il fallut deux mois de lutte (avril-mai 1871) pour rétablir l'ordre légal et la capitale faillit être détruite, durant la dernière semaine de combats, par les incendies qu'allumèrent les fédérés et qui détruisirent les édifices les plus remarquables. Paris, qui avait déjà vu tant de révolutions, n'avait jamais été témoin d'une lutte aussi horrible. Il faillit être anéanti et la postérité restera confondue quand elle lira les récits de ces scènes que nous ne pouvons décrire ici et qui semblent n'avoir été possibles que dans le temps où les Vandales saccageaient Rome.

Malgré la guerre civile, l'Assemblée nationale, qui de Bordeaux s'était transférée à Versailles, n'avait pas négligé les travaux que lui imposait la longue et douloureuse crise subie par le pays. Elle avait, pleine de tristesse, ratifié le traité signé à Francfort entre M. Jules Favre et M. de Bismark, voté des lois destinées à faciliter l'acquittement des loyers, et en même temps fixé les impôts nouveaux que nécessitait la lourde contribution de guerre. Une loi prononça la dissolution de toutes les gardes nationales. En même temps un emprunt était émis pour commencer le payement de l'indemnité de guerre ; au lieu de deux milliards, la souscription offrit cinq milliards, et la part considérable des souscriptions étrangères démontra combien grand encore était, au milieu de ses malheurs, le crédit de la France.

Infatigable malgré son grand âge, M. Thiers se hâta de préparer, en devançant les époques de payement de l'indemnité de guerre, l'évacuation du territoire français. Dès le 20 septembre 1871, les Prussiens abandonnèrent le département de la Seine et six autres départements. En deux ans, l'indemnité de guerre de cinq milliards était acquittée et les Prussiens abandonnèrent successivement toutes les positions qu'ils occupaient sur le territoire français. Cette activité et cette habileté de M. Thiers méritaient bien qu'on lui donnât le titre que lui décernait l'opinion publique de *libérateur du territoire*.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A BORDEAUX (D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'*ILLUSTRATION*)

C. — LA PAIX DE FRANCFORT. — L'ALSACE-LORRAINE

Le traité définitif fut signé à Francfort-sur-le Mein le 10 mai. Nous étions forcés de payer cinq milliards et d'abandonner aux Allemands l'Alsace et la partie de la Lorraine qu'ils appellent allemande. — Nous conservions *Belfort* et une partie de son arrondissement, dans le Haut-Rhin, mais nous cédions le reste du *Haut-Rhin*, le *Bas-Rhin*, les arrondissements de *Metz* et de *Thionville* dans la Moselle ; ceux de *Château-Salins*, de *Sarrebourg*, dans la Meurthe ; le canton de *Shirmeck* dans les Vosges.

L'Alsace formait, avant la guerre de 1870, deux départements : le Haut-Rhin, chef-lieu *Colmar*, sous-préfectures : *Belfort* et *Mulhouse ;* et le Bas-Rhin, chef-lieu *Strasbourg*, sous-préfectures : *Wissembourg*, *Saverne*, *Schlestadt*. Colmar était le siège d'une cour d'appel, et la population de cette ville agréable s'élevait à 16 000 habitants. C'est la patrie de deux illustrations militaires bien françaises, le général Rapp et l'amiral Bruat, auxquels la ville de Colmar avait élevé des statues. La ville importante de ce département était toutefois la ville industrielle de *Mulhouse*, renommée dans le monde entier pour ses fabriques de draps, de toiles peintes, de machines à tisser et à filer.

Le département du Bas-Rhin avait pour chef-lieu *Strasbourg*. Centre politique et littéraire de l'Alsace, cette ville comptait 84,000 habitants : sur une de ses places on remarquait la statue d'un des plus illustres généraux de la République, *Kléber*, encore un nom bien français. Strasbourg possède aussi la statue de *Gutenberg*, né à Mayence, sans doute, mais qui fit à Strasbourg les premiers essais de l'art merveilleux de l'imprimerie en 1456. Le commerce avait pris à Strasbourg un développement considérable, et cette ville avait une activité et une gaieté presque parisiennes. L'industrie consistait en fabriques de draps, de toiles et d'étoffes de coton, de coutellerie, de bijouterie, d'acier, de papiers peints ; les brasseries de Strasbourg sont restées célèbres. *Schlestadt*, *Molsheim*, *Wasselonne*, étaient des centres industriels. A *Mutzig* se trouvait une fabrique d'armes à feu.

En Lorraine, nous avons perdu une place de guerre de premier ordre, *Metz*, que nous possédions depuis 1559. De ce côté, nous avons reculé de plus de trois siècles, et la France est complètement ouverte. Ville de 55 000 habitants, animée, agréable, essentiellement française, où l'on ne parle pas même allemand, elle semblait ne devoir jamais nous être disputée. L'annexion violente dont elle a été victime, en a complètement changé l'aspect. Metz était le siège d'un évêché, d'une division militaire et de la grande école d'application du génie et de l'artillerie, qu'on a dû installer provisoirement à Fontainebleau.

Avec Metz, nous avons perdu Sarreguemines et la place forte de *Thionville* (que les Allemands ont déguisé sous le nom de *Diedenhofen*). Il ne nous est resté de l'ancien département de la Moselle que l'arrondissement de Briey. Dans l'ancien département de la Meurthe, on nous a enlevé les deux arrondissements de Château-Salins (Salzburg) et de Sarrebourg ; dans ce dernier arrondissement se trouvait la petite place de *Phalsbourg*, qui a fait une belle défense dans la guerre 1870, les salines de *Dieuze*, les bancs de sel gemme de *Vic*, la verrerie de Saint-Quirin.

L'Alsace, encadrée par les Vosges, dont nous ne possédons plus maintenant qu'un versant, bordée par le Rhin aux eaux vertes et rapides, réunit le pittoresque des pays de montagnes et la majesté des vastes plaines. On voit dans cette grasse et fertile contrée s'étager et prospérer toutes les cultures ; la population, très laborieuse, se partage entre les travaux des champs et de l'industrie et réussit également dans les uns et dans les autres. La province d'Alsace, réunie à la France depuis les traités de Westphalie, en 1648, était une de celles qui s'étaient le plus attachées à notre nationalité. Quoiqu'un patois allemand fût resté en usage dans les campagnes, les sentiments étaient français, et l'émigration nombreuse qui a suivi la violente annexion à l'empire d'Allemagne l'a bien prouvé. Le 1er octobre 1872 avait été le terme fixé pour l'option entre la nationalité française et la nationalité allemande ; mais l'option devait être suivie d'un changement de domicile réel. Aussi, au terme fatal, vit-on un immense déplacement de population, et tous ceux que la propriété ou la nécessité n'enchaînaient pas au sol, venaient retrouver en France la patrie. Dix ans se sont écoulés et les populations de l'Alsace-Lorraine ont montré à chaque élection de leurs députés qu'ils regrettaient toujours la France. Chaque fois les candidats de la protestation l'ont emporté, protestation obstinée du vaincu contre le vainqueur, du Français contre l'Allemand. Comme jadis les habitants de la Rochelle soumis aux Anglais, Metz et Strasbourg répètent : « Nous avouons l'Allemagne des lèvres ; mais nos cœurs ne changeront pas. »

L'ÉMIGRATION DES ALSACIENS (D'APRÈS UNE GRAVURE DE L'*ILLUSTRATION*)

1246-84. — Corbeil. Typ. et stér. Crété.

WELLESLEY COLLEGE LIBRARY
3 5002 03480 8738

DC 40 .D78 1885

Ducoudray, Gustave,
1838-1906.

Cent rΓecits d'histoire
contemporaine

CHATEAUROUX. — TYPOG. ET STÉRÉOTYP. A. MAJESTÉ